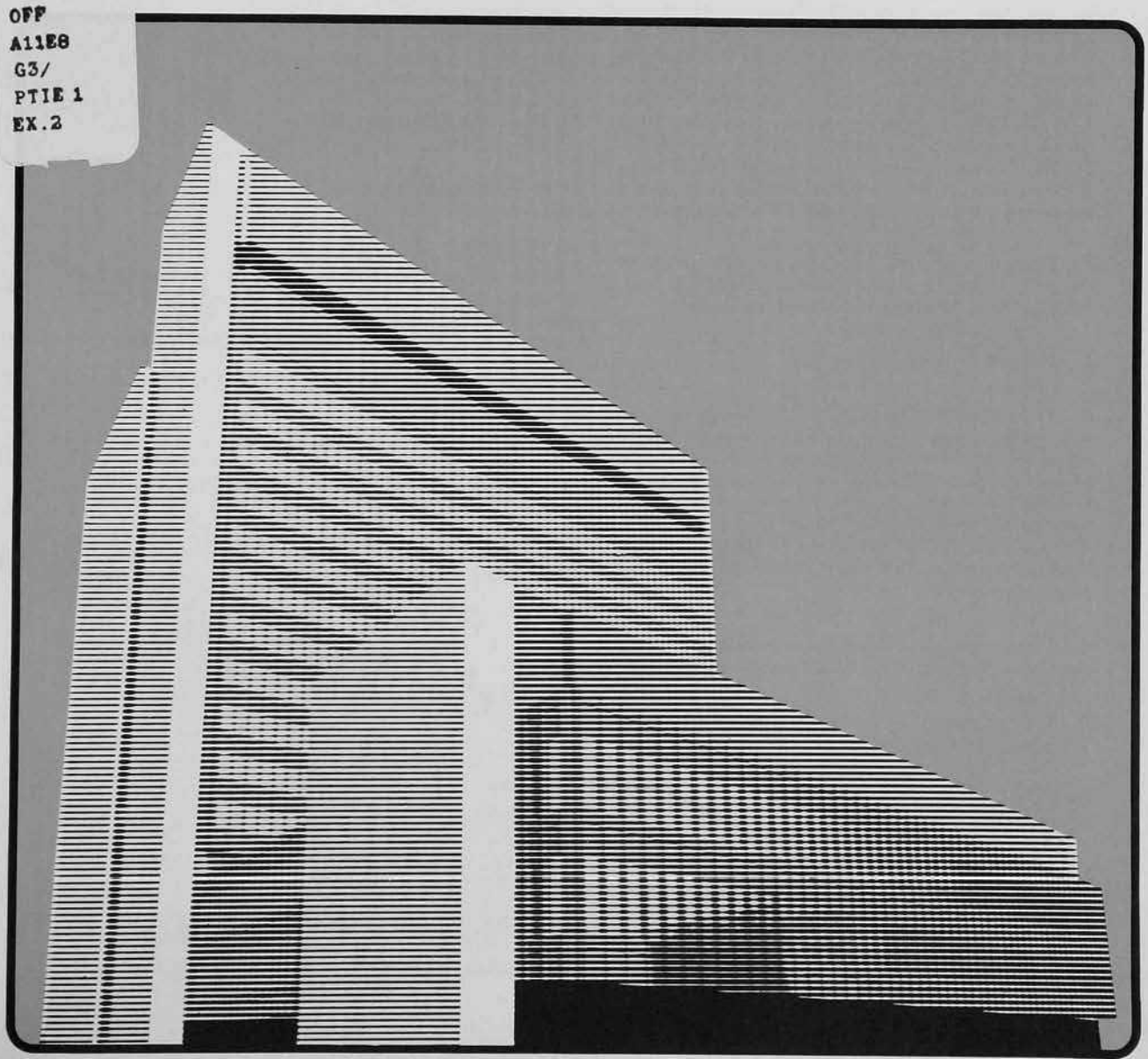
AVIS JURIDIQUES
PARTIE 1
JURIDICAL NOTICES

107e ANNÉE
29 NOVEMBRE 1075
No 48

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC
OFFICIAL GAZETTE

OFF
A11E8
G3/
PTIE 1
EX.2



PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire à midi, le mardi, à moins que ce jour ne soit un jour férié. Dans ce cas, l'ultime délai expire à midi, le lundi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.
Périodes d'abonnement (Partie I): du 1er janvier au 31 décembre, $20; du 1er avril au 31 décembre, $15; du 1er juillet au 31 décembre, $10.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture: le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion: le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
Cité Parlementaire,
Québec, G1R 4Y7, P.Q.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 107)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, ch. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24) :

1 — Vérification de permis (a. 2.59).
2 — Autres affaires.

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3) :

1 — Demande de permis ou de modification de permis.
   a) transport général de personnes.
   b) transport général de choses.
   c) transport de matières en vrac.
   d) transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses).
2 — Demandes de vérification de permis (a. 2.59).
3 — Demandes de modification ou d'annulation de contrat de transport d'écoliers (a. 2.60).
4 — Autres affaires.

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues :

1 — Dans les affaires introduites par la Commission « proprio motu ».
   a) vérification de permis.
   b) autres affaires.
2 — Dans les affaires introduites par requêtes.
   a) affaires contestées.
      — transport général de personnes.
      — transport général de choses.
      — transport de matières en vrac.
      — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
   b) affaires non contestées.
      i. membre siégeant seul.
         — transport général de personnes.
         — transport général de choses.
         — transport de matières en vrac.
         — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
      ii. au moins trois membres.
         — transport général de personnes.
         — transport général de choses.
         — transport de matières en vrac.
         — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
   c) vérification de permis
   d) annulation ou modification de contrat de transport d'écoliers.
   e) * permis spéciaux.

* Dans certains cas de demandes de permis spéciaux, les publications peuvent avoir été faites dans les journaux de la région.

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Location	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers
QPT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la Commission « proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle Q-6578
Q-202020-P-1
CAOUETTE, MME ANNETTE
57, rue Principale
Sullivan (Qué.)
Intimée-cédante
CAOUETTE, JEAN-GUY
57, rue Principale
Sullivan (Qué.)
Intimé-cessionnaire

Attendu que par décision QPT-114 du 21 août 1974, la Commission autorisait le transfert de l'attestation Q-202020 émise le 13 mai 1974 au nom de l'intimée-cédante;
Attendu qu'après vérification au Bureau des véhicules automobiles, il appert que l'intimé-cessionnaire n'a pas fait immatriculer son véhicule-taxi pour l'année 1975;
Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;
La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Constater le non-renouvellement de l'attestation Q-202020 détenue par Jean-Guy Caouette.

Rôle Q-6579
Q-201764-P-1
AURÈLE MILLER
733, Royale
Malartic (Rouyn-Noranda) (Qué.)

Concernant l'annulation de certains permis suite à la renonciation du détenteur.
Attendu qu'à différentes dates, la Commission a rendu des décisions et a délivré ou autorisé la délivrance de permis de différentes natures et catégories;
Attendu que les détenteurs desdits permis ont écrit à la Commission l'informant qu'ils ont renoncé à ceux-ci.
Considérant les dispositions du chapitre 6-A du Règlement numéro 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;
La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Prendre acte des déclarations et d'annuler les permis des détenteurs énumérés à la liste ci-dessous.

Nom et adresse détenteurs	Date et numéro décision	Numéro dossier ou permis	Date de renonciation	Nature du permis
BELANGER, ROBERT St-Adalbert (L'Islet) (Qué.)	QCV-3682 15-05-75	Q-502285-D-002	28-05-75	Camionnage en vrac
SAVARD, JEAN 474, du Stade Chicoutimi (Qué.)	QCV-1314 04-10-74	Q-500762-D-001	05-09-75	Camionnage en vrac
MILLIER, AURELE 733, Royale Malartic (Qué.)	QPT-0821 18-06-74	Q-201764-D-001	08-07-75	Transport par véhicule-taxi

Rôle Q-6580
Q-200581-P-1
HOVINGTON, RAOUL
Tadoussac (Qué.)
Intimé

Attendu que par décision QPT-0881 du 19 juin 1974, la Commission autorisait en faveur de l'intimé la délivrance d'un permis de transport de taxi pour la municipalité de Tadoussac 09-9744-V;

Attendu qu'en date du 27 octobre 1975, l'intimé informe la Commission qu'il a discontinué le service autorisé;

Attendu que par document versé aux dossiers de la Commission, il appert que l'intimé n'a pas immatriculé son véhicule-taxi pour l'année 1975;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Constater le non-renouvellement du permis Q-200581 détenu par Raoul Hovington.

Rôle M-13013
13226-V-P-1
LAJOIE, PAUL-ÉMILE
2126, rue Nicolet
Montréal (Qué.)
Intimé

Attendu que par décision MCR-1710 du 2 avril 1975, la Commission autorisait le transfert du permis de l'intimé en faveur d'André Renaud;

Attendu que l'intimé présentait une requête à la Commission en date du 5 novembre 1974 en vue de faire rayer à son permis la mention:

«Ce permis est personnel, non transférable et ne vaudra que pour la durée du contrat»

et que ladite requête fut rejetée par la décision MCR-2122 du 29 septembre 1975 rendue sur défaut de comparaître à l'audience et confisquant le cautionnement déposé par l'intimé le 18 novembre 1974, sous le numéro de reçu 52783.

Considérant que préalablement la Commission avait autorisé le transfert conformément à l'article 36 de la Loi des transports et que la requête pour rayer les restrictions mentionnées au deuxième paragraphe ci-haut n'avait plus d'objet et que par conséquent, l'intimé n'avait pas à être présent.

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser le deuxième paragraphe du dispositif de la décision MCR-2122 et décréter la remise du cautionnement au montant de $50 déposé par l'intimé.

Rôle M-13071
926-DY et 466-DYV-P-1
S.A.S. AUTO LEASING LTD.
c/o Québec United Tire
Mr. A. Leitman
2075 Chartier Street
Dorval (Qué.)
Intimée

Attendu que l'intimée détient deux permis de location à savoir 926-DY et 466-DYV l'autorisant à louer des véhicules de promenade et des véhicules de commerce à long terme pour l'usage exclusif de Québec United Tire;

Attendu que l'intimée a donné comme adresse au B.V.A. une adresse différente à savoir: 9160, rue Edison, Ville d'Anjou;

Attendu que United Tire & Rubber Co. Ltd. nous informe, dans sa lettre du 18 juin 1975, qu'il n'a plus de contrat, depuis au moins un an, avec l'intimée;

Considérant qu'il n'y a plus de contrat et que le permis est un permis à contrat.

Considérant les dispositions du chapitre 6-A du règlement numéro 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte de la déclaration de United Tire & Rubber Co. Ltd. et annuler les deux permis numéros 926-DY et 466-DYV.

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-10062
M-506603-D-001
SAUVÉ, JEAN
5239, Orléans
Montréal (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 10.

Nouvelle publication remplaçant celle parue dans la *Gazette officielle* no 34, page 6452, rôle M-10062, et qui était erronée.

Rôle M-10063
M-506603-D-002
SAUVÉ, JEAN
5239, Orléans
Montréal (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 10.

Nouvelle publication remplaçant celle parue dans la *Gazette officielle* no 34, page 6452, rôle M-10063, et qui était erronée.

Rôle M-12162
1325-DY
1130-DYV-D-2
LOCATION L. CANUEL ENRG.
991, rue Masson
Terrebonne (Qué.)

Deuxième publication, remplaçant celle du 1er novembre 1975.

Nouvelle demande:

La requérante demande d'être autorisée à donner les services suivants:

Service 1:

La requérante désire faire la location, à court terme, de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques, à l'exception de remorques-citernes, et de livraison, au public en général.

Service 2:

La requérante désire faire la location, à long terme, de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques, à l'exception de remorques-citernes), et de livraison, au public en général.

Service 3:

La requérante désire faire la location, à court terme, de véhicules de plaisance, station-wagons inclus, au public en général.

Service 4:

La requérante désire faire la location, à long terme, de véhicules de plaisance, station-wagons inclus, au public en général.

Rôle M-12845
M-505135-D-005
BEAVER ASPHALT PAVING CO. LTD.
LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTÉE
5250, Amiens
Montréal-Nord (Qué.)

La requérante qui possède une attestation M-505135-D-005, se prévalant des dispositions de l'article 12.14, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 10.

Rôle M-12846
M-505135-D-009
BEAVER ASPHALT PAVING CO. LTD.
LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTÉE
5250, Amiens
Montréal-Nord (Qué.)

La requérante qui possède une attestation M-505135-D-009, se prévalant des dispositions de l'article 12.14, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 10.

Rôle M-12847
M-505135-D-021
BEAVER ASPHALT PAVING CO. LTD.
LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTÉE
5250, Amiens
Montréal-Nord (Qué.)

La requérante qui possède une attestation M-505135-D-021, se prévalant des dispositions de l'article 12.14, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 10.

Rôle M-12848
M-506147-D-003
COUSINEAU ASPHALTE INC.
1636, rue Barré
Ville St-Laurent
Montréal (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-12849
M-506147-D-001
COUSINEAU ASPHALTE INC.
1636, rue Barré
Ville St-Laurent
Montréal (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-12850
M-506147-D-002
COUSINEAU ASPHALTE INC.
1636, rue Barré
Ville St-Laurent
Montréal (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-12851
M-506257-D-001
TONY SERACINO LTÉE
17, rue Pasolds
Dorion
(Vaudreuil) (Qué.)

Tony Seracino Ltée, propriétaire de camions immatriculés au Québec depuis 1952, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 06.

Rôle M-12852
M-506439-D-001
MAYER, MICHEL
Lamorandière
Abitibi-Est (Qué.)

Michel Mayer, propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 8.

Rôle M-12853
M-505704-D-003
LABRÈCHE, ROGER
2620, Adrien
Ville Brossard (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 10.

Rôle M-12854
M-506725-D-001
TRANSPORT ROGER BENARD INC.
670, Augustin Quintal
Boucherville
(Chambly) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour effectuer le transport des matières en vrac en général dans la région no 6.

Rôle M-12855
M-506927-D-001
GUINDON, JEAN-MARC
1009, Debien
Bellefeuille
(Terrebonne) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 6.

Rôle M-12856
M-503401-D-001
MEUNIER, ROYAL
4, Logan, Howick
(Châteauguay) (Qué.)

Le requérant qui possède une attestation M-503401-D-001, se prévalant des dispositions de l'article 12.14, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 6.

Rôle M-12857
13349-V-D-4
R. & M. SERVICES INC.
1501, Marlborough
Montréal (Qué.)

Modification à la clause *f*:
La requérante demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de modifier la clause *f* de son permis qui se lit comme suit:
f) De tout point à tout autre point situé dans la province pour le transport de grains ou d'alimentation animale en sacs pour le compte de G. Rouleau Ltée de Montréal.
à

f) De tout point à tout autre point situé dans la province de Québec pour le transport de grains, d'alimentation animale et fèves soya et / ou leurs dérivés en sacs ou à l'état lâche pour le compte de G. Rouleau Ltée de Montréal.

Restriction:

La clause ci-dessus ne sera valide que tant et aussi longtemps que G. Rouleau Ltée et R. & M. Service Inc. demeureront sous le même contrôle.

Rôle M-12868
23935-V-D-2
VAILLANCOURT, JEAN-PAUL
3925, Chemin Oka
St-Joseph-du-Lac
(Deux-Montagnes) (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12869
24617-V-D-1
DESLAURIERS, DANIEL
214, St-Marc, app. 3
St-Eustache (Deux-Montagnes) (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12870
24618-V-D-1
DESORMEAUX, RICHARD
6162, rue Laurendeau
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12871
24619-V-D-1
LANGEVIN, SERGE
3170, rue Holt, app. 7
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12872
24620-V-D-1
LARIVIÈRE, BERTRAND
7421, 1re Avenue
(St-Michel) Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12873
24621-V-D-1
DESCHAMBAULT, LOUIS
1505, boul. d'Auteuil
Ville de Laval (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12874
24622-V-D-1
DUGUAY, RICHARD
1121, rue Dupuis
(St-Vincent-de-Paul)
Ville de Laval (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12875
24623-V-D-1
CHAYER, JEAN-MARC
7906, rue Browing
Lasalle (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12876
24624-V-D-1
CARON, RICHARD
5790, boul. Robert
St-Léonard (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12877
24625-V-D-1
MARLEAU, JEAN-PIERRE
420, rue Copernic, app. 14
Ville de Laval (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12878
24626-V-D-1
QUESSY, LUC
651, rue Cartier, app. 3
Longueuil (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12879
24627-V-D-1
TARDIF, BERNARD
6235, rue Marseille, app. 4
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12880
24628-V-D-1
BÉLAIR, ROBERT
5020, rue Delanaudière
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12881
24629-V-D-1
DUGUAY, GILLES
3610, rue Messier, app. 319
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12882
24630-V-D-1
ROUSSEL, JACQUES
1830, rue Jean-Picard, app. 2
(Chomedey) Ville de Laval (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12883
24631-V-D-1
CHOLETTE, GILBERT
3496, rue Dezery,
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de camionnage suivant, aux conditions réglementaires:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Transport de journaux dans les territoires énumérés en annexe de la requête et celui inclus dans l'Ordonnance 5551 émise en date du 30 novembre 1957 au Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12884
23375-V-D-1
LEFEBVRE, ROGER
1694, rue St-Germain
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant dont le permis actuel se décrit comme suit:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux, et retour avec copies non vendues, pour le compte de La Presse Ltée.

demande à la Commission des transports de le modifier pour qu'il se lise, à l'avenir, selon les termes utilisés dans l'Ordonnance 5551 datée du 30 novembre 1957 émise par la Régie des transports en faveur des livreurs membres du Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. comme suit:

Classe de permis:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Service:

De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de 10 milles pour le transport de journaux, revues, et périodiques et retour avec copies non vendues.

Le requérant demande également d'ajouter à son permis les rondes de livraison de journaux décrites en annexe de la requête et lesquelles ont été établies par Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. au bénéfice de ses membres. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12885
23936-V-D-2
CUSSON, NORMAND
20, 17e Avenue
Ste-Marthe-sur-le-Lac
(Deux-Montagnes) (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant dont le permis se décrit comme suit:
Transport restreint - longue distance - rayon -

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles des limites de ladite ville, pour le transport de journaux, revues et périodiques et retour avec copies non vendues.
demande à la Commission des transports d'ajouter à son permis les rondes de livraison de journaux décrites en annexe de la requête et lesquelles ont été établies par Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc., au bénéfice de ses membres. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12886
23942-V-D-2
LAPALME, MARCEL
2337, rue Cartier
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant dont le permis se décrit comme suit:
Transport restreint - longue distance - rayon -

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles de ladite ville, pour le transport de journaux, revues et périodiques et retour avec copies non vendues.
demande à la Commission des transports d'ajouter à son permis les rondes de livraison de journaux décrites en annexe de la requête et lesquelles ont été établies par Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. au bénéfice de ses membres. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12887
23943-V-D-2
Mc GLYNN, BARTON
114, rue Marquette
Chateauguay (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant dont le permis se décrit comme suit:
Transport restreint - longue distance - rayon -

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas dix (10) milles de ladite ville, pour le transport de journaux, revues et périodiques et retour avec copies non vendues.
demande à la Commission des transports d'ajouter à son permis les rondes de livraison de journaux décrites en annexe de la requête et lesquelles ont été établies par Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. au bénéfice de ses membres. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

Rôle M-12888
11001-V-D-1
MIRON, NARCISSE
6100, Rina-Lasnier
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant dont le permis se décrit comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - territoire -
a) Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de dix (10) milles, pour le transport de journaux, revues et périodiques et retour avec copies non vendues.
b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
b) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles, pour le transport de journaux pour le compte de et sur paiement des frais de transport par Le Petit Journal Inc.
demande à la Commission des transports d'ajouter à son permis les rondes de livraison de journaux décrites en annexe de la requête et lesquelles ont été établies par le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. au bénéfice de ses membres. (Voir annexes A et B après Rôle M-12888).

LE SYNDICAT DE L'INDUSTRIE DU JOURNAL INC.
Montréal, P.Q.
Requérant
Mis en cause (mentionnés à la liste ci-jointe voir Rôles M-12868 à 12888 incl.)

ANNEXE «A»

Régie des transports (Montréal, Qué.)

ORDONNANCE

Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc. s'est adressé à la Régie pour que les permis des livreurs de journaux soient modifiés de façon qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Sur le Banc:

Me J. J. Harold, C.R.
Président
M. William Crôteau
Régisseur
M. Gustave St-Jacques
Régisseur

a) Transport restreint - service local -
b) Transport restreint - longue distance - rayon -
Service:
a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour le transport de journaux, revues et périodiques;
b) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 10 milles pour le transport de journaux, revues et périodiques et retour avec copies non vendues;

Cette requête a fait l'objet d'une audition publique de la Régie, laquelle a eu lieu à Montréal le 23 février 1956;

Considérant qu'aucune personne ne s'est présentée devant la Régie le jour de l'enquête pour s'objecter à la demande du requérant;

Considérant que le requérant a produit dans son dossier une reconnaissance syndicale acceptée par le «Montréal-Matin», la Compagnie de Publications «La Presse», l'Imprimerie Populaire Limitée «Le Devoir», la Compagnie de Publications «La Patrie» et le «Petit Journal Inc.»;

Considérant qu'une liste des membres a été déposée à la Régie par ledit Syndicat, indiquant les routes attribuées à chacun d'eux;

Considérant que la résolution adoptée par Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc., au cours d'une séance tenue le 26 juillet 1956, et déposée au dossier; autorise un représentant du Syndicat de l'Industrie du Journal Inc., à déposer à la Régie les tarifs pour la livraison de journaux, périodiques et revues dans la région de Montréal, établis avec les différentes compagnies de publications;

Considérant qu'en vertu de la Loi du barreau de la province de Québec, seul un membre du Barreau peut représenter une partie, devant la Régie, tribunal quasi-judiciaire;

Considérant que la Régie ne peut donner suite à la résolution produite, ni permettre au Syndicat de représenter ses membres devant elle;

Considérant que la Loi oblige tout détenteur de permis de la Régie à déposer les taux qu'il charge au public pour effectuer le transport de marchandise;

Considérant qu'une liste de taux déposée à la Régie par une association ne doit s'appliquer qu'aux opérateurs ayant signé une procuration, en duplicata, autorisant une personne spécifique à déposer à la Régie en son nom, les taux exigés pour le transport de marchandises dans un district ou sur une route en particulier;

Considérant que le requérant a déposé à la Régie une liste de taux à être chargés par ses membres pour la livraison de journaux, revues et périodiques dans la région de Montréal;

Considérant que la Régie ne peut accepter de tels taux d'aucun des membres du requérant sans une procuration spécifique autorisant le Syndicat à déposer ces taux à la Régie pour son compte;

Pour ces motifs, la Régie décrète que:

1. Lesdits taux déposés à la Régie s'appliquant au transport de journaux, revues, périodiques effectué par tous les membres présents ou futurs dudit Syndicat sur dépôt à la Régie d'une procuration en duplicata signée par lesdits membres;

2. Sur demande de modification de permis de chacun des mis en cause avec la procuration mentionnée au paragraphe ci-dessus, la Régie émettra une ordonnance en chambre à tous ces membres du Syndicat les autorisant d'exploiter à l'avenir les services de camionnage suivants:

Classe de permis:
Transport restreint - longue distance - territoire -
Service:
De Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de 10 milles pour le transport de journaux, revues et périodiques et retour avec copies non vendues.

Conditions et restrictions:

1. Le Syndicat devra adresser à la Régie le premier janvier de chaque année; une liste complète de ses membres à date;

2. Le Syndicat aura l'obligation d'aviser la Régie par écrit à l'occasion du départ d'un de ses membres dans les dix jours de la date de séparation.

3. Le Syndicat devra également aviser la Régie par écrit, dans les dix jours, de l'acceptation d'un nouveau membre;

4. La Régie se réserve le droit d'accorder ou de refuser toute demande de permis de la part de nouveaux membres du Syndicat de l'Industrie du Journal Inc.

Cette Ordonnance est sujette aux conditions mentionnées dans l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la régie en la matière.

Québec, le 30 novembre 1957.

J. J. HAROLD,
Président.
WILLIAM CRÔTEAU,
Régisseur.
GUSTAVE ST-JACQUES,
Régisseur.

ANNEXE « B»

Rondes de livraison de journaux telles que déterminées par Le Syndicat de l'Industrie du Journal Inc.

De Montréal à: Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-Ouest, Blainville et points intermédiaires.

De Montréal à: Melocheville, Saint-Timothée, Nitro, Valleyfield, Saint-Stanislas, Sainte-Barbe, Saint-Anicet, Cazaville, Huntingdon et points intermédiaires.

De Montréal à: Lachenaie, Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne, Terrebonne Heights, Mascouche, L'Epiphanie, Saint-Roch-de-l'Achigan, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Esprit et points intermédiaires.

De Montréal à: Tracy, Saint-Joseph, Sorel, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Sainte-Victoire, Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Charles et points intermédiaires.

De Montréal à: Saint-Janvier, Saint-Antoine, Saint-Jérôme, Bellefeuille et points intermédiaires.

De Montréal à: Saint-Luc, Talon, Saint-Jean, Iberville, Mont-Saint-Grégoire, Saint-Alexandre, Sabrevois et points intermédiaires.

De Montréal à: Berthierville, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Barthélémi, Saint-Viateur, Saint-Cuthbert, Saint-Gabriel, Saint-Damien, Sainte-Emélie-de-l'Energie, Saint-Jean-de-Matha, Saint-Félix-de-Valois, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Thomas-de-Joliette et points intermédiaires.

De Montréal à: Sainte-Thérèse-Ouest, Saint-Eustache, Deux-Montagnes et points intermédiaires.

De Montréal à: Saint-Bruno, Saint-Basile et points intermédiaires.

De Montréal à: Repentigny, Saint-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie et points intermédiaires.

De Montréal à: Chambly, Richelieu, Saint-Mathias, Marieville et points intermédiaires.

De Montréal à: Repentigny, Charlemagne, Saint-Paul-l'Ermite, L'Assomption.

De Montréal à: Bois-des-Filion, Saint-Louis-de-Terrebonne, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, La Plaine, Saint-Lin, New Glasgow, Sainte-Sophie, Sainte-Julienne, Rawdon et points intermédiaires.

De Montréal à: Lapraire, Candiac, Delson, Saint-Philippe, Saint-Mathieu, Saint-Edouard, Napierville, Sherrington, Hemmingford, Black Pool, Lacolle, Cantic, Clarenceville, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix, Saint-Blaise, L'Acadie, Saint-Jacques-le-Mineur et points intermédiaires.

De Montréal à: Joliette, Saint-Ambroise, Sainte-Marcelline, Saint-Alphonse, Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie, Saint-Paul-d'Industrie, Crabtree, Saint-Gérard et points intermédiaires.

De Montréal à: Dorion, Vaudreuil, Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-du-Lac, Coteau-Landing, Coteau-Station, Saint-Zotique, Rivière-Beaudette, Saint-Polycarpe, De Beaujeu, Saint-Clet, Saint-Lazare et points intermédiaires.

De Montréal à: Boucherville, Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Antoine, Saint-Marc, Saint-Amable, Sainte-Julie et points intermédiaires.

De Montréal à: Châteauguay, Mercier, Saint-Isidore, Saint-Rémi, Saint-Constant, Côte-Sainte-Catherine et points intermédiaires.

De Montréal à: Châteauguay, Léry, Maple Grove, Beauharnois, Saint-Etienne, Saint-Louis-de-Gonzague, Ormstown, Franklin Centre, Saint-Antoine-Abbé, Saint-Chrysostome, Howick, Sainte-Martine, Saint-Urbain et points intermédiaires.

De Montréal à: McMasterville, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Damase, Sainte-Madeleine et points intermédiaires.

Rôle M-12889
M-506915-D-001
FORTIER, DÉSIRÉ
La Guadeloupe
(Frontenac) (Qué.)

Le requérant demande, par la présente, à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 5, pour le transport du bois de sciage, billots, gravier.

Rôle M-12890
M-506937-D-001
DAIGLE, GILLES
R.R. no 1
Rock Forest
(Sherbrooke) (Qué.)

Le requérant, personne physique, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 5.

Rôle M-12891
M-506913-D-001
BROUILLARD, GEORGEUS
7635, Bernard
St-Hyacinthe (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 06.

Rôle M-12892
M-506520-D-002
DUBÉ, ROBERT
2320, Champlain
St-Louis-de-Terrebonne (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 6.

Rôle M-12893
M-506960-D-001
HERVÉ LEVESQUE EXCAVATION
(Hervé Levesque opérant sous le nom de:)
1369 B, Chemin Lemaire
Marieville
(Rouville) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 06.

Rôle M-12894
M-505446-D-002
MEUNIER, RODOLPHE
1549, Villeneuve
Templeton-Est
(Hull) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 7.

Rôle M-12895
M-505446-D-003
MEUNIER, RODOLPHE
1549, Villeneuve
Templeton-Est
(Hull) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 7.

Rôle M-12896
M-505446-D-004
MEUNIER, RODOLPHE
1549, Villeneuve
Templeton-Est
(Hull) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 7.

Rôle M-12899
M-506918-D-001
CHARLEBOIS, PAUL-ANDRÉ
Chemin de Buckingham
Masson (Papineau) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis 1972, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 07.

Rôle M-12900
M-506948-D-001
BEAUDOIN, ROGER
1134, Alexandre-Est
Templeton
(Hull) (Qué.)

Le requérant, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région no 07.

Rôle M-12901
M-506952-D-001
OLIGNY, RENÉ
571, rang Des Sloans
St-Edouard
(Napierville) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac (neige, glace, engrais chimique et rebuts), catégorie Artisan, pour la région no 10.

Rôle M-12902
M-506942-D-001
RIQUIER, PIERRE
7170, De Gaspé
Montréal (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 10.
Pour déneigement seulement.

Rôle M-12903
M-506950-D-001
OUELLET, FERNAND
713, Chartrand
La Plaine
(L'Assomption) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région no 10, pour le transport de la terre ainsi que de la pierre.

Rôle M-12905
7233-V-C-1
RICHMOND TRANSPORT INC.
79, rue Adam-Ouest
Richmond (Qué.)
Intimée
E.T. TRANSPORT (AYER'S CLIFF 62) LTD.
Ayer's Cliff
(Stanstead) (Qué.)
Requérante

Vérification de permis:
La partie requérante s'est prévalue des dispositions de l'article 2.59 du règlement 2 (1975) des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec pour demander la vérification du permis no 7233-V-C-1 de la partie intimée, et plus particulièrement la clause *d* dudit permis, pour les motifs plus élaborés qui sont exposés dans ladite requête en vérification du permis de l'intimée.

Rôle M-12910
24602-V-D-1
LOPEZ, VICTOR
Frelighsburg
(Missisquoi) (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Marieville à Rougement, St-Paul-d'Abotsford, Granby, Bromont, Fulford, Waterloo, South Sturley et Foster, pour le transport du journal «The Montreal Star», pour le compte de Max Lopez.

Rôle M-12912
24544-V-D-1
TRANSPORT PIERRE BOUCHER ENRG.
(Pierre Boucher opérant sous ce nom)
6789, rue Marquette
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - contrat -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour le transport de colis et/ou marchandises pour le compte de: Rust Craft-Wishing Well Ltd.

Rôle M-12914
583-DYV-D-2
MOORE EQUIPMENT LTD.
1140, Montée de Liesse
Ville St-Laurent (Qué.)

Modification de permis:
La requérante qui détient le permis no 583-DYV demande que son permis se lise comme suit:
1. Location à court terme (moins d'une année) de tentes-remorques, maisons mobiles et équipement industriel, au public en général à 560, Montée de Liesse, St-Laurent, P.Q.
2. Location à court terme (moins d'une année) de maisons motorisées au public en général à 560, Montée de Liesse, St-Laurent, P.Q.

Rôle M-12915
583-DYV-D-1
MOORE EQUIPMENT LTD.
1140, Montée de Liesse
St-Laurent (Qué.)

Changement d'adresse:
La requérante s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir l'autorisation de changer d'adresse du 1140, Montée de Liesse, St-Laurent, P.Q., à 560, Montée de Liesse, St-Laurent, P.Q.

Rôle M-12916
2055-DYV-D-2
CHENIER AUTO SERVICE INC.
6565, Rue Laurendeau
(Côte St-Paul)
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse auprès de la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service additionnel suivant:
Service:
La requérante demande à être autorisée à faire la location à court terme au 6565, rue Laurendeau, Montréal, de remorques ouvertes ou fermées, lesquelles remorques sont du genre pouvant être tirées par une voiture de plaisance.

Rôle M-12918
602-A-D-7-TF
SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LTÉE
1380, rue Barré
Montréal (Qué.)

Soyez avisés que la requérante, qui opère divers services de transport de passagers par autobus et véhicules de promenade non immatriculés comme taxis, s'est adressée à la Commission des transports du Québec pour obtenir des modifications de taux de l'ordre de 10% aux services suivants:
a) Visites touristiques de la ville de Montréal;
b) Transport par autobus à charte partie;
c) Visistes touristiques de la ville de Montréal originant de la Rive Sud;
d) Tarifs de transport de véhicules de promenade non immatriculés comme taxis originant de l'aéroport international de Montréal (Dorval).

Rôle M-12919
30003-D-101-TF

BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, suite 460
Montréal (Qué.)

Demande de fixation de taux:
Tarif 20:
Item 17.
Nouvel item.
Tarif 30:
Item 5800.
Amender les taux et ajouter des municipalités en les groupants en trois sections.
Tarif 75:
Item 2636½ - Page 147-A.
Amender les taux de cet item.
Item 2560.
Ajouter Bedford à la 1re section. Ajouter des taux pour 5,000 lb, 10,000 lb, 24,000 lb et 30,000 lb. Modifier le taux à 40.000 lb. Ajouter un taux pour 70,000 lb applicable seulement lorsque reçu en transfert.
Item 4892.
Annuler cet item, voir item 2560.
Item 890.
Amender les taux à 30,000 lb et 40,000 lb. Ajouter P.T.L. au minimum 40,000 lb. Ajouter une note «exception au règlement 420».
Tarif 80-A:
Item 1692.
Ajouter une section de: «Québec à Rimouski» en provenance de Matagami.
Item 4806.
Nouvel item.
Item 841.
Nouvel Item.
Item 1420.
Amender les taux aux minimums suivants: 30,000, 40,000, 45,000 lb. Ajouter un taux pour 36,000 lb. Que les minimums 40,000 et 45,000 lb. s'appliquent P.T.L.
Tarif 100-C:
Changer les clés de base suivantes:
Entre Lac Mégantic et:

Armagh	de 102 à 2 80
Lac Frontière	de 74 à 2 87
La Pocatière	de 109 à 2 87
Montmagny	de 70 à 2 80
Notre-dame-du-Rosaire	de 80 à 2 80
St-Jean-Port-Joli	de 109 à 2 84
St-Magloire de Bellechasse	de 74 à 2 84
St-Pamphile	de 114 à 2 87
St-Vallier	de 74 à 2 77
Tourville	de 113 à 2 87

Entre Audet et Montmagny de 104 à 2 77.
Beauceville et Mirabel de 74 à 84.
Beloeil et St-Georges-de-Beauce: de 74 à 80.
Tarif 101-D:
Item 2191 - Cédule 7515 et note 367.
Nouvel item, cédule et note.
Item 2944 - Cédule 11,705.
Nouvel item et cédule.
Item 7275 - Cédule 11,875.
Nouvel item et cédule.
Cédule 1150.
Amender les taux pour 60,000 et 70,000 lb.
Item 7276 - Cédule 7520.
Nouvel item et cédule.
Cédule 395.
Augmenter les taux publiés pour 40,000 et 50,000 lb.
Item 4072 - Cédules 12740 à 12815 inclusivement.
Nouvel item et cédules.
Tarif X-105-B:
Item 350.
Amender le taux de $2.06 à $1.88 pour 16,000 lb. Ajouter à la description: mobilier de salle à manger. Changer la localité d'origine «Morigeau» pour St-François-de-Sales-de-la-Rivière-du Sud.
Item 1119.
Ajouter à la description: «Expédiés deux (2) par caisse. Que la classe 100 L.T.L. s'applique de Montréal à tous les endroits de la province de Québec. Ajouter un taux de $1.65 pour 5,000 lb.

Tarif 120:
Item 523.
Nouvel item.
Item 701.
Nouvel item.
Item 3520.
Nouvel item.
Item 1091.
Ajouter Ste-Florence comme municipalité d'origine à toutes les sections de cet item avec les même taux s'appliquant à Price.
Supplément intérim:
Guilbault Transport Inc. no 1824.
Amender les taux de la clause *p*.
Transport Dallaire Ltée. no 1853.
Ajouter une note, no 5 à la clause D, page 5, Re: S.O.G. no 35 (Surtaxe pour carburant).
Demande permanente de l'augmentation de la division des revenus pour trafic international de 5% pour les taux de papier journal publiées aux item suivants: 20, 40, 70, 80, 100, 105, 110, 130, 200 pour publication au tarif telle qu'approuvée par la Commission.
Décision MS-1826-TF
Cause MRS-2201
Dossier 30,003 S-27-TF
B.T.Q. Contrôle X-224
Contrat à taux convenus no 5 entre Hamel Transport Ltée et Steinberg's Limited.
Augmentation de taux.
Contrat à taux convenus no 6 entre Cartier Transport Inc. et Steinberg's Limited.
Augmentation de taux.
Pour renseignements supplémentaires veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-12921
14518-V-D-1
MOTORWAYS (ONTARIO) LIMITED
1151 Martin Grove Road
Rexdale, Ontario
Adresse au Québec:
1900, 52e Avenue Lachine (Qué.)

Nouvelle clause:
La requérante qui détient une clause *a* se lisant comme suit:
a) Transport général - longue distance - route -
a) Des frontières Québec-Ontario (port d'entrée: Pointe-Fortune) via routes no 2 et 17 et retour, et alternativement de la frontière Québec-Ontario, à Rivière-Beaudette à Montréal, via route no 2, en conjonction avec le permis de la Commission des transports de l'Ontario no X-158 émis le 3 juillet 1964, et accordant des droits additionnels seulement sur King's Highway no 401 et/ou 2, entre Toronto-Métropolitain et Rivière-Beaudette à la frontière Ontario–Québec, sans droit additionnel de ramassage ou de livraison:
et qui donne des services pour le fret aérien destiné à/ou provenant de l'aéroport de Dorval, demande d'ajouter la clause suivante à son permis:
Transport général - longue distance - route -
Pour le transport de marchandises de la zone aéroportuaire de Mirabel à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune et retour.
Le service qui sera effectué en vertu de ce droit additionnel, sera limité au transport de marchandises destinées ou provenant des compagnies aériennes et/ou des courtiers de transport en matière de fret aérien.
Condition:
Ce service sera donné en conjonction avec le permis de la requérante portant le no X-158 de l'*Ontario Highway Transport Board* émis le 3 juillet 1964.

Rôle M-12922
22934-V-D-1
LAFOREST, GILLES R.
662, Grand Rang
St-Michel (Napierville) (Qué.)

Modification à la clause:
Le requérant qui est autorisé à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - contrat -
Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour la livraison à domicile, d'huile à chauffage domestique, par camion-citerne (réservoir: maximum 2,500 gallons) pour le compte de International Fuel Inc.
demande à la Commission des transports de modifier ledit service pour qu'il se décrive comme suit:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne -
Montréal et toutes les localités situées dans un rayon de cent (100) milles des limites de ladite ville, pour la livraison d'huile à chauffage domestique, par camion-citerne de 4,000 gallons, pour le compte de Northern Oil Limitée, ville St-Pierre.

Rôle M-12923
12958-V-D-5
DIRECT MOTOR EXPRESS (QUÉBEC) LIMITED
2800, avenue André, Dorval
Pointe-Claire (Qué.)

Modification au droit additionnel de la clause *f*:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de modifier le droit additionnel de la clause *f* de son permis numéro 12958-V qui se lit comme suit:
Droit additionnel re: clause *f*:
En donnant le service autorisé par la clause *f* de son permis, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison des marchandises à L'Ancienne-Lorette, Lac St-Charles, Loretteville (Village Huron), Notre-Dame-des-Laurentides, St-Emile, St-Grégoire-de-Montmorency et Valcartier.
pour que ledit droit additionnel se lise dorénavant comme suit:
En donnant le service autorisé par la clause *f* de son permis, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison des marchandises à L'Ancienne-Lorette, Lac St-Charles, Loretteville (Village Huron), Notre-Dame-des-Laurentides, St-Emile, St-Grégoire-de-Montmorency, Valcartier, Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Louis-de-Pintendre, Bernières, Rivière-Boyer, St-Etienne, Beauport, Bélair, Charlesbourg, Courville, Giffard, Lac-Delage, Montmorency, Orsainville, Québec, Ste-Foy, Sillery, Val-St-Michel, Vanier, Villeneuve, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, St-Michel-Archange, Stoneham et Tewkesbury, Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, Lac-Edouard, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, Ste-Thérèse-de-Lisieux, St-Augustin-des-Maures, lesdites municipalités étant toutes situées dans les comtés de Lévis et de Québec.
Teneur de la clause *f* concernée:
f) Transport général - longue distance - route - régulier -
f) De Montréal à Trois-Rivières, Grand'Mère, et Québec et les points intermédiaires, et quant au retour: de Québec, Grand'Mère, Trois-Rivières et les points intermédiaires à Montréal.
In giving this service, the applicant has the right to use Highway 9, between Montreal and Québec City, as an alternate to Highway 2.

Rôle M-12924
12958-V-D-6
DIRECT MOTOR EXPRESS (QUÉBEC) LIMITED
2800, avenue André, Dorval
Pointe-Claire (Qué.)

Droit additionnel à la clause *dd*:
La requérante qui détient la clause *dd* suivante:
dd) Transport général - longue distance - route restreinte -
dd) De Ste-Thérèse-de-Blainville à Montréal et retour.
demande à ce que le droit additionnel qui suit soit ajouté à ladite clause *dd*:
Droit additionnel:
La requérante sera autorisée, en vertu de la clause *dd* à faire la cueillette et la livraison de marchandises à Mirabel.

Rôle M-12925
12958-V-D-7
DIRECT MOTOR EXPRESS (QUÉBEC) LIMITED
2800, avenue André, Dorval
Pointe-Claire (Qué.)

Service à contrat:
La requérante, Direct Motor Express (Québec) Limited, détentrice du permis 12958-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner un service de transport par contrat pour le compte de la compagnie Transport Direct Ltée / *Direct Transport Ltd.*, détentrice du permis 113-V, et ce, en vertu de chacune des clauses dudit permis 113-V.

Rôle M-12927
9409-V-D-7
BÉLANGER & FRÈRES ENRG.
(J.G. Lemire opérant sous ce nom)
31, rue Dufort
St-Roch-de-l'Achigan (Qué.)
Voiturier-remorqueur
20629-V
DUVAL TRANSPORT ENRG.
(Gaston Duval opérant sous ce nom)
8, Clément
St-Roch-de-l'Achigan (Qué.)
Voiturier-roulier

Droit additionnel:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec, le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Classe:
Transport restreint - remorquage seulement -
Service:
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint, Duval Transport Enrg. (20629-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis no 20629-V, du voiturier-roulier.

Rôle M-12928
14519-V-D-11
COWANSVILLE EXPRESS INC.
264, rue Hanson, Cowansville
(Missisquoi) (Qué.)

Modification à la clause:
La requérante dont la clause *f* du permis se lit comme suit:
f) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
f) De la frontière Québec–États-Unis (port d'entrée: Abercorn) à Knowlton, P.Q., pour le transport de matières premières servant à la fabrication de l'empaquetage desdits articles et du matériel publicitaire, pour le compte de Clairol Inc. du Canada, Knowlton, P.Q. Origine de la marchandise: Stanford, Connecticut, U.S.A.

Restriction re clause *f*:

Le service autorisé par la clause *f* de ce permis ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de l'*Interstate Commerce Commission* d'ici le 30 décembre 1973.

s'adresse auprès de la Commission des transports du Québec pour que ladite clause *f* se lise à l'avenir comme suit:

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

f) De la frontière Québec–États-Unis (port d'entrée: Lacolle, Philipsburg, Abercorn et Highwater) à ville du Lac Brome, P.Q. et retour, pour le transport de résin synthétique, produits chimiques, produits de toilette, cosmétiques, produits de beauté, et de matières premières servant à la fabrication de l'empaquetage desdits articles et du matériel publicitaire.

Restriction re / clause *f*:

Le service autorisé par la clause *f* de ce permis ne sera opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de l'*Interstate Commerce Commission* d'ici le 31 décembre 1976.

Rôle M-12929
20328-V-D-2
CARON, MME MARCEL
3180, Lepailleur
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:

La partie requérante demande à la Commission d'ajouter à son permis le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Montréal à la frontière Québec–Ontario (Ports d'entrée, Pte-Fortune et Hull) à destination d'Ottawa et retour, pour le transport de journaux, revues, périodiques, livres de poche et fourniture scolaires.

Rôle M-12930
725-A-D-5
C. MONETTE & FILS LIMITÉE
150, rue Principale
Delson (Laprairie) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à modifier son permis St-Rémi–Montréal pour faire jonction avec le service Laprairie–Montréal à l'intersection rue Centrale et boulevard 9-C au lieu de St-Constant.

Rôle M-12932
24593-V-D-1
DUCLOS, ALAIN
7815, rue Chambord, app. 4
Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie-requérante demande à la Commission l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - service local -

Montréal et tous les endroits ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de meubles neufs ou usagés, pour le public en général.

Rôle M-12935
10097-V-D-2-TF
ROLLAND, LÉONARD
6723, St-Vallier
Montréal (Qué.)

Approbation des tarifs et permis pour 1976.

Transport restreint - service local - contrats Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour le transport de colis légers, pour le compte de June Lee Inc., et Capitol Leather Goods Inc.

Tarif pour 1976: $12.13 l'heure.

Rôle M-12936
1623-V-D-1-TF
STAR TRUCK TAXI ASSOCIATION LTD.
2055, rue de Buillon
Montréal (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission pour obtenir une modification des taux en vigueur quant aux déménagements d'ameublement ou au transport de machinerie, pour qu'ils soient fixés comme suit:

Tarifs horaires	*Temps régulier*	*Temps et demi*	*Temps double*
Fourgon avec 1 homme	$17.50	$22.25	$27.00
Fourgon avec 2 hommes	27.00	36.50	46.00
Fourgon avec 3 hommes	36.50	51.00	65.50
Fourgon avec 4 hommes	46.00	65.00	84.00
Aide additionnelle	9.50	14.25	19.00

Rôle M-12943
M-203619-D-29
M-203619 -013
ELECTRA TAXI SERVICE CO.
295, Montée de Liesse
Ville St-Laurent (Qué.)
et
M-206833 -001
ORCHOVER, AVERILL

Demande de transfert:

Electra Taxi Service Co. demande à la Commission de transférer à:

Orchover, Averill
845, Lakeshore Drive, app. 8
Dorval (Qué.)

le permis no M-203619 -013 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-12944
M-201313-D-61
M-201313 -003
AMAR ENTREPRISE INC.
1250, Jeanne-Mance
Montréal (Qué.)
et
M-201427 -002
GONZALEZ, ISIDRO

Demande de transfert:
Amar Entreprise Inc., demande à la Commission de transférer à:
Gonzalez, Isidro
4670, Barclay, app. 7
Montréal (Qué.)
le permis no M-201313 -003 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-12945
M-204318-D-7
M-204318 -001 à -006
DOUCET, ANDRÉ
6548, Pérodeau
Montréal (Qué.)
et
M-206839 -001 à -006
DELISLE, MME JACQUELINE

Demande de transferts:
Doucet, André, demande à la Commission de transférer à:
Delisle, Mme Jacqueline
2813, boul. Rolland-Therrien
Longueuil (Qué.)
les permis nos M-204318 -001, M-204318 -002, M-204318 -003, M-204318 -004, M-204318 -005, M-204318 -006 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-12946
M-203883-D-2
M-203883 -001
SCHVIMMER, JUDITH
1122, St-Viateur
Outremont (Qué.)
et
M-206795 -001
DALIANIS, ÉMILIA

Demande de transfert:
Schvimmer, Judith, demande à la Commission de transférer à:
Dalianis, Émilia
6939, Bloomfield, app. 7
Montréal (Qué.)
le permis no M-203883 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-12947
M-202217-D-2
M-202217 -001
WALLACE, WILLEY
B.P. 66
Waterloo (Qué.)
et
M-206836 -001
DUFRESNE, JOCELYNE

Demande de transfert:
Wallace, Willey, demande à la Commission de transférer à:
Dufresne, Jocelyne
45, St-Joseph
Waterloo (Qué.)
le permis no M-202217 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Waterloo 06-3906-VT comprenant Waterloo.

Rôle M-12948
M-202979-D-2
M-202979 -001
JODOIN, ALBINI
286, Guilbeault
Longueuil (Qué.)
et
M-201674 -003
DAIGNEAULT, MICHEL

Demande de transfert:
Jodoin, Albini, demande à la Commission de transférer à:
Daigneault, Michel
2785, Terrasse Beaucourt
Longueuil (Qué.)
le permis no M-202979 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2, Longueuil.

Rôle M-12949
M-206552-D-2
M-206552 -002
PAPADOPOULOS, CHARALAMBOS
1410, Pellerin
Ville Brossard (Qué.)
et
M-206838 -001
CONSTANTINOPOULOS, PIERRE

Demande de transfert:
Papadopoulos, Charalambos, demande à la Commission de transférer à:
Constantinopoulos, Pierre
706, Ball
Montréal (Qué.)
le permis no M-206552 -002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-12950
M-204883-D-5
M-204883 -001
GRUNSTEIN, NATAN
4595, St-Kevin, app. 5
Montréal (Qué.)
et
M-206840 -001
RIVEST, JEAN

Demande de transfert:
Grunstein, Natan, demande à la Commission de transférer à:
Rivest, Jean
5216, Rivard
Montréal (Qué.)
le permis no M-204883 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-12951
M-206770-D-1
M-206770 -001
CHARRON, JEAN-PAUL
251, Kennedy
Henryville (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Henryville (village) 5304 V, Ste-Anne-de-Sabrevois (paroisse) 5390 P, St-Sébastien (paroisse) 5301 P, Henryville (S-D) 5302 SD.

Rôle Q-4607
Q-504655-D-004
J. A. LARUE
158, l'Ormière
(Neufchâtel)
Québec (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.
N.B. Nouvelle publication remplaçant celle du 23 août 1975, parce qu'elle est erronée.

Rôle Q-4835
Q-502345-D-004
SYLVIO ST-PIERRE
C.P. 26
St-Noël
(Matapédia) (Qué.)

Le requérant qui possède l'attestation Q-502345-D-004 pour opérer dans la région no 1, et qui a comme adresse:
C.P. 26
St-Noël
(Matapédia) (Qué.)
demande à la Commission de changer de région pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 9, catégorie Entrepreneur.
Si le permis est délivré, le requérant s'établira à l'adresse suivante:
1878, Côté
Hauterive
Cté Saguenay (Qué.)
N.B. Nouvelle publication remplaçant celle du 30 août 1975, parce qu'elle est erronée.

Rôle Q-6462
3422-A-C-1
3422-A
AUTOBUS CAMPAGNA INC.
522, rue Wilson
Chibougamau (Qué.)
Partie requérante
1606-A
AUTOBUS MESSIER INC.
131, 5e Avenue
Chibougamau (Qué.)
Partie intimée

Convocation:
Aux fins de modifier, suspendre, révoquer ou annuler le permis numéro 1606-A de l'intimée, et déclarer caduc le permis 1606-A de l'intimée.

Rôle Q-6463
Q-202297
MADAME UNYSE DERASPE
Fatima
(Iles-de-la-Madeleine) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les régions ou les municipalités suivantes: Havre-aux-Maisons, Ile-du-Havre-Aubert, Cap-Aux-Meules, L'Étang-du-Nord, Fatima et Grande-Entrée.

Rôle Q-6464
Q-503613-D-003
J. WILFRID THIBAULT
(Mme J. W. Thibault, légataire universelle)
810, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)
et

Demande de transfert:
J. Wilfrid Thibault (Mme J. W. Thibault, légataire universelle), demande à la Commission de transférer par succession à:
Transport J. W. Thibault Inc.
828, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)
le permis ou l'attestation Q-503613-D-003 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Q-505400-D-003
TRANSPORT J. W. THIBAULT INC.
828, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)

Rôle Q-6465
Q-503613-D-001
J. WILFRID THIBAULT
(Mme J. W. Thibault, légataire universelle)
810, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)
et
Q-505400-D-001
TRANSPORT J. W. THIBAULT INC.
828, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)

Demande de transfert:
J. Wilfrid Thibault (Mme J. W. Thibault, légataire universelle), demande à la Commission de transférer par succession à:
Transport J. W. Thibault Inc.
828, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)
le permis ou l'attestation Q-503613-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6466
Q-503613-D-002
J. WILFRID THIBAULT
(Mme J. W. Thibault, légataire universelle)
810, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)
et
Q-505400-D-002
TRANSPORT J. W. THIBAULT INC.
828, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)

Demande de transfert:
J. Wilfrid Thibault (Mme J. W. Thibault, légataire universelle), demande à la Commission de transférer par succession à:
Transport J. W. Thibault Inc.
828, rue Principale
St-Sylvère
(Nicolet) (Qué.)
le permis ou l'attestation Q-503613-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6467
Q-24,017-D-2-TF
L'ASSOCIATION DES TAXIS DE CHARLEVOIX
La Malbaie (Qué.)

Les requérants demandent à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter les tarifs pour le transport par véhicules taxis dans la région de La Malbaie (Charlevoix).

Taux actuels		*Taux proposés*
$0.70	Au départ	$1.00
0.60	Au mille parcouru	0.60
0.10	La minute d'attente	0.133
ou		ou
$6.00 l'heure		$8.00 l'heure

Rôle Q-6469
24716-V-D-1
COURRIER NORDIQUE INC.
417, 49e Rue-Ouest, app. 6
Charlesbourg (Qué.)

Nouvelle demande:
Courrier Nordique Inc., corps politique dûment incorporé suivant les Lois de la province de Québec et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Charlesbourg, province de Québec, donne par les présentes avis de sa demande à la Commission des transports du Québec, d'un permis de transport général de courrier, colis ou autre dans Québec et les environs.

Rôle Q-6470
Q-502111-D-001
YVON LEMAY
St-Grégoire
Bécancour (Qué.)
et
Q-504899-D-001
YVON LEMAY INC.
St-Grégoire
Bécancour (Qué.)

Demande de transfert:
Yvon Lemay demande à la Commission de transférer à:
Yvon Lemay Inc.
St-Grégoire
Bécancour (Qué.)
le permis ou l'attestation Q-502111-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6471
Q-502111-D-002
YVON LEMAY
St-Grégoire
Bécancour (Qué.)
et
Q-504899-D-002
YVON LEMAY INC.
St-Grégoire
Bécancour (Qué.)

Demande de transfert:
Yvon Lemay demande à la Commission de transférer à:
Yvon Lemay Inc.
St-Grégoire
Bécancour (Qué.)
le permis ou l'attestation Q-502111-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6488
21563-V-D-2
SEABOARD EXPRESS LINES LTD.
Edinburgh Drive
P.O. Box 1051
Moncton, N.B.
Au Québec:
3600, boulevard Hamel
Québec G2E 2G7

Transfert d'actions:
La requérante, dont le capital-actions est réparti comme suit, désire que la Commission des transports du Québec autorise le transfert des trois (3) actions émises de son capital-actions à Les Entreprises Bussières Limitée. Le capital-actions de la requérante est actuellement réparti comme suit:

Douglas S. Scott	1 action ordinaire
N. Scott	1 action ordinaire
William K. Carruthers	1 action ordinaire

Rôle Q-6489
1986-A-D-6
LUCIEN GERMAIN
350, La Naudière
La Pérade
(Champlain) (Qué.)

Demande de transport urbain et voyages spéciaux et à charte-partie.
Le requérant désire obtenir un permis régulier pour transport de personnes et offrir les services suivants:
1. Transport urbain, dans Cap-de-la-Madeleine et entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.
2. Voyages spéciaux et à charte-partie dudit parcours dans Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières, à tous points dans la province de Québec, et retour.

Rôle Q-6490
Q-504496-D-1
BEAUCHAMP, GASTON
New-Port Centre
(Gaspé-Est) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac catégorie Entrepreneur et pour la région 1.

Rôle Q-6491
Q-503226-D-3
ÉDOUARD LANGLAIS
Ste-Thérèse
Gaspé-Sud (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac catégories région Entrepreneur et pour la région 1.

Rôle Q-6497
Q-202302
COULOMBE, PIERRE-MARIE
Pointe-Frégate
(Gaspé-Nord) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de catégorie « spécialisé » pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Cloridorme.

Rôle Q-6498
Q-202301
CLAUDE BUREAU
1550, boul. Talbot
Stoneham (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les municipalités suivantes: Stoneham, Tewkesbury, St-Adolphe.

Rôle Q-6506
5115-V-D-4
BÉCANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC.
C.P. 127
Deschaillons
(Lotbinière) (Qué.)

Modification de permis, clause *i*:
La partie requérante, Bécancour Express Transport Inc., détentrice d'un permis no 5115-V et dont la clause *i* dudit permis se lit comme suit:
i) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
i) De Deschaillons à ailleurs dans la province, sauf Québec et Montréal et retour avec marchandises refusées ou retournées seulement, pour le compte de Commercial Office Furniture, Potvin & Fournier Enr. et Chaussures Reco, de Deschaillons,
s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de demander à ce que cette clause *i* se lise à l'avenir comme suit:
i) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
i) De Deschaillons à ailleurs dans la province, sauf Québec et Montréal, et retour, pour le compte de Commercial Office Furniture Potvin & Fournier Enr. et Côté Reco Inc., de Deschaillons.

Rôle Q-6507
191-N-D-1-TF
TRANSPORT DESGAGNÉ INC.
St-Joseph-de-la-Rive
(Charlevoix) (Qué.)
Adresse de correspondance:
1, Place Rolland, C.P. 70
Pointe-au-Pic
(Charlevoix) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec la fixation des taux apparaissant au tarif TDG-100 pour le transport de marchandises selon le permis qu'elle détient.

Les intéressés peuvent consulter les tarifs en s'adressant à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-6508
128-N-D-1-TF
RAIL & WATER TERMINAL OF MONTREAL LTD.
473, rue Bridge
Montréal (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec la fixation des taux apparaissant dans le tarif no RW-100, pour le transport de marchandises entre les ports de Montréal-Québec et les ports de Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Iles.

Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux en s'adressant à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-6509
190-N-D-1-TF
LES CHARGEURS UNIS INC.
St-Joseph-de-la-Rive
(Charlevoix) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec la fixation des taux apparaissant au tarif CU-100 pour le transport de marchandises selon le permis qu'elle détient.

Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux en s'adressant à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-6510
Q-201957-D-3
GIRARD, ALBÉRIC
114, rue Principale
(Hôtel Laurentide)
Pointe-au-Pic (Qué.)
Q-202295
GAGNON, RICHARD
Rang St-Charles
Pointe-au-Pic (Qué.)

Demande de transfert:
Girard, Albéric, demande à la Commission de transférer à:
Gagnon, Richard
Rang St-Charles
Pointe-au-Pic (Qué.)
le permis no Q-201957-D-2 pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région suivante: la municipalité de La Malbaie.

Rôle Q-6511
Q-201668-D-2
GIRARD, PAUL
39, Ramsay
(Neufchâtel) Québec (Qué.)
Q-201278-D-2
RUEST, RAYNALD
1565, de Léry, app. 5
Québec (Qué.)

Demande de transfert:
Girard, Paul, demande à la Commission de transférer à:
Ruest, Raynald
1565, de Léry, app. 5
Québec (Qué.)
le permis no Q-201668-D-1 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec, A-36.

Rôle Q-6512
Q-200274-D-2
L'HEUREUX, MAURICE
336, 4e Avenue
Québec (Qué.)
Q-202298
L'HEUREUX, BERTHA MME
Légataire universelle
336, 4e Avenue
Québec (Qué.)

Demande de transfert:
L'Heureux, Maurice, demande à la Commission de transférer à:
L'Heureux, Bertha Mme
Légataire universelle
336, 4e Avenue
Québec (Qué.)
le permis no Q-200274-D-1 et la voiture pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-6513
Q-202115-D-3
LA CURATELLE PUBLIQUE
930, boul. St-Laurent
Montréal
Pour André Bélanger
840, Est, Av. du Phare
Matane (Qué.)

Le curateur public demande que la décision QPT-117 lui (M. André Bélanger) permettant d'utiliser une voiture-taxi soit révoquée.

Rôle Q-6514
Q-200431-D-2
LEVESQUE, DONAT
207, rue Bergeron
Matane (Qué.)
Q-202299
McDONALD, CHRISTIANE MME
Légataire universelle
207, rue Bergeron
Matane (Qué.)

Demande de transfert:
Levesque, Donat, demande à la Commission de transférer à:
McDonald, Christiane Mme
Légataire universelle
207, rue Bergeron
Matane (Qué.)
l'attestation Q-200431-D-1 pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane, A-9.

Rôle Q-6515
Q-202115-D-2
BÉLANGER, ANDRÉ
840, av. du Phare Est
Matane (Qué.)
Q-202300
THIBAULT, MAURICE
289, Soucy
Matane (Qué.)

Demande de transfert:
Bélanger, André, demande à la Commission de transférer à:
Thibault, Maurice
289, Soucy
Matane (Qué.)
l'attestation no Q-202115 pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane, A-9.

Rôle Q-6516
Q-202299-D-2
McDONALD, CHRISTIANE MME
Légataire universelle
207, rue Bergeron
Matane (Qué.)
Q-202296
SOUCY, JEAN-MARIE
180, Fillion
Matane (Qué.)

Demande de transfert:
McDonald, Christiane Mme, demande à la Commission de transférer à:
Soucy, Jean-Marie
289, Soucy
Matane (Qué.)
l'attestation Q-202299 pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane, A-9.

Rôle Q-6523
Q-505413-D-001
DENIS RANCOURT
R.R. no 1
St-Georges-Ouest
(Beauce) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, transport de gravier, dans la région no 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-6524
Q-505414-D-001
MME GEORGES VALOIS
R.R. no 1
Causapscal
(Matapédia) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, pour le transport de marne et de fumier, dans la région no 1, catégorie Artisan.

Rôle Q-6525
Q-501874-D-002
JOSEPH DUFOUR
30A, des Peupliers
Port-Cartier (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, transport de gravier, sable et pulpe, dans la région no 9, catégorie Artisan.

Rôle Q-6526
Q-503992-D-002
CLAUDE TREMBLAY
19, rue Tremblay
Ste-Brigitte-de-Laval (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, pour le transport de copeaux, dans la région no 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-6527
Q-505411-D-001
MICHEL OUELLET
723, rue Myrand
Ste-Foy (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur, pour le compte de la ville de Ste-Foy.

Rôle Q-6528
Q-501101-D-003
VIATEUR ST-YVES
1791, rang Delisle
St-Léon
(Maskinongé) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, transport de pierre, sable, neige, gravier, etc., dans la région no 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-6530
Q-504917-D-001
RÉMI TOURIGNY
(Mme Rachel Paradis Tourigny, légataire universelle)
12355, St-Laurent
Précieux-Sang
(Nicolet) (Qué.)
et
Q-505361-D-001
ANDRÉ TOURIGNY
2635, des Rossignols
Gentilly
(Nicolet) (Qué.)

Demande de transfert:
Rémi Tourigny, (Mme Rachel Paradis Tourigny, légataire universelle demande à la commission de transférer par succession à:
André Tourigny
2635, Des Rossignols
Gentilly (Qué.)
le permis ou l'attestation Q-504917-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-6531
Q-20025-D-1-TF
LA LIGUE DE TAXIS DE CHARLESBOURG-ORSAINVILLE
190, 74e Rue est
Charlesbourg (Qué.)

La requérante demande que les tarifs, en matière de transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-25 Charlesbourg-Orsainville, soient fixés de la façon suivante:

a) Au départ de la chute	$0.90
b) Du mille parcouru	0.70
c) La minute d'attente	0.15

Rôle Q-6532
Q-20030-D-1-TF
LA LIGUE DE TAXIS DE L'EST DU QUÉBEC INC.
1100, ave. Royale, Villeneuve
(Montmorency) (Qué.)

La requérante demande que les tarifs, en matière de transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-30 l'est du Québec, soient fixés de la façon suivante:

a) Au départ de la chute	$0.90
b) Du mille parcouru	0.70
c) La minute d'attente	0.15

Rôle Q-6533
Q-20035-D-1-TF
LA LIGUE DE TAXIS DE LÉVIS-LAUZON
9A, rue Laurier
Lévis (Qué.)

La requérante demande que les tarifs, en matière de transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-35 Lévis-Lauzon, soient fixés de la façon suivante:

a) Au départ de la chute	$0.90
b) Du mille parcouru	0.70
c) La minute d'attente	0.15

Rôle Q-6534
Q-20036-D-1-TF
LA LIGUE DE TAXIS DE QUÉBEC INC.
1026, St-Jean
Québec (Qué.)

La requérante demande que les tarifs, en matière de transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-36 Québec, soient fixés de la façon suivante:

a) Au départ de la chute	$0.90
b) Du mille parcouru	0.70
c) La minute d'attente	0.15

Rôle Q-6535
Q-20038-D-1-TF
LA LIGUE DE TAXIS DE STE-FOY-SILLERY INC.
2631, boul. Versant Nord
Ste-Foy (Qué.)

La requérante demande que les tarifs, en matière de transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-38 Ste-Foy-Sillery, soient fixés de la façon suivante:

a) Au départ de la chute	$0.90
b) Du mille parcouru	0.70
c) La minute d'attente	0.15

Rôle Q-6536
Q-24016-D-2-TF
TAXIS CO-OP DE GIFFARD
1935, Lortie, Giffard (Qué.)
LAPOINTE, ADRIEN
3465, Chemin Royal, Giffard (Qué.)
SANFAÇON, RÉJEAN
2910, Chemin Royal, Giffard (Qué.)

La requérante demande que les tarifs, en matière de transport par véhicules taxis dans l'agglomération A-32 Giffard, soient fixés de la façon suivante:

a) Au départ de la chute	$0.90
b) Du mille parcouru	0.70
c) La minute d'attente	0.15

Rôle Q-6543
8642-V-D-5
GOSSELIN EXPRESS LTÉE
GOSSELIN EXPRESS LTD.
141 sud, boulevard Smith
Thetford Mines
G6G 5T4

Modification de permis:

I. La requérante, détentrice du permis no 8642-V, demande à la Commission des transports du Québec de modifier la clause *dd* de son permis actuel, pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

dd) Transport restreint - longue distance - rayon -

dd) De Thetford Mines et de tous les points situés dans un rayon de 25 milles de Thetford Mines à tous les points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport et/ou le remorquage de maisons mobiles ou de maisons préfabriquées par équipement spécialement agencé à cette fin.

La clause *dd* du permis 8642-V se lit présentement comme suit:

dd) Transport restreint - longue distance - rayon -

dd) De tout point situé dans un rayon de vingt (20) milles de Thetford Mines à ailleurs dans un rayon de cinquante (50) milles de Thetford Mines, et retour, pour le transport par équipement spécialement agencé et/ou pour le remorquage de maisons mobiles ou de maisons préfabriquées.

Restriction re: clauses *cc* et *dd*:

Les clauses *cc* et *dd* sont sujettes aux conditions et aux droits payables en vertu des règlements en vigueur.

II. La requérante demande également à la Commission des transports du Québec d'ajouter les clauses suivantes à son permis:

1. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

1. De Thetford Mines à tous les endroits situés dans la province de Québec, pour le transport de pneus de grandes dimensions, pour le compte de Les Pneus Métivier Inc., à l'aide d'équipement spécialement agencé à cette fin, et retour avec pneus usagés.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

2. De Daveluyville, Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska et Disraëli à Chicoutimi, Alma, Roberval, Saint-Félicien, Hull, Ottawa et Lachute, pour le transport de meubles neufs emballés par équipement spécialement agencé à cette fin, et retour avec meubles endommagés ou refusés, pour le compte de Meubles Radisson Inc.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

3. De Thetford Mines et de tous les points situés dans un rayon de 25 milles de Thetford Mines à la frontière Québec–Ontario, et retour, pour le transport et/ou le remorquage de maisons mobiles ou de maisons préfabriquées par équipement spécialement agencé à cette fin.

4. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

4. De Thetford Mines et de tous les points situés dans un rayon de 25 milles de Thetford Mines à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick, pour le transport et/ou le remorquage de maisons mobiles ou de maisons préfabriquées par équipement spécialement agencé à cette fin.

5. Transport restreint - longue distance - route restreinte -

5. De Thetford Mines et de tous les points situés dans un rayon de 25 milles de Thetford Mines à la frontière Québec–Etats-Unis, et retour, pour le transport et/ou le remorquage de maisons mobiles ou de maisons préfabriquées par équipement spécialement agencé à cette fin.

6. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

6. De Thetford Mines à la frontière Québec–Ontario, pour le transport de pneus de grandes dimensions, pour le compte de Les Pneus Métivier Inc., et retour avec pneus usagés, par équipement spécialement agencé à cette fin.

7. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

7. De Thetford Mines aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick, pour le transport de pneus de grandes dimensions, pour le compte de Les Pneus Métivier Inc., et retour avec pneus usagés, par équipement spécialement agencé à cette fin.

8. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

8. De Thetford Mines aux frontières Québec–Etats-Unis, pour le transport de pneus de grandes dimensions, pour le compte de Les Pneus Métivier Inc., et retour avec pneus usagés, par équipement spécialement agencé à cette fin.

9. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

9. De Daveluyville, Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska et Disraëli à la frontière Québec–Ontario, pour le transport de meubles neufs emballés par équipement spécialement agencé à cette fin, et retour avec meubles endommagés ou refusés, pour le compte de Meubles Radisson Inc.

10. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

10. De Daveluyville, Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska et Disraëli à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick, pour le transport de meubles neufs emballés par équipement spécialement agencé à cette fin, et retour avec meubles endommagés ou refusés, pour le compte de Meubles Radisson Inc.

11. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

11. De Daveluyville, Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska et Disraëli à la frontière Québec–Etats-Unis, pour le transport de meubles neufs emballés par équipement spécialement agencé à cette fin, et retour avec meubles endommagés ou refusés, pour le compte de Meubles Radisson Inc.

Rôle Q-6545
22928-V-D-2
VACHON, PATRICE
Tring-Jonction
(Beauce) (Qué.)
Tireur
et
23779-V
EXPRESS MARCO INC.
336, rue Principale
East-Broughton
(Beauce) (Qué.)
Tiré
Requérants conjoints

Modification de permis:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser Vachon, Patrice à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Express Marco Inc., permis no 23779-V selon les clauses *c*, *f* et *g* dudit permis no 23779-V.

Rôle Q-6546
22935-V-D-1
COULOMBE, RAYNALD
Grande-Vallée
(Gaspé-Est) (Qué.)
Tireur
et
15267-V
MATANE-GASPÉSIE TRANSPORT INC.
325, rue de la Gare
C.P. 335, Matane (Qué.)
Tiré
Requérants conjoints

Nouvelle demande:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser Coulombe, Raynald à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Matane-Gaspésie Transport Inc. 15267-V selon les clauses *a* à *g* inclusivement dudit permis no 15267-V.

Rôle Q-6547
24730-V-D-1
LABRECQUE, PAUL-YVES
73, Eastmain
C.P. 426
Matagami (Qué.)
Tireur
et
6793-V
BRAZEAU TRANSPORT INC.
380, rue Burke
Rouyn J9X 3V3
Tiré
Requérants conjoints

Demande de permis:
Le requérant, Paul-Yves Labrecque, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu des clauses *c* à *z*, *aa* à *zz* et *aaa* à *iii* du permis no 6793-V de ladite compagnie, laquelle fait une demande de permis de courtier en transport réciproque.

Rôle Q-6548
24731-V-D-1
PELLETIER, JEAN D.
34, Vanier
Matagami
(Abitibi-Est) J0Y 2A0
Tireur
et
10694-V
J. P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE
303 ouest, Mgr Tessier
C.P. 35
Rouyn (Qué.)
Tiré
Requérants conjoints

Nouvelle demande:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser Pelletier, Jean D. à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de J. P. Blanchette Transport Ltée 10694-V selon toutes les clauses *i*, *j* et *k* dudit permis no 10694-V-D-2, cause M-1212.

Rôle Q-6549
37-A-D-3
LES AUTOBUS DESHAIES LTÉE
1101, Marie-Victorin
Deschaillons
(Lotbinière) (Qué.)

Demande de modification de permis:

1. La requérante qui en vertu de ses permis 37-A dessert la région de Montréal, par services réguliers, à charte-partie et par voyages spéciaux, demande à être autorisée à donner à l'Aéroport international de Montréal (Aéroport Mirabel) un service à la clientèle qui arrivait auparavant à Montréal, dans la zone que dessert la requérante et de ce fait la requérante demande à être autorisée d'étendre ses services en étant autorisée par voyages spéciaux et à charte-partie: lesdits voyages spéciaux et à charte-partie originant de l'Aéroport international de Montréal (Aéroport Mirabel):

A) à destination de tous les points de la province de Québec;

B) à destination de toutes les frontières (tous ports d'entrée et sortie); destination finale tous les endroits au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique.

2. Tournées artistiques:

Que le permis de tournées artistiques que détient actuellement la requérante et qui origine de Montréal inclue en surplus comme point d'origine le point suivant:

Aéroport international de Montréal (Aéroport Mirabel).

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPE-517	06-11-75	M-100113-D-1 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS Requérante M-100058 COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE WESTERN QUEBEC Intervenante	9169 7878	07-12-74 09-10-74	M-2821 M-3930	
La Commission constate que la décision sur cette demande a déjà été rendue en date du 7 mai 1975, mais sous la cause portant le numéro M-3930						
MPE-518	06-11-75	M-100114-D-1 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS Requérante M-100113 COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS Intervenante	9170 8848	07-12-74 23-11-74	M-3827	
La Commission approuve pour l'année 1974-1975 les taux et tarifs déposés par la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais pour le transport d'écolier de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais.						
MPV-646	06-11-75	2148-A ROLAND CHAMPAGNE TRANSPORT INC. Bulletin de la Régie des Transports, vol. 1. Demande de permis			M-3984R	Désistement
MPV-647 TF	06-11-75	2594-A-D-2-TF METROPOLITAIN SUD (1967) INC. Volume 107 Modification de tarif	1751	22-02-75	M-6202	
La Commission unanimement: Décrète qu'elle n'a pas à considérer la présente demande, qui doit être rayée du rôle comme si elle n'avait jamais été introduite, la Commission ayant déjà statué sur ladite demande, en date de 6 février 1975, par la décision no MS-1279-TF.						

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPV-648	06-11-75	2594-A-D-4 METROPOLITAIN SUD (1967) INC. Demande de permis	974	25-01-75	M-4877	Accordée
MPV-649-S	06-11-75	2525-A-D-1 BRUNO E. GRISE TRANSPORT INC. Requérante L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC Intervenante Nouvelle demande	1169	01-02-75	M-5307	Désistement
MCR-2211 TF	06-11-75	30004-D-51-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION Modification de tarif	162	11-01-75	M-4766	Rejetée
MCR-2212	06-11-75	15785-V-D-1 GERALD MIRON Droit additionnel	1172	01-02-75	M-5323	Accordée
MCR-2213	06-11-75	14519-V-D-5 COWANSVILLE EXPRESS INC. Modification de clause	1169 2845 4188	01-02-75 29-03-75 24-05-75	M-5309	Désistement
MCR-2215	10-11-75	24035-V-D-1 KRAMER TRUCKING CO. INC. Nouvelle demande	9013	30-11-74	M-4023	Rejetée
MCR-2216	10-11-75	24043-V-D-1 HIGHWAY RADIO TAXI REG'D. Nouvelle demande	9003	30-11-74	M-3938	Accordée
MCR-2217	10-11-75	23765-V-D-1 REAL ROGER Volume 106 Nouvelle demande	4130	01-06-74	M-2024	Accordée
MCS-1478	05-11-75	22375-V-D-1 E. W. WILLS CARTAGE LTD. Droit additionnel	979	25-01-75	M-4948	Accordée
MCS-1479	05-11-75	21409-V-D-1 ANDREWS TRUCKING LIMITED Droit additionnel	975	25-01-75	M-4889	Accordée en partie.

AUDIENCES PUBLIQUES — TRANSPORTS PUBLICS — ECOLIERS

No	Date	Requérants	Cause	Décisions
MPE-519	06-11-75	M-100131-D-1 COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS Requérante M-100131-D-1-10 PAUL HUOT Entrepreneur	M-5721	La Commission approuve, comme prix des contrats adjugés par la requérante à l'entrepreneur les prix pour lesquels il a soumissionné.

Détail de la demande:
Demande parue dans le journal «Le Droit» les 27, 28 et 29 janvier 1975.

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPV-650-S	10-11-75	3505-A-D-3 MINIBUS FOREST INC. Demande de permis	7628	04-10-75	M-11473	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPV-651	10-11-75	629-A-D-3 PONTIAC BUS LINES LIMITED Demande de permis	6698	30-08-75	M-10304	Accordée
MPT-9447	06-11-75	M-206409 ANDRE ALIX Demande de permis	4218	24-05-75	M-8377	Accordée
MPT-9448	06-11-75	M-206411 JEAN DESNOYERS Demande de permis	4218	24-05-75	M-8371	Accordée
MPT-9449	06-11-75	M-206407 GILLES DESJARDINS Demande de permis	4217	24-05-75	M-8363	Accordée
MPT-9450	06-11-75	M-206399 YVES JARRY Demande de permis	4216	24-05-75	M-8356	Accordée
MPT-9451	06-11-75	M-206401 JACQUES EDMOND Demande de permis	4204	24-05-75	M-8259	Accordée
MPT-9452	06-11-75	M-202848-D-4 REAL ALLARD Demande de permis	4226	24-05-75	M-8444	Accordée
MPT-9453	06-11-75	M-206410 JACQUES ST-LOUIS Demande de permis	4218	24-05-75	M-8370	Accordée
MPT-9454	10-11-75	M-202782-D-2 ULRIC GAGNE Requérant-cédant M-206678-D-1 LIONEL ALARY Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7140	13-09-75	M-10622	Accordée
MPT-9455	10-11-75	M-206447 ILIDIO MOTA Requérant-cédant M-201110-D-8 VICTOR LALLOUZ Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7140	13-09-75	M-10625	Accordée
MPT-9456	10-11-75	M-203881-D-1 GEORGE THEODOROPOULOS Requérant-cédant M-206684 GEORGIOS LINOXYLAKIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7140	13-09-75	M-10627	Accordée
MPT-9457	10-11-75	M-205522 ARMAND PLAMONDON Requérant-cédant M-202413-D-2 GEORGE DAOUD MIKHAIL Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10788	Accordée
MPT-9458	10-11-75	M-204807 JOSEPH LEVERT Requérant-cédant M-206610 PAUL LEGAULT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10789	Accordée
MPT-9459	10-11-75	M-200391-D-2 RODOLPHE THERRIEN Requérant-cédant M-206676 DENIS COTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7440	27-09-75	M-10795	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9460	10-11-75	M-203752-D-1 GYORGY PAPP Requérant-cédant M-206685 RIGU HALPERIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10798	Accordée
MPT-9461	10-11-75	M-204592-D-1 DAMIEN PRIMEAU Requérant-cédant M-206692-D-1 ROGER HEBERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10799	Accordée
MPT-9462	10-11-75	M-203773-D-3 BENONY WECHSLER Requérant-cédant M-206690-D-1 REAL ETHIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10801	Accordée
MPT-9463	10-11-75	M-204164-D-6 GERARD BRUNET Requérant-cédant M-206694-D-1 JEAN-PAUL ROY Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7457	27-09-75	M-10936	Accordée
MPT-9464	10-11-75	M-206449-D-1 ARGENTINE RICARD Requérante-cédante M-206450-D-1 VINCENT CIANFAGLIA Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7457	27-09-75	M-10937	Accordée
MPT-9465	10-11-75	M-204503-D-1 PIERRE CORRIVEAU Requérant-cédant M-206698-D-1 JEAN BISSONNETTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7457	27-09-75	M-10938	Accordée
MPT-9466	10-11-75	M-204164-D-5 GERARD BRUNET Requérant-cédant M-206695-D-1 ALAN GREENBERG Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7458	27-09-75	M-10939	Accordée
MPT-9467	10-11-75	M-205048-D-1 YVON LAFONTAINE Requérant-cédant M-206696-D-1 CAMILLE JOSEPH Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7458	27-09-75	M-10940	Accordée
MPT-9468	11-11-75	M-203525-D-1 LEO COMEAU Requérant-cédant M-206674-D-1 FERNAND LAFRAMBOISE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10972	Accordée

No	Date	Décisions	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9469	11-11-75	M-204164-D-9 GERARD BRUNET Requérant-cédant M-205286-D-3 GARABED MALDJIAN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10973	Accordée
MPT-9470	11-11-75	M-206159-D-1 JOHN KLIMIS Requérant-cédant M-206700 ELIAS STAFILAKIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10976	Accordée
MPT-9471	11-11-75	M-203006-D-1 CLEMENT CROTEAU Requérant-cédant M-206673 ROLLAND TARDIF Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10978	Accordée
MPT-9472	11-11-75	M-203468-D-1 GERARD VERVILLE Requérant-cédant M-205617-D-6 ROCH BEAULAC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10785	Accordée
MPT-9473	11-11-75	M-203468-D-3 GERARD VERVILLE Requérant-cédant M-205617-D-7 ROCH BEAULAC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10784	Accordée
MPT-9474	11-11-75	M-203468-D-4 GERARD VERVILLE Requérant-cédant M-205617-D-8 ROCH BEAULAC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10783	Accordée
MPT-9475	11-11-75	M-203468-D-5 GERARD VERVILLE Requérant-cédant M-205617-D-9 ROCH BEAULAC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10782	Accordée
MPT-9476	11-11-75	M-204821 ALBERT BARBUCI Requérant-cédant M-206683 WALTER DULEPKA Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7141	27-09-75	M-10628	Accordée
MCR-2214	10-11-75	24640-V-D-1 COLETTE MOREAU Nouvelle demande			M-12615	Désistement
MCR-2218	10-11-75	8077-V-D-3 DUMONT EXPRESS LTEE Requérante-venderesse	7148	13-09-75	M-10759	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		2656-V URGEL CHARETTE TRANSPORT LTEE Requérante-acquéreur Transfert partiel				
MCR-2219-TF	11-11-75	30007-D-30-TF SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Modification de tarif	7481	27-09-75	M-10957	Accordée
MCR-2220-TF	11-11-75	30006-D-54-TF NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU ASS. Modification de tarif	7444	27-09-75	M-10814	Accordée
MCR-2221-TF	11-11-75	30004-D-123-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Modification de tarif	7477	27-09-75	M-10815	Accordée
MCS-1480	07-11-75	22212-V-D-2 GERMAIN PROVENCHER Voiturier-remorqueur Nouvelle demande 1930-V PROVOST CARTAGE INC. Voiturier-roulier Droit additionnel	7127	13-09-75	M-10448	Accordée
MCS-1481	10-11-75	5348-V-D-5 TANNAHILL TRANSPORT LTEE Droit additionnel	7126	13-09-75	M-10447	Accordée
MCS-1482	10-11-75	24217-V-D-1 LES DISTRIBUTIONS R. BELLEMARE INC. Nouvelle demande	5153	28-06-75	M-9032	Accordée
MCS-1483-TF	11-11-75	15723-V-D-3-TF COTTRELL FORWARDING CO. LTD. Modification de tarif	7460	27-09-75	M-10959	Accordée
MCV-5843	06-11-75	M-500780-D-1 LUCIEN CROTEAU Requérant-cédant M-506545-D-1 ANDRE THIBODEAU Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5789	26-07-75	M-9540	Accordée
MCV-5846	06-11-75	M-503373-D-1 LOUIS JOSEPH CHAGNON Requérant-cédant M-506540-D-1 GASTON CHAGNON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5621	19-07-75	M-9396	Accordée
MCV-5867	07-11-75	M-502587-D-1 JEAN MARC CHOINIERE Requérant-cédant M-506729-D-1 GABRIEL PAQUET Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6441	23-08-75	M-9875	Accordée
MCV-5868	07-11-75	M-500203-D-3 N & N TRANSPORT CO. INC. Requérante-cédante M-506269-D-1 TRUSCELLO TRANSPORT ENRG. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	4455	31-05-75	M-8704	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-5869	07-11-75	M-505715-D-1 JEAN GUY POIRIER Requérant-cédant M-504069-D-3 HUGUETTE LARRIVEE Requérante-cessionnaire Transfert de permis	5939	02-08-75	M-9565	Accordée
MCV-5870	07-11-75	M-503992-D-1 GERMAIN RHEAUME Requérant-cédant M-506784-D-1 JEAN MAURICE BERTHIAUME Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6689	30-08-75	M-10183	Accordée
MCV-5871	30-10-75	M-501548-D-1 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-1 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7446	27-09-75	M-10831	Accordée
MCV-5872	30-10-75	M-501548-D-2 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-2 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7446	27-09-75	M-10832	Accordée
MCV-5873	30-10-75	M-501548-D-3 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-3 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7446	27-09-75	M-10833	Accordée
MCV-5876	11-11-75	M-502732-D-1 ANACLET DESROCHES Requérant-cédant M-506646-D-1 ADELARD CHARETTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6124	09-08-75	M-9648	Accordée
MCV-5877	11-11-75	M-506408-D-1 DEMERS & FILS ENRG. Requérante-cédante M-506187-D-1 ROBERT ET GILLES DEMERS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	4235	24-05-75	M-8471	Accordée
MCV-5878	11-11-75	M-506408-D-2 DEMERS & FILS ENRG. Requérante-cédante M-506187-D-2 ROBERT ET GILLES DEMERS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	4235	24-05-75	M-8472	Accordée
MCV-5879	11-11-75	M-506408-D-3 DEMERS & FILS ENRG. Requérante-cédante	4235	24-05-75	M-8473	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		M-506187-D-3 ROBERT ET GILLES DEMERS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis				
MCV-5880	11-11-75	M-506408-D-4 DEMERS & FILS ENRG. Requérante-cédante M-506187-D-4 ROBERT ET GILLES DEMERS INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	4235	24-05-75	M-8474	Accordée
MCV-5874	30-10-75	M-501548-D-4 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-4 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7446	27-09-75	M-10834	Accordée
MCV-5875	30-10-75	M-501548-D-6 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-6 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7447	27-09-75	M-10836	Accordée
MCV-5881	11-11-75	M-500002-D-1 GERARD ROY Requérant-cédant M-506381-D-1 GILLES FORGET Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6981	06-09-75	M-10367	Accordée
MCV-5882	06-11-75	M-501536-D-9 BELANGER & FILS INC. Requérante-venderesse M-503034-D-3 DESIRE LAPIERRE Requérant-acquéreur Transfert d'attestation	7454	27-09-75	M-10911	Accordée
MCV-5883	06-11-75	M-501548-D-11 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-11 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7447	27-09-75	M-10840	Accordée
MCV-5884	06-11-75	M-501548-D-9 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-9 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7447	27-09-75	M-10839	Accordée
MCV-5885	06-11-75	M-501548-D-7 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur M-506612-D-7 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation	7447	27-09-75	M-10837	Accordée
MCV-5886	06-11-75	M-501548-D-8 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur	7447	27-09-75	M-10838	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-5887	05-11-75	M-506612-D-8 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation M-501548-D-10 LEO ST-PIERRE Requérant-vendeur	7601	04-10-75	M-11190	Accordée
MCV-5888	12-11-75	M-506612-D-10 TRANSPORT LEO ST-PIERRE LIMITEE Requérante-acquéreur Transfert d'attestation M-500717-D-1 GABRIELLE DESROCHERS Requérant-cédant	6132	09-08-75	M-9714	Accordée
MCV-5889	12-11-75	M-506319-D-1 MAURICE LEVERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis M-504103-D-2 FRANÇOIS CYR Requérant-cédant	6123	09-08-75	M-9645	Accordée
ML-745	10-11-75	M-506000-D-2 GAETAN GOUPIL Requérant-cessionnaire Transfert de permis 1005-DYV-C-1 CAMIONS DE LOCATION DENOGENT INC. Intimé PROVINCIAL OIL CARRIERS COMPANY LIMITED METRO LIQUID CARRIERS LTD. PROVOST CARTAGE INC. Requérantes			M-12322	Désistement
ML-746	10-11-75	Vérification de permis 983-DY-D-1 LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE. Demande de permis			M-7595	Désistement
ML-747	10-11-75	958-DY-D-1 TRANS-NATIONAL LEASING INC. Requérante-venderesse TRANS-NATIONAL LEASING OF CANADA LTD. Requérante-acquéreur Transfert de permis	6120	09-08-75	M-9609	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — REQUETES EN VERTU DU REGLEMENT No 21 (A.C. 2051-75)

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
MPN-413	06-11-75	24727-V-PN-1 JAMES MATTHEW BERRY JR.	M-12858	Accordée	06-11-75
MPN-414	05-11-75	24693-V-PN-1 C. Q. FARMS INC.	M-12833	Accordée	05-11-75
MPN-415	05-11-75	24693-V-PN-2 C. Q. FARMS INC.	M-12833	Accordée	05-11-75
MPN-416	05-11-75	24693-V-PN-3 C. Q. FARMS INC.	M-12833	Accordée	05-11-75
MPN-417	05-11-75	24693-V-PN-4 C. Q. FARMS INC.	M-12833	Accordée	05-11-75

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
MPN-418	05-11-75	24693-V-PN-5 C. Q. FARMS INC.	M-12833	Accordée	05-11-75
MPN-419	05-11-75	24693-V-PN-6 C. Q. FARMS INC.	M-12833	Accordée	05-11-75
MPN-420	05-11-75	24693-V-PN-7 C. Q. FARMS INC.	M-12834	Accordée	05-11-75
MPN-421	05-11-75	24419-V-PN-1 SALUDA TRUCKING ENTREPRISES	M-12835	Accordée	05-11-75
MPN-422	05-11-75	24419-V-PN-2 SALUDA TRUCKING ENTREPRISES	M-12836	Accordée	05-11-75
MPN-423	10-11-75	24574-V-PN-4 HUGHES SUPPLY INC.	M-12908	Accordée	10-11-75
MPN-424	10-11-75	24574-V-PN-5 HUGHES SUPPLY INC.	M-12908	Accordée	10-11-75
MPN-425	10-11-75	24694-V-PN-1 JOSEPH B. BATEMAN	M-12907	Accordée	10-11-75
MPN-426	10-11-75	24722-V-PN-1 R. LEE BAILEY	M-12906	Accordée	10-11-75
MPN-427	10-11-75	24392-V-PN-1 WILLIAM A. RHODES TRUCKING	M-12909	Accordée	10-11-75
MPN-428	10-11-75	24723-V-PN-1 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-429	10-11-75	24723-V-PN-2 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-430	10-11-75	24723-V-PN-3 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-431	10-11-75	24723-V-PN-4 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-432	10-11-75	24723-V-PN-5 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-433	10-11-75	24723-V-PN-6 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-434	10-11-75	24723-V-PN-7 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-435	10-11-75	24723-V-PN-8 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-436	10-11-75	24723-V-PN-9 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-437	10-11-75	24723-V-PN-10 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-438	10-11-75	24723-V-PN-11 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-439	10-11-75	24723-V-PN-12 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-440	10-11-75	24723-V-PN-13 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-441	10-11-75	24723-V-PN-14 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-442	10-11-75	24723-V-PN-15 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-443	10-11-75	24723-V-PN-16 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-444	10-11-75	24723-V-PN-17 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-445	10-11-75	24723-V-PN-18 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-446	10-11-75	24723-V-PN-19 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-447	10-11-75	24723-V-PN-20 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-448	10-11-75	24723-V-PN-21 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-449	10-11-75	24723-V-PN-22 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-450	10-11-75	24723-V-PN-23 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
MPN-451	10-11-75	24723-V-PN-24 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-452	10-11-75	24723-V-PN-25 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-453	10-11-75	24723-V-PN-26 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-454	10-11-75	24723-V-PN-27 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-455	10-11-75	24723-V-PN-28 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-456	10-11-75	24723-V-PN-29 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-457	10-11-75	24723-V-PN-30 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-458	10-11-75	24723-V-PN-31 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-459	10-11-75	24723-V-PN-32 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-460	10-11-75	24723-V-PN-33 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-461	10-11-75	24723-V-PN-34 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-462	10-11-75	24723-V-PN-35 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-463	10-11-75	24723-V-PN-36 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-464	10-11-75	24723-V-PN-37 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-465	10-11-75	24723-V-PN-38 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-466	10-11-75	24723-V-PN-39 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-467	10-11-75	24723-V-PN-40 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-468	10-11-75	24723-V-PN-41 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-469	10-11-75	24723-V-PN-42 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-470	10-11-75	24723-V-PN-43 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-471	10-11-75	24723-V-PN-44 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-472	10-11-75	24723-V-PN-45 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-473	10-11-75	24723-V-PN-46 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-474	10-11-75	24723-V-PN-47 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-475	10-11-75	24723-V-PN-48 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-476	10-11-75	24723-V-PN-49 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-477	10-11-75	24723-V-PN-50 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-478	10-11-75	24723-V-PN-51 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-479	10-11-75	24723-V-PN-52 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-480	10-11-75	24723-V-PN-53 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-481	10-11-75	24723-V-PN-54 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-482	10-11-75	24723-V-PN-55 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-483	10-11-75	24723-V-PN-56 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
MPN-484	10-11-75	24723-V-PN-57 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-485	10-11-75	24723-V-PN-58 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-486	10-11-75	24723-V-PN-59 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-487	10-11-75	24723-V-PN-60 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-488	10-11-75	24723-V-PN-61 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-489	10-11-75	24723-V-PN-62 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-490	10-11-75	24723-V-PN-63 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-491	10-11-75	24723-V-PN-64 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-492	10-11-75	24723-V-PN-65 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-493	10-11-75	24723-V-PN-66 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-494	10-11-75	24723-V-PN-67 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-495	10-11-75	24723-V-PN-68 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-496	10-11-75	24723-V-PN-69 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-497	10-11-75	24723-V-PN-70 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-498	10-11-75	24723-V-PN-71 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-499	10-11-75	24723-V-PN-72 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-500	10-11-75	24723-V-PN-73 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-501	10-11-75	24723-V-PN-74 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-502	10-11-75	24723-V-PN-75 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-503	10-11-75	24723-V-PN-76 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-504	10-11-75	24723-V-PN-77 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-505	10-11-75	24723-V-PN-78 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-506	10-11-75	24723-V-PN-79 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-507	10-11-75	24723-V-PN-80 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-508	10-11-75	24723-V-PN-81 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-509	10-11-75	24723-V-PN-82 GEORGES MOTOR EXPRESS INC.	M-12904	Accordée	10-11-75
MPN-510	12-11-75	24703-V-PN-1 CECIL BROWN	M-13057	Accordée	12-11-75
MPN-511	12-11-75	24735-V-PN-1 DEGLOPPER TRUCKING SERVICE	M-13058	Accordée	12-11-75
MPN-512	11-11-75	24382-V-PN-2 NEWBURRY TRANSPORT & SUPPLIES LIMITED	M-12942	Accordée	11-11-75

SEANCES EN CHAMBRE — TRANSPORT DE MATIERES EN VRAC

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-5844	03-11-75	M-5033074-D-1 FERNAND RAYMOND Demande de permis	Artisan	6	M-7065	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 10 juillet 1974 portant le no M-503074-D-1 pour la région 6.

MCV-5845	03-11-75	M-500242-D-2 PERCY SUTTON Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7068	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 5 octobre 1973 portant le no M-500242-D-2 pour la région 10.

MCV-5847	03-11-75	M-500180-D-1 ROSAIRE PELLETIER Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7069	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 octobre 1973 portant le no M-500180-D-1 pour la région 10.

MCV-5848	03-11-75	M-501117-D-4 GERARD JODOIN Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7072	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 14 mars 1974 portant le no M-501117-D-4 pour la région 10.

MCV-5849	03-11-75	M-501117-D-1 GERARD JODOIN Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7073	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 11 octobre 1973 portant le no M-501117-D-1 pour la région 10.

MCV-5850	03-11-75	M-502382-D-16 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7075	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-16 pour la région 10.

MCV-5851	03-11-75	M-502382-D-13 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7087	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-13 pour la région 10.

MCV-5852	03-11-75	M-502382-D-20 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7089	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-20 pour la région 10.

MCV-1057	25-06-74	M-502587-D-1 JEAN-MARC CHOINIERE Demande de permis	Artisan	5	M-0957	Accordée
MCV-3039	24-07-74	M-500203-D-3 N & N TRANSPORT CO. INC. Demande de permis	Entrepreneur	10	M-2939	Accordée
MCV-5853	04-11-75	M-502382-D-22 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7091	

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-22 pour la région 10.						
MCV-5854	03-11-75	M-502382-D-19 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7093	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-19 pour la région 10.						
MCV-5855	03-11-75	M-502382-D-12 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7095	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-12 pour la région 10.						
MCV-5856	04-11-75	M-502382-D-15 LEO-PAUL DESMARAIS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-7097	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 4 mars 1974 portant le no M-502382-D-15 pour la région 10.						
MCV-5857	03-11-75	M-500104-D-2 LIONEL DENEAULT Demande de permis	Artisan	10	M-7268	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 26 septembre 1973 portant le no M-500104-D-2 pour la région 10.						
MCV-5858	04-11-75	M-500034-D-2 PAUL DESBIENS Demande de permis	Artisan	10	M-7270	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 22 octobre 1973 portant le no M-500034-D-2 pour la région 10.						
MCV-5859	03-11-75	M-500760-D-4 ROLAND MORIN Demande de permis	Artisan	10	M-7272	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500760-D-4 pour la région 10.						
MCV-5860	03-11-75	M-500760-D-6 ROLAND MORIN Demande de permis	Artisan	10	M-7274	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 2 novembre 1973 portant le no M-500760-D-6 pour la région 10.						
MCV-5861	04-11-75	M-500249-D-1 GERARD SAUVE Demande de permis	Artisan	10	M-7277	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 31 mai 1974 portant le no M-500249-D-1 pour la région 10.						
MCV-5862	03-11-75	M-501989-D-2 ERNEST LANGELIER Demande de permis	Artisan	10	M-7279	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 31 octobre 1973 portant le no M-501989-D-2 pour la région 10.						
MCV-5863	04-11-75	M-501627-D-2 ROSARIO BLONDIN Demande de permis	Artisan	10	M-7281	
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 13 novembre 1973 portant le no M-501627-D-2 pour la région 10						

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-5864	03-11-75	M-500109-D-2 ANDRE ROBIDOUX Demande de permis	Artisan	10	M-7283	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 3 octobre 1973 portant le no M-500109-D-2 pour la région 10.

MCV-5865	03-11-75	M-500628-D-2 ARTHUR MARTEL Demande de permis	Artisan	6	M-7285	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 28 février 1974 portant le no M-500628-D-2 pour la région 6.

MCV-5866	03-11-75	M-500476-D-1 ANDRE LAMARRE Demande de permis	Artisan	6	M-7287	

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise le 18 octobre 1973 portant le no M-500476-D-1 pour la région 6.

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-1892-TF	40011-S-5-TF MRS-2272 ASSOCIATION PROVINCIALE DES PROPRIETAIRES DE CAMIONS-CITERNES	Modification de tarif en vertu de l'article 2.64 du règlement no 2. Accordée.	Du 5 novembre 1975 au 4 mai 1976.
MS-1890-S	1491-A-S-5 MRS-2268 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE INCORPOREE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 22, 23, 24 octobre 1975. Accordée.	Saison hockey 1975/1976 selon la cédule déposée au dossier.
MS-1891-S	1491-S-4 MRS-2267 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE INCORPOREE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 22, 23, 24 octobre 1975. Accordée.	Du 10 janvier 1976 jusqu'à mars 1976.
MS-1893	24414-V-S-1 MRS-2229 RAYMOND MONDOR Voiturier-remorqueur 21001-V ROGER LAFERRIERE Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 29, 30 septembre 1975 et le 1er octobre 1975. Accordée.	Du 6 novembre 1975 au 20 octobre 1976 ou décision finale.
MS-1894-MIR	4549-V-S-1 MRS-2249 LA COMPAGNIE DE DEMENAGEMENT ET DE TRANSPORT LIPARI LIMITEE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 15, 16, 17 octobre 1975. Rejetée.	
MS-1895	24667-V-S-1 MRS-2271 SERGE MAROIS	Demande parue dans le journal «La Presse» les 7, 8, 9 octobre 1975. Rejetée.	
MS-1896	24670-V-S-1 MRS-2270 LIVRAISON RICHELIEU ENRG.	Demande parue dans le journal «Montréal-Matin» les 14, 15, 16 octobre 1975. Rejetée.	

DECISIONS DE LA COMMISSION «PROPRIO MOTU»

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPV-663-TF	18-11-75	2074-A-D-1-TF LES SERVICES L. LEFEBVRE LTEE	8100	25-10-75	M-11779	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		La Commission revise la décision MPV-551 du 19 août 1975 et remplace les taux mentionnés par les suivants: $0.25 par tête par voyage $2.00 par tête par semaine.				
MPT-9507	18-11-75	M-205535-D-11 FAIRVIEW TAXI LTD. Intimée M-205226-D-1-P-1 RALPH HARDING Mise en cause	8104	25-10-75	M-12214	
		La Commission: Revise la décision MPT-330 et décrète la remise de la somme de $75 effectuée par Fairview Taxi Ltd. moins le montant de $25 pour lequel une remise est en cours.				
MCV-5936	19-11-75	M-505529-P-1 ROGER LEGAULT Intimé	8102	25-10-75	M-11929	
		La Commission annule la décision MCV-5198. Décrète que le dossier M-505529-D-3 doit être considéré comme une requête en vertu de l'article 12.13 du Règlement no 12.				
ML-757	18-11-75	1401-DY 2033-DYV-D-1-P-1 TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUE.) LTD. Opposante-intimée LEASEALONG LTD. Mise en cause	8103	25-10-75	M-12140	
		La Commission revise la décision ML-687 en incluant dans le dispositif de telle décision, la phrase suivante: 5° Décrète la remise de cautionnement de $50 (reçu no 44293) déposé par Transport International Pool (Qué.) Ltd. avec son opposition.				
ML-758	18-11-75	1332-V-D-19-P-2 ATLAS TRUCKING CO. LTD. Intimée	8104	25-10-75	M-12180	
		La Commission revise la décision ML-701 en changeant dans le dispositif de ladite décision la date du 9 mai 1975 pour le 9 mai 1979.				
ML-759	18-11-75	692-DY-P-1 REPENTIGNY AUTO LEASE INC. Intimée	8102	25-10-75	M-12012	
		La Commission annule le permis de location à court terme de *Repentigny Auto Lease Inc.* / Repentigny Auto Location Inc. mentionné dans l'Ordonnance de la Régie des transports du Québec, en date du 3 août 1972. Décrète que le seul permis que l'intimée *Repentigny Auto Lease Inc.* / Repentigny Auto Location Inc., 94, rue Notre-Dame, Repentigny, Québec, est autorisée à opérer et résultant de l'Ordonnance de la Régie des transports du Québec, en date du 28 mai 1963 est le suivant: Permis no 692-DY Service: Location à long terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons). Condition: Sujet à l'Ordonnance générale no 2 sur la location.				
MS-1908	18-11-75	22212-V-S-1 M. GERMAIN PROVENCHER Voiturier-remorqueur 1930-V-P-1 PROVOST CARTAGE INC. Voiturier-roulier	8102	25-10-75	M-11937	
		La Commission revise la décision MS-1725 et délivre au nom de voiturier-roulier Provost Cartage Inc. un permis connexe de courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway). Service: Service de courtier en transport pour le transport de marchandise autorisé par son permis de voiturier-roulier no 1930-V selon toutes les clauses, en utilisant les services de remorquage de Germain Provencher, appelé voiturier-remorqueur. Condition: Ces services sont sujets aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway) et aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.				

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPT-2645	13-11-75	Q-201576-P-1 RODOLPHE COTE Intimé		01-11-75	Q-6265	

La Commission:
1. révoque la décision QPT-1958 autorisant l'émission du permis numéro Q-201576-D-001;
2. annule à toutes fins que de droit ledit permis numéro Q-201576-D-001.

AUDIENCES PUBLIQUES

MPV-652-S	13-11-75	3620-A-D-1 AUTOBUS ST-EUSTACHE INC. Nouvelle demande	1378	08-02-75	M-5478	Accordée
MPV-653-S	13-11-75	3325-A-D-2 TRANSPORT MODELE INC. Demande de permis	1378	08-02-75	M-5479	Accordée
MPT-9484	14-11-75	M-20005-D-1 LA LIGNE DE TAXIS DE L'EST DE MONTREAL INC. Volume 106 Nouvelle demande	5304	27-07-74	M-2653	

La Commission:
Reconnaît la requérante en reprise d'instance, La Ligne de Taxis de l'Est de Montréal Inc., comme le groupe représentatif des détenteurs de permis de transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Est de Montréal.
La présente reconnaissance est valide pour un (1) an, à compter du jour qui suit l'expiration des quinze (15) jours qui suivent la première publication de cette décision dans la *Gazette officielle du Québec*.

MCR-2227	13-11-75	17673-V-D-2 YERGEAU TRANSPORT ENRG. Droit additionnel	1013	25-01-75	M-5209	Accordée en partie
MCR-2228	13-11-75	22893-V-D-1 CHARLES DORNER Droit additionnel	151	11-01-75	M-4695	Désistement
MCR-2229	14-11-75	23680-V-D-2 L'AGENCE DE SECURITE PHILLIPS INC. Droit additionnel	1755	22-02-75	M-6234	Désistement
MCR-2230	14-11-75	20590-V-D-3 MAHEU TRANSPORT INC. Modification de clause	1873	01-03-75	M-6409	Désistement
MCS-1484	12-11-75	14902-V-D-3 BOERIO TRANSPORT CO. LTD. Voiturier-remorqueur Nouvelle demande 8123-V JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier Droit additionnel	9011	30-11-74	M-3998	Accordée
MCS-1485	12-11-75	14579-V-D-8 PAUL-EMILE MATTON Modification de clause	978	25-01-75	M-4945	Rejetée
MCS-1486-TF	12-11-75	23653-V-D-1-TF YVES LEBEAU Modification de tarif	125	11-01-75	M-4484	La Commission déclare la requête irrecevable.
MCS-1487	12-11-75	23858-V-D-1 DENIS LAMONTAGNE Nouvelle demande	6139	31-08-74	M-2869	Désistement
MCS-1488	12-11-75	23953-V-D-1 JEAN-PIERRE GUAY Nouvelle demande	6141	31-08-74	M-2878	La Commission déclare la requête irrecevable.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCS-1489	14-11-75	20829-V-D-1 ROBERT H. LAFRANCE LTEE Modification de clause	8686	16-11-74	M-3773	Désistement
MCS-1492	17-11-75	24116-V-D-1 VALMONT NADON TRANSPORT INC. Nouvelle demande	1751	22-02-75	M-6203	Désistement
ML-750	12-11-75	437-DYV 784-DY-D-5 COMPACT RENT-A-CAR LIMITED Droit additionnel	9001	30-11-74	M-3925	Accordée en partie
ML-753	14-11-75	1199-DYV-D-1 PIERRE BORDUAS Nouvelle demande	9625	28-12-74	M-4352	Accordée
ML-754	18-11-75	2027-DYV-D-1 C & C LOCATION ENRG. Nouvelle demande	1867	01-03-75	M-6356	Rejetée
QCV-4987 à QCV-4990 incl.	18-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac dans la région no 2. re:				Rejetées
QCV-4987	18-11-75	Q-500347-D-001 GILLES DUFOUR		09-02-74	Q-0827	
QCV-4988	18-11-75	Q-504632-D-001 CLAUDE TREMBLAY		23-11-74	Q-2380	
QCV-4989	18-11-75	Q-501037-D-001 ANDRE GAUDREAULT		26-10-74	Q-2152	
QCV-4990	18-11-75	Q-501922-D-001 MARCEL JEAN Requérants		30-03-74	Q-0896	
QCV-5032	13-11-75	Demande pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac dans la région no 2. Q-502685-D-001 RENE MORIN Requérant		22-02-75	Q-2944	Rejetée
QCV-5033 à QCV-5038 incl.	13-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac dans la région no 2, de catégorie Entrepreneur. re:				Accordées
QCV-5033	13-11-75	Q-501133-D-001 YVON BOUCHARD		30-11-74	Q-2478	
QCV-5034	13-11-75	Q-501061-D-002 MAGELLA SIMARD		06-04-74	Q-0930	
QCV-5035	13-11-75	Q-501133-D-003 YVON BOUCHARD		30-11-74	Q-2479	
QCV-5036	13-11-75	Q-502935-D-002 HENRI-LOUIS PARADIS		25-01-75	Q-2720	
QCV-5037	13-11-75	Q-502814-D-001 LEOPOLD BOUCHARD		25-05-74	Q-1153	
QCV-5038	13-11-75	Q-503688-D-001 GARY TALBOT Requérants		10-03-75	Q-3062	
QCV-5039 à QCV-5049 incl.	14-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac pour la région no 4 de catégorie Artisan. re:				Accordées
QCV-5039	14-11-75	Q-500237-D-001 ROGER DUCHAINE		05-10-74	Q-2009	
QCV-5040	14-11-75	Q-500255-D-001 MAURICE ST-CYR		30-11-74	Q-2470	
QCV-5041	14-11-75	Q-500260-D-001 ANDRE GUIMOND		30-11-74	Q-2471	
QCV-5042	14-11-75	Q-501073-D-001 DERY NORMAND		30-11-74	Q-2450	
QCV-5043	14-11-75	Q-501199-D-001 YVES NADEAU		04-01-75	Q-2656	
QCV-5044	14-11-75	Q-501221-D-001 RICHARD TANGUAY		07-12-75	Q-2543	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5045	14-11-75	Q-501685-D-001 JEAN-LOUIS HOULE		15-02-75	Q-2878	
QCV-5046	14-11-75	Q-501127-D-001 RAYMOND FOURNIER		12-04-75	Q-3313	
QCV-5047	14-11-75	Q-502654-D-001 ANDRE BELLERIVE		14-06-75	Q-3999	
QCV-5048	14-11-75	Q-502920-D-001 JEAN-CLAUDE GAUVIN		03-08-74	Q-1528	
QCV-5049	14-11-75	Q-502842-D-001 EDDY GAGNE Requérants		15-06-74	Q-1230	
QCV-5050 à QCV-5068 incl.	14-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac pour la région no 1, de catégorie Artisan. re:				Accordées
QCV-5050	14-11-75	Q-500145-D-001 VALLIER LEVESQUE		05-10-74	Q-1979	
QCV-5051	14-11-75	Q-500974-D-001 JEAN-PAUL VAILLANCOURT		16-11-74	Q-2328	
QCV-5052	14-11-75	Q-501173-D-001 NOEL HARRISSON		07-12-74	Q-2519	
QCV-5053	14-11-75	Q-501314-D-002 ALPHONSE N. LEBLANC		21-12-74	Q-2602	
QCV-5054	14-11-75	Q-501329-D-001 EDMOND LANDRY		11-01-75	Q-2692	
QCV-5055	14-11-75	Q-501340-D-001 BERTRAND LAVOIE		21-12-74	Q-2618	
QCV-5056	14-11-75	Q-501380-D-001 WARD PRICE		11-01-75	Q-2696	
QCV-5057	14-11-75	Q-501385-D-001 RICHARD MICHAUD		25-01-75	Q-2765	
QCV-5058	14-11-75	Q-501398-D-001 LEONARD ROSS		21-12-74	Q-2639	
QCV-5059	14-11-75	Q-501402-D-001 JOCELYN BERNIER		11-01-75	Q-2693	
QCV-5060	14-11-75	Q-501407-D-001 EMILE THIBAULT		08-02-75	Q-2866	
QCV-5061	14-11-75	Q-501428-D-001 CAMILLE LEVESQUE		04-01-75	Q-2658	
QCV-5062	14-11-75	Q-501450-D-001 AURELIEN GAUTHIER		01-02-75	Q-2795	
QCV-5063	14-11-75	Q-501451-D-001 REJEAN JALBERT		04-01-75	Q-2657	
QCV-5064	14-11-75	Q-501745-D-001 ADRIEN HORTH		01-02-75	Q-2830	
QCV-5065	14-11-75	Q-501762-D-001 RICHARD PERRON		15-02-75	Q-2880	
QCV-5066	14-11-75	Q-500996-D-001 BERTHIER FILLION		16-11-74	Q-2347	
QCV-5067	14-11-75	Q-503273-D-001 MME ALFRED ARSENAULT		21-12-74	Q-2624	
QCV-5068	14-11-75	Q-504007-D-001 GERARD PLOURDE Requérants		12-07-75	Q-4172	
QCV-5069 à QCV-5080 incl.	14-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac pour la région no 1, de catégorie Entrepreneur. Re:				Accordées
QCV-5069	14-11-75	Q-500074-D-001 GERARD VIGNEAULT		08-02-75	Q-2854	
QCV-5070	14-11-75	Q-500959-D-002 JEAN-CLAUDE CHARETTE		30-11-74	Q-2448	
QCV-5071	14-11-75	Q-500969-D-001 DOMINIQUE CARON		16-11-74	Q-2330	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5072	14-11-75	Q-500972-D-001 LEONARD DANCAUSE		16-11-74	Q-2329	
QCV-5073	14-11-75	Q-500928-D-001 GERARD LAMBERT		09-11-74	Q-2276	
QCV-5074	14-11-75	Q-500950-D-001 CAMILIEN CHARETTE		16-11-74	Q-2314	
QCV-5075	14-11-75	Q-500955-D-001 LUCIEN LABRIE		16-11-74	Q-2316	
QCV-5076	14-11-75	Q-500997-D-001 RAYNALD DIONNE		16-11-74	Q-2366	
QCV-5077	14-11-75	Q-501124-D-001 LEONARD CHABOT		30-11-74	Q-2475	
QCV-5078	14-11-75	Q-502243-D-001 RODRIGUE BOULIANNE		30-08-75	Q-4922	
QCV-5079	14-11-75	Q-503683-D-001 MME MARIE-PAULE BANVILLE		12-04-75	Q-3319	
QCV-5080	14-11-75	Q-500950-D-002 CAMILIEN CHARETTE Requérants		16-11-74	Q-2315	
QCV-5081 *(a* QCV-5109 incl.	14-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac pour la région no 9, de catégorie Entrepreneur. Re:				Accordées
QCV-5081	14-11-75	Q-500084-D-001 SIMON GIRARD		05-10-74	Q-1936	
QCV-5082	14-11-75	Q-501010-D-001 LORRAIN HEPPELL		23-11-74	Q-2373	
QCV-5083	14-11-75	Q-501012-D-001 ROGER PINEAULT		23-11-74	Q-2377	
QCV-5084	14-11-75	Q-501017-D-001 JEAN-PAUL LAVOIE		23-11-74	Q-2374	
QCV-5085	14-11-75	Q-501020-D-001 BERTRAND-DENIS MURRAY		23-11-74	Q-2375	
QCV-5086	14-11-75	Q-501023-D-001 RENE MARCHAND		23-11-74	Q-2378	
QCV-5087	14-11-75	Q-501030-D-001 ROBERT DESBIENS		23-11-74	Q-2394	
QCV-5088	14-11-75	Q-501031-D-001 OMERIL NORMAND		23-11-74	Q-2395	
QCV-5089	14-11-75	Q-501032-D-001 GREGOIRE CLOUTIER		23-11-74	Q-2396	
QCV-5090	14-11-75	Q-501033-D-001 JULES GOSSELIN		23-11-74	Q-2397	
QCV-5091	14-11-75	Q-501033-D-002 JULES GOSSELIN		23-11-74	Q-2398	
QCV-5092	14-11-75	Q-501036-D-001 ADRIEN GAUTHIER		23-11-74	Q-2399	
QCV-5093	14-11-75	Q-501039-D-007 NORMAND RODRIGUE		23-11-74	Q-2401	
QCV-5094	14-11-75	Q-501039-D-008 NORMAND RODRIGUE		23-11-74	Q-2402	
QCV-5095	14-11-75	Q-501039-D-009 NORMAND RODRIGUE		23-11-74	Q-2417	
QCV-5096	14-11-75	Q-501043-D-001 ARTHUR BRISSON		23-11-74	Q-2416	
QCV-5097	14-11-75	Q-501044-D-001 JEAN-PIERRE PETIT		21-12-74	Q-2631	
QCV-5098	14-11-75	Q-501046-D-001 ROBERT E. TREMBLAY		23-11-74	Q-2418	
QCV-5099	14-11-75	Q-501048-D-001 FRANK BEAUDIN		23-11-74	Q-2419	
QCV-5100	14-11-75	Q-503357-D-002 CONRAD THERIAULT		04-10-74	Q-5931	
QCV-5101	14-11-75	Q-500105-D-002 DESCHENES & VALOIS INC.		21-12-74	Q-2610	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5102	14-11-75	Q-502077-D-001 FERNAND DUPUIS		21-12-74	Q-2612	
QCV-5103	14-11-75	Q-502077-D-002 FERNAND DUPUIS		21-12-74	Q-2613	
QCV-5104	14-11-75	Q-502077-D-003 FERNAND DUPUIS		21-12-74	Q-2614	
QCV-5105	14-11-75	Q-502077-D-004 FERNAND DUPUIS		21-12-74	Q-2615	
QCV-5106	14-11-75	Q-503891-D-001 DANIEL DESBIENS		25-01-75	Q-2752	
QCV-5107	14-11-75	Q-502696-D-001 JEAN-CLAUDE CYR		31-05-75	Q-3681	
QCV-5108	14-11-75	Q-503670-D-001 JACQUES DESCHENES		21-05-75	Q-3582	
QCV-5109	14-11-75	Q-503890-D-001 YVON COTE		20-09-75	Q-5577	
QCV-5115 à QCV-5138 incl.	18-11-75	Requérants Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac dans la région no 2, de catégorie Artisans.				Accordées
QCV-5115	18-11-75	Re: Q-500733-D-001 MARIO SAVARD		16-11-74	Q-2342	
QCV-5116	18-11-75	Q-500292-D-001 EUDORE BOIVIN		07-12-74	Q-2499	
QCV-5117	18-11-75	Q-500327-D-002 L. CLAVEAU TRANSPORT ENRG.		31-08-74	Q-1674	
QCV-5118	18-11-75	Q-500327-D-003 L. CLAVEAU TRANSPORT ENRG.		31-08-74	Q-1675	
QCV-5119	18-11-75	Q-501272-D-001 MICHEL DUCHESNE		14-12-74	Q-2557	
QCV-5120	18-11-75	Q-501281-D-001 ROMAIN BERGERON		14-12-74	Q-2573	
QCV-5121	18-11-75	Q-501283-D-001 DENIS BERGERON		14-12-74	Q-2572	
QCV-5122	18-11-75	Q-501287-D-001 CYRIL TURGEON		14-12-74	Q-2574	
QCV-5123	18-11-75	Q-501288-D-001 MICHEL TREMBLAY		14-12-74	Q-2575	
QCV-5124	18-11-75	Q-501306-D-001 CLAUDE LEFEBVRE		08-02-75	Q-2865	
QCV-5125	18-11-75	Q-501307-D-001 JOSEPH MALTAIS		25-01-75	Q-2777	
QCV-5126	18-11-75	Q-501590-D-001 SYLVIO SASSEVILLE		25-01-75	Q-2763	
QCV-5127	18-11-75	Q-501592-D-001 ADRIEN PARADIS		25-01-75	Q-2764	
QCV-5128	18-11-75	Q-501630-D-001 REJEAN MATHIEU		25-01-75	Q-2766	
QCV-5129	18-11-75	Q-501640-D-001 GHYSLAIN GAGNON		25-01-75	Q-2746	
QCV-5130	18-11-75	Q-501641-D-001 RAOUL BOLDUC		25-01-75	Q-2747	
QCV-5131	18-11-75	Q-501642-D-001 GUY TANGUAY		31-08-74	Q-1629	
QCV-5132	18-11-75	Q-501646-D-001 GHYSLAIN GAUDREAULT		25-01-75	Q-2749	
QCV-5133	18-11-75	Q-501647-D-001 MARCEL PERRON		25-01-75	Q-2748	
QCV-5134	18-11-75	Q-501654-D-001 BERTRAND TREMBLAY		25-01-75	Q-2750	
QCV-5135	18-11-75	Q-501829-D-001 JEAN-CLAUDE VAILLANCOURT		08-02-75	Q-2848	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5136	18-11-75	Q-501853-D-001 ALMAS VILLENEUVE		15-02-75	Q-2893	
QCV-5137	18-11-75	Q-503952-D-001 JEAN-YVES TREMBLAY		04-01-75	Q-2649	
QCV-5138	18-11-75	Q-502910-D-001 DONAT DESCHENES Requérants		07-06-75	Q-3887	
QCV-5139 à QCV-5141 incl.	18-11-75	Demandes pour l'obtention d'un permis de camionnage en vrac dans la région no 3, de catégorie Entrepreneur. Re:				Rejetées
QCV-5139	18-11-75	Q-501137-D-001 HILAIRE DUBE		30-11-74	Q-2480	
QCV-5140	18-11-75	Q-504191-D-001 RAYMOND PLOURDE		12-10-74	Q-2080	
QCV-5141	18-11-75	Q-504525-D-002 ROGER LARIVIERE Requérants		07-06-74	Q-3827	

AUDIENCES PUBLIQUES — TRANSPORTS PUBLICS — ECOLIERS

No	Date	Requérants	Cause	Décisions
MPE-520-TF	19-11-75	M-100-115-D-1-00003-D-3-TF COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS Requérante M-100-131 COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS Intimée	M-3401	Désistement

Détail de la demande:
Demande parue dans le journal « Le Droit » les 29, 30 janvier 1975.

SEANCES EN CHAMBRE — REQUETES EN VERTU DU REGLEMENT No 21 (A.C. 2051-75)

No	Date	Requérants	Cause	Décision	Date effective
QPN-160	18-11-75	24741-V-PN-1 WEST FLORIDA TRUCK BROKERS INC. Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6554	Accordée	17-11-75
QPN-161	18-11-75	24741-V-PN-2 WEST FLORIDA TRUCK BROKERS INC. Demande de transport de produits nommés en vertu du règlement 21.	Q-6554	Accordée	17-11-75

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPV-553	20-11-75	2566-A-D-3 CURTIS J. SOMMERVILLE Requérant-vendeur LES TOURS DU VIEUX QUEBEC LTEE *OLD QUEBEC TOURS LTD.* Requérant-acheteur Transfert de permis	6457	23-08-75	Q-4455	Accordée en partie
QCR-1287-TF	13-11-75	19304-V-D-3-TF ST-LAMBERT TRANSPORT INC. Modification de tarifs	7282	20-09-75	Q-5479	Accordée
QCR-1288-TF	13-11-75	2652-V-D-2-TF ROYAL VALOIS Modification de tarifs horaires	3118	12-04-75	Q-3299	Rejetée
QCR-1289	18-11-75	7989-V-D-2 HERVE DROUIN INC. Requérante-venderesse JEAN-LOUIS DROUIN Requérant-acquéreur Transfert de permis	1891	01-03-75	Q-3074	Accordée
QCV-5110	14-11-75	Q-502750-D-001 REAL CARRIER Requérant-cédant Q-505317-D-001 CLARENCE CHEVARIE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7282	20-09-75	Q-5475	Accordée
QCV-5113	17-11-75	Q-501877-D-001 FERNANDO DESROSIERS Requérant-cédant Q-505040-D-001 GILLES TREMBLAY Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6979	06-09-75	Q-5334	Accordée
QCV-5114	17-11-75	Q-500456-D-001 RAYMOND BOUCHER Requérant-cédant Q-505313-D-001 ADRIEN MORIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6972	06-09-75	Q-5333	Accordée
QCV-5142	19-11-75	Q-501490-D-002 BORROMEE PLOURDE Requérant-cédant Q-504811-D-001 LAURIER PLOURDE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1393	08-02-75	Q-2902	Accordée
QCV-5143	19-11-75	Q-502171-D-001 MARCEL DAIGLE Requérant-donateur Q-505016-D-001 GERVAIS DAIGLE Requérant-donataire Transfert de permis	4678	07-06-75	Q-3931	Accordée
QCV-5144	19-11-75	Q-504007-D-001 GERARD PLOURDE Requérant-cédant Q-501117-D-002 ALLEN DUMARESQ Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5443	12-07-75	Q-4172	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-5145	20-11-75	Q-500085-D-001 GERMAIN DESBIENS Requérant-cédant Q-505324-D-001 LOUIS PHILIPPE OUELLET Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7281	20-09-75	Q-5473	Accordée
QL-321	19-11-75	1450-DY & 2103-DYV-D-1 LOCATION D'AUTO PARE INC. Nouvelle demande	7993	18-10-75	Q-6124	Accordée
MPV-654-TF	13-11-75	459-A-D-1-TF LA COMPAGNIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTEE Modification de tarif	7599	04-10-75	M-11174	Accordée
MPV-655-S	13-11-75	3108-A-D-3 J. C. MINIBUS ENRG. Demande de permis	7443	27-09-75	M-10806	Accordée
MPV-656-S	13-11-75	2003-A-D-3 CECILE MONGEAU Demande de permis	7443	27-09-75	M-10807	Accordée
MPV-657-S	13-11-75	543-A-D-8 LEO BEAUREGARD & FILS LTEE Demande de permis	7443	27-09-75	M-10808	Accordée
MPV-658-TF	14-11-75	2096-A-D-5-TF METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Modification de tarif	7621	04-10-75	M-11375	Accordée
MPV-659-TF	14-11-75	458-A-D-1-TF LES AUTOBUS BOREAL INC. Modification de tarif	7598	04-10-75	M-11167	La Commission déclare non avenue la présente demande.
MPV-660-TF	14-11-75	1393-A-D-1-TF LES AUTOBUS GAUDREAULT INC. Modification de tarif	7598	04-10-75	M-11168	La Commission déclare non avenue la présente demande.
MPV-661-S	18-11-75	1948-A-D-6 UNCLE HARRY'S BUS SERVICE INC. Demande de permis	6329	16-08-75	M-9853	Accordée telle qu'amendée
MPV-662-S	18-11-75	3622-A-D-2 M. FRANCISCO SIMEONE Demande de permis	6699	30-08-75	M-10307	Accordée
MPV-664-S	18-11-75	2479-A-D-3 M. GASTON ROCH Nouvelle demande	7599	04-10-75	M-11173	Accordée
MPV-665	18-11-75	2096-A-D-15 METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Nouvelle demande	7623	04-10-75	M-11421	Accordée
MPV-666-H	18-11-75	1393-A-D-2-H LES AUTOBUS GAUDREAULT INC. Modification d'horaire	7624	04-10-75	M-11422	Accordée
MPV-667-S	18-11-75	2683-A-D-2 M. PATRICK GIRARD Demande de permis	7755	11-10-75	M-11548	Accordée
MPT-9477	14-11-75	M-206595 ROBERT DESROCHERS Nouvelle demande	6446	23-08-75	M-10014	La Commission déclare la requête pendante.
MPT-9478	14-11-75	M-206665 FRANÇOISE MICHAUD Nouvelle demande	6702	30-08-75	M-10344	Accordée
MPT-9479	14-11-75	M-206671 LUCIEN CHARETTE Nouvelle demande	7140	13-09-75	M-10626	Accordée
MPT-9480	14-11-75	M-205658 DENIS BROUILLETTE Nouvelle demande			M-11709	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9481	14-11-75	M-204347-D-1 LEO CORBEIL Requérant-cédant M-206553-D-1 MARCELLO FERLAND Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7465	27-09-75	M-11039	Accordée
MPT-9482	14-11-75	M-204537-D-1 RAYMOND TRAVERSY Requérant-cédant M-206686-D-1 GERMAIN LAPIERRE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7466	27-09-75	M-11041	Accordée
MPT-9483	14-11-75	M-204272-D-1 MIRELLA NEIM Requérant-cédant M-206706-D-1 JOSE DA SILVA Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7466	27-09-75	M-11042	Accordée
MPT-9485	17-11-75	M-203413-D-1 PAUL FILION Requérant-cédant M-206693-D-1 JEAN-PAUL SIGOUIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10800	Accordée
MPT-9486	17-11-75	M-202449-D-1 STANLEY MATIS Requérant-cédant M-204008-D-4 DLIN MORRIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10796	Accordée
MPT-9487	17-11-75	M-203215-D-2 J. OVILA MONETTE Requérant-cédant M-206687-D-1 GILLES GAZA Requérant-cédant Transfert de permis	7440	27-09-75	M-10793	Accordée
MPT-9488	17-11-75	M-202530-D-6 SOLLY WESTERNOFF Requérant-cédant M-201663-D-8 AVRAM PROSTERMAN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10786	Accordée
MPT-9489	17-11-75	M-200329-D-1 HERVE PERIGNY Requérant-cédant M-206707-D-1 FRANCESCO FUOCO Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7466	27-09-75	M-11040	Accordée
MPT-9490	17-11-75	M-202952-D-2 JEAN HAMEURY Requérant-cédant M-206701-D-1 JEAN TREPANIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7462	27-09-75	M-10980	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9491	17-11-75	M-202798-D-2 ARMAND CHARBONNEAU Requérant-cédant M-206705-D-1 TONY KASZA Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10977	Accordée
MPT-9492	17-11-75	M-201590-D-1 ARMAND LAPOINTE Requérant-cédant M-206697-D-1 ROGER RICARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10974	Accordée
MPT-9493	17-11-75	M-201562-D-1 REYNALD OUELLETTE Requérant-cédant M-200602-D-2 ALFRED JACQUES Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7458	27-09-75	M-10942	Accordée
MPT-9494	17-11-75	M-203418-D-1 C. A. MICHAUD Requérant-cédant M-205299-D-2 JEAN-PIERRE LEJOSSEC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7123	13-09-75	M-9387	Accordée
MPT-9495	18-11-75	M-202289-D-1 RENE L'HOMME Requérant-cédant M-203667-D-3 EDMOND MALO Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7439	27-09-75	M-10787	Accordée
MPT-9496	18-11-75	M-202983-D-1 DANIEL HAMOU Requérant-cédant M-206689-D-1 FRANK VERDIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7440	27-09-75	M-10794	Accordée
MPT-9497	18-11-75	M-201796-D-1 STANLEY PILON Requérant-cédant M-206682-D-1 PAUL-EMILE RAICHE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10797	Accordée
MPT-9498	18-11-75	M-203463-D-1 GEORGES-HENRI SAUVE Requérant-cédant M-206429-D-1 FERNAND GUINDON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7441	27-09-75	M-10802	Accordée
MPT-9499	18-11-75	M-200162-D-1 HENRI COLLET Requérant-cédant M-204326-D-2 APOSTOLOS GIANNATSOULIAS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7461	27-09-75	M-10975	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-9500	18-11-75	M-203115-D-1 ARNOLD GOLD Requérant-cédant M-206702-D-1 GIULA PAPAZIAN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7462	27-09-75	M-10979	Accordée
MPT-9501	18-11-75	M-200267-D-1 ROLAND CAMPEAU Requérant-cédant M-205913-D-3 LIBORIO ZAMBITO Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7463	27-09-75	M-10981	Accordée
MPT-9502	18-11-75	M-203238-D-1 RALPH BAKER Requérant-cédant M-206708-D-1 HIRES BLOOM Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7466	27-09-75	M-11043	Accordée
MPT-9503	18-11-75	M-201991-D-1 JEAN-YVES DAIGNEAULT Requérant-cédant M-206713-D-1 GAETAN DAIGNEAULT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7610	04-10-75	M-11320	Accordée
MPT-9504	18-11-75	M-202650-D-1 ROLAND JEAN Requérant-cédant M-202766-D-3 PAUL-EMILE BEAUDOIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7610	04-10-75	M-11323	Accordée
MPT-9505	18-11-75	M-204421-D-3 TAXI PEPIN INC. Requérant-cédant M-206656-D-1 ALAIN MORIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7610	04-10-75	M-11321	Accordée
MPT-9506	18-11-75	M-205007-D-1 OVIDE DE BELLEFEUILLE Requérant-cédant M-206709-D-1 MICHEL LAGACE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7610	04-10-75	M-11322	Accordée
MCR-2222-TF	12-11-75	30003-D-89-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC. Modification de tarif	7444	27-09-75	M-10817	Accordée
MCR-2223-TF	12-11-75	7974-V-D-1-TF REAL MONDOU INC. Modification de tarif	7444	27-09-75	M-10813	Accordée
MCR-2224-TF	13-11-75	15831-V-D-2-TF LIVRAISON L. GRAVEL INC. Modification de tarif	7616	04-10-75	M-11350	Accordée
MCR-2225	13-11-75	12938-V-D-4 DISTRIBUTEURS DE FILM PARIS INC. Droit additionnel	7460	27-09-75	M-10964	Accordée
MCR-2226	13-11-75	21189-V-D-1 GATEWAY DELIVERY SYSTEM Droit additionnel	4988	21-06-75	M-8869	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-2231	18-11-75	19152-V-D-1 GEORGE L. O'REILLY Requérant-vendeur CONSOLIDATED FASTFRATE (QUEBEC) LTD. Requérant-acquéreur Transfert de permis	6706	30-08-75	M-10281	Accordée
MCR-2232	19-11-75	10043-V-D-1 OVERNITE EXPRESS LIMITED Modification de droit additionnel	7477	27-09-75	M-10803	Accordée
MCR-2233	19-11-75	24362-V-D-1 MARCEL POULIN Nouvelle demande	7465	27-09-75	M-11038	Accordée
MCR-2234	19-11-75	3601-V-D-1 MARCEL L'HEUREUX Requérant-vendeur J. P. G. TRANSPORT INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis	5299	27-06-74	M-2623	Accordée
MCS-1490	14-11-75	22721-V-D-2 GERARD GUERTIN Voiturier-remorqueur Nouvelle demande 6793-V BRAZEAU TRANSPORT INC. Voiturier-roulier Droit additionnel	7149	13-09-75	M-10765	Accordée
MCS-1491	17-11-75	24521-V-D-1 ANDRE DANCAUSE Nouvelle demande	7460	27-09-75	M-10969	Accordée
MCS-1493-TF	18-11-75	15578-V-D-12-TF CLARKE TRANSPORT CANADA LTEE Modification de tarif	7460	27-09-75	M-10958	Accordée
MCS-1495	19-11-75	24509-V-D-1 LUCIEN LEBEAU Droit additionnel	7460	27-09-75	M-10968	Accordée
MCS-1494	18-11-75	13602-V DONALD C. LARKIN Voiturier-remorqueur Demande de permis 24304-V-D-1 E. TRUCKING CO. Voiturier-roulier Droit additionnel	6320	16-08-75	M-9751	Accordée
MCS-1496	19-11-75	24470-V-D-1 AIME DENIS Nouvelle demande	7450	27-09-75	M-10870	Accordée
MCS-1497	19-11-75	24498-V-D-1 PAUL-EMILE BOURGEOIS Nouvelle demande	7454	27-09-75	M-10905	Accordée
MCV-5890	13-11-75	M-501755-D-1 DANIEL POISSANT Requérant-cédant M-506576-D-1 MARCEL GIRARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6122	09-08-75	M-9622	Accordée
MCV-5891	10-09-75	M-502471-D-1 RENE LANOIE Requérant-cédant M-506513-D-1 MICHEL REVER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5337	05-07-75	M-9196	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-5892	13-11-75	M-501693-D-1 THEODORE BOISVERT Requérant-cédant M-506673-D-1 ROMEO BERGERON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6125	09-08-75	M-9657	Accordée
MCV-5893	13-11-75	M-503909-D-1 MME GEORGES DESY Requérante-cédante M-506637-D-1 ANDRE SABOURIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5791	26-07-75	M-9547	Accordée
MCV-5894	13-11-75	M-503862-D-1 JEAN-LOUIS BELANGER Requérant-cédant M-506657-D-1 LEONARD BERNARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6119	09-08-75	M-9598	Accordée
MCV-5895	13-11-75	M-500553-D-1 MARCEL AUDET Requérant-cédant M-506710-D-1 GODEFROI BERTRAND Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6686	30-08-75	M-10161	Accordée
MCV-5896	13-11-75	M-500412-D-1 PIERRE ROLLIN Requérant-cédant M-504470-D-2 DESIRE ROUSSEL Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5615	19-07-75	M-9351	Accordée
MCV-5897	13-11-75	M-502619-D-2 REJEAN CYR Requérant-cédant M-506431-D-1 MICHEL CYR Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5626	19-07-75	M-9433	Accordée
MCV-5898	13-11-75	M-505015-D-1 MAURICE CHARRON Requérant-cédant M-506566-D-1 ZEPHIRIN DUBOIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6122	09-08-75	M-9625	Accordée
MCV-5913	17-11-75	M-502989-D-1 LUCIEN ST-PIERRE Requérant-cédant M-506493-D-1 NOEL McDUFF Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6119	09-08-75	M-9599	Accordée
MCV-5914	17-11-75	M-501986-D-1 JACQUES O'LEARY Requérant-cédant M-506676-D-1 LAURIER ROBITAILLE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6683	30-08-75	M-10137	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-5912	17-11-75	M-504631-D-1 EDWARD GAUVIN Requérant-cédant M-506779-D-1 ANDRE BEDARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6450	23-08-75	M-10050	Désistement
MCV-5915	17-11-75	M-504181-D-1 OSCAR PAQUIN Requérant-cédant M-506591-D-2 OSCAR PAQUIN INC. Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6126	09-08-75	M-9667	Accordée
MCV-5916	17-11-75	M-503209-D-2 MICHEL PARENTE Requérant-cédant M-504918-D-9 E. PAPEL TRUCKING REG'D. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	5790	26-07-75	M-9546	Accordée
MCV-5917	17-11-75	M-501121-D-1 ROSARIO FOURNIER Requérant-cédant M-506819-D-1 GAETAN LESSARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7601	04-10-75	M-11191	Accordée
MCV-5918	17-11-75	M-502542-D-1 PAUL DORIS BRODEUR Requérant-cédant M-506812-D-1 GILLES GIBSON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7130	13-09-75	M-10513	Accordée
MCV-5919	09-09-75	M-504885-D-1 DENIS THERRIEN Requérant-cédant M-506370-D-1 REJEAN LUSSIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5337	05-07-75	M-9192	Accordée
MCV-5920	18-11-75	M-500708-D-1 LOUIS BARRY Requérant-cédant M-506402-D-2 SOCIETE C.J.L. ENRG. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	5447	12-07-75	M-9276	Accordée
MCV-5921	11-09-75	M-502974-D-1 ROLAND BEAUDOIN Requérant-cédant M-503143-D-3 PAVAGE MONTCLAIR INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis	5447	12-07-75	M-9280	Accordée
MCV-5922	15-09-75	M-504301-D-2 OPHRASE LACELLE Requérant-cédant M-506623-D-1 ROMEO CREPEAU Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5614	19-07-75	M-9345	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-5923	19-11-75	M-500531-D-1 ADRIEN LANDRY Requérant-cédant M-506629-D-1 MICHEL LANCIAULT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6120	09-08-75	M-9603	Accordée
MCV-5924	19-11-75	M-503794-D-1 GAETAN FOREST Requérant-cédant M-506731-D-1 MICHEL HOULE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6442	23-08-75	M-9881	Accordée
MCV-5937	19-11-75	M-500877-D-1 CLAUDE FILION Requérant-cédant M-506711-D-1 DENIS FILION Requérant-cessionnaire Transfert de permis	6687	30-08-75	M-10164	Accordée
MCV-5938	19-11-75	M-503990-D-1 MARCEL GAUTHIER Requérant-cédant M-506451-D-1 ROMUALD RENAUD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5773	26-07-75	M-9452	Accordée
MCV-5925	13-11-75	M-502176-D-1 DESALLE DUPRAS Requérant-vendeur M-503081-D-1 CONSTRUCTION STE MARTHE INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis	3411	19-05-75	M-7753	Accordée
MCV-5926	13-11-75	M-502176-D-2 DESALLE DUPRAS Requérant-vendeur M-503081-D-2 CONSTRUCTION STE MARTHE INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis	3411	19-05-75	M-7755	Accordée
ML-748	12-11-75	1446-DY 2097-DYV-D-1 MOBILE F.P. ENRG. Nouvelle demande	7608	04-10-75	M-11283	Accordée
ML-749	12-11-75	1442-DY-D-1 NORMANDIE MOTOR HOMES INC. Nouvelle demande	7458	27-09-75	M-10943	Accordée
ML-751-TF	14-11-75	1-DY-D-1-TF TILDEN RENT-A-CAR COMPANY Modification de tarif	7443	27-09-75	M-10812	Accordée
ML-752-TF	14-11-75	4-DYV-D-1-TF TILDEN RENT-A-CAR COMPANY Modification de tarif	7443	27-09-75	M-10811	Accordée
ML-755	18-11-75	1431-DY 2077-DYV-D-1 LOCATION D'AUTOS LONGUE-POINTE INC. Nouvelle demande	7460	27-09-75	M-10971	Accordée
ML-756	18-11-75	1271-DY 2045-DYV-D-2 LOCATION D'AUTO ST-GERMAIN LTEE Changement d'adresse	7618	04-10-75	M-11364	Accordée
ML-760-TF	19-11-75	159-DYV-D-1-TF LOCATION A. D. W. LEASING INC. Modification de tarif	7444	27-09-75	M-10818	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
ML-761	19-11-75	1345-DY 1158-DYV-D-1 EDWARDS FORD MERCURY SALES LIMITED Nouvelle demande	1160	01-02-75	M-5178	Rejetée
ML-762-TF	19-11-75	1092-DY-D-1-TF BONAVENTURE FORD SALES LIMITED Modification de tarif	1882	01-03-75	M-6468	Rejetée
ML-763	19-11-75	20590-V-D-4 MAHEU TRANSPORT INC. Droit additionnel	7454	27-09-75	M-10906	Accordée
ML-764	19-11-75	1169-DY-D-1 VEHICLE LEASE AND MANAGEMENT SERVICES INC. Changement de service			M-7594	Rejetée
ML-765	19-11-75	1169-DY 2083-DYV-D-2 UNITED STATES FLEET LEASING INC. Modification de permis et droit additionnel	7618	04-10-75	M-11365	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — TRANSPORT DE MATIERES EN VRAC

No	Date	Requérants	Demande de permis Catégorie	Demande de permis Région	Cause	Décisions
QCV-4991	18-11-75	Q-504955-D-001 EDOUARD SIMARD	Entrepreneur	3	Q-5023	Accordée
QCV-5111	14-11-75	Q-502349-D-001 GAETAN ROCHETTE	Artisan	3	QV-4435	Accordée
QCV-5112	14-11-75	Q-504319-D-001 REGINALD CHAREST	Artisan	3	QV-4436	Accordée
MCV-5899	10-11-75	M-500700-D-1 L'ASSOCIATION COOPERATIVE DE TRAVAIL D'AUTHIER Demande de permis	Entrepreneur	8	M-12866	Accordée
MCV-5900	10-11-75	M-500700-D-2 L'ASSOCIATION COOPERATIVE DE TRAVAIL D'AUTHIER Demande de permis	Entrepreneur	8	M-12867	Accordée
MCV-5901	10-11-75	M-503179-D-4 GERALD SAVOIE Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12865	Accordée
MCV-5902	10-11-75	M-501285-D-1 GERMAIN LESSARD Demande de permis	Entrepreneur	5	M-12864	Accordée
MCV-5903	10-11-75	M-503986-D-1 MME GISELE MENARD Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12863	Accordée
MCV-5904	10-11-75	M-500204-D-1 BERNARD PARENT Demande de permis	Entrepreneur	6	M-12862	Accordée
MCV-5905	10-11-75	M-504241-D-1 GAETAN DORE Demande de permis	Artisan	10	M-12861	Accordée
MCV-5906	10-11-75	M-502131-D-5 MORRISSETTE ASPHALTE LTEE Demande de permis	Entrepreneur	6	M-12860	Accordée
MCV-5907	10-11-75	M-501297-D-6 LES ENTREPRISES LES CEDRES LTEE Demande de permis	Entrepreneur	6	M-12859	Accordée

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-5908	10-11-75	M-503695-D-1 CLIFFORD HEAFEY Demande de permis	Artisan	7	M-7051	Accordée
MCV-5909	10-11-75	M-500468-D-1 VALERE NOLET Demande de permis	Entrepreneur	8	M-5743	Accordée
MCV-5910	07-11-75	M-501456-D-1 ROSAIRE PROULX Demande de permis	Artisan	10	M-12493	Désistement
MCV-5911	07-11-75	M-503253-D-1 LEWIS HETHRINGTON Demande de permis	Entrepreneur	10	M-11933	Désistement
MCV-1243	21-06-74	M-502542-D-1 PAUL DORIS BRODEUR Demande de permis	Artisan	5	M-1143	Accordée
MCV-3289	26-07-74	M-503209-D-2 MICHEL PARENTE Demande de permis	Entrepreneur	10	M-3189	Accordée
MCV-2965	24-07-74	M-500162-D-1 GUY PELADEAU Demande de permis	Entrepreneur	10	M-2865	Accordée
MCV-1498	27-06-74	M-504885-D-1 DENIS THERRIEN Demande de permis	Artisan	5	M-1398	Accordée
MCV-883	20-06-74	M-504301-D-2 OPHRASE LACELLE Demande de permis	Entrepreneur	7	M-0783	Accordée
MCV-885	20-06-74	M-503087-D-1 AURELE GAGNON Demande de permis	Entrepreneur	7	M-0785	Accordée
MCV-909	18-06-74	M-503767-D-2 LEONARD LAROCHE Demande de permis	Artisan	7	M-0809	Accordée
MCV-5927	10-11-75	M-501395-D-2 JEAN-PAUL MARCIL Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12844	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 23 octobre 1973 portant le no M-501395-D-2 pour la région 10.

MCV-5928	10-11-75	M-500059-D-2 GERARD COTE Demande de permis	Artisan	6	M-12843	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 28 septembre 1973 portant le no M-500059-D-2 pour la région 6.

MCV-5929	10-11-75	M-12841-D-2 SERGE MIRON Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12841	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 1er novembre 1973 portant le no M-502060-D-2 pour la région 10.

MCV-5930	10-11-75	M-502060-D-1 SERGE MIRON Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12840	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 16 mai 1974 portant le no M-502060-D-1 pour la région 10.

MCV-5931	11-11-75	M-505135-D-6 LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTEE Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12839	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 3 avril 1974 portant le no M-505135-D-6 pour la région 10.

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-5932	10-11-75	M-500204-D-2 BERNARD PARENT Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12838	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 26 septembre 1973 portant le no M-500204-D-2 pour la région 10.

MCV-5933	10-11-75	M-500204-D-4 BERNARD PARENT Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12837	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 26 avril 1974 portant le no M-500204-D-4 pour la région 10.

MCV-5934	10-11-75	M-500690-D-2 ANDRE DESCHATELETS Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12561	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 5 octobre 1973 portant le no M-500690-D-2 pour la région 10.

MCV-5935	10-11-75	M-501325-D-2 RENE BELISLE Demande de permis	Artisan	7	M-12560	

La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation émise le 19 mars 1974 portant le no M-501325-D-2 pour la région 7.

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1474	22928-V-S-2 Cause: QRS-1520 PATRICE VACHON Voiturier-remorqueur 23779-V EXPRESS MARCO INC. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 30, 31 octobre 1975 et le 1er novembre 1975. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 30 avril 1976 ou jusqu'à décision finale de la Commission suivant l'éventualité, qui se présentera la première.
QS-1475	Q-505010-ADD-001 Cause: QRS-1527 FEREOL BOURQUE	Demande parue dans le journal « Le Soleil » les 14, 15 et 16 novembre 1975. Accordée.	Pour une période de 200 jours, à compter de la date de la présente décision.
QS-1476	24601-V-S-1 Cause: QRS-1440 D. G. TRANSPORT ENRG. Voiturier-remorqueur 10694-V J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 15, 16 et 17 septembre 1975. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 17 mai 1976, ou jusqu'à décision finale de la Commission suivant l'éventualité qui se présentera la première.
QS-1477	24731-V-S-1 Cause: QRS-1522 JEAN-D. PELLETIER Voiturier-remorqueur 10694-V J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	Demande parue dans le « Journal de Montréal » les 5, 6 et 7 novembre 1975. Rejetée.	
QS-1478	24717-V-S-1 Cause: QRS-1518 GYLOP INC. Voiturier-remorqueur	Demande parue dans le « Journal de Montréal » le 31 octobre, 1er et 2 novembre 1975. Rejetée.	

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
	22499-V LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC *HUDSON BAY TRANSPORT INC.* Voiturier-roulier		
QS-1479	Q-500081-ADD-001 Cause: QRS-1528 JEAN-MARC OUELLET	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 6, 7 et 8 novembre 1975. Rejetée.	
MS-1897	24663-V-S-1 MRS-2264 GARY ALLEN LEWIS Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT CO. LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 29, 30, octobre 1975 et 1 novembre 1975. Accordée	Du 5 novembre 1975 au 4 novembre 1976 ou décision finale.
MS-1898	24544-V-S-2 MRS-2261 PIERRE BOUCHER	Demande parue dans le journal «La Presse» le 2 octobre 1975. Décrète le remboursement des cautionnements déposés par les opposants.	
MS-1899	37-A-S-1 MRS-2286 LES AUTOBUS DESHAIES LTEE	Demande parue dans le journal «La Presse» les 28, 29, 30 octobre 1975. Rejetée.	
MS-2045	24602-V-S-1 MRS-2285 VICTOR LOPEZ	Demande parue dans le journal «La Voix de l'Est» les 2, 3, 4 juin 1975. Rejetée.	
MS-2046	24697-V-S-1 MRS-2284 LUNDIN'S DRIVEBACK LTD.	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 16, 17, 18 octobre 1975. Rejetée.	
MS-2047 S	3403-ATL-D-1 MRS-2269 ARTHUR J. ROCHETTE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 29, 30, 31 octobre 1975. Rejetée.	
MS-2048	24640-V-S-1 MRS-2262 COLETTE MOREAU	Demande parue dans le journal «Montreal-Matin» les 29, 30 septembre 1975 et 1 octobre 1975. Désistement.	
MS-2049	10339-V-S-3 MRS-2278 ST-JEROME EXPRESS LIMITEE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 16, 17, 18 octobre 1975. Accordée.	Du 7 novembre 1975 au 6 novembre 1976 ou décision finale.
MS-1900-S	1491-A-S-6 MRS-2283 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE INC.	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 29, 30, 31 octobre 1975. Accordée.	Du 11 novembre 1975 au 12 février 1976 inclusivement.
MS-1901	24001-V-S-1 MRS-2282 REO MEUNIER	Demande parue dans le journal «La Voix de l'Est» les 15, 16, 17 octobre 1975. Accordée.	Du 11 novembre 1975 au 10 novembre 1976 ou décision finale.
MS-1902-TF	30004-S-13-TF MRS-2287 CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	Modification de tarif en vertu de l'article 2.64 du règlement no 2. Accordée.	Du 14 novembre 1975 au 10 mai 1976.
MS-1903	24662-V-S-1 MRS-2273 WINSTON JAMES PAUL Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT CO. LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 29, 30 septembre et le 1er octobre 1975. Accordée.	Du 7 novembre 1975 au 6 novembre 1976 ou décision finale.
MS-1904	24699-V-S-1 MRS-2275 PERCY MAGEE Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT CO. LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 9, 10, 11 octobre 1975. Accordée.	Du 7 novembre 1975 au 6 novembre 1976 ou décision finale.
MS-1905	24701-V-S-1 MRS-2276 EVERETT GREEN Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT CO. LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 9, 10, 11 octobre 1975. Accordée.	Du 7 novembre 1975 au 6 novembre 1976 ou décision finale
MS-1906	24700-V-S-1 MRS-2277 WILFRED SMITH Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT CO. LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 9, 10, 11 octobre 1975. Accordée.	Du 7 novembre 1975 au 6 novembre 1976 ou décision finale.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-1907	24611-V-S-1 MRS-2218 SERVICE FREIGHT EXPEDITORS INC. Voiturier-remorqueur 13602-V E. TRUCKING CO. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin » les 29, 30 septembre 1975 et le 1er octobre 1975. Accordée.	Du 15 octobre 1975 au 14 octobre 1976 ou décision finale.
MS-1909	2455-A-S-1 MRS-2281 AUTOBUS MILLE ILES (1967) INC.	Demande parue dans le journal « La Presse » les 27, 28, 29 octobre 1975. Accordée.	Du 12 novembre 1975 au 1er septembre 1976 ou décision finale.
MS-1910	3380-A-7-S-3 MRS-2280 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL	Demande parue dans le journal « La Presse » les 27, 28, 29 octobre 1975. Accordée.	Du 12 novembre 1975 au 1er septembre 1976 ou décision finale.
MS-1911	24681-V-S-1 MRS-2289 RICHARD GODIN	Demande parue dans le « Journal de Montréal » les 16, 17, 18 octobre 1975. Rejetée.	
MS-1912	M-505517-A-2 MRS-1108 JEAN-GUY POIRIER	Demande parue dans le journal « Le Jour » les 17, 18, 19 avril 1975. Rejetée.	
MS-1913	M-503259-A-2 MRS-2260 GERARD JETTE	Demande parue dans le journal « La Presse » les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1914	M-502163-A-1 MRS-2258 MARCEL FOISY	Demande parue dans le journal « La Presse » les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1915	M-503092-A-1 MRS-2253 JEAN LAGACE	Demande parue dans le journal « La Presse » les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1916	M-503130-A-1 MRS-2256 ROBERT LAGACE	Demande parue dans le journal « La Presse » les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1917	M-505700-A-1 MRS-2255 RONALD CHARRON	Demande parue dans le journal « La Presse » les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.
MS-1918	M-505699-A-1 MRS-2254 ROCH CHARRON	Demande parue dans le journal « La Presse » les 14, 15, 16 octobre 1975. Accordée.	Du 15 novembre 1975 au 15 avril 1976.

62707-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
J.A. BELANGER INC. 1130-3583	04 05 62	24 11 75
J.E. BOYLE LTD. 1150-2473	23 10 45	28 11 75
COMPASS DEVELOPMENT LTD. 1248-2162	03 07 63	28 11 75
LES ELASTOMERES KEBEC INC. et sa version anglaise *KEBEC ELASTOMERS INC.* 1256-0488	14 11 69	24 11 75
LES ENTREPRISES MARITIMES BARRIE INC. et sa version anglaise *BARRIE MARINE ENTERPRISES INC.* 1128-6283	17 05 67	24 11 75
FORTY-EIGHT HUNDRED PIE IX BLVD. INC. 1239-4490	07 08 59	21 11 75
JESCO INC. 1268-4148	15 10 26	28 11 75
LE JOAILLIER FIALA INC. et sa version anglaise *FIALA THE JEWELLER INC.* 3847-1965	27 08 65	28 11 75
LASALLE STEEL INC. 4972-63	20 11 63	28 11 75
LERNA DEVELOPMENT CORP. 14867-58	29 12 58	28 11 75
MAXIME PAPER PRODUCTS CORP. 1125-6484	05 08 53	24 11 75
LEANDRE MICHAUD INC. 15858-61	01 12 61	24 11 75
1227 DRUMMOND STREET INC. 1254-7154	21 03 60	21 11 75
ERNEST PELLETIER & COMPAGNIE LIMITEE 1178-3412	05 03 43	28 11 75
MAURICE POIRIER & ASSOCIES INC. 1216-9132	07 10 71	24 11 75

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
LES PRODUCTIONS ZERCAM LIMITEE et sa version anglaise *ZERCAM PRODUCTIONS LIMITED* 1204-6454	14 09 70	24 11 75
JEAN L. RENAUD ET ASSOCIES INC. 192-1971	14 01 71	21 11 75
ROLAND ROY FOURRURES INC. 14605-62	15 11 62	28 11 75
SEAWAY STORAGE INC. 10411-55	17 02 55	28 11 75
STATION-SERVICE ALBERT AUDET INC. 72-5043	11 09 72	28 11 75
MOE STEIN INC. 4207-1965	23 09 65	28 11 75
VOGUE ACCESSORIES LIMITED 5968-46	20 08 46	24 11 75

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporation dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
ADIRO CONSTRUCTION LTD. 1229-2769	16 04 71	8	4
ASSOCIATION FORESTIERE QUEBEC METROPOLITAIN 1361-1041	07 01 75	10	30
BENCO LTEE 1216-7763	24 09 71	4	3
CLAUREMIAND LIMITEE 1247-2171	20 09 44	4	6
CLINIQUE VETERINAIRE DU NORD, INC. et sa version anglaise *NORTHERN VETERINARY CLINIC, INC.* 71522&	19 10 71	3	7
COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ROUVILLE LTEE et sa version anglaise *ROUVILLE AGRICULTURAL DEVELOPMENT COMPANY LTD.* 1367-3173	20 03 74	3	5

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON 1359-1540	11 09 74	9	15
DORVAL LEASEHOLDS INC. 1254-3575	18 12 59	3	4
FIDUCIE CANADIENNE-ITALIENNE et sa version anglaise *CANADIAN ITALIAN TRUST* 1359-0179	04 09 74	9	16
FRANCO-DISQUE INC. 1125-6369	15 07 63	5	3
GASPE QUEBEC MINES LIMITED (No personal liability) maintenant connu sous le nom de CORPORATION G.E.Q. et sa version anglaise *G.E.Q. CORPORATION* 3018-1966	15 08 66	5	7
GRACE DART HOSPITAL FOUNDATION 1251-1457	20 10 69	6	12
HYMAC LTEE et sa version anglaise *HYMAC LTD.* 1116-5602	24 01 47	7	8
LES IMMEUBLES HENRI FORTIER INC. 1236-8247	31 03 48	4	3
LES IMMEUBLES ROXHAM, LIMITEE et sa version anglaise *ROXHAM PROPERTIES, LIMITED* 724445	09 08 72	6	3
KINGSTON CONTRACTING LIMITED 15898-61	05 12 61	3	4
LES LABORATOIRES INDUSTRIELS DU NORD INC. 716785	06 12 71	4	3
NATINVEST LTD. maintenant connu sous le nom de NATINVEST LTEE et sa version anglaise *NATINVEST LTD.* 3090-1964	07 07 64	3	4
LES PLACEMENTS IMMOBILIERS S.V.I.M. INC. et sa version anglaise *S.V.I.M. REALTY INVESTMENTS INC.* 1367-3165	20 03 74	6	8
SERVICE DE FILTRES SEFOR INC. et sa version anglaise *SEFOR FILTER SERVICE INC.* 1369-0078	15 07 74	4	3
STAR GLASS (1963) LIMITED 1118-0155	26 03 63	4	3

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
SYSTEMES A.C.V. LTEE et sa version anglaise *A.C.V. SYSTEMS LTD.* 1367-4783	27 03 74	3	4

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
ABF, FORMULES D'AFFAIRES LIMITEE et sa version anglaise *ABF BUSINESS FORMS LIMITED* 1228-2034	ABF FORMULES D'AFFAIRES AUTOMATISEES (QUEBEC) LIMITEE et sa version anglaise *ABF AUTOMATED BUSINESS FORMS (QUEBEC) LIMITED*	06 03 70
ASSOCIATION DES ECOLES PRIVEES DU QUEBEC et sa version anglaise *QUEBEC ASSOCIATION INDEPENDENT SCHOOLS* 1267-2283	QUEBEC ASSOCIATION OF INDEPENDENT SCHOOLS	30 11 64
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLEVOIX-MONTMORENCY INC. 1237-2157	CLUB MOTO-NEIGE DE LA COTE DE BEAUPRE	04 11 71
CLINIQUE JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES ET PETITE BOURGOGNE INC. et sa version anglaise *COMMUNITY LEGAL CLINIC OF POINTE ST-CHARLES AND LITTLE BURGUNDY, INC.* 1248-1651	LES SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES INC. et sa version anglaise *COMMUNITY LEGAL SERVICES INC.*	12 06 70
CONSTRUCTION CONFAB INC. et sa version anglaise *CONFAB CONSTRUCTION INC.* 1363-5255	LES PLACEMENTS CONFAB INC. et sa version anglaise *CONFAB INVESTMENTS INC.*	14 05 75
DESSINATEURS M.C.B. INC. et sa version anglaise *M.C.B. DESIGNERS INC.* 1113-2263	MARSIL, CARON, BARKES, DESIGNERS, INC.	24 05 61
ENTREPOTS GRUTMAN, LTEE et sa version anglaise *GRUTMAN WAREHOUSES LTD.* 12956-1962	LAFORTUNE TRANSPORT LIMITEE	18 07 62
HYMAN HABER LTEE 14263-1958	VETEMENTS MODERNES LTEE	10 02 59

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
LES IMPORTATIONS MIBRO LTEE et sa version anglaise *MIBRO IMPORTS LTD.* 1123-4648	MITTLER BROS. OF QUEBEC LTD.	17 12 62
LEFEBVRE, TAILLON, BOUTET, PAQUET & ASSOCIES INC. 1240-4588	LEFEBVRE, TAILLON, BOUTET, PAQUET, POULIOT & ASSOCIES INC.	10 09 70
YVON L'HEUREUX INC. 1153-2942	LES ENTREPRISES YVON L'HEUREUX LIMITEE et sa version anglaise *YVON L'HEUREUX ENTERPRISES LIMITED*	22 06 53
LES LOCATIONS RAINVILLE INC. et sa version anglaise *RAINVILLE LEASING INC.* 1159-8521	RAINVILLE AUTOMOBILES INC.	26 02 60
MEUBLES RENE DION INC. 1154-6231	RENE DION REFRIGERATION INC.	19 06 62
LES MINES REED LTEE (Libre de responsabilité personnelle) et sa version anglaise *REED MINES LTD.* (No personal liability) 1238-3691	THE BERSIMIS MINING COMPANY (No personal liability)	16 07 53
LES PUBLICATIONS PUBLICIS INC. 1365-9370	LES PUBLICATIONS PUBLICIS LTEE	23 06 75
LES SERVICES ATELE INC. 738222	LES SERVICES D'EQUIPEMENT D'ALARMES & DE TELEPHONES M.C. INC. et sa version anglaise *M.C. ALARM & TELEPHONE EQUIPMENT SERVICES INC.*	21 09 73
SERVICE DE DESSIN TECHNIQUE KRONOS LTEE et sa version anglaise *KRONOS DRAFTING SERVICES LTD.* 1207-8119	KRONOS DRAFTING SERVICES LTD.	11 12 70
TRAITEMENT ANTI-ROUILLE CANACOTE LTEE et sa version anglaise *CANACOTE RUSTPROOFING LTD.* 738875	ANTIROUILLE AUTOMOTEUR RUSTOP (MONTREAL) LIMITEE et sa version anglaise *RUSTOP AUTOMOTIVE RUSTPROOFING (MONTREAL) LIMITED*	29 11 75
VASCO & ASSOCIES INC. 720525	STUDIO PUBLI-RELATIONS DE MONTREAL INC.	28 01 72

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AGENCE ASSURANCES MARCEL PRUD'HOMME INC. 1266-1518	12 07 61	8105, rue St-André, Montréal	10459, rue Vianney, Montréal.
ASBUCO INC. 1234-4123	28 09 67	Sherbrooke	2650, rue King ouest, Sherbrooke.
AUTOS TOYOTA BOULEVARD INC. et sa version anglaise *BOULEVARD TOYOTA AUTO INC.* 736-725	30 03 73	20, Grand Boulevard, Ile-Perrot.	133, 1re Avenue, Ile-Perrot.
D. BEDARD INC. 1103-4774	16 01 56	Montréal	1037, rue Mont-Royal est, Montréal.
BERTHELET & QUEVILLON INC. 1365-9941	27 06 75	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2955, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-lac.
BIBEAU & BOUCHARD INC. 1364-9777	31 07 75	Bécancour	1305, boulevard Bécancour, Bécancour.
BOIS DE CONSTRUCTION G. F. INC. et sa version anglaise *G. F. LUMBER INC.* 1371-4084	21 02 75	Laval	5276, boulevard Levesque, Laval.
CENTRE DE DANSE NEO-CLASSIQUE DE MONTREAL INC. et sa version anglaise *MONTREAL NEO-CLASSICAL DANCE CENTRE INC.* 1365-4041	14 05 75	Montréal	1239, rue Fort, bureau 1, Montréal.
CHAUFFAGE PREMIER INC. et sa version anglaise *PREMIER HEATING INC.* 1110-4460	29 05 68	Montréal	8500, 9e Avenue, Montréal.
CINE ART FILM DISTRIBUTING CO. LTD. 1216-3754	02 04 59	Montréal	800, boulevard de Maisonneuve est, Place Depuis, Montréal.
CLINIQUE DE ST-BRUNO DE MONTARVILLE INC. 1365-9461	25 06 75	Saint-Bruno-de-Montarville	1390, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville.
COMITE DU QUEBEC POUR LA SAUVEGARDE DE VENISE 715045	03 09 71	1200, rue McGregor, Montréal.	2050, rue Mansfield, bureau 1610, Montréal.
CONSTRUCTION CASGRAIN INC. 1354-3764	05 03 74	5333, rue Casgrain, Montréal.	6555, Côte des Neiges, bureau 260, Montréal.
CONSTRUCTION MAGART LTEE et sa version anglaise *MAGART CONSTRUCTION LTD.*	23 11 72	7960, rue Aimé-Renault, Saint-Léonard.	4869, rue Jarry est, Saint-Léonard.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
DECOR ACTION INC. 1366-3166	24 07 75	Montréal	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal.
DISTRIBUTEURS BRETT LTEE et sa version anglaise *BRETT'S DISTRIBUTORS LTD.* 1370-2329	31 10 74	Montréal	323, rue Chabanel ouest, Montréal.
ECOLE DE CONDUITE AUBE INC. et sa version anglaise *AUBE DRIVING SCHOOL INC.* 1234-9312	29 07 70	343, chemin Chambly, Longueuil.	769, rue Ste-Hélène, Longueuil.
ELECTRONIQUE JESSICA INC. 1364-7573	18 07 75	Amos	32, 6e Avenue ouest, Amos.
ELWAGO INC. 1256-3391	27 04 64	Montréal	3250, avenue Glencoe, Montréal.
LES EMBALLAGES CARROUSEL INC. et sa version anglaise *CARROUSEL PACKAGING INC.* 1213-1579	03 03 71	666, Général-Vanier, Boucherville.	100, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.
LES ENTREPRISES GUY ST-AMOUR INC. 1368-8932	05 07 74	6217, rue St-André, Montréal.	1461-A, rue Galt, Montréal.
LES ENTREPRISES THOUIN INC. 50-65	30 12 64	Repentigny	397, rue Notre-Dame, Repentigny.
LES ENTREPRISES W.D.G.S. LTEE 1358-7662	28 08 74	Montréal	11600, rue Depatie, Montréal.
EQUIPEMENT MCCANN LTEE et sa version anglaise *MCCANN EQUIPMENT LTD.* 1362-2451	06 03 75	Dorval	12275, Côte de Liesse Road, Dorval.
ESCOMPTE BRETT LTEE et sa version anglaise *BRETT'S DISCOUNT LTD.* 1370-2253	31 10 74	Montréal	323, rue Chabanel ouest, Montréal.
LA FEDERATION CYCLISTE DU QUEBEC 1250-6929	09 02 71	881, boulevard de Maisonneuve est, Montréal.	1415, rue Jarry est, Montréal.
LA FEDERATION D'ESCRIME DU QUEBEC 1252-2926	02 08 71	Montréal	1415, rue Jarry est, Montréal.
LES GALERIES BROMONT INC. 1370-0174	11 10 74	Montréal	3555, rue Berri, bureau 902, Montréal.
HOPITAL ST-PAUL INC. 1163-2411	28 04 55	2115, rue Richer, Sainte-Foy.	894, rue Chanoine-Martin, Sainte-Foy.
LES IMMEUBLES SAMARRA LTEE et sa version anglaise *SAMARRA REALTIES LTD.* 72-0521	28 01 72	11940, rue Grenet, bureau 202, Montréal.	1420, rue Sherbrooke ouest, bureau 201, Montréal.
INDUSTRIES LYNX INC. et sa version anglaise *LYNX INDUSTRIES INC.* 1366-2069	14 07 75	Montréal	1405, rue Peel, bureau 300, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES INVESTISSEMENTS RENARY INC. 1365-0940	22 04 75	Montréal	2501, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, Montréal.
ITACON INC. 1365-6160	30 05 75	Montréal.	360, St-François-Xavier, Montréal.
JACMEDIC LTEE 1362-8342	11 04 75	Québec	1149, rue Cartier, Québec.
LEANDRE LACHANCE & ASSOCIES INC. 4964-64	17 12 64	238, rue King ouest, Sherbrooke.	2650, rue King ouest, Sherbrooke.
H. LAPALME TRANSPORT, LTEE ..... et sa version anglaise *H. LAPALME CARTAGE, LTD.* 5674-50	25 08 50	Montréal	1435, rue Island, Montréal.
ALBERT LEFEVRE LTEE 4007-52	01 03 52	6010, 40e Avenue, Montréal.	3105, rue Laurier est, Montréal.
MARCHE PORTELANCE INC. 1366-3927	30 07 75	Sainte-Anne-de-Bellevue ...	10B, rue Lamarche, Sainte-Anne-de-Bellevue.
MARIGOLD SHOPPE LTD. 1104-5903	02 09 69	Montréal	5504, rue Sherbrooke ouest, Montréal.
MASSEY, LAVOIE & ASSOCIES INC. 1877-1971	13 04 71	388, rue St-Jacques, bureau 200, Montréal.	391, rue St-Jacques, bureau 201, Montréal.
MECANIQUE VEGA INC. 1366-0865	07 07 75	Beloeil	790, rue Laurier, Beloeil.
MODES MOREJO INC. 1370-6056	05 12 74	Beloeil	250, rue De Rouville, Beloeil.
NEW STYLE HOME DECORATORS LTD. 1108-1361	28 04 64	Montréal	4370, boulevard des Grandes Prairies, Montréal.
LES PAPIERS PORTNEUF INC. 1364-9702	30 07 75	Notre-Dame-de-Portneuf	1682, rue St-Charles, Notre-Dame-de-Portneuf.
PARKING ST-VIATEUR — CASGRAIN INC. ... et sa version anglaise *ST. VIATEUR — CASGRAIN PARKING INC.* 1243-7018	21 04 70	160, rue St-Viateur est, Montréal.	5800, rue St-Denis, Montréal.
PLACE DU CERCLE INC. 736-1969	21 02 69	Montréal	505, rue Sherbrooke est, bureau 2400, Montréal.
PLACE HAUTEVILLE (QUEBEC) INC. 72-4531	14 08 72	1250, 3e Avenue, Québec ..	700, boulevard St-Cyrille est, Québec.
POULIN & BUREAU INC. 1370-5009	26 11 74	8834, 10e Avenue, Montréal	9036, Paul-de-Maurel, Montréal.
POWELL INVESTMENTS LTD. 1223-8077	18 12 63	1, Place Ville-Marie, bureau 2340, Montréal.	1000, rue Sherbrooke ouest, bureau 2200, Montréal.
PRODUCTEL INC. 1370-8383	27 12 74	Montréal	2055, rue Peel, bureau 675, Montréal.
RAYCHAMP INC. 1371-3565	14 02 75	Montréal	1700, La Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
S. ANDRE ROY INC. 1363-7566	27 05 75	Sherbrooke	2702, rue Galt ouest, Sherbrooke.
ST-DENIS TAPIS LTEE ..... et sa version anglaise *ST-DENIS CARPET LTD.* 1105-1299	18 10 66	Montréal	3440, rue St-Denis, Montréal.
SERPUBLI INC. 1371-8473	24 03 75	10340, Esplanade, Montréal .	11804, rue Alexandre-Lacoste, Montréal.
LES SERVICES DE PHYSIOTHERAPIE RICHELIEU INC. 1365-9479	25 06 75	Saint-Jean	900, boulevard du Séminaire, Saint-Jean.
LES SERVICES DE RECLAMATIONS JEAN HEBERT INC. 1359-8222	21 10 74	3509, boulevard de la Concorde, app. 205, Duvernay, Laval.	2910, boulevard Tracy, Duvernay, Laval.
SOCIETE DE GESTION BEL-AIR INC. 1230-4879	11 08 70	1770, rue Du Sable, Trois-Rivières.	2335, rue Hubert, Trois-Rivières.
SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE INC. 1246-5878	08 11 66	1010, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.	800, boulevard de Maisonneuve est, Place Dupuis, Montréal.
SOCIETE QUEBECOISE D'ETHNOGRAPHIE ET DE FOLKLORE 1362-0893	26 02 75	Québec	17, rue St-Jacques, Québec .
TERMINAL PAWNBROKERS COMPANY LTD. 1107-9308	16 08 55	Montréal	71, rue Craig ouest Montréal

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Fusion de compagnies

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
LES BREUVAGES DE L'ESTRIE INC. 1363-4209	Victoriaville	24 10 75	PAUL BRUNELLE LTEE SEVEN-UP VICTORIAVILLE LIMITEE
CLUB DE MOTO-NEIGE BELLE-COMBE LAC ROGERS INC. 1364-4893	Saint-Agnès-de-Bellecombe ...	23 06 75	CLUB AUTO-NEIGE DE BELLE-COMBE INC. CLUB DE MOTOS-NEIGE DE ST-ROCH INC.
LA CORPORATION BRODERIE DE LUXE et sa version anglaise *DE LUXE EMBROIDERY CORPORATION* 1360-5332	7145, rue St-Urbain, Montréal.	01 01 75	PROGRESS SWISS EMBROIDERY INC. DE LUXE EMBROIDERY CO. LTD.

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ACCOMODATION PHILIPPE BOUCHARD & FILS INC. 1461-5801	Rang des Chutes, Saint-Ambroise	26 09 75
ADMEDICO INC. 1480-2623	Saint-Jérôme	08 10 75
AGENCE COMPACT G.L. INC. ..... et sa version anglaise *G.L. COMPACT AGENCY INC.* 1364-9983	Verdun	01 08 75
AGENCE D'ENQUETE ET DE SECURITE LE CONDOR INC. 1366-9973	2457, chemin du Lac, Longueuil	07 10 75
AGENCE DE VOYAGE LESSARD LTEE ..... et sa version anglaise *LESSARD TRAVEL AGENCY LTD.* 1462-0702	Sherbrooke	17 09 75
AGENCE NORBE LTEE 1462-0892	1, Place Ville-Marie, suite 930, Montréal	19 09 75
ALBAROC INC. 1462-4803	Longueuil	08 10 75
LES ALIMENTS FAUCON LTEE ..... et sa version anglaise *FALCON FOODS LTD.* 1480-3282	Montréal	10 10 75
ALIMENTS LA VIEILLE EUROPE (QUEBEC) LTEE ..... et sa version anglaise *OLD EUROPE FOODS (QUEBEC) LTD.* 1366-6854	5562, Alpine, Côte-Saint-Luc	25 08 75
ALIMENTS WILSON LTEE ..... et sa version anglaise *WILSON FOODS LTD.* 1480-1799	138-2, rue St-Charles sud, Granby	02 10 75
ALUMINIUM A & D VALCOURT INC. ..... et sa version anglaise *A & D VALCOURT ALUMINIUM INC.* 1480-1518	Saint-Thomas-d'Aquin	30 09 75
ALUMINIUM TRANSCANADIEN T.C.A. INC. ..... et sa version anglaise *T.C.A. TRANS-CANADIEN ALUMINUM INC.* 1480-2276	Montréal	06 10 75
LES AMENAGEMENTS FRONT DALHOUSIE INC. 1461-8573	771, Le Payeur, Sainte-Foy	26 08 75
LES AMENAGEMENTS RESIDENTIELS S.H. LTEE ..... et sa version anglaise *S.H. RESIDENTIAL DEVELOPMENT LTD.* 1367-1193	6860, Banting, Côte-Saint-Luc	26 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
ARCOL INC. 1462-5107	7337, rue Brucy, Montréal	09 10 75
L. AREL INC. 1461-7054	619, Route Marie-Victorin, Tracy	24 09 75
LES ARTISANS DU BOIS ABITIBI LTEE et sa version anglaise *ABITIBI WOODCRAFT LTD.* 1461-3905	Val-d'Or	12 08 75
ASPIRATEX INC. 1462-5743	7146, Côte d'Abraham, Québec	14 10 75
ASSURANCES EMILIEN PARE INC. 1461-9860	125, avenue Bessette, Iberville	16 09 75
ASSURANCES JEAN-GUY LEFEBVRE INC. 1366-9494	Saint-Eustache	15 10 75
LES ATELIERS B.G. INC. 1462-5123	2990, King est, Sherbrooke	09 10 75
ATELIERS DE SERVICES GRAPHIQUES GAGNIER INC. 1480-1179	1095, Montmartre, Laval	26 09 75
AUBAINES MICHEL & MICHELINE INC. et sa version anglaise *MICHEL & MICHELINE BARGAINS INC.* 1366-6060	777, 4e Avenue, Shawinigan	18 08 75
LES AUTOMOBILES A.K.S. LTEE et sa version anglaise *A.K.S. AUTOMOBILES LTD.* 1367-0286	1571, chemin Centre, Mascouche Heights.	19 09 75
AUTOMOBILE BOILEAU LTEE et sa version anglaise *BOILEAU AUTOMOBILE LTD.* 1461-3095	L'Annonciation	10 10 75
AUTOMOBILES CITE DU SPORT LTEE et sa version anglaise *SPORT CITY AUTOMOBILES LTD.* 1480-4439	3487, avenue Park, Montréal	17 10 75
AUTOMOBILES F. PAGE INC. 1366-6292	34, rue St-Jean-Baptiste ouest, Rigaud	20 08 75
J. MARCEL BAHL & ASSOCIES LTEE 1367-1086	8, St-Denis, Saint-Lambert	25 09 75
BIJOUTERIE ANDRE REILLY INC. 1480-4157	9049, rue Jamay, Saint-Léonard	15 10 75
BIJOUTERIE GAMBARD INC. 1480-1872	630 A, rue Cathcart, Montréal	02 10 75
BIJOUTERIE GILLES INC. 1480-4116	75, rue Caron, Repentigny	16 10 75
BIJOUTERIE GUY SERRES INC. 1461-9886	874, boulevard Ste-Elisabeth, La Prairie.	16 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
BIJOUTERIE RAYMOND INC. 1480-4165	465, boulevard Galand, Dorval	16 10 75
BOURGABEC INC. 1462-2435	Québec	25 09 75
BOUTIQUE CHANOUK INC. 1366-5997	9058, avenue Louresse, Anjou	18 08 75
BOUTIQUE DOUBLES-MIXTES INC. et sa version anglaise *MIXED DOUBLES BOUTIQUE INC.* 1462-5370	5754, Lockwood, Côte-Saint-Luc	10 10 75
BOUTIQUE DE SPORT LA CARRIOLE INC. 1462-6493	Sainte-Anne-de-Beaupré	20 10 75
BOUTIQUE VERLAINE INC. 1462-0983	Hôtel Quatre Saisons, Place Sherbrooke, rue Sherbrooke, Montréal	22 09 75
BRASSERIE AU PETIT BARIL DE HOUBLON INC. 1462-9513	1660, rue St-Jean, Saint-Prosper	07 11 75
BRASSERIE B. C. P. INC. 1480-3589	Boucherville	14 10 75
BRASSERIE K. INC. 1480-1575	1676, rue Roy, Sherbrooke	30 09 75
BRASSERIE DE LA MONTEE LIMITEE 1462-5719	Saint-Hubert	14 10 75
BRATT, GROSSBAUM & ASSOCIES LTEE et sa version anglaise *BRATT, GROSSBAUM & ASSOCIATES LTD.* 1364-1857	4141, rue Sherbrooke ouest, bureau 225, Montréal	17 06 75
BRIQUETAGE G.T.B.S. INC. et sa version anglaise *G.T.B.S. BRICKWORTK INC.* 1480-2599	Montréal	08 10 75
CABLOVISION MASKINONGE LTEE et sa version anglaise *MASKINONGE CABLOVISION LTD.* 1480-3456	Louiseville	10 10 75
CAMPING LA TASSERIE INC. 1462-1254	285, St-Joseph, Lauzon	19 09 75
CANATRANS INC. 1366-1541	Montréal	11 07 75
CARRIERE ST-JEROME LTEE 1480-4959	Saint-Léonard	22 10 75
CLAUDE CAUMARTIN INC. 1366-1590	1530, rue Goyer, Saint-Bruno	11 07 75
A. CAYA & FILS LTEE 1462-0082	25, rue Nice, Gatineau	18 09 75
CENTRE DU CAMION LUBRI INC. et sa version anglaise *LUBRI TRUCK CENTER INC.* 1361-1579	1765, Mullins, Montréal	08 01 75

Nom	Siège social	Date de constitution
CENTRE MEDICAL MONTARVILLE INC. 1366-7977	Boucherville	03 09 75
CENTRE DE LA PANTHERE NOIRE INC. 1480-3365	801, boulevard Sauvé, Saint-Eustache ...	10 10 75
CENTRE DE PARACHUTISME METROPOLITAIN INC. 1462-6055	Saint-Jean-Chrysostome	16 10 75
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION FISCOM INC. et sa version anglaise *FISCOM DATA PROCESSING CENTER INC.* 1461-4192	673, boulevard Saint-Joseph, Hull	15 08 75
JEAN-CLAUDE CHATIGNY INC. 1462-6469	Arthabaska	17 10 75
CHAVELIMAR INC. 1480-1807	70, 10e Avenue, Senneterre	02 10 75
LA CHEMISE AVANT-GARDE INC. 1480-2672	Valleyfield	08 10 75
CINE-FAMILLE EXPLO INC. 1462-3920	1151, rue Alexandre-DeSève, Montréal ..	03 10 75
CLAUDECO INC. 1462-2948	Sept-Iles	30 09 74
CLINIQUE FAMILIALE M.D.M. INC. 1480-3803	6955, boulevard Taschereau, Brossard ...	14 10 75
CLINIQUE DU SEIN COTE-DES-NEIGES INC. ..... et sa version anglaise *COTE-DES-NEIGES BREAST CLINIC INC.* 1480-2102	L'Edifice Annexe du 3830, avenue Lacombe, Montréal	03 10 75
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION BELFU INC. ..... et sa version anglaise *BELFU MANAGEMENT INC.* 1480-2219	69, rue St-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts	03 10 75
COMPAGNIE DE GESTION FRESNO LTEE 1480-4298	Saint-Léonard	17 10 75
COMPAGNIE DE GESTION PAULIN BRODEUR INC. 1366-8546	8275, 3e Avenue, Saint-François, Laval	08 09 75
COMPAGNIE DE JEANS GIPSY LTEE ..... et sa version anglaise *GYPSY JEAN CO. LTD.* 1480-2656	5445, De Gaspé, bureau 100A, Montréal	08 10 75
LA COMPAGNIE DE RECLAMATIONS D'ASSURANCE GENERALE (1975) LTEE et sa version anglaise *GENERAL INSURANCE ADJUSTING COMPANY (1975) LTD.* 1366-5047	Montréal	08 08 75
COMPLAN LTEE ..... et sa version anglaise *COMPLAN LTD.* 1462-6782	1155, boulevard Dorchester ouest, Montréal	16 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
COMPOSITION MERCO INC. 1480-2318	1737, rue de l'Eglise, Montréal	06 10 75
CONSTRUCTION ANTAL INC. et sa version anglaise *ANTAL CONSTRUCTION INC.* 1366-4644	4161, 7e Avenue, Laval-Ouest	03 09 75
CONSTRUCTION CLAUDE & ANDRE INC. et sa version anglaise *CLAUDE & ANDRE CONSTRUCTION INC.* 1462-1932	5765, Langelier, Montréal	26 09 75
LES CONSTRUCTIONS EMAD LTEE et sa version anglaise *EMAD CONSTRUCTION LTD.* 1461-9142	Pierrefonds	11 09 75
CONSTRUCTION H. & N. INC. 1480-4389	8,000, Sherbrooke, app. 5, Montréal	17 10 75
CONSTRUCTION KOCH INC. et sa version anglaise *KOCH CONSTRUCTION INC.* 1363-8929	138, 4e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil	04 06 75
LES CONSTRUCTIONS L. THIBAULT ET FILS INC. et sa version anglaise *L. THIBAULT AND SONS CONSTRUCTIONS INC.* 1462-7202	6869, Boyer, Montréal	20 10 75
LES CONSTRUCTIONS MALIBOURG INC. 1462-8952	17, Place Lépine, Repentigny	04 11 75
CONSTRUCTION MARBENT INC. et sa version anglaise *MARBENT CONSTRUCTION INC.* 1366-8595	29, Jean-Yves, Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	08 09 75
CONSTRUCTION V.M.C. INC. 1462-0561	Montréal-Nord	18 09 75
CONSULTIM INC. 1366-5948	11495, rue Suzor-Côté, Montréal	15 08 75
CONSYST INC. 1364-0537	4350, Forgues, Saint-Hubert	11 06 75
CORPORATION DE MATELAS PLUS et sa version anglaise *PLUS MATTRESS CORPORATION* 1480-3530	Montréal	14 10 75
LA CORPORATION DE PLACEMENTS TRANSBEC LTEE et sa version anglaise *TRANSBEC INVESTMENTS CORPORATION LTD.* 1366-4677	Montréal	06 10 75
CORRILETO INC. 1462-6600	660, rue Saint-Joseph, Lauzon	15 10 75
CAROLL COTE INC. 1462-8515	Rivière-Hâtée, Bic	03 11 75
DIANE COTE INCORPOREE 1364-5916	Métabetchouan	10 07 75

Nom	Siège social	Date de constitution
COUVREURS BOUCHARD & FRERES INC. 1480-2169	1185, rue Marie-Anne, Sainte-Dorothée, Laval	03 10 75
LES CROCHETS PLOURDE INC. 1462-8879	Jonquière	04 11 75
DECORATION BELMAR INC. 1480-2854	Saint-Laurent	08 10 75
DECORATION ST-MARTIN INC. 1462-2641	Laval	30 09 75
DEPANNAGE UNIVERSEL DRUMMOND INC. 1462-6758	1670, Jean-de-Lalande, Drummondville-Sud	16 10 75
EMILE DIONNE & FILS INC. 1461-9670	Rimouski	16 09 75
DISCO-BAR AVENUE DU PARC INC. 1366-8868	5116, avenue du Parc, Montréal	10 09 75
DISCOTHEQUE LA GRANGE INC. 1461-6213	Trois-Rivières	27 08 75
DISTRIBUTEURS DE PRODUITS DE VIANDE IASENZA INC. et sa version anglaise *IASENZA MEAT PRODUCTS DISTRIBUTORS INC.* 1367-1128	6596, rue Papineau, Montréal	26 09 75
DISTRIBUTION D'ESTAMPES CONTEMPORAINES ORIGINALES LIMITEE 1462-8945	374, rue Laurier ouest, Montréal	04 11 75
LES DISTRIBUTIONS ROUVILLE LTEE 1461-8235	Marieville	08 09 75
JEAN-GUY DUPLESSIS INC. 1480-3464	7789, Place Chambon, Anjou	10 10 75
LAURENT DUVAL INC. 1462-2310	Vallée-Jonction	25 09 75
EBENISTERIE DE LANAUDIERE INC. 1480-3191	Saint-Félix-de-Valois	09 10 75
ECOLE VIAU INC. et sa version anglaise *VIAU SCHOOL INC.* 1365-6707	Saint-Léonard	04 06 75
ELPA INC. 1462-9273	1342, boulevard Papillon, Ancienne-Lorette	06 11 75
LEO EMOND INC. 1462-6451	Saint-Damien	17 10 75
LES ENTREPRISES A. PERRY LTEE 1480-4231	4052, Joffre, Montréal-Est	16 10 75
ENTREPRISES ANDRE M. POITRAS INC. 1366-6235	166, rue Michaud, Saint-Gabriel	20 08 75
LES ENTREPRISES ANDRE PATENAUDE LTEE 1462-6816	Saint-Jean	16 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES BREAULTLEX INC. 1462-3797	Danville	06 10 75
ENTREPRISES C.R.F. LTEE 1461-8482	Trois-Rivières	09 09 75
ENTREPRISES COUTU ET LEMIEUX INC. 1480-1302	9296, 57e Avenue, Rivière-des-Prairies	29 09 75
LES ENTREPRISES DIRECTAD INC. 1366-7811	350, boulevard Sauvé, bureau 305, Saint-Eustache	02 09 75
LES ENTREPRISES GA-JA INC. 1480-1864	5872, boulevard Léger, suite 210, Montréal-Nord	02 10 75
LES ENTREPRISES GISELE POMERLEAU INC. 1364-8225	1709, rue St-Denis, Montréal	22 07 75
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES J.R.M.F. LTEE 1462-3276	Joliette	02 10 75
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES LA FETE INC. et sa version anglaise *FESTIVAL REALTIES ENTERPRISES INC.* 1366-8702	1200, avenue McGill College, Montréal	09 09 75
LES ENTREPRISES JACQUES ST-PIERRE INC. 1461-8094	1435, de l'Aéroport, Ancienne-Lorette	24 10 75
LES ENTREPRISES LAURENT LEONARD INC. 1366-5690	1837, rue Ethier, Mascouche	30 09 75
ENTREPRISES LORIQUET INC. 1367-0443	440, rue Beaubien est, Montréal	22 09 75
ENTREPRISES MARPET INC. et sa version anglaise *MARPET ENTERPRISES INC.* 1366-8256	1153, rue Rolland, Sainte-Adèle	05 09 75
LES ENTREPRISES PAUL TETRAULT INC. 1480-1336	Saint-Basile-le-Grand	29 09 75
LES ENTREPRISES PIERRE DAIGNEAULT INC. et sa version anglaise *PIERRE DAIGNEAULT ENTERPRISES INC.* 1480-1856	435, Place Albatros, Saint-Louis-de-Terrebonne	22 10 75
LES ENTREPRISES DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ROBINET INC. 1462-6014	1451, rue Dufresne, Montréal	09 10 75
ENTREPRISES QUETZAL INC. et sa version anglaise *QUETZAL ENTERPRISES INC.* 1367-0435	440, rue Beaubien est, Montréal	22 09 75
LES ENTREPRISES ROBERT DROLET INC. 1462-5610	8029, rue Danielle, LaSalle	14 10 75
ENTRETIEN GENERAL CHARLES BOIS-JOLI LIMITEE et sa version anglaise *CHARLES BOIS-JOLI GENERAL MAINTENANCE LIMITED* 1462-9083	2354, rue Fullum, Montréal	04 11 75

Nom	Siège social	Date de constitution
EPICERIE MICHEL PROVOST INC. 1462-7103	Senneterre	20 10 75
EQUIPEMENT DE BUREAU UNIVERSEL LIMITEE et sa version anglaise *UNIVERSAL OFFICE EQUIPMENT LIMITED* 1480-1344	239, Leblanc ouest Longueuil	29 09 75
EQUIPEMENT DE CONTROLE DE POLLUTION NATIONAL LTEE et sa version anglaise *NATIONAL POLLUTION CONTROL EQUIPMENT LTD.* 1462-9505	1170, Holland, Sillery	07 11 75
EQUIPEMENT D'EXERCICE NATIONAL LTEE et sa version anglaise *NATIONAL EXERCISE EQUIPMENT LTD.* 1480-1534	Montréal	30 09 75
EQUIPEMENT G.H. GIGUERE LTEE 1462-6485	Sainte-Anne-de-Beaupré	20 10 75
ERCE INTERNATIONAL INC. 1480-2722	800, Place Victoria, Tour de la Bourse, suite 3312, Montréal	08 10 75
EXCAVATIONS ANDRE MASSE INC. 1462-0827	Saint-Pie	19 09 75
ANTOINE FERLAND INC. 1462-4100	Drummondville	06 10 75
FERME CHEZ HERVE LIMITEE 1366-9254	600, Montée Masson, Mascouche	15 09 75
LA FERME FORT JOLY INC. 1462-9448	Joly	06 11 75
LES FERRAILLEURS BEAUCHAMP INC. et sa version anglaise *BEAUCHAMP SCRAP IRON DEALERS INC.* 1462-7418	Saint-Esprit	23 10 75
GERARD FILLION LTEE 1462-4605	152, rue Saint-Damase, Drummondville	08 10 75
FINOR INC. 1462-5560	3730, boulevard Métropolitain, Montréal	14 10 75
GUY FORTIN INC. 1462-8887	Jonquière	04 11 75
FOURRURES RENE LAFLAMME INC. 1462-7715	21 A, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield	27 10 75
FOYER DU MATELAS DE LAVAL INC. 1480-1724	1877, boulevard Labelle, Laval	01 10 75
FRUITS S.C. SAGUENAY LTEE 1363-4803	45, Jacques-Cartier est, Chicoutimi	12 05 75
GALERIE D'ART ST-JEAN INC. 1462-3557	1093, rue Saint-Jean, Québec	06 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
GALERIE FUNI INC. et sa version anglaise *FUNI GALLERY INC.* 1480-1120	4937, rue Sherbrooke ouest, Westmount	26 09 75
LA GALERIE PARISIENNE (1975) INC. 1462-5636	Giffard	14 10 75
GARAGE LAURENT GIGUERE INC. 1461-8425	Longueuil	09 09 75
GARAGE REPARATECK LTEE 1480-5220	210, rue Montcalm, Lougueuil	23 10 75
LES GARAGISTES GILLES & MAURICE INC. 1462-4290	4400, chemin Chambly, Saint-Hubert	07 10 75
GENCIROC INC. 1462-4829	Longueuil	08 10 75
ROBERT GERARD INC. 1462-4647	Place Desjardins, rue Sainte-Catherine, Local PB 22, niveau 72, Montréal	08 10 75
GESTION A.M.J. INC. et sa version anglaise *A.M.J. HOLDINGS INC.* 1366-8470	1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3112, Montréal	08 09 75
GESTIONS ALICE GENDREAU LTEE 1480-3209	1455, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal	09 10 75
GESTION M.C.E. INC. et sa version anglaise *M.C.E. HOLDINGS INC.* 1366-8454	1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3112, Montréal	08 09 75
LA GESTION TASHGO INC. et sa version anglaise *TASHGO HOLDINGS INC.* 1461-4440	615, boulevard Dorchester ouest, Montréal	18 08 75
GINGRAS, PEPIN, PICHE LTEE 1462-9091	Saint-Raymond	04 11 75
GUY GIRARD INC. 1462-4274	180, rue St-Dominique, Jonquière	07 10 75
LE GROUPE PROSPEC INC. et sa version anglaise *PROSPEC GROUP INC.* 1480-3480	20, Elgin, Place Bonaventure, Montréal	10 10 75
GEORGES GUILBAULT INC. 1480-3837	640, rue Chambly, Sherbrooke	14 10 75
LES HABITATIONS ANICO INC. 1480-3274	3256, Belvédère, Brossard	10 10 75
LES HABITATIONS BOISES TREMBLANT INC. 1367-0336	Montréal	22 09 75
LES HABITATIONS KOTMA LTEE 1480-1294	2050, Mansfield, Montréal	29 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
HABITATIONS TARDIF & FILS INC. 1480-3696	Longueuil	14 10 75
HEANCA INC. 1364-5221	Rue Principale, Côté nord, Dosquet	07 07 75
HELGER INC. 1480-3217	75, chemin des Laurentides, Grand-Mère-Est	09 10 75
HOTEL SCOTSTOWN INC. 1480-2300	rue Victoria, Scotstown	06 10 75
HYBEC INC. 1480-1492	Westmount	30 09 75
IMMEUBLES DES ANGEVINS INC. 1461-9415	Anjou	15 09 75
LES IMMEUBLES BASQUE LIMITEE 1462-3722	Sept-Iles	06 10 75
LES IMMEUBLES ECHEC INC. 1366-0972	465, rue Saint-Jean, bureau 702, Montréal	07 07 75
IMMEUBLES EN VUE LTEE 1462-7194	Baie-Comeau	20 10 75
IMMEUBLES GOBERT INC. 1461-9399	Pointe-aux-Trembles	15 09 75
LES IMMEUBLES INDUSTRIELS BROMONT INC. et sa version anglaise *BROMONT INDUSTRIAL REALTIES INC.* 1461-8037	Bromont	28 10 75
LES IMMEUBLES NORVEST INC. et sa version anglaise *NORVEST REALTIES INC.* 1480-2334	162, avenue Braeside, Husdon	06 10 75
LES IMMEUBLES P. S. M. INC. 1462-0496	938, rue Auclair, Saint-Jean-Chrysostome	18 09 75
LES IMMEUBLES P. W. INC. 1366-9924	Montréal-Nord	18 09 75
IMMEUBLES R. LEPINE INC. 1366-7415	623, Marie-Victorin, Boucherville	29 08 75
LES IMMEUBLES RUCAM LIMITEE et sa version anglaise *RUCAM REALTIES LIMITED* 1366-1079	Westmount	08 07 75
IMPORTATIONS J. D. S. INC. et sa version anglaise *J. D. S. IMPORTS INC.* 1480-3266	7477, Trans-Canada, Montréal	14 10 75
IMPRIMERIE STE-JULIE INC. 1480-3183	201, boulevard Churchill, Greenfield Park	09 10 75
LES INDUSTRIES BERNIERES INC. 1462-7780	Bernières	28 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LES INDUSTRIES DE CUIR ET PLASTIQUE L. M. LTEE ... 1461-5595	240, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme ...	25 08 75
LES INDUSTRIES D.J. INC. ..... et sa version anglaise *D.J. INDUSTRIES INC.* 1480-3985	620, rue Cathcart, bureau 409, Montréal	15 10 75
LES INDUSTRIES LANCER INC. ..... et sa version anglaise *LANCER INDUSTRIES INC.* 1365-5238	1800, rue Parthenais, Montréal	27 05 75
INDUSTRIES TELORD LTEE ..... et sa version anglaise *TELORD INDUSTRIES LTD.* 1366-5187	10010, rue Chambord, Montréal	11 08 75
INTERIEUR AARON SHEINMAN INC. ..... et sa version anglaise *AARON SHEINMAN INTERIOR INC.* 1365-8596	2050, rue Crescent, Montréal	17 06 75
LES INVESTISSEMENTS ACANTA INC. ..... et sa version anglaise *ACANTA INVESTMENTS INC.* 1480-3258	Pierrefonds	14 10 75
LES INVESTISSEMENTS BENLI INC. ..... et sa version anglaise *BENLI INVESTMENTS INC.* 1480-3951	Montréal	15 10 75
LES INVESTISSEMENTS CINET INC. ..... et sa version anglaise *CINET INVESTMENTS INC.* 1480-3936	Montréal	15 10 75
LES INVESTISSEMENTS EURYPON INC. ..... et sa version anglaise *EURYPON INVESTMENTS INC.* 1480-2227	Montréal	03 10 75
LES INVESTISSEMENTS FRALI INC. ..... et sa version anglaise *FRALI INVESTMENTS INC.* 1480-3167	Montréal	09 10 75
LES INVESTISSEMENTS ISALI INC. ..... et sa version anglaise *ISALI INVESTMENTS INC.* 1480-3159	Montréal	09 10 75
LES INVESTISSEMENTS JARAL INC. ..... et sa version anglaise *JARAL INVESTMENTS INC.* 1480-3175	Montréal	09 10 75
LES INVESTISSEMENTS JERA INC. ..... et sa version anglaise *JERA INVESTMENTS INC.* 1480-3944	Montréal	15 10 75
LES INVESTISSEMENTS MARCEL LALIBERTE INC. 1462-6154	2617, de la Salle, Montréal	17 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LES INVESTISSEMENTS PHILIJEC INC. et sa version anglaise *PHILIJEC INVESTMENTS INC.* 1462-6667	15, rue Papineau, Hull	16 10 75
LES INVESTISSEMENTS RASEL INC. et sa version anglaise *RASEL INVESTMENTS INC.* 1462-3714	5871, rue Victoria, bureau 222, Montréal	03 10 75
LES INVESTISSEMENTS RAYMOND POTVIN LTEE 1366-5930	Montréal	27 08 75
INVESTISSEMENTS VALLINIERE INC. 1366-9403	6976, boulevard Pascal-Gagnon, Saint-Léonard	15 09 75
JANAMI INC. 1462-2427	900, 9e Avenue, Charny	23 09 75
JARDINS PLANTASIA (COTE ST-LUC) INC. et sa version anglaise *PLANTASIA GARDENS (COTE ST-LUC) INC.* 1480-2060	7053, chemin Côte-St-Luc, Côte-Saint-Luc	03 10 75
JARDINS PLANTASIA (RIVE-NORD) INC. et sa version anglaise *FANTASIA GARDENS (RIVE-NORD) INC.* 1480-2078	7053, chemin Côte-St-Luc, Côte-Saint-Luc	03 10 75
JARDINS PLANTASIA (ROSEMERE) INC. et sa version anglaise *PLANTASIA GARDENS (ROSEMERE) INC.* 1480-2094	7053, chemin Côte-St-Luc, Côte-Saint-Luc	03 10 75
JEANS PIERRE INC. 1480-2540	263, Leber, Saint-Constant	08 10 75
A. T. KELLY & ASSOCIES INC. et sa version anglaise *A. T. KELLY & ASSOCIATES INC.* 1366-9437	Centre d'achats Dorval Gardens, Dorval	15 09 75
GUY LABBE & LOUIS DION INC. 1462-6824	211, 1re Avenue, Saint-Georges	16 10 75
LES LABORATOIRES BETON-SOL (1975) INC. 1462-2732	3333, chemin du Souvenir, Laval	29 09 75
LADUPO INC. 1367-0062	Montréal	18 09 75
LAMINAGES GOPO INC. et sa version anglaise *GOPO LAMINATING INC.* 1462-3433	6381, rue St-Laurent, Montréal	01 10 75
LAMINAGE PERMA LTEE 1480-2532	8510, Lafrenaie, Saint-Léonard	08 10 75
LECLAIR, RIEL & DIONNE INC. 1366-6755	3461, boulevard Gouin est, Montréal	25 08 75
LOCATION ARGO INC. et sa version anglaise *ARGO LEASING INC.* 1462-5404	Terrebonne	10 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LOCATION CONCORDE INC. et sa version anglaise *CONCORDE LEASING INC.* 1462-5602	Montréal	14 10 75
LOCATION JODERI INC. 1462-6774	1163, boulevard Saint-Joseph, Drummondville	16 10 75
LES LOCATIONS THERIAULT INC. 1462-4506	44, boulevard Cartier, Rivière-du-Loup	08 10 75
MACHINERIE TRUDEAU & FILS INC. et sa version anglaise *TRUDEAU & SON MACHINERY INC.* 1461-5322	581, Route 9 C, Sainte-Catherine-d'Alexandrie	18 08 75
MACONNERIE GATINEAU INC. 1462-1585	14, Servant, Templeton	29 09 75
MAGASIN GENERAL DES SEPT FRERES INC. et sa version anglaise *SEVEN BROTHERS GENERAL STORE INC.* 1480-2763	5421, avenue du Parc, Montréal	08 10 75
LES MAGASINS A RAYONS DALAS INC. et sa version anglaise *DALAS DEPARTMENT STORES INC.* 1462-7210	Salaberry-de-Valleyfield	20 10 75
MAINTENANCE GINO LTEE et sa version anglaise *GINO MAINTENANCE LTD.* 1461-4101	2882, rue Mousseau, Montréal	14 08 75
LA MAISON DE DECORATION MORENCY INC. 1366-7985	Montréal	03 09 75
MAISON DU STEAK BAUBAR INC. 1480-4264	Châteauguay-Centre	16 10 75
LE MANUFACTURIER DES ROBES KAREN ANN LTEE et sa version anglaise *KAREN ANN DRESS MANUFACTURING LTD.* 1480-3563	135, rue Maple, Châteauguay	14 10 75
MARCHE D. & H. OUELLET INC. 1462-6873	Rivière-du-Loup	16 10 75
MARCHE JEAN LOUIS LALIBERTE INC. 1480-4223	1276, rue Bélanger est, Montréal	16 10 75
MARINE JONAS LTEE et sa version anglaise *JONAH MARINE LTD.* 1461-5249	6, Aubert, Place Bonaventure, Montréal.	21 08 75
MENUISERIE G.B.L. INC. 1462-6881	1159, rue St-Vallier ouest, Québec	16 10 75
MENUISERIE QUIRION LTEE 1462-4712	3815, boulevard Hamel, Roulotte 58, Québec	08 10 75
METAL R.M.P. INC. 1462-5651	346, rue Boucher, Matane	14 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
METALLURGISTE ST-HILAIRE INC. 1462-2369	Québec	25 09 75
LES METAUX FERAL INC. et sa version anglaise *FERAL METALS INC.* 1480-4363	Saint-Jérôme	17 10 75
METAUX PRECIEUX COURONNE INC. et sa version anglaise *CROWN PRECIOUS METALS INC.* 1461-8557	Montréal	09 09 75
LES MEUBLES LE CHATELIER INC. et sa version anglaise *LE CHATELIER FURNITURE INC.* 1461-9878	8260, Le Creusot, Saint-Léonard	16 09 75
MEUBLES LORETTE INC. et sa version anglaise *LORETTE FURNITURE INC.* 1461-6494	2570, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette	27 08 75
OPTII LTEE et sa version anglaise *OPTII LTD.* 1462-2757	1200, boulevard Jules-Poitras, Saint-Laurent	29 09 75
A. PAPPAS & ASSOCIES LTEE et sa version anglaise *A. PAPPAS & ASSOCIATES LTD.* 1480-3761	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal	14 10 75
PAPETERIE KIMBERLEY INC. et sa version anglaise *KIMBERLY STATIONERY INC.* 1366-2986	LaSalle	23 07 75
JACQUES PAQUIN & ASSOCIES INC. 1461-3269	5135, Boivin, Saint-Hubert	11 08 75
HECTOR PARE INC. 1367-1078	327, rue Calixa-Lavallée, Joliette	25 09 75
PASAN INC. 1462-5263	107, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts	09 10 75
CLAUDE PEDNEAULT INC. 1462-1676	300, boulevard Gagnon, Saint-Ambroise	24 09 75
LES PETROLES CHATELAINE INC. 1480-2524	3, Place Laval, Laval	07 10 75
LES PETROLES DENIS LECLERC LTEE 1462-3094	Bromont	01 10 75
LA PISCICULTURE DU LAC NOIR INC. 1462-4662	Saint-Jean-de-Matha	08 10 75
LES PLACEMENTS ASDEC INC. 1480-3373	395, rue Benoît, Saint-Hyacinthe	10 10 75
PLACEMENTS BOINI INC. 1462-5024	Longueuil	08 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
PLACEMENTS C.M. INC. 1480-5204	199, de Normandie, Longueuil	23 10 75
LES PLACEMENTS CHATEAU DE BOIS LTEE et sa version anglaise *CHATEAU DE BOIS INVESTMENT LTD.* 1462-8358	Montréal	31 10 75
LES PLACEMENTS CLACEBERT INC. 1367-1011	50, Christ-Roy, Beloeil	25 09 75
PLACEMENTS CICAL INC. et sa version anglaise *CICAL INVESTMENTS INC.* 1366-7928	3637, boulevard Métropolitain est, bureau 1600, Montréal	03 09 75
PLACEMENTS E.S.N.O.S. INC. 1462-4993	Longueuil	08 10 75
PLACEMENTS EHREMBOLD INC. 1462-4928	Longueuil	08 10 75
PLACEMENTS ELOY INC. 1462-4845	Longueuil	08 10 75
PLACEMENTS GENCI INC. 1462-4837	Longueuil	08 10 75
LES PLACEMENTS GINNY INC. 1462-3334	2481, rue Champigny, Fleurimont	01 10 75
LES PLACEMENTS HEJA LTEE et sa version anglaise *HEJA INVESTMENTS LTD.* 1480-3753	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal	14 10 75
LES PLACEMENTS JACOURT INC. et sa version anglaise *JACOURT HOLDINGS INC.* 1461-7534	715, Carré Victoria, Montréal	04 09 75
LES PLACEMENTS LAMITEX INC. 1461-6007	475, rue Des Champs-Elysées, Chicoutimi	30 09 75
PLACEMENTS PREVERT LTEE et sa version anglaise *PREVERT INVESTMENTS LTD.* 1480-1435	150, rue De Normandie, Saint-Lambert	29 09 75
PLACEMENTS V.S.O.N. INC. 1462-4944	Longueuil	08 10 75
LES PLANTATIONS ST-ETIENNE INC. 1462-8069	Saint-Etienne	30 10 75
PRO-ACTUEL INC. 1462-6865	Yamachiche	16 10 75
LES PRODUCTIONS C.H.E.Z. INC. 1462-9521	Québec	07 11 75
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE M.L.H. LIMITEE et sa version anglaise *M.L.H. FIRE PROTECTION LIMITED* 1480-1542	6835, 31e Avenue, Laval	29 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LES PUBLICATIONS ENSEMBLE INC. 1480-2201	2875, rue Sauvé est, Montréal	03 10 75
RADIO D'AUTO AMIENS INC. et sa version anglaise *AMIENS AUTO RADIO INC.* 1462-5693	Montréal-Nord	14 10 75
RADIOS D'AUTOMOBILES ALLIANCE INC. 1480-3340	1490, boulevard Labelle, Chomedey, Laval	10 10 75
SIMON RAHILL INC. 1462-6709	347, rue Principale est, Farnham	16 10 75
RAILALU INC. 1480-1138	615, boulevard Dorchester ouest, suite 1010, Montréal	26 09 75
RENOVATION M. TREMBLAY LIMITEE 1461-4606	337, de la Canardière, Québec	30 09 75
LES RENOVATIONS R. N. DE LAVAL INC. 1480-2268	Montréal	06 10 75
LES RESIDENCES CHAMPS ELYSEE (1975) INC. 1462-2146	5858, chemin Côte-des-Neiges, suite 210, Montréal	26 09 75
RESSORTS & FREINS GILBERT LTEE 1364-7326	Saint-Georges	17 07 75
RESTAURANT ARMANDO & LUIGI INC. 1480-3555	Laval	14 10 75
RESTAURANT BALATRIG LTEE et sa version anglaise *BALATRIG RESTAURANT LTD.* 1480-3746	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal	14 10 75
RESTAURANT & BAR ALCOVE INC. et sa version anglaise *ALCOVE RESTAURANT & BAR INC.* 1461-9621	Montréal	16 09 75
RESTAURANT CHEZ MARIUS INC. 1370-1594	1737, rue Bourgogne, Chambly	10 06 75
RESTAURANT DE LA MANCHE (1975) INC. et sa version anglaise *LA MANCHA RESTAURANT (1975) INC.* 1480-3647	5179, Côte-des-Neiges, Montréal	14 10 75
RESTAURANT DOROTHEE INC. et sa version anglaise *DOROTHY RESTAURANT INC.* 1480-3894	4895, boulevard des Laurentides, Auteuil, Laval	15 10 75
RESTAURANT GUISEPPE INC. 1480-3613	McMasterville	14 10 75
LE RESTAURANT LE VIEUX MANOIR INC. 1462-6345	Rue Curé-Corbeille, Val-Morin	15 10 75
RESTAURANT VIEILLE EUROPE INC. 1480-4322	3452A, avenue du Parc, Montréal	17 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
RIVARD, LANGEVIN & ASSOCIES INC. et sa version anglaise *RIVARD, LANGEVIN & ASSOCIATES INC.* 1366-8884	Montréal	10 09 75
ROBROC INC. 1462-4894	Longueuil	08 10 75
ROTISSERIE L. J. D. INC. 1462-6683	1705, rue Plouffe, Trois-Rivières	20 10 75
R. ST-AUBIN INC. 1462-3789	Huntingdon	06 10 75
SAYERS & ASSOCIES (QUEBEC) LIMITEE et sa version anglaise *SAYERS & ASSOCIATES (QUEBEC) LIMITED* 1366-2911	Montréal	22 07 75
LES SCIERIES SAINT-JEAN INC. 1461-8128	Saint-Jean-Chrysostome	08 09 75
LES SERVICES DE FOURNISSEURS LONGUEUIL LTEE et sa version anglaise *LONGUEUIL CATERING SERVICES LTD.* 1480-4124	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal	16 10 75
LES SERVICES D'HOTELLERIES M.B.P. LTEE 1365-9677	615, Dorchester ouest, suite 1010, Montréal	23 06 75
LE SERVICE DE LOCATION DE MACHINERIE MAISONNEUVE LTEE et sa version anglaise *MAISONNEUVE MACHINERY LEASING SERVICE LTD.* 1462-8812	LaSalle	03 11 75
LES SERVICES DE PLACEMENTS D'AUJOURD'HUI INC. 1363-7871	8147, Sherbrooke est, Montréal	28 05 75
SERVICE DE REMORQUAGE HENRIE LTEE et sa version anglaise *HENRIE TOWING SERVICE LTD.* 1462-5933	Hull	14 10 75
LES SERVICES SANITAIRES MON ONCLE INC. 1462-0603	226, Louis-Lalande, Boucherville	30 09 75
SERVICE D'USINAGE JASMIN INC. et sa version anglaise *JASMIN MACHINING SERVICE INC.* 1365-7499	Sainte-Julie	10 06 75
LES SERVICES VIBERT INC. et sa version anglaise *VIBERT SERVICES INC.* 1366-8892	2810, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, Montréal	10 09 75
DONATO SFORZA & FILS INC. et sa version anglaise *DONATO SFORZA & SON INC.* 1480-3019	578A, boulevard des Prairies, Laval	09 10 75
SOCIETE DE GESTIONS NISYMA INC. 1462-1098	5633, Canterburry, Montréal	22 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
SOCIETE DE GESTION XERES INC. 1480-4330	2175, rue Papineau, Montréal	17 10 75
LA SOCIETE DE RECHERCHES EN TOURISME ET HEBERGEMENT T.H.R. INC. et sa version anglaise *T.H.R. TOURISM AND LODGING CO. INC.* 1461-8375	715, Carré Victoria, Montréal	09 09 75
SOGROCO INC. 1462-5552	Cowansville	14 10 75
SOMOLOQ INC. 1462-7350	4, Parc Samuel-Holland, bureau 1803, Québec	23 10 75
SONICOM INC. 1462-0546	1963A, boulevard Charest ouest, Québec.	18 09 75
SOUDURE ANDRE INC. et sa version anglaise *ANDRE WELDING INC.* 1480-4280	748, rue Galt, Verdun	17 10 75
SOUDURE L.P.B. INC. 1462-1981	745, boulevard Provencher, Brossard	26 09 75
SPINEC INC. 1480-3977	7965, 14e Avenue, Saint-Michel	15 10 75
SPORTS CONCORDE INC. et sa version anglaise *CONCORDE SPORTS INC.* 1480-1823	103 D, boulevard de la Concorde, Laval	02 10 75
SPORTS L.G. INC. et sa version anglaise *L.G. SPORTS INC.* 1462-8978	111, 8 Rue, Crabtree	05 11 75
SPORT R. HADE INC. et sa version anglaise *R. HADE SPORT INC.* 1461-7187	7431, Roi René, Anjou	28 08 75
SPORT YVES CAOUETTE INC. 1461-9126	858, 3e Avenue, Val-d'Or	11 09 75
STATION-SERVICE THEO BELANGER INC. et sa version anglaise *THEO BELANGER SERVICE-STATION INC.* 1480-1393	7750, boulevard Saint-Michel, Montréal	29 09 75
STUDIO DE JAZZ ET DANSE LANGAGE DES CORPS INC. et sa version anglaise *BODY LANGUAGE JAZZ AND DANCE STUDIO INC.* 1366-3505	750, chemin Lucerne, Montréal	28 07 75
SYSTEMES DE CHAUFFAGE A.G. INC. 1363-9000	(Fabreville) Laval	04 06 75
SYSTEME DIRECT D'ALARME C.C.D. INC. et sa version anglaise *C.C.D. DIRECT ALARM SYSTEM INC.* 1366-8348	660, rue Crémazie est, Bureau 101, Montréal	05 09 75

Nom	Siège social	Date Constitution
SYSTEME ELECTRONIQUE DE SECURITE S.S.E. INC. 1480-1351	426, Montée des Trente, Saint-Hilaire	29 09 75
TABAGIE-DEPANNEUR CONCORDE LTEE 1367-0211	195, boulevard de la Concorde, Laval	19 09 75
TAXI FELLEGI LTEE et sa version anglaise *FELLEGI TAXI LTD.* 1367-0112	Montréal	18 09 75
TECHNICOM INC. 1480-2029	44, Charlebois Crescent, Kirkland	03 10 75
TECHNITERRE INC. 1462-1411	Notre-Dame-des-Laurentides	24 09 75
TECHNO-REFRIGERATION INC. 1462-0058	Saint-Rédempteur	16 09 75
TELEPHONE MONTREAL INC. 1480-3142	1018, Marie-Victorin, Boucherville	09 10 75
MICHEL TOZZI INC. 1366-6391	4150, rue Parthenais, Montréal	21 08 75
TRANSPORT G.H. BIBEAU INC. 1462-0785	Saint-François-du-Lac	19 09 75
TRANSPORT P.M.M. INC. et sa version anglaise *P.M.M. TRANSPORT INC.* 1462-0991	1220, boulevard Paquette, Mont-Laurier	14 10 75
TRANSPORT R. TESSIER INC. 1462-4530	Québec	08 10 75
TRANSPORT SOULIERES INC. 1366-6722	215, rue Malo, Varennes	25 08 75
TYPOGRAPHIE C.G.S. INC. 1366-9098	4905, des Marguerites, Sainte-Catherine	12 09 75
USOROC INC. 1462-4951	Longueuil	08 10 75
G.G. VERREAULT INC. 1367-0864	Montée St-Hubert, Saint-Hubert	24 09 75
LES VETEMENTS FOETUS PLUS INC. 1461-9712	Saint-Jean	16 09 75
VETEMENTS HYPER-MODE (REPENTIGNY) LTEE et sa version anglaise *HYPER-MODE APPAREL (REPENTIGNY) LTD.* 1480-3779	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal	14 10 75
VETEMENTS HYPER-MODE (SOREL) LTEE et sa version anglaise *HYPER-MODE APPAREL (SOREL) LTD.* 1480-3738	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal	14 10 75
ROBERT VIGNEAU INC. 1462-1635	Cap-aux-Meules	24 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
SAUL VINGER INC. 1462-2153	75, rue Harrow, Hampstead	26 09 75
ZAVECO LTEE et sa version anglaise *ZAVECO LTD.* 1461-3020	Montréal	08 08 75

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
LES AMIS DE L'HARMONIE DE LA PAROISSE DU SACRE-COEUR DE CHICOUTIMI INC. 1364-0958	253, rue Bossé, Chicoutimi	18 07 75
LES ARTISANS LE TISSERIN INC. 1461-6957	Sainte-Anne-de-Portneuf	02 09 75
ASSOCIATION ATHLETIQUE DU PARC LOYOLA INC. et sa version anglaise *LOYOLA PARK ATHLETIC ASSOCIATION INC.* 1371-9620	Montréal	03 04 75
ASSOCIATION DES CITOYENS DE PLACE CITATION INC. 1462-4654	910, Citation, route rurale numéro 3, Saint-Jérôme	08 10 75
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DES TRAVAILLEURS DE L'EST 1480-1930	4665, rue Ste-Catherine est, Montréal	03 10 75
L'ASSOCIATION DES EMBOUTEILLEURS D'EAU DU QUEBEC et sa version anglaise *QUEBEC WATER BOTTLERS ASSOCIATION* 1364-9363	Montréal	30 07 75
L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS EN TECHNIQUE ADMINISTRATIVE DE GRANBY INC. 1463-0594	26, rue Court, Granby	17 11 75
ASSOCIATION DE PARENTS DE L'ENFANCE EN DIFFICULTE DE LA RIVE-SUD, MONTREAL, LTEE 1364-6989	2719, rue Beauchêne, Longueuil	16 07 75
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE THE BIRCHES et sa version anglaise *THE BIRCHES PROPERTY* 1364-8936	Magog	25 07 75

Nom	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION DES SPORTIFS DE TERREBONNE 1461-9696	565, Paul VI, Terrebonne	07 10 75
ASSOCIATION SPORTIVE DANIEL BOONE 1364-8290	Berthierville	23 07 75
ASSOCIATION SPORTIVE DES RESIDENTS DE DRUMMONDVILLE LTEE 1462-4589	Drummondville	08 10 75
L'ASSOCIATION DES TECHNICIENNES EN SECRETARIAT A.T.S. 1462-0454	1190, rue Colbert, app. 516, Sainte-Foy	10 11 75
CENTRE LA FEMME ET LE FILM QUEBEC 1462-6691	562, rue St-Jean, Québec	16 10 75
CENTRE SPORTIF DU PONT-COUVERT INC. 1462-0686	Saint-Onésime	23 09 75
CENTRE DE TRAVAIL ET DE TRANSITION DES ILES-DE-LA-MADELEINE 1461-5264	Cap-aux-Meules	03 11 75
CERCLE DES FERMIERES SACRE-COEUR DE MOISIE 1462-4266	Moisie	07 10 75
LA CHORALE DIOCESAINE DE MONTREAL et sa version anglaise *MONTREAL DIOCESAN CHOIR* 1365-1120	Montréal	23 04 75
CINEMA D'INFORMATION POLITIQUE INC. 1363-6972	252, rue Mont-Royal est, Montréal	28 11 74
CLUB DE CHASSE ARCAMO INC. 1461-5652	98, Pontmain, app. 4, Laval-des-Rapides, Laval	25 08 75
LE CLUB DE CHASSE DE BERTHIER INC. 1462-3821	Alma	06 10 75
CLUB DU DEUXIEME AGE DE SAINT-BLAISE INC. 1361-9614	Saint-Blaise	16 10 75
LE CLUB GYMNASCO D'ALMA 1462-5818	Alma	14 10 75
CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ANCIENNE-LORETTE INC. 1462-7889	L'Ancienne-Lorette	28 10 75
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-PASCAL DE KAMOURASKA 1362-8300	Saint-Pascal-de-Kamouraska	07 06 75
CLUB DE L'AGE D'OR DE VERCHERES 1364-7813	Verchères	09 10 75
CLUB LIONS ST-GABRIEL DE RIMOUSKI INC. 1364-3317	Saint-Gabriel	23 06 75
CLUB LION ST-GEORGES INC. 1363-2609	Saint-Georges	05 05 75
CLUB DES LOISIRS CHRIST-ROI SHAWINIGAN INC. 1461-2592	Shawinigan	06 08 75

Nom	Siège social	Date de constitution
CLUB DE MOTO LES HUNS INC. et sa version anglaise *HUNS MOTO CLUB INC.* 1366-6474	Laval	07 10 75
CLUB DE MOTO LES ROIS (HEROUXVILLE) INC. 1461-7674	1811, St-Pierre, Saint-Thimothée-d'Hérouxville	03 09 75
LE CLUB DE MOTONEIGE ETOILE DE L'EST INC. 1462-7822	Coaticook	28 10 75
CLUB OPTIMISTE BLAINVILLE INC. et sa version anglaise *OPTIMIST CLUB OF BLAINVILLE INC.* 1461-4820	Blainville	19 08 75
CLUB OPTIMISTE COTEAU-DU-LAC INC. 1367-0500	7, rue Principale, Coteau-du-Lac	23 09 75
CLUB DE RAQUETTEURS, LES DYNAMIQUES ST-CYPRIEN 1362-4614	Saint-Cyprien	11 04 75
CLUB DES RAQUETTEURS DE ST-PAUL-DE-LA-CROIX INCORPORÉE 1461-7583	Salle paroissiale de St-Paul-de-la-Croix, avenue du Parc, Saint-Paul-de-la-Croix	04 09 75
CLUB SOCIAL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE 1462-9497	1052, Conroy, Québec	07 11 75
CLUB SPORTIF L.B.A. INC. 1366-6516	6906, rue Fabre, app. 1, Montréal	22 08 75
CLUB SPORTIF SACRAS 1480-3001	Montréal	09 10 75
CLUB DE TIR AU PISTOLET DE NORMANDIN INC. 1363-0249	212A, rue du Rocher, Normandin	22 04 75
COMITE DES CITOYENS DE ST-JEAN-EUDES INC. 1462-7772	36, rue Croft, Saint-Jean-Eudes	27 10 75
COMITE CULTUREL DE PLESSISVILLE 1462-3862	Plessisville	03 10 75
COMITE CULTUREL DES VILLES FRONTALIERES INC. 1462-4357	Stanstead	07 10 75
COMITE DES LOISIRS DE FASSETT 1362-5058	Fassett	07 05 75
COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE GASPESIENNE 1461-5439	Matane	22 08 75
LA CONFERENCE DES ARBITRES DU QUEBEC 1367-0732	Montréal	24 09 75
CORPORATION ARTISANALE DE LA VALLEE DU LAC VERT 1461-9548	Saint-Thomas-Didyme	03 10 75
CORPORATION DE BIEN-ETRE DE L'UNION DES EMPLOYES DE COMMERCE, LOCAL 501 1480-1963	3398, boulevard Métropolitain est, Montréal	02 10 75

Nom	Siège social	Date de constitution
LA CORPORATION DU CENTRE D'ART DE BAIE ST-PAUL 1462-6931	Baie-Saint-Paul	21 10 75
LA FEDERATION QUEBECOISE ANTI-PAUVRETE, INC. et sa version anglaise *QUEBEC ANTI-POVERTY FEDERATION, INC.* 1461-2493	Montréal	05 08 75
LA FERME A. BUJOLD INC. 1363-8606	Saint-Jules	04 06 75
LA FONDATION LOUIS TALBOT 1480-1609	908, avenue Bégon, Sainte-Foy	01 10 75
LA FONDATION PELADEAU INC. 1462-8051	5400, boulevard Gouin ouest, Montréal	30 10 75
FRERES DES HOMMES INC. et sa version anglaise *BROTHERS TO ALL MEN INC.* 1364-6617	615, boulevard Dorchester ouest, bureau 1010, Montréal	15 07 75
GARDERIE LA SAUTERELLE INC. 1364-4000	179, 1re Avenue, Saint-Georges	29 10 75
LA GARDERIE ST-JEAN BOSCO 1364-6864	2510, rue Springland, Montréal	29 10 75
GROUPE DE CREATIVITE RETROACTION INC. 1366-7266	4543A, rue Chapleau, Montréal	16 09 75
GROUPE LA MAJEUR INC. 1462-3599	Québec	02 10 75
LABORATOIRE D'ANALYSE ET D'EXPERTISE EN PSYCHO-PEDAGOGIE DES INADAPTES AU SAGUENAY LAC ST-JEAN 1363-5628	930, Jacques-Cartier est, Chicoutimi	15 05 75
LA LIGUE DE HOCKEY-EPONGE DE GRANBY INC. 1463-0602	26, rue Court, Granby	17 11 75
LIGUE DE HOCKEY MIDGET MAJEUR LAC ST-JEAN INC. 1462-1650	Saint-Bruno	24 09 75
LA LIGUE DE HOCKEY MINEURE A DU ST-LAURENT INC. 1364-5577	Hôtel de ville, Giffard	18 09 75
LA LIGUE DES SATELLITES DE CHATEAUGUAY INC. 1367-1102	35, boulevard d'Anjou, Châteauguay	26 09 75
LOISIRS DU CLUB DE BASEBALL DE L'ASCENSION INC. 1462-3151	L'Ascension	01 10 75
LES LOISIRS COMMUNAUTAIRES ST-DANIEL, INC. 1461-3822	Saint-Méthode	12 08 75
MAISON DES JEUNES L'EDEN INC. 1364-4786	872, du Couvent, Montréal	03 07 75
LE MOUVEMENT QUEBEC FRANÇAIS 1367-1094	Montréal	26 09 75

Nom	Siège social	Date de constitution
MOUVEMENT SOCIAL ST-ARSENE INC. 1366-9734	1025, rue Bélanger est, Montréal	30 09 75
MUSEE BEAULNE INC. 1462-5842	Coaticook	14 10 75
LES OUVRIERS DE ST-FRANÇOIS DE ROME 1462-2351	4356, Charleroi, Montréal-Nord	25 09 75
RESUSCICAR INC. 1363-2518	Montréal	05 09 75
SOCIETE DE MARIE, MERE DE L'EGLISE 1365-4660	8650, rue St-Urbain, Montréal	06 11 75
SOCIETE MONTREALAISE DES COLLECTIONNEURS DE BOUTEILLES ANCIENNES et sa version anglaise *MONTREAL HISTORICAL BOTTLE COLLECTORS ASSOCIATION* 1365-1427	5126, rue Sherbrooke ouest, Montréal ...	24 04 75
SPORTS ET LOISIRS ST-EDMOND ABITIBI INC. 1461-6817	Saint-Edmond	01 10 75

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom	Siège social	Date de constitution	Modifications
CLUB DE HOCKEY LES MARRONS DE N.D.G. et sa version anglaise *N.D.G. MAROONS HOCKEY CLUB.* 1365-9008	6071, avenue Terrebonne, Montréal.	19 06 75	Corrigeant le nom «CLUB DE HOCKEY LES MARRONS DE N.D.G., et sa version anglaise. *N.D.G. MARRONS HOCKEY CLUB*» par «CLUB DE HOCKEY LES MARRONS DE N.D.G., et sa version anglaise, *N.D.G. MAROONS HOCKEY CLUB*».
ENTREPRISES KEN CARTER INC. ..... et sa version anglaise *KEN CARTER ENTERPRISES INC.* 1364-8944	1702, Marie-Claire, Montréal.	25 07 75	Corrigeant le nom «ENTREPRISES KEN KARTER INC., et sa version anglaise. *KEN KARTER ENTERPRISES INC.*» par «ENTREPRISES KEN CARTER INC., et sa version anglaise, *KEN CARTER ENTERPRISES INC.*».

Nom	Siège social	Date de constitution	Modifications
LES SUPERMARCHES D'ELECTRONIQUES, MONTREAL (1975) INC. et sa version anglaise *ELECTRONICS SUPERMARKETS, MONTREAL (1975) INC.* 1371-2054	1485, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.	03 02 75	Corrigeant le nom «LES SUPERMARCHES D'ELECTRONIQUES, MONTREAL (1975) INC., et sa version anglaise, *ELECTRONICS SUPERMARKETS, MONTREAL (1975) INC.*» par «LES SUPERMARCHES D'ELECTRONIQUES, MONTREAL (1975) INC., et sa version anglaise, *ELECTRONICS SUPERMARKETS, MONTREAL (1975) INC.*».

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE et sa version anglaise *QUEBEC AUTOMOBILE CLUB TRAVEL AGENCY LTD.* 1229-1605	28 06 68	03 10 75	Modifiant certaines dispositions des lettres patentes.
ALMA MECANIC INC. 1210-5607	02 07 71	08 10 75	Modifiant le capital.
AMENAGEMENT LA SEIGNEURIE DU PORTAGE INC. 737233	25 05 73	22 09 75	1. Changeant le nom–ancien nom: LES CULTURES LE PORTAGE LTEE. 2. Etendant les objets.
BARDOU LIMITEE 1236-1929	06 11 45	27 10 75	Modifiant le capital.
BEAUHARNOIS LODGE NO. 1402 LOYAL ORDER OF MOOSE INC. 1237-1100	28 11 68	04 09 75	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
BENDWELL & ASSOCIES LTEE et sa version anglaise *BENDWELL & ASSOCIATES LTD.* 1357-3225	09 10 74	22 07 75	Changeant le nom–ancien nom: BENDWELL, MEUNIER & ASSOCIES LTEE et sa version anglaise *BENDWELL, MEUNIER & ASSOCIATES LTD.*
BETON ST-MAURICE INC. et sa version anglaise *ST-MAURICE READY MIX INC.* 1228-6381	16 03 61	05 09 75	Changeant le nom–ancien nom: ST. MAURICE READY-MIX & EQUIPMENT INC.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
BOBOIS LTEE et sa version anglaise *BOBOIS LTD.* 1216-2947	15 04 71	28 10 75	Modifiant le capital.
ANDRE BOULE & ASSOCIES INC. 1232-5403	09 09 69	12 09 75	Changeant le nom–ancien nom: BOULE & MORIN INC.
A. & J.L. BOURGEOIS LTEE 2292-1966	16 06 66	02 10 75	Modifiant le capital.
BRASSERIE LA BLAINVILLOISE INC. 1360-2925	15 11 74	30 09 75	Changeant le nom–ancien nom: SALON BAR MONTARIE LTEE.
BUREAU D'ACHATS ALLISTER LTEE et sa version anglaise *ALLISTER BUYING OFFICE LTD.* 1110-6390	11 07 49	02 06 75	Modifiant le capital.
CLUB ARAMIS ASBESTOS INC. 1233-4769	05 10 65	30 10 75	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
LES COLLECTIONS ROGER INC. 1185-9006	08 03 63	10 10 75	Changeant le nom–ancien nom: SPORT GLOVES INC.
COMITE DES LOISIRS DU LAC BREEN DE STE-SOPHIE INC. 15340-60	16 02 61	02 09 75	Etendant les objets.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE LONDON (1975) LTEE et sa version anglaise *LONDON MANUFACTURING CO. (1975) LTD.* 729499	04 12 72	15 07 75	1. Changeant le nom–ancien nom: CORPORATION DE ROBES PAM-MAY. et sa version anglaise *PAM-MAY DRESS CORP.* 2. Modifiant le capital.
CONFECTION JOHANNE INC. 2232-1964	15 05 64	10 09 75	1. Modifiant le capital. 2. Modifiant les dispositions des lettres patentes.
CONSTRUCTION F.C. INC. 731530	04 04 73	29 10 75	Etendant les objets.
LES CONSTRUCTIONS RODELIN INC. 3619-1970	23 09 70	21 10 75	Changeant le nom–ancien nom: L.R. CONSTRUCTION INC.
DECOLORATION ET PRESSAGE DE MONTREAL LTEE et sa version anglaise *MONTREAL BLEACHING AND PRESSING LTD.* 1363-8812	03 06 75	29 09 75	Changeant le nom–ancien nom: DECOLORATION ET PRESSAGE DE MONTREAL INC. et sa version anglaise *MONTREAL BLEACHING AND PRESSING INC.*
J. DERY ET ASSOCIES LTEE et sa version anglaise *J. DERY AND ASSOCIATES LTD.* 1370-7740	18 12 74	24 10 75	Changeant le nom–ancien nom: JACQUES DERY ET ASSOCIES LTEE et sa version anglaise *JACQUES DERY AND ASSOCIATES LTD.*
LES DISTRIBUTIONS THETFORDOISES INC. 731273	21 03 73	28 08 75	1. Modifiant le capital. 2. Modifiant certaines dispositions des lettres patentes.
LES EDITIONS DE LA SEIGNEURIE INC. 1371-4332	21 02 75	14 08 75	Modifiant certaines dispositions des lettres patentes.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LES ENTREPRISES FERNAND BARON INC.. 1139-2610	28 03 67	24 09 75	Changeant le nom–ancien nom: NETTOYEUR LA ROSE INC. et sa version anglaise *LA ROSE CLEANER INC.*
LES ENTREPRISES GUY LETARTE INC. 1362-7559	01 04 75	03 09 75	Changeant le nom–ancien nom: LETARTE & FRERES INC.
FENETRES BEAUCEVILLE LTEE ..... et sa version anglaise *BEAUCEVILLE WINDOWS LTD.* 1174-5874	25 06 64	03 10 75	Changeant le nom–ancien nom: BEAUCEVILLE SASH & DOOR (1965) LTD.
A. FORGET RIVE-SUD INC..... 1366-6565	22 08 75	03 10 75	Changeant le nom–ancien nom: AMEUBLEMENT COLONIAL FORGET INC.
FOURRURES FERNAND LAFLAMME ST-JEROME INC. 729579	11 12 72	10 09 75	Changeant le nom–ancien nom: FOURRURES LAFLAMME ST-JEROME INC.
GERMAIN & ASSOCIES, COURTIERS INC. .. 1249-8408	26 08 60	30 09 75	Changeant le nom–ancien nom: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE.
GESTION B.T.M. INC. ..... et sa version anglaise *B.T.M. HOLDING INC.* 1371-2021	31 01 75	18 09 75	Modifiant le capital.
LE GRAND CIDRIER (1974) INC. 740527	12 02 74	28 08 75	Modifiant le capital.
RAOUL GRENIER & FRERES LTEE 1167-6525	03 05 58	28 08 75	Modifiant le capital.
LE HOLDING CASTOR INC. ..... et sa version anglaise *CASTOR HOLDINGS INC.* 1363-4969	10 07 75	31 10 75	Changeant le nom–ancien nom: LES PLACEMENTS N.M.D.L.H. INC. et sa version anglaise *N.M.D.L.H. INVESTMENTS INC.*
LES IMMEUBLES BALTA LTEE..... et sa version anglaise *BALTA REALTIES LTD.* 1368-8726	03 07 74	06 10 74	Modifiant le capital.
INDUSTRIAL GASES & SUPPLIES LIMITED . 1243-6978	16 09 66	17 07 75	Modifiant le capital.
LES INDUSTRIES D.E.C. LTEE ..... et sa version anglaise *D.E.C. INDUSTRIES LTD.* 1371-3623	17 02 75	05 11 75	Changeant le nom–ancien nom: CORPORATION D'USINAGE INDUSTRIEL MONTREAL et sa version anglaise *MONTREAL INDUSTRIAL MACHINING CORP.*
INDUSTRIES JARO INC. ..... et sa version anglaise *JARO INDUSTRIES INC.* 1240-0214	19 02 70	25 06 75	Changeant le nom–ancien nom: KIOSQUES DRUMMOND INC. et sa version anglaise *DRUMMOND BOOTHS INC.*
MAURICE LAHOUD INC. 1158-4745	22 09 61	29 07 75	Modifiant le capital.
LAURENTIDES AUTOMOBILES (1973) INC.. 1245-0680	03 11 38	10 10 75	Modifiant le capital.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
G. LEHOUILLER INC. 740228	17 01 74	25 09 75	Modifiant les privilèges et restrictions.
MAISON D'ACCUEIL CONTACT RIVE SUD DE LONGUEUIL INC. 1359-8164	21 10 74	28 08 75	Etendant les objets.
MAURECON INC. 1361-5000	29 01 75	21 10 75	Changeant le nom–ancien nom: LES ENTREPRISES G.R.J. LIMITEE.
MITTLER BROS. OF QUEBEC LTD. 1123-4648	17 12 62	27 10 75	Etendant les objets.
PARFUMERIE NOLIN INC. 1169-1177	17 12 68	24 09 75	Changeant le nom–ancien nom: MOJANO INC.
PORTEFEUILLE DORSEY LTEE et sa version anglaise *DORSEY HOLDINGS LTD.* 1254-3328	26 01 68	25 06 75	1. Changeant le nom-ancien nom: DORSEY HOLDINGS LTD. 2. Modifiant le capital.
RED STAR INVESTMENTS LTD. 1397-1969	27 03 69	27 10 75	Modifiant le capital.
RESTAURANT SAM WONG INC. 1158-1055	31 10 66	30 10 75	Modifiant le capital.
SIGMA EQUIPEMENT INC. 1157-4662	24 05 68	23 09 75	Modifiant le capital.
LA SOCIETE DES SERVICES OZANAM INC. 724851	29 08 72	25 07 75	Etendant les objets.
STATIONNEMENT DESJARDINS INC. 1252-3817	10 01 72	22 07 75	Etendant les objets.
TERMACO LTEE 1151-6374	30 06 69	22 09 75	Changeant le nom–ancien nom: SOUDURE INDUSTRIELLE DE ST-JEAN LTEE. et sa version anglaise *ST. JOHN INDUSTRIAL WEDDING LTD.*
TRANSMISSION LAVAL INC. et sa version anglaise *LAVAL TRANSMISSION INC.* 1365-5493	28 05 75	14 10 75	Changeant le nom–ancien nom: TRANSMISSION LAVAL INC.
VAC INC. 1117-3598	05 02 57	17 10 75	1. Modifiant le capital. 2. Etendant les objets.

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AGENCE DE SECURITE GENERALE INC. ..... 12 10 66 et sa version anglaise *GENERAL SECURITY AGENCY INC.* 1218-5468		Granby	20, rue King ouest, Sherbrooke.
ASSOCIATION DES MONITEURS ET INSTRUCTEURS EN CONDUITE AUTOMOBILE A.M.I.C.A. DU QUEBEC. 24 05 74 1356-8175		10808, rue Salk, Montréal-Nord.	6655, 26e Avenue, Montréal.
CLUB DE KARATE STYLE SHAO-LINE KUNG FU INC. 09 01 74 1367-3678		19, du Verger, Matane ...	305, rue Tessier, Rimouski.
CLUB SOCIAL LES ARISTOLOGUES 29 09 72 725445		6211, avenue Monkland, bureau 26, Montréal.	180, rue Grenier, Ste-Rose, Laval.
COMPAGNIE PELQUIP LTEE..... 10 08 72 et sa version anglaise *PELQUIP COMPANY LTD.* 724454		4059, rue Hochelaga, Montréal.	206, rue Notre-Dame, l'Epiphanie.
LA COMPAGNIE SCIENTIFIQUE MANDEL LTEE 15 09 69 et sa version anglaise *MANDEL SCIENTIFIC COMPANY LTD.* 1150-8348		4920, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 10, Montréal.	395, rue Norman, Saint-Pierre.
ENTREPRISES ROBIN INC..... 02 12 74 et sa version anglaise *ROBIN ENTERPRISES INC.* 1370-5595		440, rue Beaubien est, Montréal.	1659, rue Bédard, Vimont, Laval.
MARCHE DENIS INC..... 16 11 71 1222-2253		401, rue Marie-Thérèse, Sainte-Thérèse.	10800, rue Lajeunesse, Montréal.
OPERATIONS FORESTIERES MAIBEC INC..... 21 07 59 et sa version anglaise *MAIBEC LOGGING INC.* 1248-1818		3, Parc Samuel Holland, Québec.	660, rue Lenoir, Sainte-Foy.
PAPIN SHOE IMPORTS LIMITED 02 01 70 1201-2175		Montréal	3745, rue Beauchemin, Brossard.
LES PLACEMENTS TOLEDO INC..... 13 11 64 et sa version anglaise *TOLEDO HOLDINGS INC.* 5113-64		100, boulevard Montrose, Saint-Lambert.	230, rue St-Laurent ouest, app. 630, Longueuil.
ST. MICHEL ORNAMENTAL INC..... 23 11 61 15667-61		9960, rue Paris, Montréal-Nord.	9500, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard.
LES SERVICES D'ENSEMENCEMENT DE MONTREAL INC. 24 04 75 et sa version anglaise *MONTREAL SEEDING SERVICES INC.* 1365-1245		7623, rue Edouard, Montréal.	7623, rue Edouard, Lasalle.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SERVICE DE PAUSE-CAFE EXECUTIVE LIMITEE et sa version anglaise *EXECUTIVE COFFEE SERVICE LIMITED* 1134-8844	14 09 67	777, rue Lajoie, Dorval ...	2291, 46e Avenue Lachine.
SERVICE TECHNO-JUDICIAIRE M. H. INC. 1356-1642	30 04 74	Montréal	1447, Painter Circle, bureau 303, Saint-Laurent.
SOCIETE DE TELEINFORMATIQUE R.T.C. INC. 729224	14 11 72	5837, rue Panama, Brossard.	133, de l'Epée, bureau 1, Outremont.
SOCIETE TURLU INC. 1354-4267	07 03 74	4685, boulevard Léger, Montréal-Nord.	1185, boulevard Moody, Galeries Terrebonne, Terrebonne.
TEXTILES VENUS INC. ..... et sa version anglaise *VENUS TEXTILES INC.* 724260	31 07 72	Montréal	315, boulevard Labelle, Rosemère.
MARCEL VALLIERES INC..... 1360-9177	19 12 74	2026, 1re Avenue, Québec	4079, de Longueval, Cap-Rouge.

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Renseignements sur les compagnies

Révocation de dissolution

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom des compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
BARTH CONSTRUCTION INC.	12 10 74	41
R. BOUCHARD SERVICE STATION INC.	31 05 75	22

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies conditionnellement à l'adoption d'un nom français dans les 30 jours suivant la révocation.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom de la compagnie	Date de dissolution	Gazette officielle no
MCKINNON AUTO ELECTRIQUE LTEE ..... *MCKINNON AUTO ELECTRIC LTD.*	22 03 75	12

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution de ladite compagnie.

En conséquence, ladite compagnie est censée n'avoir jamais été dissoute en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

62705-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

LEOPOLD BELLEY ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « LEOPOLD BELLEY ET FILS INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
62716-o JEAN MESSIER, *notaire.*

J.L.D. BOUILLON INC.

Prenez avis que la compagnie « J.L.D. BOUILLON INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 29e jour d'octobre 1975.

Le procureur de la compagnie,
62720-o MAURICE MARTEL, C.R., *avocat.*

BROME COUNTY MAPLE PRODUCTS LTD. PRODUITS DE L'ERABLE DU COMTE DE BROME LTEE

Avis est donné que « BROME COUNTY MAPLE PRODUCTS LTD. — PRODUITS DE L'ERABLE DU COMTE DE BROME LTEE », compagnie constituée en corporation selon la Loi des compagnies, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 6e jour de novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
LAING, WELDON, COURTOIS, CLARKSON,
62717-o PARSONS & TÉTRAULT.

J. CHAMPAGNE INC.

Avis par les présentes est donné que « J. CHAMPAGNE INC. » s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières pour demander la permission d'abandonner sa charte.

Trois-Rivières, ce 13 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
GIROUARD, BEAUMIER, LANDRY, RICHARD,
62739-o NORMAND & LAPORTE.

DECKELBAUM BROS. LTD.

Avis est par les présentes donné que « DECKELBAUM BROS. LTD. », constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, le 30e jour d'octobre, 1975.

Les procureurs de la compagnie,
62758-o PHILLIPS & VINEBERG.

LES ENTREPRISES S.V.M. BLAIR INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES S.V.M. BLAIR INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 29e jour d'octobre 1975.

Le procureur de la compagnie,
62718-o MAURICE MARTEL, C.R., *avocat.*

LES ENTREPRISES SPORTIVES SAGUENAY LAC ST-JEAN LTEE

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES SPORTIVES SAGUENAY LAC ST-JEAN-LTEE » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le président,
62740-o DAN WALKER.

FRANMOR DEVELOPMENT LTD.

Avis est par les présentes donné que « FRANMOR DEVELOPMENT LTD. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 17 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
ORENSTEIN, RUBY, MICHELIN
62719-o & ORENSTEIN.

GERO OF PARIS INC.

Avis est par les présentes donné que « GERO OF PARIS INC. », une corporation légalement constituée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, ce 29 novembre 1975.

La présidente,
62741-o CHARLOTTE GERO.

MAURLIN INVESTMENTS LIMITED

Prenez avis que la compagnie « MAURLIN INVESTMENTS LIMITED » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 11 novembre 1975.

Le secrétaire,
62721-o ARMAND VINCELLI.

PARIS CANADA FILMS (QUEBEC) INC.

Avis est donné que la compagnie « PARIS CANADA FILMS (QUEBEC) INC. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 novembre 1975.

La secrétaire,
62742-o THÉRÈSE DE GRANDPRÉ.

LES TRICOTS BEL-ANN INC. BEL-ANN KNITS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES TRICOTS BEL-ANN INC.— BEL-ANN KNITS INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 4 novembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
62743-o BELIVEAU, ZAURRINI & BELIVEAU.

Changement de nom — Loi du *Demandes*

Arlene Marie Beaton

Avis est donné que Arlene Marie Beaton, étudiante, domiciliée au 1775, avenue Torrence, Dorval, Qué., s'adressera au ministre de la justice du Québec pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Arlene Marie Heisler.

Le 16 octobre 1975.

Les procureurs de la requérante,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
62736-48-2-o GOTTLIEB, AGARD & FELDMAN.

Cindy Theresa Beaton

Avis est donné que Cindy Theresa Beaton, étudiante, domiciliée au 1775, avenue Torrence, Dorval, Qué., s'adressera au ministre de la justice du Québec pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Cindy Theresa Heisler.

Le 16 octobre 1975.

Les procureurs de la requérante,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
62737-48-2-o GOTTLIEB, AGARD & FELDMAN.

Joseph, Célestin, Rénald Cyr

Avis est par les présentes donné que Joseph, Célestin, Rénald Cyr, domicilié et résidant au 3002, avenue Laverdure, appartement 3, à Ste-Foy, district de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Célestin, Rénald, Gaston Cyr.

Québec, ce 11 novembre 1975.

Les procureurs du requérant,
KRONSTROM, TURMEL, DESJARDINS
62712-48-2-o & VILLENEUVE.

Georges Jenanji

Avis est donné par les présentes que Georges Jenanji, commerçant, domicilié au 2020, Chemin Rockland, à ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour demander un décret changeant son nom en celui de Georges Janin. Ce changement bénéficiera aussi à son épouse Jacqueline Toutounji et à leurs enfants mineurs Sami et Marina.

Montréal, le 6 novembre 1975.

Les procureurs du requérant,
VILLENEUVE, PIGEON, CLÉMENT
62713-48-2-o & GUILBEAULT.

Nouhad Jenanji

Avis est donné par les présentes que Nouhad Jenanji, étudiant, domicilié au 2020, Chemin Rockland, à ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour demander un décret changeant ses nom et prénom en ceux de Neil Janin.

Montréal, le 6 novembre 1975.

Les procureurs du requérant,
VILLENEUVE, PIGEON, CLÉMENT
62714-48-2-o & GUILBEAULT.

Ange-Marie Laflamme

Avis est donné que Ange-Marie Laflamme, célibataire, sans emploi, domicilié et résidant au 4524, de la rue St-Hubert, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret changeant son nom en celui de Mario Laflamme.

Montréal, ce 17 juin 1975.

Les procureurs du requérant,
62727-48-2-o BÉLANGER & FINKELSTEIN.

Gilles Ouimet

Avis est donné que Gilles Ouimet, domicilié au 1575, rue Pépin, app. 3, Québec (Duberger), district de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Gilles St-Jacques.

Québec, le 17 novembre 1975.

Le procureur du requérant,
62715-48-2-o JEAN-MARC BOUCHARD, *notaire.*

Compagnies étrangères
Permis

ALTA LIPIDS CANADA LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « ALTA LIPIDS CANADA LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. R. James Plant, 129, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 129, rue St-Jacques ouest, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62705-o 1364-7979

ETHOS LIMITED

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « ETHOS LIMITED » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Samuel Hamborger, 2140, rue Crescent, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 2140, rue Crescent, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62705-o 1364-9348

MAGNUSON CORPORATION

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « MAGNUSON CORPORATION » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Joseph R. Nuss, 4111, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 4111, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62705-o 1461-6098

PEARCE & LANG REINSURANCE INTERMEDIARIES LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « PEARCE & LANG REINSURANCE INTERMEDIARIES LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Jacques Croteau, avocat de Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 2, avenue Chauveau, Québec, district judiciaire de Québec.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62705-o PA 1462-6907

ROSEMOUNT INSTRUMENTS LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « ROSEMOUNT INSTRUMENTS LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Ruby A. Oxner, 1, Place Ville-Marie, bureau 750, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 1, Place Ville-Marie, bureau 750, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62705-o 1363-8358

Ministère des Affaires municipales

Cité de Drummondville

Le lieutenant-gouverneur en conseil par son arrêté no 4978-75 du 12 novembre 1975, conformément à l'article 43 de la Loi des cités et villes (S.R.Q. 1964, chapitre 193), a approuvé le règlement no 1100 du conseil municipal de la cité de Drummondville, modifié par une résolution en date du 14 octobre 1975, décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Grantham-Ouest, comté de Drummond, dont description apparaît ci-après, à la cité de Drummondville; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de Grantham-Ouest, dans le comté municipal de Drummond, comprenant en référence au cadastre du canton de Grantham, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, rues, autoroutes, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point d'intersection de la ligne passant à mi-distance entre les voies principales de circulation de l'autoroute numéro 20 avec le côté nord-est de l'emprise du chemin public séparant les rangs III et IV (boulevard Lemire); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le côté nord-est de l'emprise dudit chemin, en allant vers le sud-est, jusqu'au prolongement de la ligne

séparative des lots 282 et 283; ledit prolongement: ladite ligne séparative de lots et son prolongement dans le lot 338 jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre les voies principales de circulation de l'autoroute numéro 51; ladite ligne passant à mi-distance, dans les lots 338, 339, 340, 342, 164, 343, 344 et 346 à 353, jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre les voies principales de circulation de l'autoroute numéro 20; enfin, ladite ligne passant à mi-distance, en allant vers le nord-est, jusqu'au point de départ.

Le sous-ministre des affaires municipales,
62738-o ME ROCH BOLDUC.

Soumissions — Demandes de

Cité de Beaconsfield
Comté de Pointe-Claire

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Allen Mainville, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield (Pointe-Claire), P.Q. jusqu'à 8.30 heures du soir, lundi, le 15 décembre 1975, pour l'achat de $577,000 d'obligations de la cité de Beaconsfield, datées du 15 janvier 1976, et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $577,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 24,000
15	01	1978	26,000
15	01	1979	30,000
15	01	1980	12,000
15	01	1981	15,000
15	01	1982	15,000
15	01	1983	17,000
15	01	1984	17,000
15	01	1985	20,000
15	01	1986	22,000
15	01	1987	24,000
15	01	1988	26,000
15	01	1989	28,000
15	01	1990	32,000
15	01	1991	34,000
15	01	1992	39,000
15	01	1993	42,000
15	01	1994	$ 45,000
15	01	1995	51,000
15	01	1996	58,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $58,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $58,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Beaconsfield s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 394 — $235,000 — service récréatifs et communautaires; 402 — $60,000 — électricité; 408 — $220,000 — voirie, aqueduc, égouts; 409 — $31,000 — électricité; 410 — $31,000 — électricité.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue lundi, le 15 décembre 1975, à 8.30 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield (Pointe-Claire), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Beaconsfield (comté de Pointe-Claire), ce 19 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
ALLEN MAINVILLE.

Hôtel de ville,
303, boul. Beaconsfield,
Beaconfield (Pointe-Claire), P.Q.
Téléphone: 697-4660, code 514. 62722-o

Cité de Chicoutimi-Nord
Comté de Chicoutimi

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Marcel Demers, greffier, Hôtel de ville, 2589, rue Roussel, Chicoutimi-Nord (Chicoutimi), P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, jeudi, le 18 décembre 1975, pour l'achat de $723,500 d'obligations de la cité de Chicoutimi-Nord datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $723,500 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$12,500
15	01	1978	13,000
15	01	1979	15,000
15	01	1980	16,000
15	01	1981	18,000
15	01	1982	20,000
15	01	1983	22,000
15	01	1984	24,000
15	01	1985	27,000
15	01	1986	30,000
15	01	1987	33,000
15	01	1988	37,000
15	01	1989	41,000
15	01	1990	44,000
15	01	1991	49,000
15	01	1992	54,000
15	01	1993	59,000
15	01	1994	65,000
15	01	1995	71,000
15	01	1996	73,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $73,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $73,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Chicoutimi-Nord s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 407 — $465,000 — aqueduc, égouts, voirie; 408 — $104,500 — aqueduc, égouts; 411 — $75,000 — voirie; 413 — $79,000 — aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue, jeudi, le 18 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 2589, rue Roussel, Chicoutimi-Nord (Chicoutimi), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

La cité de Chicoutimi-Nord (Comté de Chicoutimi), ce 24 novembre 1975.

Le greffier,
MARCEL DEMERS.

Hôtel de ville, 2589, rue Roussel,
Chicoutimi-Nord (Chicoutimi), P.Q.
Téléphone: 543-0237, code 418. 62760-o

La commission scolaire Lotbinière
Siège social: 125-A, rue Principale, St-Agapit (Lotbinière), P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacques Villeneuve, directeur général, Centre administratif, 125-A, rue Principale, St-Agapit (Lotbinière), P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, jeudi, le 18 décembre 1975, pour l'achat de $186,500 d'obligations de la commission scolaire Lotbinière, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1986 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $186,500 — 10 ans

Année			Capital
15	01	1977	$14,000
15	01	1978	14,500
15	01	1979	16,500
15	01	1980	18,000
15	01	1981	19,000
15	01	1982	17,000
15	01	1983	18,500
15	01	1984	21,000
15	01	1985	22,500
15	01	1986	25,500

La commission scolaire Lotbinière, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Lotbinière s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 15-9-60 — $19,000 — renouvellement d'emprunt; 20-2-75 — $112,500 — coût excédentaire et dépenses d'immobilisations; 15-5-75 — $55,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue, jeudi, le 18 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, au Centre administratif, 125-A, rue Principale, St-Agapit (Lotbinière), P.Q.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Commission scolaire Lotbinière, ce 21 novembre 1975.

Le directeur général,
JACQUES VILLENEUVE.

Centre administratif, 125-A, rue Principale,
St-Agapit (Lotbinière), P.Q.
Téléphone: 888-3947, code 418. 62753-o

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
Comté de Laurentides-Labelle

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Marcel Hardy, secrétaire-trésorier, jusqu'à 8.00 heures du soir, Hôtel de ville, 50, rue St-Joseph, Ste-Agathe-des-Monts (Laurentides-Labelle) P.Q., lundi, le 15 décembre 1975, pour l'achat de $894,000 d'obligations de la ville de Ste-Agathe-des-Monts (Laurentides-Labelle), datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $894,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 4,000
15	01	1978	5,000
15	01	1979	5,000
15	01	1980	6,000
15	01	1981	6,000

Année			Capital
15	01	1982	$ 67,000
15	01	1983	73,000
15	01	1984	80,000
15	01	1985	87,000
15	01	1986	95,000
15	01	1987	98,000
15	01	1988	106,000
15	01	1989	99,000
15	01	1990	108,000
15	01	1991	7,000
15	01	1992	8,000
15	01	1993	9,000
15	01	1994	10,000
15	01	1995	10,000
15	01	1996	11,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $11,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $11,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Ste-Agathe-des-Monts s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 438 — $662,000 — renouvellement d'emprunt; 439 — $86,000 — renouvellement d'emprunt; 491 — $52,550 — aqueduc, égouts; 492 — $6,200 — travaux de rénovation; 544 — $5,500 — frais de refinancement; 545 — $48,750 — voirie; 554 — $33,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, lundi, le 15 décembre 1975, à l'Hôtel de ville, 50, rue St-Joseph, Ste-Agathe-des-Monts (Laurentides-Labelle), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Ste-Agathe-des-Monts (comté de Laurentides-Labelle), ce 20 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL HARDY.

Hôtel de ville, 50, rue St-Joseph,
Ste-Agathe-des-Monts
(Laurentides-Labelle), Québec.
Téléphone: 326-4595, code 819. 62723-o

Village de Saint-Émile
Comté de Québec

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Georges-Henri Ferland, secrétaire-trésorier, bureau municipal, 16, rue du Collège, village de Saint-Émile (Québec), jeudi, le 18 décembre 1975, jusqu'à 8.00 heures du soir, pour l'achat de $335,500 d'obligations du village de Saint-Émile, datées du 15 janvier 1976 et remboursable en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1991 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $335,500 — 15 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 14,000
15	01	1978	15,000
15	01	1979	16,000
15	01	1980	17,000
15	01	1981	18,000
15	01	1982	19,500
15	01	1983	20,500
15	01	1984	21,500
15	01	1985	22,500
15	01	1986	24,500
15	01	1987	26,000
15	01	1988	27,500
15	01	1989	29,500
15	01	1990	31,000
15	01	1991	33,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 15 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 15 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $33,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1991.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 15 ans pour un montant supérieur à $33,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Saint-Emile s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 24 — $318,000 — renouvellement d'emprunt; 75 — $17,500 — renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue, jeudi, le 18 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, bureau municipal, 16, rue du Collège, village de Saint-Émile (Québec).

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Le village de Saint-Émile (comté de Québec), ce 19 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
GEORGES-HENRI FERLAND.

Bureau municipal, 16, rue du Collège,
Village de Saint-Émile (Québec).
Téléphone: 842-4323,
842-8466, code 418. 62724-o

Village de Saint-Jean-de-Boischatel
Comté de Montmorency

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription "Soumissions pour obligations" seront reçues par le soussigné Jean-Charles Vézina, secrétaire-trésorier, résidence du secrétaire-trésorier, 2, rue de la Fabrique, St-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, P.Q., jusqu'à 7.30 heures du soir, et par après jusqu'à 8.00 heures du soir, salle municipale, côte de l'Église, St-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, P.Q., mardi, le 16 décembre 1975, pour l'achat de $445,500 d'obligations du village de St-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $445,500 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 4,500
15	01	1978	5,000
15	01	1979	5,000
15	01	1980	6,000
15	01	1981	6,000
15	01	1982	6,000
15	01	1983	7,000
15	01	1984	8,000
15	01	1985	8,000
15	01	1986	9,000
15	01	1987	10,000
15	01	1988	11,000
15	01	1989	12,000
15	01	1990	13,000
15	01	1991	15,000
15	01	1992	16,000
15	01	1993	18,000
15	01	1994	19,000
15	01	1995	21,000
15	01	1996	246,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $31,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 2006.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 15 janvier 1996 au montant de $246,000 comprend un solde de $222,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
15	01	1997	$15,000
15	01	1998	16,000
15	01	1999	18,000
15	01	2000	19,000
15	01	2001	20,000
15	01	2002	22,000
15	01	2003	25,000
15	01	2004	27,000
15	01	2005	29,000
15	01	2006	31,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $246,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Saint-Jean-de-Boischatel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 129 — $13,700 — aqueduc, égouts; 131 — $96,500 — aqueduc, égouts; 133 — $13,200 — aqueduc, égouts, voirie; 134 — $18,100 — aqueduc, égouts; 135 — $130,600 — aqueduc, égouts, voirie; 139 — $21,900 — aqueduc, égouts, voirie; 140 — $17,900 — travaux d'égouts; 141 — $14,700 — aqueduc, égouts; 142 — $25,700 — aqueduc, égouts, voirie; 147 (147-A) — $9,200 — aqueduc, égouts, voirie; 148 (148-A) — $11,900 — aqueduc, égouts, voirie; 150 (150-A) — $25,100 — travaux de rues; 151 (151-A) — $29,500 — travaux de rues; 155 — $17,500 — réfection barrage et prise d'eau.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du conseil qui sera tenue à 8.00 heures du soir, mardi, le 16 décembre 1975, salle municipale, côte de l'Eglise, Saint-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Saint-Jean-de-Boischatel (comté de Montmorency), ce 21 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-CHARLES VÉZINA.

Résidence du secrétaire-trésorier, 2, rue de la Fabrique, St-Jean-de-Boischatel (Montmorency), Québec.
Téléphone: 688-8210 ext. 533,
822-1864, code 418. 62754-o

Corporation municipale de Saint-Prime
Comté de Lac St-Jean-Ouest

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Denis Taillon, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 599, rue Principale, St-Prime (Lac St-Jean-Ouest), P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 15 décembre 1975, pour l'achat de $214,000 d'obligations de la corporation municipale de Saint-Prime, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $214,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 4,000
15	01	1978	5,000
15	01	1979	5,000
15	01	1980	6,000
15	01	1981	6,000
15	01	1982	6,000
15	01	1983	7,000
15	01	1984	8,000
15	01	1985	8,000
15	01	1986	9,000
15	01	1987	10,000
15	01	1988	11,000
15	01	1989	12,000
15	01	1990	13,000
15	01	1991	14,000

Année			Capital
15	01	1992	$15,000
15	01	1993	16,000
15	01	1994	18,000
15	01	1995	20,000
15	01	1996	21,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $21,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $21,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La corporation municipale de St-Prime s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement numéro: 25 (25-1) (25-2) (25-3) — $214,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas qui sera tenue, lundi, le 15 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 599, rue Principale, St-Prime (Lac St-Jean-Ouest), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Corporation municipale de Saint-Prime (comté de Lac St-Jean-Ouest), ce 21 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
DENIS TAILLON.

Hôtel de ville, 599, rue Principale,
St-Prime (Lac St-Jean-Ouest), P.Q.
Téléphone: 251-2116, code 418. 62755-o

Village de Saint-Rédempteur
Comté de Lévis

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Henri-Louis Beaudoin, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 50, rue de l'Église, St-Rédempteur, village (Lévis), P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 15 décembre 1975, pour l'achat de $761,000 d'obligations du village de Saint-Rédempteur, comté de Lévis, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $761,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 5,000
15	01	1978	5,000
15	01	1979	6,000
15	01	1980	6,000
15	01	1981	7,000
15	01	1982	8,000
15	01	1983	8,000
15	01	1984	9,000
15	01	1985	10,000
15	01	1986	11,000
15	01	1987	11,000
15	01	1988	13,000
15	01	1989	14,000
15	01	1990	15,000
15	01	1991	17,000
15	01	1992	19,000
15	01	1993	21,000
15	01	1994	23,000
15	01	1995	25,000
15	01	1996	528,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $75,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 2006.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

L'échéance du 15 janvier 1996 au montant de $528,000 comprend un solde de $500,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
15	01	1997	$ 31,000
15	01	1998	34,000
15	01	1999	37,000
15	01	2000	41,000
15	01	2001	46,000
15	01	2002	51,000
15	01	2003	56,000
15	01	2004	61,000
15	01	2005	68,000
15	01	2006	75,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $528,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de St-Rédempteur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 219 — $361,500 — voirie, aqueduc, égouts; 220 — $97,000 — voirie, aqueduc, égouts; 221 — $82,000 — voirie, aqueduc, égouts; 227 — $155,000 — voirie, aqueduc, égouts; 228 — $41,000 — voirie, aqueduc, égouts; 232 — $7,500 — électricité; 235 — $17,000 — voirie, aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue, lundi, le 15 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 50, rue de l'Église, St-Rédempteur, village (Lévis), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Le village de St-Rédempteur (comté de Lévis), ce 19 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI-LOUIS BEAUDOIN.

Hôtel de ville, 50, rue de l'Église,
St-Rédempteur, village (Lévis), P.Q.
Téléphone: 832-8077, code 418. 62725-o

La commission scolaire Trois-Saumons
Siège social: École St-François-Xavier,
L'Islet-sur-Mer (L'Islet), P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Alphonse Caron, directeur général, Centre administratif, école St-François-Xavier, L'Islet-sur-Mer (L'Islet), P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, mercredi, le 17 décembre 1975, pour l'achat de $177,500 d'obligations de la commission scolaire Trois-Saumons, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1986 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $177,500 — 10 ans

Année			Capital
15	01	1977	$11,500
15	01	1978	13,000
15	01	1979	14,000
15	01	1980	15,500
15	01	1981	16,500
15	01	1982	18,000
15	01	1983	19,000
15	01	1984	21,500
15	01	1985	23,000
15	01	1986	25,500

La commission scolaire Trois-Saumons, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effec-

tuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Trois-Saumons s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 9-8-65 — $48,500 — renouvellement d'emprunt; 15-10-75 — $129,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue, mercredi, le 17 décembre 1975, à 8.00 heures du soir, au Centre administratif, école St-François-Xavier, L'Islet-sur-Mer (L'Islet), P.Q.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Trois-Saumons, ce 21 novembre 1975.

Le directeur général,
ALPHONSE CARON.

Centre administratif, école St-François-Xavier,
L'Islet-sur-Mer (L'Islet), P.Q.
Téléphone: 247-3984, code 418. 62756-o

Village de Val-David
Comté de Terrebonne

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Lionel DeSerres, secrétaire-trésorier, bureau municipal, C.P. 220, 2579, rue de l'Église, village de Val-David, comté de Terrebonne, P.Q., jusqu'à 5 heures de l'après-midi et après jusqu'à 8 heures du soir à la salle municipale, École St-Jean-Baptiste, rue de l'Église, village de Val-David, comté de Terrebonne, P.Q., mardi, le 16 décembre 1975, pour l'achat de $442,000 d'obligations pour le village de Val-David (Terrebonne) datées du 15 janvier 1976, et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $442,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$20,000
15	01	1978	23,000
15	01	1979	26,000
15	01	1980	28,000
15	01	1981	31,000
15	01	1982	37,000
15	01	1983	40,000
15	01	1984	44,000
15	01	1985	49,000
15	01	1986	54,000
15	01	1987	4,000
15	01	1988	5,000
15	01	1989	5,000
15	01	1990	6,000
15	01	1991	6,000
15	01	1992	1,000
15	01	1993	1,000
15	01	1994	1,000
15	01	1995	1,000
15	01	1996	60,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $6,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 2016.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

L'échéance du 15 janvier 1996 au montant de $60,000 comprend un solde de $59,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
15	01	1997	$1,000
15	01	1998	1,000
15	01	1999	1,000
15	01	2000	1,000
15	01	2001	1,000
15	01	2002	2,000
15	01	2003	2,000
15	01	2004	2,000
15	01	2005	2,000
15	01	2006	2,000
15	01	2007	3,000
15	01	2008	3,000
15	01	2009	4,000
15	01	2010	4,000
15	01	2011	4,000
15	01	2012	4,000
15	01	2013	5,000
15	01	2014	5,000
15	01	2015	6,000
15	01	2016	6,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $60,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier 1996 de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Val-David s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 108 — $36,500 — renouvellement d'emprunt; 127 — $405,500 — aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du Conseil qui sera tenue, mardi, le 16 décembre 1975, à 8 heures du soir, à la salle municipale, école St-Jean-Baptiste, rue de l'Église, village de Val-David, comté de Terrebonne, P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Village de Val-David (comté de Terrebonne), ce 18 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
LIONEL DESERRES.

Bureau municipal 2579, rue de l'Église, C.P. 220,
Village de Val-David (Terrebonne), P.Q.
Téléphone: 322-3227, code 819. 62726-o

Village de Weedon-Centre
Comté de Wolfe

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Robert Tardif, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 450, 2e Avenue, Weedon-Centre, village, comté de Wolfe, P.Q., jusqu'à 8.00 heures du soir, mercredi, le 17 décembre 1975, pour l'achat de $325,000 d'obligations du village de Weedon-Centre, comté de Wolfe, datées du 15 janvier 1976 et remboursables en série du 15 janvier 1977 au 15 janvier 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10½%, payable semi-annuellement les 15 juillet et 15 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 janvier 1976.

Tableau d'amortissement — $325,000 — 20 ans

Année			Capital
15	01	1977	$ 2,000
15	01	1978	3,000
15	01	1979	3,000
15	01	1980	3,000
15	01	1981	3,000
15	01	1982	3,000
15	01	1983	3,000
15	01	1984	4,000
15	01	1985	4,000
15	01	1986	5,000
15	01	1987	5,000
15	01	1988	6,000
15	01	1989	6,000
15	01	1990	6,000
15	01	1991	7,000
15	01	1992	8,000
15	01	1993	9,000
15	01	1994	10,000
15	01	1995	11,000
15	01	1996	224,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $31,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne

devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 janvier 2006.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 15 janvier 1996 au montant de $224,000 comprend un solde de $212,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
15	01	1997	$13,000
15	01	1998	14,000
15	01	1999	16,000
15	01	2000	18,000
15	01	2001	20,000
15	01	2002	22,000
15	01	2003	24,000
15	01	2004	26,000
15	01	2005	28,000
15	01	2006	31,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $224,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Weedon-Centre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 180 — $200,000 — construction d'un Hôtel de ville; 183 — $125,000 — coût excédentaire au règlement no 180.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du conseil qui sera tenue à 8.00 heures du soir, mercredi, le 17 décembre 1975, Hôtel de ville, 450, 2e Avenue, Weedon-Centre, village, comté de Wolfe, P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Weedon-Centre (comté de Wolfe), ce 21 novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT TARDIF.

Hôtel de ville, 450, 2e Avenue,
Weedon-Centre (Wolfe), Québec.
Téléphone: 877-2727, code 819. 62757-o

Syndicats professionnels

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE SPECIALISTES EN HYGIENE DENTAIRE PUBLIQUE

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 24 octobre 1975, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « SYNDICAT PROFESSIONNEL DES SPECIALISTES EN HYGIENE DENTAIRE PUBLIQUE », avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

62728-o 1361-8517

Vente d'effets non réclamés

LA CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE CP EXPRESS LIMITED

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 1er jour de janvier, 1975, et non réclamés aux bureaux de « LA CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE — CP EXPRESS LIMITED », à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank Waddington, encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à onze heures du matin, le 4e jour de décembre, 1975, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Le vice-président,
62437-43-6-o W.M. RILEY.

Avis divers

Ville de Beauceville

Avis est par les présentes donné que la Ville de Beauceville par résolution en date du 18 août 1975 numéro 640-75 a approuvé la description de la rue ci-après mentionnée, laquelle description a été préparée par M. R. Léopold Plante, arpenteur-géomètre, le 18 août 1975 d'après le plan cadastral et le livre de renvoi du cadastre revisé d'une partie de la paroisse St-François, municipalité de Ville de Beauceville-Est.

La 11e rue, lot 172-61.

La Ville de Beauceville entend se prévaloir à l'égard de la rue ci-haut mentionnée, des dispositions de l'article 430 de la Loi des cités et villes dont le texte est reproduit au présent avis et être déclarée propriétaire de ladite rue selon la description technique dont l'original est déposé au bureau du soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de Beauceville, et une copie certifiée par M. R. Léopold Plante, arpenteur-géomètre, a été déposée au bureau d'enregistrement du district de Beauce, le 20 août 1975 sous le numéro 276731.

La Ville de Beauceville déclare que ladite rue est ouverte au public depuis plus de dix ans et qu'elle n'a prélevé aucune taxe au cours des dix années précédant le présent avis sur ladite rue.

Avis est en conséquence donné que la Ville de Beauceville deviendra propriétaire absolu de ladite rue à l'expiration du délai d'un an à compter de la dernière publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec* conformément aux dispositions de l'article 430 de la Loi des cités et villes dont le texte suit:

430. « Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi du cadastre (chap. 320);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

Miscellaneous Notices

Town of Beauceville

Public notice is hereby given that the Town of Beauceville, by resolution number 640-75, dated August 18, 1975, has approved the description of the street hereinafter mentioned, which description was prepared by Mr R. Léopold Plante, land surveyor, on August 18, 1975, in accordance with the official plan and book of reference of the revised cadastre for a part of Parish of Saint-François, a Town Municipality of Beauceville-East.

11th Street, lot 172-61.

The Town of Beauceville proposes to avail itself, with respect to the aforementioned street, of the provisions of section 430 of the Cities and Towns Act, the text of which section is reproduced herein, and to be declared owner of the said street according to the technical description, the original of which is deposited at the office of the undersigned, Secretary-Treasurer of the Town of Beauceville, and a copy of which, certified by Mr. R. Léopold Plante, land-surveyor, was registered at the District of Beauce Registry Office on August 20, 1975, under number 276731.

The Town of Beauceville declares that the said street has been opened to the public for over ten years and that it has not levied any tax on the said street during the ten years preceding this notice.

Notice is therefore given that the Town of Beauceville will become the absolute owner of the said street upon the expiry of the time limit of one year from the date of the final publication of this notice in the *Québec Official Gazette*, the foregoing in conformity with the provisions of section 430 of the Cities and Towns Act, which reads as follows:

430. "The streets or lanes open to the public for ten years or more shall become the property of the municipality upon the observance of the following formalities:

1. The council shall approve by resolution a description of all streets or lanes or parts thereof with respect to which the municipality proposes to avail itself of this section;

2. Such description shall be made according to an official plan and book of reference made and deposited in conformity with the Cadastre Act (Chapter 320);

3. The original of such description must be deposited in the office of the clerk of the municipality and a copy certified by a land-surveyor shall be deposited in the office of the registrar of the registration division where the lands concerned are situated;

4. The clerk of the municipality shall cause to be published in the *Québec Official Gazette* and in a daily newspaper circulating in the municipality, with an interval of not less than three months nor more than four months between publications, a notice containing:

(*a*) the full text of this section;

(*b*) a summary description of the streets of lanes concerned;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. S.R. 1941, c. 233, a. 429*a*: 11-12 Elis. II, c. 45, a. 11.

Ville de Beauceville,
C.P. 579,
Beauceville, Beauce-Nord.
61905-35-2-o HILAIRE TURMEL, o.m.a.

CLUB DE HOCKEY MAROONS JUNIOR DE WATERLOO INC. et sa version anglaise WATERLOO JUNIOR MAROONS HOCKEY CLUB INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes en date du 8e jour de septembre 1975, constituant en corporation sans capital actions, sous le nom de « CLUB DE HOCKEY MAROONS JUNIOR DE WATERLOO INC. et sa version anglaise WATERLOO JUNIOR MAROONS HOCKEY CLUB INC. », les membres actuels de « CLUB DE HOCKEY MAROONS JUNIOR DE WATERLOO. et sa version anglaise, WATERLOO JUNIOR MAROONS HOCKEY CLUB », déjà constitué en corporation le ou vers le 5 novembre 1963, en vertu de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus, 1964, chapitre 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $10,000.

Le siège de la nouvelle corporation est à Waterloo, district judiciaire de Bedford.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
62705-o 1265-9991

Conseil 6533 — Cloridorme des Chevaliers de Colomb de Cloridorme

Avis est donné que le « Conseil no 6533 des Chevaliers de Colomb de Cloridorme », Cloridorme, comté de Gaspé, possède son siège social à l'adresse susmentionnée et qu'il se prévaut des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1-2 Elizabeth II, c. 134) à partir du 18 mai 1975.

Cloridorme, 18 mai 1975.

Le Grand Chevalier,
MAURICE ROY.
Le secrétaire-archiviste,
62710-o CYPRIEN FOURNIER.

(c) a declaration to the effect that the formalities prescribed by paragraphs 1 and 2 have been observed.

Any right that third parties might claim to the ownership of the site of the said streets or lanes shall be prescribed unless exercised by suit before the competent court within one year after the last publication in the *Québec Official Gazette*.

The municipality cannot avail itself of this section with respect to streets or lanes on which it has levied any tax within the preceding ten years. R.S. 1941, chapter 233, section 429*a*; 11-12 Elizabeth II, chapter 45, section 11.

Town of Beauceville,
C.P. 579,
Beauceville, Beauce-Nord.
61905-35-2 HILAIRE TURMEL, C.M.O.

Conseil 4359 — Mont-Joli des Chevaliers de Colomb de Mont-Joli

Avis est donné que le « Conseil no 4359 des Chevaliers de Colomb de Mont-Joli », 1477, rue Lindsay, C.P. 3, Mont-Joli, P.Q., possède son siège social à l'adresse susmentionnée et qu'il se prévaut des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1-2 Elizabeth II, c. 134) à partir du 20 août 1975.

Mont-Joli, 6 septembre 1975.

Le Grand Chevalier,
RAYMOND DUFOUR.
Le secrétaire-archiviste,
62711-o GILLES MORISSETTE, s.f.

PENSIONNAT SAINTE-ANNE DE SAINT-FELIX DE VALOIS

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'il a déclaré la corporation « PENSIONNAT SAINTE-ANNE DE SAINT-FELIX DE VALOIS », constituée en corporation par lettres patentes émises le 12 mai 1961, en vertu de l'article 23 de la Loi modifiant la charte de la corporation des Soeurs de Sainte-Anne-de-Lachine (5-6 Elizabeth II, chapitre 160, article 23), dissoute en vertu de l'article 23 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.
62709-o 12166-61

Demandes à la Législature

LA COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC.

« LA COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. » dépose au Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale un projet de loi visant à l'autoriser à fournir par bareaux-rail un service de transport de

wagons de chemin de fer sur le fleuve Saint-Laurent entre les ports de Matane, Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles et prévoyant des conditions afférentes à l'exercice de ce pouvoir.

Les procureurs de la compagnie,
GENDREAU, PELLETIER
62762-48-4-o & GENDREAU.

Succession Panfilo Pasquale

Avis est par la présente donné que les héritiers de la Succession Panfilo Pasquale, de son vivant domicilié dans la ville de Montréal, district de Montréal, s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la présente session, en vue d'obtenir l'adoption d'une loi modifiant les dispositions du testament de feu Panfilo Pasquale, afin de permettre le partage en part égale de toutes les actions de ce dernier dans la National Dried Fruit Co. Ltd. entre ses cinq enfants Anna-Maria, Ceasar, Lazzaro, Angelo et Louisa.

Montréal, ce 8 novembre 1975.

Les procureurs des requérants,
62598-45-4-o LAPOINTE & DAVID, *avocats.*

Cité de Westmount

La cité de Westmount demandera à l'Assemblée nationale au cours de sa prochaine session d'adopter une Loi confirmant la vente du lot 380-18, paroisse de Montréal, par l'exécuteur testamentaire de la succession de J. A. Massue et la vente du lot 380-66, paroisse de Montréal, par certains appelés à la substitution créée par le testament de Marie-Hélène Bédard Berthelot.

Québec, ce 17 novembre 1975.

Les procureurs,
LÉTOURNEAU, STEIN, MARSEILLE,
62759-48-4-o DELISLE & LARUE.

PEEL SHERBROOKE HOLDINGS LTD.

« PEEL SHERBROOKE HOLDINGS LTD. », corporation légalement constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, et ayant son siège social au 620 ouest, Dorchester, Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec afin d'obtenir l'adoption d'une loi visant à abolir et éteindre toutes charges, conditions, obligations ou prohibitions pouvant restreindre l'usage ou l'utilisation du lot 1460-33 du cadastre de la cité de Montréal (Quartier Saint-Antoine) dans la division d'enregistrement de Montréal, résultant d'une clause créant une servitude *non aedificandi* mentionnée dans l'acte de vente intervenu devant le notaire F. Lighthall, le 6 février 1889 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal-Ouest, sous le numéro 116 877, par lequel acte George Alexander Drummond vendait à William Hales Hingston la superficie représentée par ledit lot 1460-33, entre autres, avec une plus grande étendue; ladite servitude *non aedificandi* étant créée en faveur du lot 1416 dudit quartier.

Les procureurs de la pétitionnaire,
62600A-45-4-2-o TRUDEAU, LEDUC ET DEMERS.

City of Westmount

The City of Westmount will apply to the National Assembly at its next session for an Act confirming the sale of lot 380-18, Parish of Montreal, by the testamentary executor of the estate of J. A. Massue and the sale of lot 380-66, Parish of Montreal, by certain substitutes to the substitution created by the will of Marie-Hélène Bédard Berthelot.

Québec, November 17, 1975.

LÉTOURNEAU, STEIN, MARSEILE,
DELISLE & LARUE,
62759-48-4-o *Attorneys.*

Proclamations

Canada,
Province de Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre

Proclamations

Canada,
Province of Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the

des terres et forêts, un plan d'une partie du canton de Comtois, comprenant les lots 45 rang VII, 48 et 49 rang VIII, située dans la division d'enregistrement d'Abitibi, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie dudit canton qui est signé par le ministre des terres et forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des terres et forêts au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement d'Abitibi et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie du canton de Comtois;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 4606-75, du 15 octobre 1975, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des terres et forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176c inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des terres et forêts, au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie du canton de Comtois, comprenant les lots 45 rang VII, 48 et 49 rang VIII, située dans la division d'enregistrement d'Abitibi;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie du canton de Comtois;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Minister of Lands and Forests, of part of the Township of Comtois, comprising lots 45 in Range VII, 48 and 49 in Range VIII, located in the Abitibi Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of such part of the said Township, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of such correct plan and a copy of such reference book in the Abitibi Registration Division Office, in Amos;

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it is now expedient to make it known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Abitibi Registration Division Office, and it is also expedient to make known the day on which article 2168 will become effective, the whole with respect to the said part of the Township of Comtois;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 4606-75, dated October 15, 1975, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1 and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles 2166 to 2176c of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Abitibi Registration Division Office, in Amos, the original plan and book of reference of part of the Township of Comtois, comprising lots 45 in Range VII, 48 and 49 in Range VIII, located in the Abitibi Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of the Township of Comtois;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce quinzième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 7

62708-o

Canada,
Province de Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des terres et forêts, un plan d'une partie de la paroisse de La Visitation-de-Champlain, comprenant le bloc 1, située dans la division d'enregistrement de Champlain, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie de ladite paroisse qui est signé par le ministre des terres et forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des terres et forêts au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Champlain et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie de la paroisse de La Visitation-de-Champlain;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 4607-75, du 15 octobre 1975, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des terres et forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du

IN WITNESS WHEREOF, We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this fifteenth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-five and in the twenty-fourth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,
Assistant Deputy Attorney General.

Libro: 503
Folio: 7

62708

Canada,
Province of Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of the Parish of La Visitation-de-Champlain, comprising block 1, located in the Champlain Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of such part of the said Parish, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of such correct plan and a copy of such reference book in the Champlain Registration Division Office, in Sainte-Geneviève-de-Batiscan;

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it is now expedient to make it known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Champlain Registration Division Office, and it is also expedient to make known the day on which article 2168 will become effective, the whole with respect to the said part of the Parish of La Visitation-de-Champlain;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 4607-75, dated October 15, 1975, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1 and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles

cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176c inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des terres et forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie de la paroisse de La Visitation-de-Champlain, comprenant le bloc 1, située dans la division d'enregistrement de Champlain;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie de la paroisse de La Visitation-de-Champlain;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce quinzième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 8

62708-o

Canada,
Province de Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

2166 to 2176c of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Champlain Registration Division Office, in Sainte-Geneviève-de-Batiscan the original plan and book of reference of part of the Parish of La Visitation-de-Champlain located in the Champlain Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of the Parish of La Visitation-de-Champlain;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this fifteenth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-five and in the twenty-fourth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney General.

Libro: 503
Folio: 8

62708

Canada,
Province of Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

ATTENDU QU'en vertu de l'article 109 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par proclamation, ordonner la tenue de la Cour de bien-être social à tout autre endroit du district judiciaire qu'il désigne, en outre du chef-lieu;

ATTENDU QUE, pour une meilleure administration de la justice dans le district judiciaire d'Abitibi, il y a lieu que les séances de la Cour de bien-être social puissent être tenues à Matagami;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 4763-75, du 29 octobre 1975, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre de la justice:

QUE, sous l'autorité de l'article 109 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), la Cour de bien-être social siégeant dans le district judiciaire d'Abitibi puisse tenir ses séances à Matagami.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-neuvième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 9

62708-o

Canada,
Province de Québec.

HUGUES LAPOINTE

[L. S.]

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QU'en vertu de l'article 48 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), les termes et séances de la Cour supérieure

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 109 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the Lieutenant-Governor in Council may order by proclamation that sittings of the Social Welfare Court be held at such place in the judicial district as is fixed by him, other that the chief-place of that district, the foregoing in addition to sittings held at the chief-place;

WHEREAS, for a better administration of justice in the Judicial District of Abitibi, it is expedient to permit that sittings of the Social Welfare Court be held at Matagami;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 4763-75, dated October 29, 1975, We have ordered, and, upon the recommendation of the Minister of Justice, do hereby order:

THAT, in conformity with section 109 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the Social Welfare Court sitting in the Judicial District of Abitibi be permitted to hold its sittings at Matagami.

ALL OUR LOVING SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF, We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-five and in the twenty-fourth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney General.

Libro: 503
Folio: 9

62708

Canada,
Province of Québec.

HUGUES LAPOINTE

[L. S.]

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 48 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the terms and sittings of the Supe-

et des juges de ce tribunal sont tenus au chef-lieu des différents districts judiciaires de la province ou à l'endroit qui peut être fixé par l'autorité compétente;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 46 de ladite loi, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par proclamation, ordonner que les termes et séances de la Cour supérieure et des juges de ce tribunal soient aussi tenus dans un endroit du district judiciaire autre que celui où est situé le chef-lieu;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ordonner:

a) QUE les termes et séances de la Cour supérieure du district de Bedford, dont le chef-lieu est situé à Cowansville, et des juges de ce tribunal, soient aussi tenus à Granby, municipalité située dans le district judiciaire de Bedford;

b) QUE l'édifice où siège présentement la Cour provinciale à Granby, situé au 39, rue Dufferin à Granby, soit désigné comme étant l'immeuble où doivent être tenus les termes et séances de la Cour supérieure et des juges de ce tribunal;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 4760-75, du 29 octobre 1975, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons sur la proposition du ministre de la justice:

QUE, conformément aux dispositions de l'article 46 de la Loi des tribunaux judiciaires, les termes et séances de la Cour supérieure du district judiciaire de Bedford et des juges de ce tribunal soient aussi tenus à Granby dans l'édifice où siège présentement la Cour provinciale situé au 39, rue Dufferin à Granby.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-neuvième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 10

62708-o

rior Court and of the judges of such Court are held at the chief-place of each judicial district of the Province or at such other place or places as may be fixed by competent authority;

WHEREAS, in accordance with section 46 of the said Act, the Lieutenant-Governor in Council may order by proclamation that terms and sittings of the Superior Court and of the judges of such Court be also held at only place in the judicial district, other than that in which the chief-place is situated;

WHEREAS it is expedient to order:

(*a*) THAT terms and sittings of the Superior Court of the District of Bedford, whose chief-place is situated in Cowansville, and of the judges of such Court, be also held at Granby, a municipality located in the Judicial District of Bedford;

(*b*) THAT the building in which the Provincial Court presently sits in Granby, which building is located at 39 Dufferin Street in Granby, be designated as the building in which the terms and sittings of the Superior Court and of the judges of such Court are to be held;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council expressed in Order number 4760-75, dated October 29, 1975, We have ordered, and, upon the recommendation of the Minister of Justice, do hereby order:

THAT, in accordance with section 46 of the Courts of Justice Act, terms and sittings of the Superior Court of the Judicial District of Bedford and of the judges of such Court be also held at Granby, in the building in which the Provincial Court presently sits, which building is located at 39 Dufferin Street in Granby.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF, We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor or Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-five and in the twenty-fourth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney General.

Libro: 503
Folio: 10

62708

Canada,
Province de Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QU'en vertu de l'article 82 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), le lieutenant-gouverneur en conseil peut, dans chacun des districts judiciaires autres que ceux de Québec et de Montréal, par proclamation, ordonner la tenue de la Cour des sessions de la paix pour ces districts aux époques et aux endroits, dans chacun de ces districts, qu'il juge à propos:

ATTENDU QU'il serait opportun, pour une meilleure administration de la justice, que la Cour des sessions de la paix siégeant dans le district judiciaire d'Abitibi tienne aussi ses séances dans la localité d'Obedjiwan, située dans le district judiciaire d'Abitibi;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 4761-75, du 29 octobre 1975, Nous avons décrété, et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre de la justice:

QUE, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), la Cour des sessions de la paix, siégeant dans le district judiciaire d'Abitibi, tienne aussi ses séances dans la localité d'Obedjiwan dans le district judiciaire d'Abitibi, autant de fois que les fins de l'administration de la justice le requièrent.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-neuvième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 11

62708-o

Canada,
Province of Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 82 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the Lieutenant-Governor in Council may, in each judicial district other than those of Québec and Montreal order, by proclamation that sittings of the Court of the Sessions of the Peace be held, in such districts, at such times and at such places in each district as he may think proper.

WHEREAS it would be advisable, for a better administration of justice, that the Court of the Sessions of the Peace sitting in the Judicial District of Abitibi also hold its sittings in the locality of Obedjiwan, situated in the Judicial District of Abitibi;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 4761-75, dated October 29, 1975, We have ordered, and, upon the recommendation of the Minister of Justice, do hereby order:

THAT, in accordance with section 82 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the Court of the Sessions of the Peace sitting in the Judicial District of Abitibi also hold its sittings in the locality of Obedjiwan, in the Judicial District of Abitibi, as many times as the purposes of the administration of Justice require.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF, We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-five and in the twenty-fourth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney General.

Libro: 503
Folio: 11

62708

Canada,
Province de Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QU'en vertu de l'article 82 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), le lieutenant-gouverneur en conseil peut, dans chacun des districts judiciaires autres que ceux de Québec et de Montréal, par proclamation, ordonner la tenue de la Cour des sessions de la paix pour ces districts, qu'il juge à propos;

ATTENDU QU'il serait opportun, pour une meilleure administration de la justice, que la Cour des sessions de la paix siégeant dans le district judiciaire de Mingan tienne aussi ses séances dans la localité de Fort-Georges, située sur le territoire du Nouveau-Québec dans le district judiciaire de Mingan;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 4762-75, du 29 octobre 1975, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre de la justice:

QUE, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Loi des tribunaux judiciaires (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 20), la Cour des sessions de la paix, siégeant dans le district judiciaire de Mingan, tienne aussi ses séances dans la localité de Fort-Georges, située sur le territoire du Nouveau-Québec dans le district judiciaire de Mingan, autant de fois que les fins de l'administration de la justice le requièrent.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-neuvième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-quinze de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-quatrième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 12

62708-o

Canada,
Province of Québec.
[L. S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 82 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the Lieutenant-Governor in Council may, in each judicial district other than those of Québec and Montreal, order by proclamation that sittings of the Court of the Sessions of the Peace be held, in such districts, at such times and at such places in each district as he may think proper.

WHEREAS it would be advisable, for a better administration of justice, that the Court of the Sessions of the Peace sitting in the Judicial District of Mingan also hold its sittings in the locality of Fort-Georges, situated in the New Québec Territory, in the Judicial District of Mingan;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 4762-75, dated October 29, 1975, We have ordered, and, upon the recommendation of the Minister of Justice, do hereby order:

THAT, in accordance with section 82 of the Courts of Justice Act (Revised Statutes of Québec, 1964, Chapter 20), the Court of the Sessions of the Peace sitting in the Judicial District of Mingan also hold its sittings in the locality of Fort-Georges, situated in the New Québec Territory, in the Judicial District of Mingan, as many times as the purposes of the administration of justice require.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF, We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-ninth day of October in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-five and in the twenty-fourth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney General.

Libro: 503
Folio: 12

62708

Ventes par Shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

HAUTERIVE

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive

No 13839 { RÉAL MARCEAU, demandeur, *vs* JEAN-YVES OUELLET, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant et faisant partie du lot numéro huit non subdivisé, rang un (Ptie 8 n.s., Rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Ragueneau, comté de Saguenay.

Ce terrain de forme carrée, mesure cent pieds (100′) sur tous ses côtés et est borné comme suit: à l'est, par une lisière de terrain de cent pieds, séparant le terrain vendu de la propriété de M. Jean-Yves Ouellet; au nord et à l'ouest, par la propriété de Dame Vve Elzéar Desbiens; et au sud, par la route nationale ou route quinze.

Un immeuble connu et désigné comme étant et faisant partie du même lot numéro huit non subdivisé, rang un (Ptie 8 n.s. Rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Ragueneau, comté de Saguenay.

Ce terrain d'un carré parfait, mesure cent pieds (100′) sur tous ses côtés et est borné comme suit: à l'est, par la propriété de Jean-Yves Ouellet; au nord et à l'ouest, par la propriété de Dame Vve Elzéar Desbiens; et au sud, par la route quinze ou route nationale.

Un terrain connu et désigné comme étant et faisant partie du même lot numéro huit, non subdivisé, rang un (Ptie 8 n.s., Rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Ragueneau, comté de Saguenay.

Ce terrain de forme rectangulaire, mesure dans sa largeur, en front, à la route nationale, cent pieds (100′) par une profondeur de deux cent vingt-neuf pieds (229′), le tout borné comme suit: au nord, par le terrain de Dame Vve Elzéar Desbiens; au sud, par la route nationale; à l'est et à l'ouest, par les terrains de Jean-Yves Ouellet et de Dame Vve Elzéar Desbiens.

Un immeuble connu et désigné comme étant et faisant partie du lot huit non subdivisé, rang un (Ptie 8 n.s., Rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Ragueneau, comté de Saguenay.

Ce terrain de forme rectangulaire, mesure dans sa largeur, en front, à la route nationale, cent cinquante

Sheriff's Sales

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

HAUTERIVE

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Hauterive

No. 13839. { RÉAL MARCEAU, plaintiff, *vs* JEAN-YVES OUELLET, defendant.

An immoveable known and described as forming part of non subdivided lot number eight, in Range One (Pt. 8 N.S., Range 1) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for the Township of Ragueneau, County of Saguenay.

This piece of land of square configuration, measures one hundred feet (100′) on all sides and is bounded as follows: on the east, by a strip of land measuring one hundred feet and dividing the piece of land sold hereby from the property of Mr. Jean-Yves Ouellet; on the north and west, by the property of Mrs. Elzéar Desbiens, widow; and on the south, by Highway Fifteen (National Highway).

An immoveable known and described as being and forming part of the same non-subdivided lot number eight, in Range One (Pt. 8 N.S. Range 1) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for the Township of Ragueneau, County of Saguenay.

This piece of land, in the form of a perfect square, measures one hundred feet (100′) on all sides and is bounded as follows: on the east, by the property of Mr. Jean-Yves Ouellet; on the north and west, by the property of Mrs. Elzéar Desbiens, widow; and on the south by Highway Fifteen (National Highway).

A piece of land known and described as being and forming part of the same non-subdivided lot number eight, in Range One (Pt. 8 N.S. Range 1) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for the Township of Ragueneau, County of Saguenay.

This piece of land of rectangular configuration measures one hundred feet (100′) in width, in front, along the National Highway, by a depth of two hundred and twenty-nine feet (229′), the whole bounded as follows: on the north by the piece of land belonging to Mrs. Elzéar Desbiens, widow; on the south by the National Highway; on the east and on the west by the properties of Mr. Jean-Yves Ouellet and Mrs. Elzéar Desbiens, widow.

An immoveable known and described as being and forming part of non-subdivided lot number eight, in Range One (Pt. 8 N.S., Range 1) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for the Township of Ragueneau, County of Saguenay.

This piece of land of rectangular configuration measures one hundred and fifty feet (150′) in width, in

pieds (150′), par deux cent vingt-neuf pieds dans sa profondeur (229′) et est borné comme suit: au nord et à l'ouest, par Dame Vve Elzéar Desbiens; et au sud, par la route quinze ou route nationale.

Un terrain connu et désigné comme étant et faisant partie de la subdivision deux du lot originaire numéro huit, rang un (Ptie 8-2, Rg 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Ragueneau, comté de Saguenay.

Ce terrain mesure dans sa ligne est, en avant, formant une courbe et suivant la route nationale ou route quinze, quatre cent vingt-deux pieds et cinq dixièmes (422.5′); dans sa ligne nord-est, trois cent cinquante pieds (350′); dans sa ligne sud-est, deux cents pieds (200′); et dans sa ligne sud, deux cent cinquante-sept pieds (257′), le tout plus ou moins, mesure anglaise.

Ledit terrain est borné comme suit: en avant, à l'ouest, par la route nationale ou route quinze; au nord-est, par la ligne séparative du lot sept et du lot huit-deux, rang un, canton Ragueneau; au sud-est et au sud, par le lot huit-deux, rang un, canton Ragueneau.

Ensemble, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, avec tout ce qui est déclaré immeuble par destination ou a été incorporé au terrain à perpétuelle demeure.

Sauf à distraire partie acquise par Roger Ouellet selon acte de vente 40291.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la première division d'enregistrement de Saguenay, au Palais de Justice de Baie-Comeau, MARDI, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif adjoint,
Baie-Comeau, le 29 novembre 1975. 62729-o

front, along the National Highway, by a depth of two hundred and twenty-nine feet (229′), the whole bounded as follows: on the north and west by the property of Mrs. Elzéar Desbiens, widow; and the south by Highway Fifteen (National Highway).

A piece of land known and described as being and forming part of subdivision two of original lot number eight, in Range One (Pt. 8-2, Range 1) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for the Township of Ragueneau, County of Saguenay.

Said piece of land measures on its east line, in front, forming a curve along the National Highway of Highway Fifteen, for hundred twenty-two and five tenths feet (422.5′); on its northeast line, three hundred fifty feet (350′); on its southeast line, two hundred feet (200′); and on its south line, two hundred fifty-seven feet (257′), the whole more or less, English measure.

The said piece of land is bounded as follows: in front, on the west, by the National Highway or Highway Fifteen; on the northeast, by the dividing line between lot seven and lot eight-two, in Range 1, Township of Ragueneau; on the southeast and south, by lot eight-two, in Range One, Township of Ragueneau.

Together with the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies, including everything that has been declared immoveable by destination or that has been permanently incorporated to the land.

Save and to be withdrawn the part acquired by Roger Ouellet, under deed of sale number 40291.

To be sold at the Office of the Registrar for the First Registration Division of Saguenay, in the Court House of Baie-Comeau, on TUESDAY, the TWENTIETH day of the month of JANUARY, 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

CHARLOTTE BERGERON,
Assistant Sheriff.

Assistant Sheriff's Office,
Baie-Comeau, November 29, 1975. 62729-o

MINGAN

De Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan

No 650-05-000281-75 { BANQUE DE MONTRÉAL, corporation constituée ayant une place d'affaires à Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, *vs* GÉRARD ROY, résidant et domicilié au 750, de la rue Giasson, à Sept-Îles, district de Mingan, défendeur.

« Lot 2431-4 du rang deux (rg 2) du village de Sept-Îles, canton Letellier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, au palais de justice, le TRENTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1975, à DIX heures de l'avant-midi.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

724, rue Bourgeois, Sept-Îles,
C.P. 545, Sept-Îles. 62750-o

MINGAN

De Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Mingan

No. 650-05-000281-75 { BANK OF MONTREAL, a corporation duly incorporated, having a place of business at Sept-Îles, District of Mingan, plaintiff, *vs* GÉRARD ROY, residing and domiciled at 750 Giasson Street, in Sept-Îles, District of Mingan, defendant.

"Lot 2431-4 in Range Two (Rge 2) of the Village of Sept-Iles, Township of Letellier, with the building erected thereon, appurtenances and dependencies."

To be sold at the Registry Office, in the Court House, on the THIRTIETH day of DECEMBER 1975, at TEN o'clock in the forenoon.

JEAN TRUCHON,
Bailiff.

724 Bourgeois Street, Sept-Îles,
P.O. Box 545, Sept-Îles. 62750

De Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan

No 650-05-000218-75. { LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Sept-Îles (Qué.), district de Mingan, partie demanderesse, *vs* BAXTER McKAY, demeurant et résidant à 229, Elisabeth Circle, Rosemère, Montréal, district de Terrebonne (Qué.), défendeur.

« Un immeuble situé à Sept-Îles, connu et désigné comme étant la partie est du lot douze-quinze, rang Un Est (partie, lot 12-15, rang 1 Est), Baie-des-Sept-Îles, au cadastre officiel pour le canton de Letellier; bornée au nord-est par une partie (non subdivisée) du lot 12, au sud-est par le lot 12-14, au sud-ouest par le lot 12-5 (rue) et vers l'ouest par la partie restante du lot 12-15; mesurant cent vingt-trois pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (123.95′) au nord-est, cent pieds (100′) au sud-est, quarante-deux pieds (42′) d'arc, selon un rayon de soixante-dix pieds (70 pieds) au sud-ouest et cent quarante pieds et quarante-quatre centièmes (140.44′) vers l'ouest; contenant une superficie de huit mille huit cent quarante pieds carrés (8840 pi. ca.); ledit terrain devant être éventuellement connu comme étant le lot 12-15-2, rang 1 Est, Baie-des-Sept-Îles, au cadastre officiel pour le canton de Letellier. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, au palais de justice, le TRENTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1975, à ONZE heures de l'avant midi.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

724, rue Bourgeois, Sept-Îles,
C.P. 545, Sept-Îles. 62752-o

De Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Mingan

No. 650-05-000218-75. { CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION, a corporation legally incorporated, having a place of business in Sept-Îles, Québec, District of Mingan, plaintiff, *vs* BAXTER McKAY, residing at 229 Elisabeth Circle, Rosemère, Montreal, District of Terrebonne, Québec, defendant.

"An immoveable located in Sept-Îles, known and described as the east part of lot twelve-fifteen, Range One East (part, lot 12-15, Range 1 East), Baie-des-Sept-Îles, on the official cadastre for the Township of Letellier; bounded on the northeast by a part (non subdivided) of lot 12, on the southeast by lot 12-14, on the southwest by lot 12-5 (street) and towards the west by the remaining part of lot 12-15; measuring one hundred twenty-three and ninety-five hundredths feet (123.95′) on the northeast, one hundred feet (100′) on the southeast, forty-two feet (42′) along an arc having a radius of seventy feet (70′) on the southwest and one hundred forty and forty-four hundredths feet (140.44′) towards the west; covering an area of eight thousand eight hundred forty square feet (8840 sq. ft.); the said plot of land will eventually be known as lot 12-15-2, Range 1 East, Baie-des-Sept-Îles, on the official cadastre for the Township of Letellier."

To be sold at the Registry Office, in the Court House, on the THIRTIETH day of DECEMBER 1975, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

JEAN TRUCHON,
Bailiff.

724 Bourgeois Street, Sept-Îles,
P.O. Box 545, Sept-Îles. 62752

De Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan

No 650-02-000177-75 { PRODUITS TEXTILES SEPT-ILES INC., place d'affaires: Plaza Laure, Sept-Îles, partie demanderesse, *vs* TONY ABUD, domicilié et résidant à 4, rue LeCourtois, Sept-Îles, Mingan, défendeur.

« Lot 278, (deux cent soixante-dix-huit) Rang 3, village des Sept-Îles, canton Letellier. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, au palais de justice, le TRENTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1975, à DEUX heures de l'après-midi.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

724, rue Bourgeois, Sept-Îles,
C.P. 545, Sept-Îles. 62751-o

De Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Mingan

No. 650-02-000177-75 { PRODUITS TEXTILES SEPT-ILES INC., having its place of business at Plaza Laure, Sept-Îles, plaintiff, *vs* TONY ABUD, domiciled and residing at 4 LeCourtois Street, Sept-Îles, Mingan, defendant.

"Lot 278 (two hundred seventy-eight), Range 3, Village of Sept-Îles, Township of Letellier. With the building erected thereon, appurtenances and dependencies."

To be sold at the Registry Office, in the Court House, on the THIRTIETH day of DECEMBER 1975, at TWO o'clock in the afternoon.

JEAN TRUCHON,
Bailiff.

724 Bourgeois Street, Sept-Îles,
P.O. Box 545, Sept-Îles. 62751

MONTRÉAL

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal

No 02-027562-73. { CLAUDE GODIN et *al*, (Placements Canadiens Enr. — Canadian Investments Reg'd), demandeurs, *vs* PARASHARM MAHARAJ, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-six de la subdivision officielle originaire numéro neuf cent soixante et onze aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, (971-186). »

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Craig, chambre 56, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 novembre 1975. 62745-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-007824-756 { LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* EDMOND MORNEAULT, résidant et domicilié au 6125, rue Alphonse, à Brossard, district judiciaire de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Laprairie, de la cité de Laprairie, district judiciaire de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Alphonse, en la ville de Brossard, connu et désigné comme étant composé de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro cent vingt-deux (122-30) et de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent vingt-quatre (124-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la Madeleine.

Avec bâtisses dessus érigées, et notamment une maison portant les numéros civiques 6105 et 6125 de ladite rue Alphonse.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve de la part du débiteur, et notamment sujet à une servitude enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie sous le numéro 43412. »

MONTREAL

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal

No. 02-027562-73. { CLAUDE GODIN et *al*, (Placements Canadiens Enr. — Canadian Investments Reg'd), plaintiffs, *vs* PARASHARM MAHARAJ, defendant.

"An immoveable known and described as being lot number one hundred eighty-six, official subdivision number nine hundred seventy-one, on the official plan and in the book of reference for the Parish of Lachine (971-186)."

To be sold at the Sheriff's Office in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, Room 56, on the THIRTEENTH day of JANUARY 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 17, 1975. 62745

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 500-05-007824-756 { THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a corporation legally incorporated, having its principal place of business in Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* EDMOND MORNEAULT, residing and domiciled at 6125 Alphonse Street, in Brossard, Judicial District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR for Laprairie, of the Town of Laprairie, Judicial District of Montreal, *mis en cause.*

"A plot of land (emplacement) fronting on Alphonse Street in the Town of Brossard, known and described as comprising subdivision number thirty of original lot number one hundred twenty-two (122-30) and subdivision number four of original lot number one hundred twenty-four (124-4) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Laprairie-de-la-Madeleine.

With the buildings erected thereon, namely a house bearing civic numbers 6105 and 6125 said Alphonse Street.

As the whole presently stands, with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immoveable, without any exception or reservation on the part of the debtor, and subject namely to a servitude registered in the Registry Office for the Division of Laprairie under number 43412."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laprairie, 214, St-Ignace, Laprairie, Québec, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 novembre 1975. 62748-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 05-0106210-75. { LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant son principal établissement au numéro 266, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* RUSSEL LISSON, résidant et domicilié au numéro 210, Oakridge Drive, à Baie-d'Urfé, district judiciaire de Montréal, et DOUGLAS REYNOLDS, résidant et domicilié au numéro 49, place Saint-Tropez, district judiciaire de Montréal, Kirkland, défendeurs.

« Un certain emplacement ayant front sur Cordova Crescent, dans la ville de Kirkland, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision soixante et onze du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154-71) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, mesurant soixante pieds (60′) de largeur sur cent pieds (100′) de profondeur et contenant une superficie totale de six mille pieds carrés (6,000 pi. car.), mesure anglaise et plus ou moins.

Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro civique 43, Cordova Crescent.

En l'état où ladite propriété se trouve présentement, avec circonstances et dépendances et comprenant tous les droits s'y rattachant sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur et sous réserve d'une servitude en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec, établie par un acte enregistré au bureau d'enregistrement susdit, sous le numéro 2402088. »

L'immeuble doit être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Craig, 10e étage, chambre 56, le SIXIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 11 novembre 1975. 62749

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal

No 02-011191-73. { LA CITE DE LACHINE, demanderesse, *vs* LIFELINE CONSTRUCTION INC., défenderesse.

To be sold at the County of Laprairie Registry Office, 214 Saint-Ignace, Laprairie, Québec, on the SEVENTH day of JANUARY 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 17, 1975. 62748

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 05-0106210-75. { THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a corporation legally incorporated having its principal place of business at 266 St. Jacques St., West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* RUSSEL LISSON, residing and domiciled at 210 Oakridge Drive in Baie-d'Urfé, Judicial District of Montreal, and DOUGLAS REYNOLDS, residing and domiciled at 49 St-Tropez Circle, Judicial District of Montreal, Kirkland, defendants.

"A certain emplacement fronting on Cordova Crescent, in the Town of Kirkland, Province of Québec, known and designated as being subdivision seventy-one of original lot one hundred and fifty-four (154-71) upon the official plan and book of reference of the Parish of Pointe-Claire, Registration Division of Montreal, measuring sixty feet (60′) in width by one hundred feet (100′) in depth and containing a total superficial area of six thousand square feet (6,000 sq. ft.) English measure and more or less.

With the building thereon erected bearing the civic number 43 Cordova Crescent.

As the whole now subsists, circumstances and dependencies, with all rights inherent thereto without exception or reserve on the part of the borrower and subject to the servitude in favour of Bell Canada and Hydro-Québec, as created by deed registered at the aforesaid Registry Office, under the number 2402088."

To be sold at the Sheriff's Office in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, 10th Floor, Room 56, on the SIXTH day of JANUARY 1976, at ELEVEN o'clock.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 11, 1975. 62749-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal

No. 02-011191-73. { LA CITE DE LACHINE, plaintiff, *vs* LIFELINE CONSTRUCTION INC., defendant.

« Une partie de la subdivision quatre cent cinquante-six du lot originaire numéro deux cent trente-huit (238-456 ptie) mesurant douze pieds (12′) de largeur dans ses lignes nord et sud sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85′) dans ses lignes est et ouest; bornée, ladite partie, à une extrémité, au nord, par une autre partie de ladite subdivision quatre cent cinquante-six dudit lot, propriété de Imperial Oil Ltd., à l'autre extrémité, au sud, par une autre partie de ladite subdivision quatre cent cinquante-six dudit lot originaire, propriété de la cité de Lachine, d'un côté, à l'ouest, par une partie de la subdivision 477, par les subdivisions 478, 479 et 480 dudit lot originaire, et de l'autre côté, à l'est, par les subdivisions 443, 442, 441 et par une partie de la subdivision 440 dudit lot. La partie de ladite subdivision 456 dudit lot présentement vendue est située entre le prolongement vers l'ouest de la ligne nord de la subdivision 443 dudit lot originaire 238 et une ligne, parallèle à cette dernière ligne, située à dix pieds au sud du prolongement vers l'ouest de la ligne nord de la subdivision 440 dudit lot originaire 238. »

À distraire:

« La partie ouest de la subdivision 456 du lot originaire numéro 238 (238 – ptie O. 456) aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Lachine, mesurant six pieds de largeur (6′) dans ses lignes nord et sud sur 85 pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest; bornée, ladite partie, à une extrémité, au nord, par une autre partie de ladite subdivision 456 dudit lot, propriété de Imperial Oil, à l'autre extrémité, au sud, par une autre partie de la subdivision 456 dudit lot originaire, propriété de la ville de Laprairie, d'un côté, à l'ouest, par une partie de la subdivision 477, par les subdivisions 478, 479 et 480 dudit lot originaire et de l'autre côté, à l'est, par la partie est de la subdivision 456 du lot originaire numéro 238; la partie de ladite subdivision 456 dudit lot 238 est située entre le prolongement vers l'ouest de la ligne nord de la subdivision 443 dudit lot originaire numéro 238 et une ligne, parallèle à cette dernière ligne, située à dix pieds au sud du prolongement vers l'ouest de la ligne nord de la subdivision 440 dudit lot originaire 238. »

L'immeuble doit être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal. 10 est, rue Craig, 10e étage, chambre 56, le HUITIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 novembre 1975. 62747

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 35-534 { POLYCARPE HENRI GRAVEL, gentilhomme, de la ville d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, demandeur,

"A part of subdivision four hundred and fifty-six of original lot number two hundred and thirty-eight (238-456 Pt.) measuring twelve feet (12′) in width in its north and south lines, by eighty-five feet in depth (85′) in its east and west lines; and bounded, said part, at one end, to the north by another part of said subdivision number four hundred and fifty-six of said lot, property of Imperial Oil Ltd., at the other end, to the south, by another part of daid subdivision four hundred and fifty-six of said original lot, property of the City of Lachine, on one side to the west by a part of subdivision 477, by subdivisions 478, 479 and 480 of said original lot, and on the other side, to the east, by subdivisions 443, 442, 441 and by a part of subdivision 440 of said lot. The part of said subdivision 456 of said lot presently sold is situated between the prolongation to the west of the northern boundary of subdivision 443 of said original lot 238 and a line, parallel to the latter, situated ten feet south of the prolongation to the west of the northern boundary of subdivision 440 of said original lot 238."

To withdraw:

"The west part of subdivision 456 of original lot number 238 (238-Pt.-W. 456) upon the official plan and book of reference of the Town of Lachine, measuring six feet in width (6′) in its north and south lines by 85 feet in depth in its east and west lines; and bounded, said part, at one end to the north by another part of said subdivision 456 of said lot, property of Imperial Oil, at the other end to the south, by another part of subdivision 456 of said original lot, property of the City of Laprairie, on one side to the west by a part of subdivision 477, by subdivisions 478, 479 and 480 of said original lot and on the other side, to the east, by the east part of subdivision 456 of the original lot number 238, the part of said subdivision 456 of said lot 238 is situated between the prolongation to the west of the northern boundary of subdivision 443 of said original lot number 238 and a line, parallel to the latter, situated ten feet south of the prolongation to the west of the northern boundary of subdivision 440 of said original lot 238."

To be sold at the Sheriff's Office in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, 10th floor, Room 56, on the EIGHTH day of JANUARY, 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 12, 1975. 62747-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 35-534 { POLYCARPE HENRI GRAVEL, gentleman, of the Town of Acton Vale, District of Saint-Hyacinthe, plain-

vs GIOVANNI AMOROSA, contracteur, demeurant et domicilié au 3063, rue Daniel, en la ville de Kirkland, district de Montréal, défendeur.

« Un emplacement situé dans la ville de Kirkland, ayant front sur la rue Daniel, connu et désigné comme faisant partie des lots de terre originaires numéros cent soixante-deux (162) du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, mesurant cedit lot de terre soixante-dix-pieds (70′) dans ses lignes sud-est et nord-est sur une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds (94′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de six mille cinq cent quatre-vingts pieds carrés (6,580 pi. ca.), mesure anglaise, et plus ou moins, et borné comme suit: en front vers le sud-ouest par ladite rue Daniel (lot 162-3); en arrière vers le nord-est et d'un côté vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot originaire numéro 162 et de l'autre côté vers le sud-est par le lot numéro 162-30, susdit cadastre.

Ainsi que le tout se trouve présentement incluant une maison portant le numéro civique 3063, rue Daniel, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Craig est, chambre 56, 10e étage, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 11 novembre 1975. 62746-o

tiff, *vs* GIOVANNI AMOROSA, contractor, residing and domiciled at 3063 Daniel Street, in the Town of Kirkland, District of Montreal, defendant.

"A plot of land (emplacement) located in the Town of Kirkland, fronting on Daniel Street, known and described as forming part of original lot number one hundred sixty-two (162) on the cadastre for the Parish of Pointe-Claire, the said plot measuring seventy feet (70′) on its southeast and northeast lines by a depth of ninety-four feet (94′) on its northwest and southeast lines, covering an area of six thousand five hundred eighty square feet (6,580 sq. ft.), English measure and more or less, and bounded as follows: in front towards the southwest by the said Daniel Street (lot 162-3); at the rear towards the northeast and on one side towards the northwest by other parts of the said original lot number 162 and on the other side towards the southeast by lot number 162-30, on the said cadastre.

As the whole presently stands, including a house bearing civic number 3063 Daniel Street, with the active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immoveable."

To be sold at the Sheriff's Office in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, Room 56, 10th floor, on the SEVENTH day of JANUARY, 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 11, 1975. 62746

QUÉBEC

Fieri Facias de Terris
Cour provinciale

Québec, à savoir
No 2002008969 745. { COMMISSION SCOLAIRE COTE DE BEAUPRE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 10,250, avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré, district de Québec, *vs* BENOIT FERLAND, 8540, boulevard Ste-Anne, Château-Richer, district de Québec.

1. La subdivision numéro 85 du lot originaire 27 (27-85) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne, division d'enregistrement de Montmorency;

2. Un terrain formant partie non subdivisée du lot originaire numéro 27 (ptie 27 N.S.) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne, division d'enregistrement de Montmorency, borné vers l'ouest au lot numéro 29, au sud au lot numéro 27-109, au nord au lot numéro 27-141 et à l'est aux lots numéros 27-66 et 27-64, distraction faite des parties non subdivisées suivantes:

a) Un terrain formant partie non subdivisée du lot originaire numéro 27, mesurant cinq pieds de largeur

QUÉBEC

Fieri Facias de Terris
Provincial Court

Québec, to wit:
No. 2002008969 745. { COMMISSION SCOLAIRE COTE DE BEAUPRE, a corporation legally incorporated, having its head office at 10,250 Royale Avenue, Sainte-Anne-de-Beaupré, District of Québec, *vs* BENOIT FERLAND, 8540 Sainte-Anne Boulevard, Château-Richer, District of Québec.

1. Subdivision number 85 of original lot 27 (27-85) on the official cadastre for the Parish of Sainte-Anne, Montmorency Registration Division;

2. A piece of land forming a non-subdivided part of original lot number 27 (Pt. 27 N.S.) on the official cadastre for the Parish of Sainte-Anne, Montmorency Registration Division, bounded towards the west by lot number 29, on the south by lot number 27-109, on the north by lot number 27-141 and on the east by lots numbers 27-66 and 27-64, less the following non-subdivided part to be withdrawn:

(*a*) A piece of land forming a non-subdivided part of original lot number 27, measuring five feet in width

par quatre-vingt-douze pieds et demi de longueur, mesures anglaises et borné au nord au lot numéro 27-175. Borné dans son ensemble à l'ouest au lot numéro 24, à l'est au lot numéro 27-67 (rue), vers le nord à une autre rue (27-176 et ptie 27-175), vers le sud à une partie non subdivisée du lot originaire numéro 23 sans bâtisse et vendu par le défendeur à Yvonne Bouchard, le 8 avril 1965;

b) Un terrain formant partie non subdivisée du lot originaire numéro 27 borné au nord-est par le lot numéro 27-174, au sud-est par le lot numéro 27-173, au sud-ouest par le lot numéro 29 et au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot numéro 27 sans bâtisse et vendu par le défendeur à Dominique Racine, le 17 juin 1965;

c) Un terrain formant partie non subdivisée du lot originaire numéro 27 mesurant soixante-dix pieds de largeur par environ quatre-vingt-douze pieds de profondeur, borné vers le nord à l'emplacement de veuve Cyrias Ferland, vers le sud à une autre partie non subdivisée du lot originaire numéro 27 réservé par la corporation de Beaupré, vers l'ouest au lot numéro 24 appartenant à J.P. Simard et vers l'est au lot numéro 27-67 (rue) sans bâtisse et vendu par le défendeur à Onil Nadeau, le 24 mai 1967

avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

3. Un terrain formant partie non subdivisée du lot originaire numéro 27 (ptie 27 N.S.) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne, division d'enregistrement de Montmorency, borné vers l'ouest au lot numéro 27-128, vers le nord au lot numéro 27-129, vers l'est au lot numéro 24 N.S. et au sud à la partie prise par la voirie provinciale pour la route conduisant à St-Féréol, distraction faite des parties non subdivisées mentionnées aux sous-paragraphes *a*, *b* et *c* du paragraphe 2 des présentes;

4. Un terrain formant partie non subdivisée du lot originaire numéro 24 (ptie 24 N.S.) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne, division d'enregistrement de Montmorency, borné au nord au lot numéro 24-42, à l'est au lot numéro 23, à l'ouest à la partie du lot numéro 27 décrite au paragraphe 3 des présentes et au sud à la partie du lot numéro 24 prise par la voirie provinciale pour la route conduisant à St-Féréol.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8232, Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le TREIZIÈME jour du mois de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 20 novembre 1975. 62732-o

by ninety-two and one half feet in length, English measure, and bounded on the north by lot number 27-175. Bounded on the west by lot number 24, on the east by lot number 27-67 (street), towards the north by another street (27-176 and Pt. 27-175), towards the south by a non-subdivided part of original lot number 23, without buildings, sold by the defendant to Yvonne Bouchard on April 8, 1965;

(*b*) A piece of land forming a non-subdivided part of original lot number 27, bounded on the northeast by lot number 27-174, on the southeast by lot number 27-173, on the southwest by lot number 29 and on the northwest by a non-subdivided part of lot number 27, without buildings, sold by the defendant to Dominique Racine on June 17, 1965;

(*c*) A piece of land forming a non-subdivided part of original lot number 27, measuring seventy feet in width by approximately ninety-two feet in depth, bounded towards the north by the property (emplacement) of Mrs. (widow) Cyrias Ferland, towards the south by another non-subdivided part of original lot number 27 reserved by the Corporation of Beaupré, towards the west by lot number 24 belonging to J.P. Simard and towards the east by lot number 27-67 (street), without buildings, sold by the defendant to Onil Nadeau on May 24, 1967;

with the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies.

3. A piece of land forming a non-subdivided part of original lot number 27 (Pt. 27 N.S.) on the official cadastre for the Parish of Sainte-Anne, Montmorency Registration Division, bounded towards the west by lot number 27-128, towards the north by lot number 27-129, towards the east by lot number 24 N.S. and on the south by that part taken by the Provincial Roads Department to construct the road leading to Saint-Féréol, less the non-subdivided parts mentioned in subparagraphs *a*, *b* and *c* of paragraph 2 hereof;

4. A piece of land forming a non-subdivided part of original lot number 24 (Pt. 24 N.S.) on the official cadastre for the Parish of Sainte-Anne, Montmorency Registration Division, bounded on the north by lot number 24-42, on the east by lot number 23, on the west by that part of lot number 27 described in paragraph 3 hereof and on the south by that part of lot number 24 taken by the Provincial Roads Department to construct the road leading to Saint-Féréol.

To be sold at the Montmorency Registry Office, 8232 Royale, Château-Richer, County of Montmorency, on the THIRTEENTH day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 20, 1975. 62732

Fieri Facias de Terris

Cour provinciale de Beauce

Québec, à savoir: No 6598. HENRI-PAUL DOYON, négociant, Ste-Marie-de-Beauce, *vs* DORILLA BOUCHER, St-Agapit, comté de Lotbinière.

« Un emplacement avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent vingt-quatre (ptie 124) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Agapit, comté de Lotbinière, mesurant toute la largeur qu'il y a entre la ligne de Henri Vachon au sud-ouest à aller au chemin qui existe actuellement au nord-est sur une profondeur de trois cents pieds (300′) le tout plus ou moins, mesure anglaise, borné vers le nord-ouest par le donateur, autre partie du même lot, vers le nord-est par le chemin qui existe actuellement, vers le sud-est par la ligne du chemin de fer, vers le sud-ouest par Henri Vachon, soit une partie du lot 123. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, Ste-Croix, comté de Lotbinière, le QUINZIÈME jour du mois de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 20 novembre 1975. 62733-o

Fieri Facias de Terris

Cour provinciale

Québec, à savoir: No 200-02-003735-752. LUCIEN LABRECQUE, domicilié et demeurant au 1341, Émilien-Rochette, à L'Ancienne-Lorette, district de Québec *vs* JEAN-MARIE TREMBLAY, domicilié et résidant au 214, de l'avenue Royale, à St-Joachim, district de Québec.

1. Un terrain étant le lot numéro deux cent soixante-quatorze (274) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Joachim; borné au sud au chemin Royal, le long duquel il mesure quatre-vingt-neuf pieds (89′), m.a.; borné à l'ouest au lot 274-1 appartenant à Paul Douville, puis au lot 277 appartenant au donateur; borné au nord au lot 273 appartenant au donateur et borné à l'est au lot 271 appartenant à Albani Jean, puis à la partie extrême sud du lot 270 ci-dessous décrite et présentement donnée.

Mention faite que selon le livre de renvoi ledit lot 274 a une profondeur de six perches et neuf pieds.

2. Un terrain étant la partie extrême sud du lot deux cent soixante-dix (ptie S. de 270) du même cadastre; borné au sud au lot 271 d'Albani Jean, à l'est au lot 269, au nord au résidu du lot 270 appartenant au donateur à la clôture actuelle qui est au-delà des érables sur la cime de la côte et à l'ouest au lot 274 ci-dessus mentionné et présentement donné.

Le donateur réserve au bénéfice de la ferme dont il est propriétaire et située au nord du terrain présente-

Fieri Facias de Terris

Provincial Court of Beauce

Québec, to wit: No. 6598. HENRI-PAUL DOYON, merchant, Sainte-Marie-de-Beauce, *vs* DORILLA BOUCHER, Saint-Agapit, County of Lotbinière.

"A piece of land with buildings erected thereon, appurtenances and dependencies, known and described as part of lot number one hundred twenty-four (Pt. 124) of the official cadastre of the Parish of Saint-Agapit, County of Lotbinière, measuring, in width, the entire distance between the boundary line of the property of Henri Vachon on the southwest, and the road presently existing on the northeast, by a depth of three hundred feet (300′) the whole more or less and English measure, bounded towards the northwest by the property of the donor, another part of the same lot, towards the northeast by the road presently existing, towards the southeast by the railroad and towards the southwest by the property of Henri Vachon, being a part of lot 123."

To be sold in the Lotbinière Registry Office, in Sainte-Croix, County of Lotbinière, on the FIFTEENTH day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec. November 20, 1975. 62733

Fieri Facias de Terris

Provincial Court

Québec, to wit: No 200-02-003735-752. LUCIEN LABRECQUE, domiciled and residing at 1341 Émilien-Rochette, in L'Ancienne-Lorette, District of Québec, *vs* JEAN-MARIE TREMBLAY, domiciled and residing at 214 Royale Avenue, in Saint-Joachim, District of Québec.

1. A piece of land being lot number two hundred seventy-four (274) on the official cadastre for the Parish of Saint-Joachim; bounded on the south by Royal Road, along which it measures eighty-nine feet (89′), E.M.; bounded on the west by lot 274-1 belonging to Paul Douville, then by lot 277 belonging to the donor; bounded on the north by lot 273 belonging to the donoi and bounded on the east by lot 271 belonging to Albanr Jean, then by the southernmost part of lot 270 described hereinafter and hereby given.

Mention is made of the fact that, according to the book of reference, the said lot 274 has a depth of six perches and nine feet.

2. A piece of land being the southernmost part of lot two hundred seventy (S. Pt. of 270) on the said cadastre; bounded on the south by lot 271, belonging to Albini Jean, on the east by lot 269, on the north by the remainder of lot 270 belonging to the donor, along the fence presently standing beyond the maple trees on the crest of the hill, and on the west by lot 274 mentioned hereinabove and hereby given.

The donor reserves, for the benefit of the farm which he owns, and which is located to the north of the land

ment donné, un droit de passage gratuit et perpétuel sur une largeur de vingt pieds (20′), mesure anglaise, et qui s'exercera sur la partie est dudit lot 274, le long du lot 274-1 appartenant à Paul Douville, pour communiquer du chemin Royal jusqu'à la ferme du donateur.

3. Un terrain ou emplacement, situé en la municipalité de St-Joachim, connu et désigné comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (lot 272-1) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Joachim, division d'enregistrement de Montmorency; de figure irrégulière, borné au nord-est par le lot 269 non subdivisé, au sud-est par le lot 272 non subdivisé, au sud-ouest par le lot 275 non subdivisé, et au nord-ouest par l'avenue Royale; mesurant cent quarante-quatre pieds et six dixièmes (144.6′) au nord-est, cent douze pieds et six dixièmes (112.6′) au sud-est, cent quarante-sept pieds et six dixièmes (147.6′) au sud-ouest, et cent douze pieds et neuf dixièmes (112.9′) au nord-ouest et contenant en superficie seize mille trois cent dix pieds carrés, mesure anglaise; avec le garage dessus construit, appartenant déjà à l'acquéreur, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non-apparentes, attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, la venderesse accordant par ces présentes à l'acquéreur et à ses représentants le droit de déverser les égouts provenant de sa propriété dans le fossé longeant la limite sud-est de l'emplacement présentement vendu et se déversant dans le fossé de ligne situé à l'ouest de l'emplacement présentement vendu, lequel fossé de ligne coule en direction du fleuve St-Laurent. L'acquéreur s'engage à remettre les lieux dans l'état où il se trouvait avant qu'il ne procède au creusage dudit fossé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le DOUZIÈME jour du mois de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 20 novembre 1975. 62735-o

hereby given, a perpetual and gratuitous right-of-way over a width of twenty feet (20′), English measure, to be exercised on the east part of the said lot 274, along lot 274-1 belonging to Paul Douville, to communicate from Royal Road to the farm of the donor.

3. A piece of land or (emplacement) located in the Municipality of Saint-Joachim, known and described as being subdivision number one of original lot number two hundred seventy-two (lot 272-1) on the official cadastre for the Parish of Saint-Joachim, Montmorency Registration Division; of irregular configuration, bounded on the northeast by non-subdivided lot 269, on the southeast by non-subdivided lot 272, on the southwest by non-subdivided lot 275, and on the northwest by Royale Avenue; mesuring one hundred forty-four and six tenths feet (144.6′) on the northeast, one hundred twelve and six tenths feet (112.6′) on the southeast, one hundred forty-seven and six tenths feet (147.6′) on the southwest, and one hundred twelve and nine tenths feet (112.9′) on the northwest and covering an area of sixteen thousand three hundred ten square feet, English measure; with the garage erected thereon, already belonging to the purchaser, appurtenances and dependencies.

As the whole presently subsists with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immoveable, without exception or reservation, the vendor hereby granting to the purchaser and to his representatives the right to drain waste water from his property into the ditch which runs along the southeast line of the lot of land hereby sold and which empties into the bounding ditch located to the west of the plot of land hereby sold, which bounding ditch empties into the St. Lawrence River. The purchaser agrees to restore the property to the state in which it was before he dug the said ditch.

To be sold at the Montmorency Registry Office, 8032 Royale, Château-Richer, County of Montmorency, on the TWELFTH day of JANUARY, 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 20, 1975. 62735

Fieri Facias de Terris
Cour supérieure

Québec, à savoir: No 200-05-001995-757. { MARC GILBERT, 990, avenue Bégin, Sillery, district de Québec, *vs* UNION ST-LAURENT INC., 279, rue Lavigueur, Québec, district de Québec, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

« 1. La subdivision quatre du lot originaire trois mille sept cent cinquante-quatre (3754-4) du cadastre officiel du quartier St-Jean, de la cité de Québec, division d'enregistrement de Québec.

Fieri Facias de Terris
Superior Court

Québec, to wit: No. 200-05-001995-757. { MARC GILBERT, 990, Bégin Avenue, Sillery, District of Québec, *vs* UNION ST-LAURENT INC., 279 Lavigueur Street, Québec, and THE REGISTRAR, Québec Registration Division, *mis en cause.*

"1. Subdivision four of original lot three thousand seven hundred fifty-four (3754-4) of the official cadastre of Saint-Jean Ward, in the City of Québec, Québec Registration Division.

2. La subdivision cinq du même lot originaire (3754-5);

3. Une partie de la subdivision six du même lot originaire (3754-6 ptie), de forme triangulaire; bornée ladite partie au nord-est par le lot 3754-5, au sud-est par le lot 3652 et à l'ouest par le résidu dudit lot 3754-61.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice, 12, rue St-Louis, à Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 20 novembre 1975. 62734-o

Fieri Facias de Terris
Cour municipale de Québec

Québec, à savoir: No 302 de 1975. { VILLE DE QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social en les ville et district de Québec *vs* GEORGES MALENFANT, domicilié et résidant au 202, boulevard Lapierre, St-Émile, district de Québec.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision vingt-sept du lot originaire numéro deux mille trois cent quarante et un-D (2341-D-27) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 810, rue St-Bernard, Québec. »

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice, 12, rue St-Louis, Québec, le DOUZIÈME jour du mois de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 20 novembre 1975. 62761-o

2. Subdivision five of the same original lot (3754-5);

3. Part of subdivision six of the same original lot (3754-6 Pt.), of triangular form; bounded said part on the northeast by lot 3754-5, on the southeast by lot 3652 and on the west by the remaining part of lot 3754-61.

With building erected thereon, appurtenances and dependencies. "

To be sold at the Sheriff's Office, at the Court House, 12 Saint-Louis Street, in Québec, on the FOURTEENTH day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 20, 1975. 62734

Fieri Facias de Terris
Municipal Court of Québec

Québec, to wit: No. 302 of 1975. { CITY OF QUEBEC, a corporation legally incorporated, having its head office in the City and District of Québec, *vs* GEORGES MALENFANT, domiciled and residing at 202 Lapierre Boulevard, Saint-Émile, District of Québec.

"A plot of land (emplacement) known and described as being subdivision twenty-seven of original lot number two thousand three hundred forty-one-D (2341-D-27) on the official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, Québec Registration Division, with the building erected thereon, appurtenances and dependencies and bearing civic number 810 Saint-Bernard Street, Québec."

To be sold at the Sheriff's Office, in the Court House, 12 Saint-Louis Street, on the TWELFTH day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 20, 1975. 62761-o

TERREBONNE

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne

No 22,848. { LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* ANTONIO BISSONNETTE, demeurant à Laurel, district de Terrebonne, défendeur.

Les immeubles possédés par le défendeur et ci-après désignés:

« Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comme étant le lot numéro six cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-664) dans le huitième rang. Sans bâtisse dessus érigée. »

TERREBONNE

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Terrebonne

No. 22,848. { THE PROVINCIAL BANK OF CANADA, a body politic and corporate, having its head office and its principal place of business in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* ANTONIO BISSONNETTE, residing in Laurel, District of Terrebonne, defendant.

The immoveables in the possession of the defendant, described as follows:

"A certain piece of land known and described on the official plan and in the book of reference for the Township of Wentworth, as being lot number six hundred sixty-four of the official subdivision of original lot number twenty-nine (29-664) in the Eighth Range. Without buildings erected thereon.'

« Un autre morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Wentworth comme formant partie du lot numéro vingt-trois lettre A dans le huitième rang (23A - R. 8), mesurant trois cent cinquante-cinq pieds (355′) dans la ligne nord, trois cent soixante-cinq pieds (365′) dans la ligne sud et quatre cent cinquante pieds (450′) dans les lignes est et ouest; borné à l'ouest par le morceau de terre décrit au premier paragraphe, au nord, à l'est et au sud par le résidu de la propriété de la venderesse. Le tout avec bâtisse dessus érigée. »

« Du lot numéro dix-neuf de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-19) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, P.Q., mesurant six mille trois cents pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins. »

« D'une partie du lot numéro quatre cent soixante-treize de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-Ptie 473) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, P.Q., mesurant trente-huit pieds et quatre dixièmes de pied de largeur en front, au sud-est, et quarante-cinq pieds et deux dixièmes de pied et cinquante-trois pieds et trois dixièmes de pied de largeur en arrière, au nord-ouest, en une ligne brisée par cent cinquante pieds de profondeur au côté sud-ouest et cent vingt-huit pieds et cinq dixièmes de pied de profondeur de l'autre côté au nord-est, mesure anglaise et plus ou moins; et bornée cettedite partie en front au sud-est par une rue (29-472) en arrière au nord-ouest en une ligne brisée par partie des lots 29-26 et 25 dit rang dit canton dit cadastre du côté nord-est par le lot 29-474 dit cadastre et de l'autre côté au sud-ouest par le résidu dudit lot. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, situé 430, rue Grâce, Lachute, le MERCREDI, SEPTIÈME jour de JANVIER 1976, à QUATORZE heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 13 novembre 1975. 62730-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000758-759 { SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA RIVIERE DU NORD, demanderesse, *vs* LAITERIE JEROMIENNE INC., défenderesse.

Les immeubles ci-après désignés;

« *a*) de la partie nord-ouest du lot connu et désigné sous le numéro 9 de la subdivision officielle du lot originaire 360 (P-N.-O. 360-9) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de St-Jérôme Inc.;

b) de la partie sud-est du lot connu et désigné sous le numéro 14 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 360 (P-S.-E. 360-14) du cadastre du village de St-Jérôme Inc.;

"Another piece of land known and described on the official plan and in the book of reference for the said Township of Wentworth as forming part of lot number twenty-three A in the Eighth Range (23A - Rge 8), measuring three hundred fifty-five feet (355′) on its north line, three hundred sixty-five feet (365′) on its south line and four hundred fifty feet (450′) on its east and west lines; bounded on the west by the piece of land described in the first paragraph, on the north, on the east and on the south by the remainder of the property of the vendor. The whole with a building erected thereon."

"Lot number nineteen of the subdivision of original lot number twenty-nine (29-19) in the Eighth Range, on the official plan and in the book of reference for the Township of Wentworth, County of Argenteuil, Québec, covering an area of six thousand three hundred square feet, English measure and more or less."

"A part of lot number four hundred seventy-three of the subdivision of original lot number twenty-nine (29 - Pt. 473) in the Eighth Range, on the official plan and in the book of reference for the Township of Wentworth, County of Argenteuil, Québec, measuring thirty-eight and four tenths feet in width in front, on the southeast, and forty-five and two tenths feet and fifty-three and three tenths feet in width at the rear, on the northwest, along a broken line, by one hundred fifty feet in depth on the southwest side and one hundred twenty-eight and five tenths feet in depth on the other side, on the northeast, English measure and more or less; bounded in front, on the southeast, by a street (29-472), at the rear on the northwest along a broken line by part of lots 29-26 and 25 on the aforesaid cadastre, in the said Range and Township and on the other side, on the southwest, by the remainder of the said lot."

To be sold at the County of Argenteuil Registry Office, located at 430 Grace Street, Lachute, on WEDNESDAY, the SEVENTH day of JANUARY, 1976, at TWO o'clock in the afternoon.

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Saint-Jérôme, November 13, 1975. 62730

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Terrebonne

No. 700-05-000758-759 { SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA RIVIERE DU NORD, plaintiff, *vs* LAITERIE JEROMIENNE INC., defendant.

The immoveables hereinafter described:

"(*a*) the northwest part of the lot known and described as number 9 of the official subdivision of original lot 360 (N.W. Pt. 460-9) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for the Village of Saint-Jérôme Inc.;

(*b*) the southeast part of the lot known and described as number 14 of the official subdivision of original lot number 360 (S.E. Pt. 360-14) of the cadastre for the Village of Saint-Jérôme Inc.;

c) de la partie nord-ouest du lot connu et désigné sous le numéro 15 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 360 (P-N.-O. 360-15) du cadastre du village de St-Jérôme Inc.;

d) d'un morceau de terrain de forme triangulaire faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro 5 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 360 (P-N.-O. 360-5) des plan et livre de renvoi officiels du village de St-Jérôme Inc.;

e) une maison lambrissée en bois à un étage et demi et un logement portant le numéro 292 de la rue Ste-Lucie, un hangar et un autre hangar et garage érigés pour la susdite partie du lot numéro 360-9;

f) une maison servant de résidence lambrissée en papier imitation de brique à deux (2) étages et un logement portant le numéro 290, rue Ste-Lucie, une laiterie construite en briques de béton, une glacière et une bouilloire construites en blocs de béton érigées sur la partie du susdit lot numéro 360-14. »

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé chambre 106, palais de justice, 400, rue Laviolette, Saint-Jérôme, le JEUDI, HUITIÈME jour de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 13 novembre 1975. 62731-o

(c) the northwest part of the lot known and described as number 15 of the official subdivision of original lot number 360 (N.W. Pt. 360-15) of the cadastre for the Village of Saint-Jérôme Inc.;

(d) a piece of land of triangular configuration forming part of the lot known and described as number 5 of the official subdivision of original lot number 360 (N.W. Pt. 360-5) on the official plan and in the book of reference for the Village of Saint-Jérôme Inc.;

(e) a one-and-a-half storeyed, single-dwelling house covered in wood, bearing number 292 Sainte-Lucie Street, a shed and another shed and garage erected on the aforesaid part of lot number 360-9;

(f) a two-storeyed, single-dwelling house covered in paper base imitation-brick, used as a residence, bearing number 290 Sainte-Lucie Street, a dairy built of concrete brick, a cold room and a boiler room built of concrete blocks, on the aforesaid part of lot number 360-14."

To be sold at the Terrebonne Division Registry Office, located in Room 106, at the Court House, 400 Laviolette Street, Saint-Jérôme, on THURSDAY, the EIGHTH day of JANUARY, 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Saint-Jérôme, November 13, 1975. 62731

Ventes pour taxes

Cité de Chicoutimi-Nord

Avis est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu à l'enchère publique selon les dispositions de la Loi des cités et villes, en la salle des délibérations du conseil de ville de Chicoutimi-Nord, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1975, à DEUX heures de l'après-midi, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et scolaires dues, plus les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts courus et frais ne soient payés avant la vente:

« Un immeuble ou emplacement formé du lot numéro cent-trois-deux cents (no 103-200) du cadastre officiel du village de Ste-Anne, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Rôles numéros: 35,385 — 36,100 — 37,116.

Condition: comptant.

Tel immeuble est la propriété de Trust General du Canada, 494, Des Champs Élysés, Chicoutimi, auparavant propriété de Maurice Verville Ltée, Chicoutimi-Nord.

Donné à Chicoutimi-Nord, ce 18 novembre 1975.

Le greffier,
62693-47-2-o MARCEL DEMERS.

Sales for taxes

City of Chicoutimi-North

Notice is hereby given by the undersigned City Clerck of the aforesaid municipality, that the immoveable described hereunder will be sold by public auction by the Cities and Towns Act, in the Council Chamber of the City of Chicoutimi-North, on WEDNESDAY, the SEVENTEENTH day of DECEMBER 1975, at TWO o'clock in the afternoon, for the payment of municipal and school taxes due with interest and costs unless the said taxes, interest and costs are paid before sale:

"An immoveable being lot number one hundred and three-two hundred (No. 103-200) on the cadastre of Village Ste-Anne with buildings thereon erected, circumstances and dependencies."

Roll numbers: 35,385 — 36,100 — 37,116.

Condition: cash.

This immoveable is the property of Trust General du Canada, 494, Champs Élysés Street, Chicoutimi, before property of Maurice Verville Ltée, Chicoutimi-North.

Given at Chicoutimi-North, this 18th november 1975.

MARCEL DEMERS,
62693-47-2-o *Clerk.*

Ville de Pincourt

Avis public est, par les présentes, donné que la Commission municipale de Québec, par un arrêté en date du 17e jour de novembre 1975, a ordonné au soussigné, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi de la commission municipale de Québec (S.R.Q., 1941, ch. 207), de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la corporation de la ville de Pincourt, avec intérêt et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du conseil, 944, boulevard Duhamel, Pincourt, le SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE 1975, à DIX heures de l'avant-midi.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 1974 auront été payées avant le moment de la vente.

Town of Pincourt

Public notice is hereby given that, by an order dated the 17th day of November, 1975, and in conformity with section 54 of the Québec Municipal Commission Act (R.S.Q., 1941, ch. 207), the Québec Municipal Commission has ordered the undersigned to sell the immoveables hereinafter described for satisfaction of tax arrears owned to the Corporation of the Town of Pincourt, together with interest and related costs. Consequently, the said immoveables will be sold by public auction in the Council Hall, 944 Duhamel Boulevard, Pincourt, on the SIXTEENTH day of DECEMBER, 1975, at TEN o'clock in the forenoon.

However, the sale will not include those immoveables on which taxes payable on or before December 31, 1974 have been paid prior to the sale.

Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes. Sans droit de retrait

List of the immoveables to be sold for non-payment of taxes. Without right of redemption

Nom et adresse *Name and address*	Cadastre
Cucuel, Jean-Pierre, 703, boul. Duhamel, Pincourt, Québec	125-70
Larose, Guy, 450, Phaneuf, Dorion, Québec	139-32
Lamarre, J.B., 59, De l'Eglise, Dorion, Québec	P-167

Un lopin de terre sans bâtisse dessus érigée situé en la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, faisant partie du lot numéro cent soixante-sept (Ptie 167) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot. Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. Titres: le vendeur est propriétaire du lot de terre présentement vendu pour l'avoir acquis de Raoul Daoust aux termes d'un acte de vente fait et passé devant Me J.B. Lamarre, notaire, le vingt-cinq mars, mil neuf cent trente-sept, lequel sera enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Vaudreuil en même temps que le présent acte.

A parcel of land without buildings erected thereon, located in the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, forming part of lot number one hundred sixty-seven (Pt. 167) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot. As the whole presently stands with all active or passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immoveable. Title-deeds: the vendor is the owner of the piece of land hereby sold for having acquired same from Raoul Daoust under the terms of a deed of sale executed before Me J. B. Lamarre, notary, on the twenty-fifth of March one thousand nine hundred thirty-seven, which deed will be registered at the County of Vaudreuil Registry Office at the same time as this deed.

Laflèche, Jean-Paul, 197, boul. Duhamel, Pincourt, Qué. P-177

D'une autre partie du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (P. 177) au cadastre susdit; mesurant environ soixante-huit pieds et cinq dixièmes de pied (68.5') de largeur sur toute la profondeur comprise entre le chemin public (boulevard Duhamel) et la rivière Ottawa, mesure anglaise et plus ou moins; bornée en front par le chemin public (boulevard Duhamel), en arrière par la rivière Ottawa, d'un côté par autre partie du lot originaire numéro 177, propriété de M. Roland Laflèche, et de l'autre côté par autre partie du lot originaire numéro 177, demeurant la propriété des vendeurs et de l'acquéreur.

Pour localiser cet emplacement, sa ligne nord-ouest est le prolongement en ligne droite de la ligne nord-ouest de la partie du lot originaire numéro 177 située vis-à-vis l'autre côté du boulevard Duhamel.

Another part of original lot number one hundred seventy-seven (Pt. 177) on the aforesaid cadastre; measuring approximately sixty-eight and five tenths feet (68.5') in width by the entire depth comprised between the public road (Duhamel Boulevard) and the Ottawa River, English measure and more or less; bounded in front by the public road (Duhamel Boulevard), at the rear by the Ottawa River, on one side by another part of original lot number 177, property of Mr. Roland Laflèche and on the other side by another part of original lot number 177, remaining the property of the vendors and of the purchaser.

Location of the above piece of land (emplacement): its north west line is the extension in a straight line of the northwest line of that part of original lot number 177 facing it, on the other side of Duhamel Boulevard.

Bellevue Estates, 6999, Côte-des-Neiges, Montreal 167-222

Ruggiero, Giuseppe, 53, Wilmar Road, Toronto 18, Ontario P-139

Partie du lot cent trente-neuf (Ptie 139) connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-

A part of lot one hundred thirty-nine (Pt. 139) known and described on the official plan and in the book of reference for the

Nom et adresse
Name and address

Cadastre

l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, ville de Pincourt.

Bornée au nord-ouest, nord-est et sud-est par partie du lot no 139, au sud-ouest par une partie du lot no 139, rue proposée. Mesurant dans ses lignes nord-est et sud-ouest, soixante et un pieds et soixante et un centièmes de pied (61.61'); dans ses lignes sud-est et nord-ouest, cent deux pieds et soixante-neuf centièmes de pied (102.69') comprenant une superficie de six mille cent soixante-deux pieds carrés (6,162 pi.ca.), mesure anglaise, plus ou moins.

Cette partie de lot est montrée au plan préparé par M. Yves Pigeon de la firme Gaudreault, Rabin, Legault & Pigeon, arpenteurs-géomètres, en date du 3 juin 1969 et portant no 8190-25 de leur répertoire.

Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, Vaudreuil Registration Division, Town of Pincourt.

Bounded on the northwest, on the northeast and on the southeast by a part of lot number 139, on the southwest by a part of lot number 139, proposed street. Measuring sixty-one and sixty-one hundredths feet on its northeast and southwest lines; one hundred two and sixty-nine hundredths feet on its southeast and northwest lines and covering an area of six thousand one hundred sixty-two square feet (6,162.0 sq. ft.), English measure and more or less.

This par of lot is shown on a plan prepared by Mr. Yves Pigeon, of Gaudreault, Rabin, Legault & Pigeon, land-surveyors, dated June 3, 1969, and bearing number 8190-25 of their records.

Calzalaio, Domenico et Giaccio, Maddalena, 8875, rue Verville, Montréal 354 P-139

Un emplacement situé à Pincourt, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent trente-neuf (Ptie 139) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, mesurant cent deux pieds et soixante-neuf centièmes de pied (102.69') de largeur en arrière sur une profondeur de soixante et onze pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (71.88') d'un côté, mesures anglaises et plus ou moins, et couvrant une superficie totale de sept mille quarante-quatre pieds carrés (7,044 pi. ca.), et borné comme suit: en front par la 20e Avenue, à l'arrière par une autre partie dudit lot 139, d'un côté par une rue projetée et de l'autre côté par une autre partie dudit lot originaire numéro 139.

Le tout sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Ledit emplacement est connu comme étant le lot non officiel numéro 75 sur un projet de subdivision préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, en date du 27 mai 1969, lequel projet fut revisé le 10 juin 1969.

A plot of land (emplacement) located in Pincourt, known and described as being a part of original lot number one hundred thirty-nine (Pt. 139) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, measuring one hundred two and sixty-nine hundredths feet (102.69') in width at the rear by seventy-one and eighty-eight hundredths feet (71.88') in depth on one side, English measure and more or less, and covering a total area of seven thousand forty-four square feet (7,044 sq. ft.), and bounded as follows: in front by 20th Avenue, at the rear by another part of the said lot 139, on one side by a proposed street and on the other side by another part of the said original lot number 139.

The whole without buildings.

As whole presently stands, without exception or reservation on the part of the vendor.

The said piece of land (emplacement) is known as non-official lot number 75 on a subdivision draft prepared by Maurice Gaudreault, land-surveyor, and dated May 27, 1969, which draft was revised on June 10, 1969.

Sucession Ménard P-140

Un terrain vague situé en la ville de Pincourt, comté de Vaudreuil, connu comme étant une partie du lot originaire numéro cent quarante (P. 140) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, mesurant seize pieds (16') de largeur sur une profondeur d'environ quarante pieds (40') mesure anglaise et plus ou moins, et étant borné comme suit: en front au nord-est par le chemin public (boulevard Duhamel), en arrière au sud-ouest par la rivière Ottawa, d'un côté au sud ou sud-est par une autre partie du même lot numéro 140, propriété de M. Raymond Dupont ou représentants et de l'autre côté au nord-ouest par une autre partie du lot numéro 140, propriété de M. Olibade Ménard ou représentants, tous des mêmes plan et livre de renvoi officiels.

A vacant piece of land located in the Town of Pincourt, County of Vaudreuil, known as being a part of original lot number one hundred forty (Pt. 140) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, measuring sixteen feet (16') in width by approximately forty feet (40') in depth, English measure and more or less, and bounded as follows: in front on the northeast by the public road (Duhamel Boulevard), at the rear on the southwest by the Ottawa River, on one side on the south or southeast by another part of the same lot number 140, property of Mr. Raymond Dupont or representatives, and on the other side on the nortwest by another part of lot number 140, property of Mr. Olibade Ménard or representatives, all on the said official plan and in the said book of reference.

Liste des immeubles à être vendus pour non paiement de taxes. Avec droit de retrait
List of immoveables to be sold for non-payment of taxes. With right of redemption

MacRae, Albert, 76, 5e Avenue, Pincourt, Québec P-113

Un emplacement situé dans la Terrasse Boucher, en la ville de Pincourt, comté de Vaudreuil, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no cent treize (Ptie 113) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, mesurant quatre-vingts (80') pieds de largeur en front dans sa ligne est, par une profondeur de cent dix-sept pieds (117') dans sa ligne nord et cent cinquante-trois pieds (153') dans sa ligne sud, mesure an-

A plot of land (emplacement) located in Terrasse Boucher, in the Town of Pincourt, County of Vaudreuil, known and described as being a part of original lot number one hundred thirteen (Pt. 113) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, measuring eighty feet (80') in width in front on its east line, by one hundred seventeen feet (117') in depth on its north line and one hundred fifty-three feet (153') on its south

Nom et adresse
Name and address

Cadastre

glaise, plus ou moins et borné comme suit: en front vers l'est par le chemin privé de la Terrasse Boucher étant une autre partie dudit lot cent treize (Ptie 113), à l'arrière vers l'ouest par la partie dudit lot cent treize (Ptie 113) appartenant à Aimé Papineau suivant acte notarié enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 76542, sur un côté vers le nord, par une partie dudit lot cent treize (Ptie 113) appartenant à Guy Vendette, suivant acte notarié enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 97045 et de l'autre côté vers le sud, par une partie dudit lot cent treize (Ptie 113) appartenant à Dame Madeleine Papineau, épouse de Guy Vendette, suivant acte notarié enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 101521.

Avec la bâtisse ci-dessus érigée et portant numéro civique 52, de la Terrasse Boucher, comme ladite propriété existe présentement avec tous ses droits et servitudes sans exception et sans réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, et avec un droit de passage en commun sur les chemins privés de 15 pieds de largeur et étant partie dudit lot cent treize (Ptie 113) afin de communiquer de l'immeuble ci-haut décrit au chemin public et à la rivière Ottawa, le tout tel qu'établi à l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 90729.

line, English measure and more or less, and bounded as follows: in front towards the east by the private road of Terrasse Boucher being another part of the said lot one hundred thirteen (Pt. 113), at the rear towards the west by that part of the said lot one hundred thirteen (Pt. 113) belonging to Aimé Papineau, according to a deed executed before a notary and registered at the Vaudreuil Registry Office under number 76542, on one side towards the north by part of the said lot one hundred thirteen (Pt. 113) belonging to Guy Vendette, according to a deed executed before a notary, and registered at the Vaudreuil Registry Office under number 97045, and on the other side towards the south by a part of the said lot one hundred thirteen (Pt. 113) belonging to Mrs. Madeleine Papineau, wife of Guy Vendette, according to a deed executed before a notary and registered at the Vaudreuil Registry Office under number 101521.

With the building erected thereon, bearing civic number 52 Terrasse Boucher, as the said property presently stands with all rights and servitudes without exception and without reservation of any kind on the part on the vendor, and with a common right of way in the private roads 15 feet in width, being part of the said lot one hundred thirteen (Pt. 113), to communicate from the immoveable hereinabove described to the public road and to the Ottawa River, the whole as established under the deed registered in Vaudreuil under number 90729.

Tremblay, Noël et Desrosiers, Robert, 3218, avenue Verdun, Verdun, Québec 122-6
Rousseau, Rosaire, 57, 44e Avenue, Pincourt, Québec 117-31
Rousseau, Rosaire, 57, 44e Avenue, Pincourt, Québec 117-29
Boisvert, Albert, 2523, Coursol, Montréal, Québec 122-22
Brière, Thérèse, 64, 24e Avenue, Pincourt, Québec 125-42, 10-4
Leggett, Martin, 588, Starling Street, Dorval, Québec P-125

Un emplacement ayant façade sur la 24e Avenue dans la ville de Pincourt, connu et désigné comme étant composé de:

1. Partie du lot originaire numéro cent vingt-cinq (P. 125) du cadastre officiel de la paroisse Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot, mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur par soixante-seize pieds (76') de profondeur, borné en front au sud-est par une partie dudit lot 125, à l'arrière au nord-ouest par une partie du lot 129 ci-après décrite, au sud-ouest par une partie du lot 125. La ligne sud-ouest du lot cent vingt-cinq est parallèle et située à une distance de vingt-cinq pieds (25') de la ligne nord-est du lot 125-111 du même cadastre.

2. Une partie du lot cent vingt-neuf (P. 129) du même cadastre, mesurant soixante-quinze pieds (75') dans ses lignes sud-est et nord-ouest, quatre-vingt-deux pieds et un dixième de pied (82.1') dans sa ligne nord-est, et quatre-vingt-quatre pieds et vingt-huit centièmes de pieds (84.28') dans sa ligne sud-ouest, bornée au sud-est par la partie du lot 125 ci-haut décrite, au nord-est par le lot 129-121 du même cadastre, au nord-ouest par le lot 129-95 et une partie du lot 129-94 du même cadastre et au sud-ouest par une partie du lot 129 du même cadastre.

Le coin nord de cette partie du lot 129 est situé sur le coin est du lot 129-95.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant numéro civique 87, de la 24e Avenue, comme le tout existe présentement, sans exception ni réserve et sujette à toutes les servitudes passives et actives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, avec un droit de passage sur partie du lot 125 tel que mentionné dans un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 96154.

A plot of land (emplacement) fronting on 24th Avenue, in the Town of Pincourt, known and described as comprising:

1. A part of original lot number one hundred twenty-five (Pt. 125) on the official cadastre for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, measuring seventy-five feet (75') in width by seventy-six feet (76') in depth, bounded in front on the southeast by part of the said lot 125, at the rear on the northwest by that part of lot 129 hereinafter described and on the southwest by part of lot 125. The southwest line of lot one hundred twenty-five is parallel to, and located at a distance of twenty-fixe feet (25') from the northeast line of lot 125-111 on the said cadastre.

2. A part of lot one hundred twenty-nine (Pt. 129) on the said cadastre, measuring seventy-five feet (75') on its southeast and northwest lines, eighty-two and one tenth feet (82.1') on its northeast line and eighty-four and twenty-eight hundredths feet (84.28') on its southwest line, bounded on the southeast by that part of lot 125 hereinabove described, on the northeast by lot 129-121 on the said cadastre, on the northwest by lot 129-95 and part of lot 129-94 on the said cadastre and on the southwest by part of lot 129 on the said cadastre.

The northern corner of this part of lot 129 is located at the eastern corner of lot 129-95.

With the building erected thereon, bearing civic number 87 - 24th Avenue, as the whole presently stands, without exception or reservation and subject to all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the said immoveable, with a right-of-way over part of lot 125 as mentioned in a deed registered in the Vaudreuil Registry Office under number 96154.

Volmers, Wiesturs, Briedis, Dame Diana Valda, 410, boul. Duhamel, Pincourt, Québec. P.147

D'une partie du lot originaire numéro cent quarante-sept (Ptie 147) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-

Of part of original lot number one hundred forty-seven (Pt. 147) on the official plan and in the book of reference for the Parish of

Nom et adresse *Name and address*	Cadastre

Jeanne-de-l'Ile-Perrot, mesurant cent soixante-quinze pieds et deux centièmes de pied (175.02') de largeur en front au sud-est le long du boulevard Duhamel, trois cent quarante-cinq pieds (345') de profondeur dans sa ligne sud, approximativement deux cents pieds (200') le long de l'arrière de forme irrégulière ou dans sa ligne nord-ouest, cent quatre-vingt-quatorze pieds (194') de profondeur dans sa ligne nord et trente pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes de pied (30.94') le long de sa ligne nord-est et soixante-quinze pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (75.87') dans une autre direction nord-est et laquelle comprend une superficie de cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (56,785 pi. ca.) et étant bornée en front au sud-est par le boulevard Duhamel, au sud par les lots numéros cinq et six de la subdivision dudit lot originaire (147-5 et 147-6), à l'arrière au nord-ouest par la rivière Ottawa et au nord et au nord-est par ledit lot 147-38 décrit auparavant. Mesure anglaise et plus ou moins. Les dimensions données pour ce qui est de la profondeur du lot entre la route et la rivière sont en conformité avec le plan cadastral officiel lequel mentionne une profondeur excédant la profondeur actuellement occupée dû à la différence de la ligne élevée du niveau de l'eau comme il appert au plan de ladite propriété préparé par John O'Gallagher, A.G., en date du dixième jour du mois d'août mil neuf cent soixante-treize.

Avec les bâtisses dessus érigées. Sujet à une servitude pour un fossé d'eau de surface en faveur du village de Pincourt, le tout tel qu'établi à un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 67599. Comme ladite propriété existe présentement avec tous ses droits et servitudes, sans exception ni réserve de quelque nature que ce soit de la part du vendeur.

Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, measuring one hundred seventy-five and two hundredths feet (175.02') in width in front on the southeast, along Duhamel Boulevard, three hundred forty-five feet (345') in depth on its south line, approximately two hundred feet (200') at the rear, along an irregular line, which is its northwest line, one hundred ninety-four feet (194') in depth on its north line and thirty and ninety-four hundredths feet (30.94') on its northeast line and seventy-five and eighty-seven hundredths feet (75.87') on another northèast line, covering an area of fifty-six thousand seven hundred eighty-five square feet (56,785 sq. ft.); bounded in front on the southeast by Duhamel Boulevard, on the south by lots numbers five and six of the subdivision of the said original lot (147-5 and 147-6), at the rear on the northwest by the Ottawa River and on the north and northeast by the said lot 147-38 described hereinabove. English measure and more or less. The measurement given for the depth of the lot between the public way and the river is in conformity with the official cadastral plan, in which the depth mentioned exceeds that actually occupied, owing to a difference from the high-water line as shown on a plan of the said property prepared by John O'Gallagher, Q.L.S., dated the tenth day of August, one thousand nine hundred seventy-three.

With the buildings erected thereon. Subject to a right to have a ditch for the drainage of surface waters, benefitting the Village of Pincourt, the whole as established in a deed registered at the Vaudreuil Registry Office under number 67599. As the property presently stands, with all rights and servitudes attaching thereto, without exception or reservation of any kind on the part of the vendor.

Volmers, Wiesturs, et Briedis, Diana, 410, boul. Duhamel, Pincourt, Québec . 147-38
Sagala, Ludger, 392, boulevard Duhamel, Pincourt, Québec P-149

Toute la partie du lot numéro cent quarante-neuf, des plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de l'Ile-Perrot, comté de Vaudreuil, sise et située sur le côté sud du grand fossé qui coupe cette partie du lot, à partir du chemin public jusqu'à la rivière Ottawa, avec une maison et toutes les autres dépendances dessus érigées. La ligne nord de cette partie de lot se trouve le centre de grand fossé susdit en suivant toutes les sinuosités de cedit grand fossé. Cette partie de lot est bornée comme suit: sur le côté est en front par le chemin public, sur le côté sud, par la ligne de division entre le lot numéro cent quarante-neuf et le lot numéro cent quarante-sept du même cadastre, sur le côté ouest par la rivière Ottawa, et sur le côté nord par la ligne imaginaire qui suit le centre du susdit grand fossé dans toutes ses sinuosités. Une autre partie du lot numéro cent quarante-neuf, des plan et livre de renvoi officiels susdits de l'Ile-Perrot, sans bâtisse dessus érigée, mesurant dans sa ligne nord soixante-quinze pieds anglais de longueur et sa ligne ouest étant le prolongement vers le sud en ligne droite de la ligne ouest de l'emplacement de Albert Rousseau, décrite au paragraphe B de la désignation mentionnée à l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le no 57522 et se prolongeant vers le sud jusqu'à sa jonction avec la ligne nord de la partie du même lot ci-haut immédiatement décrite. Cette partie de lot est bornée comme suit: en front vers l'est par le chemin public, vers le sud par le grand fossé dont il est question au paragraphe ci-haut immédiatement donné, vers le nord par la ligne du terrain de Albert Rousseau dont il est aussi question au paragraphe B de l'acte enregistré à Vaudreuil sous le no 57522, et vers l'ouest par la ligne qui est le prolongement en ligne droite de la ligne d'arrière (ou ligne ouest) du terrain de Albert Rousseau décrit au paragraphe B de l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le no 57522.

All of that part of lot number one hundred forty-nine on the official plan and in the book of reference for the said Parish of Ile-Perrot, County of Vaudreuil, located on the south side of the main ditch crossing the said part of lot from the public way to the Ottawa River, with a house and all other dependencies erected thereon. The north line of the said part of lot runs along the centre of the aforesaid main ditch, following all the meanders of the said main ditch. Such part of lot is bounded as follows: on the east side in front by the public road, on the south side by the dividing line between lot number one hundred forty-nine and lot number one hundred forty-seven on the said cadastre, on the west side by the Ottawa River and on the north side by the imaginary line that runs along the centre of the aforesaid main ditch, following all its meanders. Another part of lot number one hundred forty-nine on the aforesaid official plan and in the book of reference for Ile-Perrot, without buildings erected thereon; measuring seventy-five feet in length, English measure, on its north line, and its west line being the extension in a southerly direction, in a straight line, of the west line of the property (emplacement) of Albert Rousseau, described in paragraph B of the description mentioned in the deed registered in Vaudreuil under number 57522, and extending southerly to its junction with the north line of that part of the same lot described herein immediately above. Such part of lot is bounded as follows: In front towards the east by the public road, towards the south by the main ditch referred to in the preceding paragraph, towards the north by the line of the property of Albert Rousseau, also referred to in paragraph B of the deed registered in Vaudreuil under number 57522, and towards the west by the line that is the extension in a straight line of the rear (or west) line of the proprety of Albert Rousseau, described in paragraph B of the deed registered in Vaudreuil under number 57522.

Nom et adresse

Name and address

Cadastre

Une autre partie du même lot numéro cent quarante-neuf (P. 149) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Ile-Perrot, avec les constructions dessus érigées, mesurant douze pieds de largeur par toute la profondeur qu'elle peut avoir à partir du centre du susdit grand fossé en gagnant vers le nord pour rejoindre la ligne qui divise cette partie de lot d'avec la partie du même lot appartenant à Albert Rousseau et qui est décrite au paragraphe A de l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 57522. La largeur étant prise immédiatement après la ligne d'arrière ou ligne ouest de la partie du même lot appartenant à Albert Rouseau et décrite au paragraphe B de l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le no 57522, sa profondeur est d'environ quatre-vingt-quinze pieds.

Cette partie de lot est bornée comme suit: en front vers le sud par le grand fossé ou partie du même lot décrite au troisième paragraphe des présentes, vers l'est par la partie du même lot décrite au quatrième paragraphe des présentes et partie par la partie du même lot appartenant à Albert Rousseau et décrite au paragraphe B de l'acte enregistré à Vaudreuil sous le no 57522, vers le nord par une partie du même lot appartenant à Albert Rousseau et décrite au paragraphe *a* de l'acte enregistré à Vaudreuil sous le no 57522, et vers l'ouest par la partie du même immeuble ou numéro immédiatement ci-après décrite pour une partie et pour l'autre partie par une partie du même lot qui va être donnée ce jour par les deux donateurs à Omer Sagala, devant le notaire soussigné. Une autre partie du même lot no cent quarante-neuf de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, sans bâtisse dessus érigée, étant de forme irrégulière, et mesurant dans sa ligne est quarante pieds et dans sa ligne ouest environ cinquante pieds de largeur par toute la profondeur qu'elle peut avoir à partir de la ligne ouest de la partie du même lot décrite au cinquième paragraphe des présentes pour rejoindre la ligne qui divise cette partie de lot du lot no cent cinquante du même cadastre. Elle est bornée comme suit: en front vers l'est par une partie de la partie du même lot décrite au cinquième paragraphe des présentes, vers le nord par la ligne sud de la partie du même numéro appartenant à Albert Rousseau et décrite au paragraphe A de l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le no 57522, au sud par la partie du même lot qui va être donnée par les deux donateurs à Omer Sagala devant le notaire soussigné, ce jour, et vers l'ouest par la ligne du lot no cent cinquante du même cadastre appartenant à M. Letellier de St-Just ou représentants.

Another part of the said lot number one hundred forty-nine (Pt. 149) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ile-Perrot, with the constructions erected thereon, measuring twelve feet in width by a depth equal to the whole distance measured northerly from the centre of the said main ditch to the line dividing this part of lot from that part of the same lot belonging to Albert Rousseau, which is described in paragraph A of the deed registered in Vaudreuil under number 57522. The width being measured immediately behind the rear (or west) line of that part of the same lot belonging to Albert Rousseau, described in paragraph B of the deed registered in Vaudreuil under number 57522, its depth is of approximately ninety-five feet.

The said part of lot is bounded as follows: in front towards the south by the main ditch or part of the same lot described herein in the third paragraph, towards the east by that part of the same lot described herein in the fourth paragraph, and partly by that part of the same lot belonging to Albert Rousseau and described in paragraph B of the deed registered in Vaudreuil under number 57522, towards the north by part of the same lot belonging to Albert Rousseau and described in paragraph *a* of the deed registered in Vaudreuil under number 57522, and towards the west partly by that part of the same immoveable or number described herein immediately below, and partly by part of the same lot which will be given this day by the two donors to Omer Sagala, before the undersigned notary. Another part of the said lot number one hundred forty-nine of the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, without buildings erected thereon, being of irregular configuration and measuring forty feet in width on its east line and approximately fifty feet in width on its west line, its depth being the whole distance between the west line of that part of the same lot described herein in the fifth paragraph, and the line separating this part of lot from lot number one hundred fifty on the same cadastre. It is bounded as follows: in front towards the east by part of that part of the same lot described herein in the fifth paragraph, towards the north by the south line of that part of the same lot belonging to Albert Rousseau and described in paragraph A of the deed registered in Vaudreuil under number 57522, on the south by that part of the same lot that is to be given this day by the two donors to Omer Sagala, before the undersigned notary, and towards the west by the line of lot number one hundred fifty on the said cadastre, belonging to Mr. Letellier of St-Just, or his representatives.

Leroux, René, 2897, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot 167-248
Laflèche, Jean-Paul, 197, boulevard Duhamel, Pincourt, Québec P-177

Une partie du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (P. 177) au cadastre de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot; mesurant en largeur, en front dans sa ligne ouest qui est une ligne brisée, quarante-sept pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied (47.84′) et cinquante pieds et vingt-quatre centièmes de pied (50.24′) en arrière, dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-neuf pieds et trente-cinq centièmes de pied (89.35′), d'un côté dans sa ligne nord-ouest deux cent vingt-trois pieds et vingt-huit centièmes de pied (223.28′), et de l'autre côté dans sa ligne sud-est deux cent soixante et onze pieds et vingt-trois centièmes de pied (271.23′); contenant en superficie vingt et un mille huit cent vingt-cinq pieds carrés (21,825 pi. ca.) le tout mesure anglaise et plus ou moins; borné en front à l'ouest par un chemin public (boulevard Duhamel), en arrière, au nord-est, et d'un côté au nord-ouest par autre partie du même lot originaire numéro 177, propriété des vendeurs et de l'acquéreur et de l'autre côté, au sud-est par une autre partie du même lot originaire numéro 177 vendue ce jour à Dame Albertine Montpetit Laflèche, suivant acte de vente passé devant le notaire soussigné sous le numéro 2460 de ses minutes; le tout tel que dé-

A part of original lot number one hundred seventy-seven (Pt. 177) on the cadastre for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot; measuring in whidth, in front, on its west line which is a broken line, forty-seven and eighty-four hundredths feet (47.84′) and fifty and twenty-four hundredths feet (50.24′); at the rear, on its north-east line, eighty-nine and thirty-five hundredths feet (89.35′); on one side, on its northwest line, two hundred twenty-three and twenty-eight hundredths feet (223.28′), and on the other side on its southeast line two hundred seventy-one and twenty-three hundredths feet (271.23′); covering an area of twenty-one thousand eight hundred twenty-five square feet (21,285 sq. ft.), the whole in English measure and more or less; bounded in front on the west by a public road (Duhamel Boulevard), at the rear, on the northeast and on one side, on the northwest by another part of the same original lot number 177, property of the vendors and of the purchaser and on the other side on the southeast by another part of the same original lot number 177 sold this day to Mrs. Albertine Montpetit Laflèche, under a deed of sale executed before the undersigned notary, under number 2460 of his minutes; the whole as shown on

Nom et adresse

Name and address

Cadastre

montré sur un plan préparé par Jacques Briand, arpenteur-géomètre, en date du quatrième jour de mai mil neuf cent soixante-six (1966) portant le numéro P. 200, lequel plan demeurera annexé aux présentes, après avoir été signé pour fins d'identification, par les parties à l'acte et contresigné par le notaire soussigné.

a plan prepared by Jacques Briand, land-surveyor, dated the fourth day of May, one thousand nine hundred sixty-six (1966), bearing number P. 200, which plan shall remain annexed hereto after having been signed for identification by the parties hereto and countersigned by the undersigned notary.

Laflèche, Jean-Paul, 197, boul. Duhamel, Pincourt, Québec P-177

Un emplacement situé en la ville de Pincourt, dans le comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot comme étant une partie du lot originaire no cent soixante-dix-sept (P. 177).

Le tout tel qu'indiqué par les lettres A, B, C, D et A sur un plan préparé par Jacques Demers, arpenteur-géomètre, en date du vingt et un mai mil neuf cent soixante-cinq (1965) portant le numéro D-806, lequel plan demeure annexé à un acte de déclaration de décès et de transmission passé devant le notaire soussigné, le quatorze juin mil neuf cent soixante-six (1966) sous le numéro 2439 des minutes dudit notaire. Borné en front, par le chemin public (boulevard Duhamel), en arrière, par les lots numéros 177-214, 216, 217, 218, 219 et 220 d'un côté, par un chemin public (lot 177-166 - 8e Avenue), et de l'autre côté, en partie par une partie non subdivisée du lot originaire no 174 au cadastre susdit, et en partie par les lots numéros 174-165, 166, 167, 168, 169, 170, 171 et 172 au cadastre susdit.

Cet emplacement peut être plus amplement décrit comme suit: partant du point A situé à l'intersection de l'emprise sud-est de la rue 177-166 (8e Avenue) avec l'emprise est du chemin public (boulevard Duhamel); de ce point A dans une direction nord-est le long de l'emprise sud-est de la rue 177-166 (8e Avenue), une distance de quatre cents pieds (400′) jusqu'au point B qui est le coin nord-ouest du lot 177-214. De ce point B dans une direction sud-est le long des côtés sud-ouest des lots numéros 177-214, 216, 217, 218 et 220, une distance de quatre cent dix-sept pieds (417′) jusqu'au point C qui est le centre du fossé de ligne séparant les lots originaires numéro 177 et 177. De ce point C dans une direction générale sud-ouest suivant le centre dudit fossé de ligne une distance de deux cent dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (219.6′) jusqu'à un angle, cent soixante-dix-sept pieds et un dixième de pied (177.1′) jusqu'à un second angle, soixante-deux pieds et huit dixièmes de pied (62.8′) jusqu'à un troisième angle, cent treize pieds et sept dixièmes de pied (113.7′) jusqu'au point D situé sur l'emprise est du chemin public (boulevard Duhamel)

De ce point D en suivant l'emprise est dudit chemin public dans une direction générale nord une distance de trente-quatre pieds et deux dixièmes de pied (34.2′) jusqu'à un angle, cinquante-trois pieds et un dixième de pied (53.1′) jusqu'à un deuxième angle, quarante-neuf pieds (49′) jusqu'à un troisième angle, soixante-seize pieds et deux dixièmes de pied (76.2′) jusqu'à un quatrième angle, cent cinquante-quatre pieds et neuf dixièmes de pied (154.9′) jusqu'à un cinquième angle, quarante et un pieds et deux dixièmes jusqu'à un sixième angle, cinquante pieds et trois dixièmes de pied (50.3′) jusqu'au point de départ A.

Cette partie dudit lot originaire no cent soixante-dix-sept (P. 177) au cadastre susdit, de figure irrégulière, contient une superficie de deux cent trois mille dix-sept pieds carrés (203, 017 pi. ca.) soit quatre acres et soixante-six centièmes d'acre (4.66) ou cinq arpents carrés et cinquante-deux centièmes d'arpent carré (5.52 arp. ca.) le tout mesure anglaise, plus ou moins. A distraire tel qu'il appert aux actes enregistrés sous les numéros 105456, 105458, 105459, 124066 et les numéros de subdivisions 177-668, 675, 676, 677, 678.

A plot of land (emplacement) located in the Town of Pincourt, in the County of Vaudreuil, known and described on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, as being part of original lot number one hundred seventy-seven (Pt. 177).

The whole as shown by the letters A, B, C, D and A, on a plan prepared by Jacques Demers, land-surveyor, dated the twenty-first of May, one thousand nine hundred sixty-five (1965), bearing number D-806, which plan remains annexed to a deed of declaration of death and of transfer executed before the undersigned notary on the fourteenth of June one thousand nine hundred sixty-six (1966), under number 2439 of the minutes of the aforesaid notary. Bounded in front by the public road (Duhamel Boulevard), at the rear by lots numbers 177-214, 216, 217, 218, 219 and 220, on one side by a public road (lot 177-166 - 8th Avenue) and on the other side partly by a non-subdivided part of original lot number 174 on the aforesaid cadastre and partly by lots numbers 174-165, 166, 167, 168, 169, 170, 171 and 172 on the aforesaid cadastre.

The said plot (emplacement) may be more fully described as follows: starting from point A, located at the intersection of the southeast right-of-way of street 177-166 (8th Avenue) with the east right-of-way of the public road (Duhamel Boulevard); from such point A, in a northeasterly direction along the southeast right-of-way of street 177-166 (8th Avenue), a distance of four hundred feet (400′) to point B, which is the northwest corner of lot 177-214. From the said point B in a southeasterly direction along the southwest sides of lots numbers 177-214, 216, 217, 218 and 220, a distance of four hundred seventeen feet (417′) to point C, which is the centre of the ditch separating original lots numbers 177 and 177. From this point C in a general southwesterly direction following the centre of the said ditch a distance of two hundred nineteen and six tenths feet (219.6′) to an angle, one hundred seventy-seven and one tenth feet (177.1′) to a second angle, sixty-two and eight tenths feet (62.8′) to a third angle, one hundred thirteen and seven tenths feet (113.7′) to point D located on the east right-of-way of the public road (Duhamel Boulevard).

From this point D following the east right-of-way of the said public road in a general northerly direction a distance of thirty-four and two tenths feet (34.2′) to an angle, fifty-three and one tenth feet (53.1′) to a second angle, forty-nine feet (49′) to a third angle, seventy-six and two tenths feet (76.2′) to a fourth angle, one hundred fifty-four and nine tenths feet (154.9′) to a fifth angle, forty-one and two tenths feet to a sixth angle, fifty and three tenths feet (50.3′) to the point of commencement A

This part of the said original lot number one hundred seventy-seven (Pt. 177) on the aforesaid cadastre, of irregular configuration, covers an area of two hundred three thousand seventeen square feet (203,017 sq. ft.), that is, four and sixty-six hundredths acres (4.66) or five and fifty-two hundredths square arpents (5.52 sq. arp.), whole in English measure and more or less. Less and to withdraw, as it appears from the deeds registered under numbers 105456, 105458, 105459, 124066 and subdivisions numbers 177-668, 675, 676, 677, 678.

Nom et adresse *Name and address*	Cadastre

Dagenais, Pauline, 140, boulevard Duhamel, Pincourt, Québec P-178

Un emplacement ayant front sur le boulevard Duhamel, en la ville de Pincourt, à l'Île-Perrot, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent soixante-dix-huit (Pt. 178) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, mesurant cent pieds de largeur à compter de l'emplacement appartenant à Armand Leblanc ou représentants, en se dirigeant vers l'est, le long dudit boulevard Duhamel, par toute la profondeur entre ledit boulevard Duhamel et la rivière Outaouais, et borné au nord par ledit boulevard Duhamel, au sud, par la rivière Outaouais, à l'ouest, par la partie dudit lot appartenant à Armand Leblanc ou représentants et à l'est, par une autre partie dudit lot numéro cent soixante-dix-huit; tous auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, Toutes les mesures ci-dessus étant mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y dessus érigées et notamment la maison portant le numéro 140 dudit boulevard Duhamel, en la ville de Pincourt.

A plot of land (emplacement) fronting on Duhamel Boulevard, in the Town of Pincourt, Ile-Perrot, known and described as being part of lot number one hundred seventy-eight (Pt. 178) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, measuring one hundred feet in width, measured from the plot of land owned by Armand Leblanc or representatives, easterly along the said Duhamel Boulevard and in depth, the full distance between the said Duhamel Boulevard and the Ottawa River, and bounded on the north by the said Duhamel Boulevard, on the south by the Ottawa River, on the west by that part of the said lot belonging to Armand Leblanc or representatives and on the east by another part of the said lot number one hundred seventy-eight; all on the aforesaid official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot. All measurements given above are in English measure and more or less.

With all buildings erected thereon, namely the house bearing number 140 said Duhamel Boulevard in the Town of Pincourt.

Nielson, M. et Mme Arne W., 371, Dalcourt, Pincourt 148-59
Rae, Robert, 124, 5e Avenue, Pincourt, Québec 179-99
Maldari, Luigi, 166, Place Lilas, Pincourt, Québec 168-423
Bellevue Estates 168-369
M. H. R. Investment P-138

Le lot originaire 138 du cadastre de la paroisse Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, à distraire la partie vendue tel qu'il appert à l'acte numéro 96091.

Original lot 138 on the cadastre for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, less and to withdraw that part sold, as it appears from deed number 96091.

Gimondo, Domenico, 442, Concord Avenue, Toronto, Ont. P-130

Quatre emplacements situés dans la ville de Pincourt, connus et désignés comme étant parties du lot originaire numéro cent trente (P. 130) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot; chacun mesurant soixante (60) pieds de largeur par cent (100) pieds de profondeur, étant situés ensemble entre deux rues et étant bornés comme suit: en front et à l'arrière par lesdites rues et de chaque côté par des résidus dudit lot originaire numéro 130; à distraire la partie vendue tel qu'il appert à l'acte numéro 127850.

Four plots of land (emplacements) located in the Town of Pincourt, known and described as being parts of original lot number one hundred thirty (Pt. 130) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot; each measuring sixty feet (60′) in width by one hundred feet (100′) in depth, being adjacent to one another, located between two streets and bounded as follows: in front and at the rear by the said streets and on either side by the remainders of the said original lot number 130; to be withdrawn that part sold as it appears from deed number 127850.

Bellevue Estates 167-218,
168-319,
168-264-2,
168-357

Donné sous mon seing, à Pincourt, ce 18e jour du mois de novembre 1975.

Le secrétaire-trésorier,
GUY A. PAQUETTE.

62704-47-2-o

Given under my signature, in Pincourt, this 18th day of November, 1975.

GUY A. PAQUETTE,
Secretary-Treasurer.

62704-47-2-o

Cité de Saint-Léonard

Avis est par les présentes donné par la soussignée, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus aux enchères, à l'Hôtel de ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, le DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1975, à DIX heures du matin, pour les taxes municipales et/ou

City of Saint-Léonard

Notice is hereby given by the indersigned city clerk of the said municipality, that the properties hereinafter described, will be sold by auction at the office of the Council of the City of Saint-Léonard, 8400, Lacordaire Boulevard, Saint-Léonard, on the SEVENTEENTH day of DECEMBER 1975, at TEN o'clock in the morning, to satisfy

scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts, ainsi que les frais, ne soient acquittés avant la date de la vente à l'enchère.

the payment of the municipal and/or school taxes, with the interest, plus the costs which shall subsequently be incurred, unless the said taxes, interests and costs, be paid before the sale.

Propriétaires *Owners*	No fiche *Card No.*	Cadastre *Cadastral*	Superficie en pi. car. *Area by sq. ft.*	Taxes
DiMichele Armando, Penta Pasquale et Penta Vittorio	729-8	409-57 (avec bâtisse) (*with building*)	15,000	$ 1,004.19
Iacono Liborio	188-25	419-808 421-305 (avec bâtisse) (*with building*)	4,583 2,509 7,092	1,064.63
Ardagnio Antonio	225-2	417-164 (avec bâtisse) (*with building*)	3,825	2,035.17
Bernardo Francesco et Mme/*Mrs.* Porco Bernardo Adelina	694-23	400-129 (avec bâtisse) (*with building*)	4,788.90	2,848.97
Cerantola-Cigana, Dame/*Mrs.* Dina	100-166-1	424-1-136-6-2 (avec bâtisse) (*with building*)	6,056	11,692.68
Dubrovsky Harry et Feinstein Morris	850-142	385-529	71	8.51
Durex Construction Ltd.	633-29-1	390-482-P12	84	14.30
Bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 390-482-12; au sud-ouest par le lot 390-482-11; au nord-est par le lot 482-13 et au sud-est par une partie des lots 390-482-2 et 3. Mesurant 42 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 2 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est.		Bounded on the northwest by another part of lot 390-482-12; on the southwest by lot 390-482-11; on the northeast by lot 482-13 and on the southeast by a part of lots 390-482-2 and 3. Measuring on its northwest and southeast lines 42 feet and on its southwest and northeast lines 2 feet.		
Habitat Val Orford Inc.	400-257	421-306 423-3 (avec bâtisse) (*with building*)	52,486 98,841 151,327	21,341.31
Jaycee Dev. Corp. Ltd.	606-1	371-269	4,142.60	821.64
Jaycee Dev. Corp. Ltd.	613-1	371-280	4,499.80	860.20
Makauskas Mecys	127-30	430-811 430-P352 (avec bâtisse) (*with building*)	4,845 399 5,244	2,830.87
Bornée au nord-est par le lot 430-811; au nord-ouest et sud-est par d'autres parties du lot 430-352; et au sud-ouest par une partie du lot originaire no 432. Mesurant 7 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 57 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest.		Bounded on the northeast by lot 430-811; on the northwest and southeast by another parts of lot 430-352; and on the southwest by a part of original lot no. 432. Measuring on its northwest and southeast lines 7 feet and on its northeast and southwest lines 57 feet.		
Manalex Inv. Corp., Shager Inv. Corp., Klarbrow Inv. Corp., Advance Realties Inc., Mangate Inc., Selmark Inc. et Alfar Inc.	397-33-1	400-P-17	1,883	581.91
Bornée au nord-ouest par la rue Louis-Sicard; au sud-ouest par le lot 400-17-1; au sud-est par le lot 400-8 et au nord est par le lot 401-2 et une partie du lot originaire 401. Mesurant 102.05 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est; 17.02 pieds dans sa ligne sud-ouest et 19 pieds dans sa ligne nord-est.		Bounded on the northwest by Louis-Sicard Street; on the southwest by lot 400-17-1; on the southeast by lot 400-8 and on the northeast by lot 401-2 and a part of original lot 401. Measuring on its northwest and southeast lines 102.05 feet; on its southwest line 17.02 feet and on its northeast line 19 feet.		
Shefner Mordehay	201-51	417-235	275	125.76
Versailles Inv. Inc., Morris Feinstein, Lela Dev. Corp., Maurice Schwartz et Richmar Inv. Ltd.	125-66	P-432	63,424	6,369.96
Bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 432 (rue Viau); au sud-ouest par les subdivisions 126, 37-1, 36-3, 36-2, 36-1, 35-2, 35-1, 34-2, 34-1, 33-2, 33-1, 32-2, 32-1, 31-2, 31-1, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24 et 23 du lot originaire 432; au sud-est par une autre partie du lot 432; et au nord-est par une autre partie du lot 432 (propriété de l'Hydro-Québec). Mesurant 80.09 pieds dans sa ligne sud-est; 880 pieds dans sa ligne nord-est; 107.86 pieds		Bounded on the northwest by another part of lot 432 (Viau Street); on the southwest by suddivisions 126, 37-1, 36-3, 36-2, 36-1, 35-2, 35-1, 34-2, 34-1, 33-2, 33-1, 32-2, 32-1, 31-2, 31-1, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24 and 23 of original lot no. 432; on the southeast by another part of lot 432 and on the northeast by another part of lot 432 (Hydro-Québec property). Measuring on its southeast line 80.09 feet, on its northeast line 880 feet; on its northwest		

Propriétaires *Owners*	No fiche *Card No.*	Cadastre *Cadastral*	Superficie en pi. car. *Area by sq. ft.*	Taxes

dans sa ligne nord-ouest et 930 pieds dans sa ligne sud-ouest, à distraire cependant la partie vendue le 12 mai 1971 à M. Giuseppe Cammisano par acte de vente enregistré à la division d'enregistrement de Montréal sous le no 2276443.

line 107.86 feet and on its southwest line 930 feet, to withdraw however the part sold on May 12th 1971 to Mr Giuseppe Cammisano by deed of sale registered at the Montreal Division Registration under the number 2276443.

Cie de Production et de Construction Oka Ltée 200-32-2

426-621P-1	12,848.9	$3,361.32

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 426-621 servant de passage; vers le sud-est par la partie ci-après décrite du lot 426-621; vers le sud-ouest par une autre partie du lot 426-621 et vers le nord-ouest par le résidu du lot 426-621-1. Mesurant 65.8 pieds dans sa ligne nord-est; 64.38 pieds dans sa ligne sud-ouest; 198.5 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest.

Bounded toward the northeast by a part of lot 426-621 used as passage; toward the southeast by the part hereafter described of lot 426-621; toward the southwest by another part of lot 426-621 and toward the northwest by the residue of lot 426-621-1. Measuring on its northeast line 65.8 feet; on its southwest line 64.38 feet; on its southeast and northwest lines 198.5 feet.

426-621P	4,712.1 17,561	

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 426-621 servant de passage; vers le sud-est, suivant une ligne en partie droite et en partie courbe, par les lots 426-621-10 et 426-621-9 (rue Antonio-Dagenais); vers le sud-ouest par une autre partie du lot 426-621 et vers le nord-ouest par la partie du lot 426-621-1 ci-haut en premier lieu décrite. Mesurant 20 pieds dans sa ligne nord-est; 106.33 pieds dans la partie droite de sa ligne sud-est et 97.18 pieds le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de 173.34 pieds dans la partie courbe de sa ligne sud-est (étant la rue Antonio-Dagenais); 46.7 pieds dans sa ligne sud-ouest; 198.5 pieds dans sa ligne nord-ouest.

Bounded toward the northeast by a part of lot 426-621 used as passage; toward the southeast by lots 426-621-10 and 426-621-9 (Antonio-Dagenais Street); toward the southwest by another part of lot 426-621 and toward the northwest by the part of lot 426-621-1 above described. Measuring 20 feet on its northeast line; 106.33 feet on the straight part of its southeast line and 97.18 feet along an arc of a circle having a radius of 173.34 feet on the circular part of its southeast line (Antonio-Dagenais Street); 46.7 feet on its southwest line, 198.5 feet on its northwest line.

Cie de Production et de Construction Oka Ltée 200-35

425-191P (avec bâtisse) *(with building)*	68,747	17,379.43

Bornée au nord-ouest par le boulevard Métropolitain; au sud-ouest par une partie du lot 426-621; au sud-est par la rue Antonio-Dagenais; et au nord-est par les lots 425-191-22 et 425-191-21. Mesurant 178.64 pieds et 102.06 pieds dans sa ligne nord-ouest; 240.45 pieds dans sa ligne sud-ouest; 281.84 pieds dans sa ligne sud-est et 245 pieds dans sa ligne nord-est.

Bounded on the northwest by Metropolitain Boulevard; on the southwest by a part of lot 426-621; on the southeast by Antonio-Dagenais Street and on the northeast by lots 425-191-22 and 425-191-21. Measuring on its northwest line 178.64 feet and 102.06 feet; on its southwest line 240.45 feet; on its southeast line 281.84 feet and on its northeast line 245 feet.

Rohrlich Arthur 153-3

427-643	2,200	2,400.42
427-P642	1.195.04	

Bornée au sud-est par la rue Loyola; au nord-est par une autre partie du lot 427-642; au nord-ouest par une partie du lot 427-640; et au sud-ouest par le lot 427-643. Mesurant 13.58 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 88 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest.

Bounded on the southeast by Loyola Street; on the northeast by another part of lot 427-642; on the northwest by another part of lot 427-640 and on the south-west by lot 427-643. Measuring on its southeast and northwest lines 13.58 feet and on its northeast and southwest lines 88 feet.

427-P644 (avec bâtisse) *(with building)*	296.56 3,691.60	

Bornée au sud-est par la rue Loyola; au nord-est par le lot 427-643; au nord-ouest par une partie du lot 427-640; et au sud-ouest par une autre partie du lot 427-644. Mesurant 3.37 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 88 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest.

Bounded on the southeast by Loyola Street; on the northeast by lot 427-643; on the northwest by a part of lot 427-640 and on the southwest by another part of lot 427-644. Measuring on its southeast and northwest lines 3.37 feet and on its northeast and southwest lines 88 feet.

Les immeubles ci-haut mentionnés sont du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives et passives ou occultes attachées aux immeubles.

Donné en la cité de Saint-Léonard, ce 6 novembre 1975.

Le greffier,
MME MICHELINE MOHAMED.

62666-47-2-o

The above immoveables are to the official plan and reference book of the Parish of Sault-au-Récollet.

The said sales will be made with all active and passive servitudes, apparent or occult, attached to the properties.

Given at the City of Saint-Léonard, this November 6th 1975.

MRS. MICHELINE MOHAMED,
City Clerk.

62666-47-2-o

Errata

CANADA WIRE AND CABLE LIMITED

Prenez note que l'avis concernant le changement d'agent principal, paru dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 9, du 2 mars 1974, à la page 1715, l'adresse aurait dû se lire comme suit: 4000, boulevard de Maisonneuve ouest, app. 3115, Westmount, au lieu de 400, boulevard de Maisonneuve ouest, app. 3115, Westmount.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o 1381-8604

CLUB DE HOCKEY GRIS ET OR DE ST-PAUL-DE-LA-CROIX INCORPOREE

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 21 octobre 1975 les lettres patentes émises le 4 septembre 1975.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o 1461-7575

MOUVEMENT D'ACTION DES HANDICAPES DE GRANBY ET DE LA REGION INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 22 octobre 1975 les lettres patentes émises le 13 mai 1975.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o 1363-5156

PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIERES BONTRAD LIMITEE et sa version anglaise BONTRAD INVESTMENT SECURITIES LIMITED

Prenez note que l'avis paru le 4 octobre 1975, à la page 7642, du numéro 40 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire comme suit: « PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIERES BONTRAD LIMITEE, et sa version anglaise, BONTRAD INVESTMENT SECURITIES LIMITED ».

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o 737934

R.N. LAPIERRE INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 24 octobre 1975 des lettres patentes émises le 18 juillet 1975.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o 1366-2663

SERVICES DE RADIOLOGIE DE LA RIVE NORD INC. et sa version anglaise NORTH SHORE RADIOLOGY SERVICES INC.

Prenez note que dans l'avis paru le 4 octobre 1975, à la page 7642 du numéro 40 de la *Gazette officielle du Québec*, la date d'incorporation aurait dû se lire comme suit: 26-06-68.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

62705-o 1244-3669

INDEX No 48

Partie I: avis juridiques

AVIS DIVERS

Beauceville, ville-town (*Rues et ruelles*) ... 8990
Chevaliers de Colomb de Cloridorme, Conseil no 6533 ... 8991
Chevaliers de Colomb de Mont-Joli, Conseil no 4359 ... 8991
Club de hockey Maroons Junior de Waterloo ... 8991
Pensionnat Sainte-Anne de Saint-Félix de Valois (*Dissolution*) ... 8991
Waterloo Junior Maroons Hockey Club Inc. ... 8991

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

Demandes:

Beaton, Arlene Marie ... 8977
Beaton, Cindy Theresa ... 8977
Cyr, Joseph, Célestin, Rénald ... 8977
Jenanji, Georges ... 8977
Jenanji, Nouhad ... 8977
Laflamme, Ange-Marie ... 8977
Ouimet, Gilles ... 8977

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Décisions rendues ... 8900
Introduction de requêtes ... 8878
Proprio motu ... 8876

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES

Permis:

Alta Lipids Canada Ltd ... 8778
Canada Wire and Cable Limited (*Erratum*) ... 9022
Ethos Limited ... 8978
Magnuson Corporation ... 8978
Pearce & Land Reinsurance Intermediatries Ltd ... 8978
Rosemont Instruments Ltd ... 8978

COMPAGNIES — LOI DES

Abandon de charte

Barrie Marine Enterprises Inc. ... 8936
Bélanger (J.A.) inc. ... 8936
Boyle (J.E.) Ltd. ... 8936
Compass Development Ltd ... 8936
Elastomeres Kebec inc. (Les) ... 8936
Entreprises maritimes Barrie inc. (Les) ... 8936
Fiala the Jeweller Inc ... 8936
Forty-Eight Hundred Pie IX Blvd. Inc. ... 8936
Jesco inc ... 8936
Joaillier Fiala inc. (Le) ... 8936
Kebec Elastomers Inc. ... 8936
Lasalle Steel Inc ... 8936
Lerna Development Corp. ... 8936
Maxime Paper Products Corp. ... 8936
Michaud (Léandre) inc. ... 8936
1227 Drummond Street Inc ... 8936
Pelletier (Ernest) & Compagnie limitée ... 8936
Poirier (Maurice) & Associés inc. ... 8936
Productions Zercam limitée (Les) ... 8937
Renaud (Jean L.) et Associés inc ... 8937
Roy (Roland) Fourrures inc. ... 8937
Seaway Storage Inc. ... 8937
Station-service Albert Audet inc. ... 8937
Stein (Moe) Inc ... 8937
Vogue Accessories Limited ... 8937
Zercam Productions Limited ... 8937

Administrateurs (Article 84)

A.C.V. Systems Ltd. ... 8939
Adiro Construction Ltd ... 8937
Association forestière Québec Métropolitain ... 8937
Benco ltée ... 8937
Canadian Italian Trust ... 8938
Clauremiand limitée ... 8937
Clinique vétérinaire du Nord, inc. ... 8937
Compagnie de développement agricole Rouville ltée ... 8937
Corporation G.E.Q ... 8938

Administrateurs (Article 84)

(suite)

Corporation des loisirs de Masson..... 8938
Dorval Leaseholds Inc..... 8938
Fiducie canadienne-italienne..... 8938
Franco-disque inc..... 8938
G.E.Q. Corporation..... 8938
Gaspé Québec Mines Limited (*N.P.L.*)..... 8938
Grace Dart Hospital Foundation..... 8938
Hymac Ltd..... 8938
Hymac ltée..... 8938
Immeubles Henri Fortier inc. (Les)..... 8938
Immeubles Roxham, limitée (Les)..... 8938
Kingston Contracting Limited..... 8938
Laboratoires industriels du Nord inc. (Les)..... 8938
Natinvest Ltd..... 8938
Natinvest ltée..... 8938
Northern Veterinary Clinic, Inc..... 8937
Placements immobiliers S.V.I.M. inc. (Les)..... 8938
Roxham Properties, Limited..... 8938
Rouville Agricultural Development Company Ltd..... 8937
S.V.I.M. Realty Investments Inc..... 8938
Sefor Filter Service Inc..... 8938
Service de filtres Sefor inc..... 8938
Star Glass (1963) Limited..... 8938
Systèmes A.C.V. ltée..... 8939

Changement de nom

ABF, formules d'affaires limitée..... 8939
ABF, Business Forms Limited..... 8939
Association des écoles privées du Québec..... 8939
Association sportive Charlevoix-Montmorency inc..... 8939
Bontrad Investment Securities Limited (*Erratum*)..... 9022
Canacote Rustproofing Ltd..... 8940
Clinique juridique communautaire de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne inc..... 8939
Community Legal Clinic of Pointe St-Charles and Little Burgundy, Inc..... 8939
Confab Construction Inc..... 8939
Construction Confab inc..... 8939
Dessinateurs M.C.B. inc..... 8939
Entrepôts Grutman, ltée..... 8939
Grutman Warehouses Ltd..... 8939
Haber (Hyman) ltée..... 8939
Importations Mibro ltée (Les)..... 8940
Kronos Drafting Services Ltd..... 8940
Lefebvre, Taillon, Boutet, Paquet & Associés inc..... 8940
L'Heureux (Yvon) inc..... 8940
Locations Rainville inc. (Les)..... 8940
M.C.B. Designers Inc..... 8939
Meubles René Dion inc..... 8940
Mibro Imports Ltd..... 8940
Mines Reed ltée (Les) (*L.R.P.*)..... 8940
North Shore Radiology Services Inc. (*Erratum*)..... 9022
Placements en valeurs mobilières Bontrab limitée (*Erratum*)..... 9022
Publications Publicis inc. (Les)..... 8940
Québec Association Independent Schools..... 8939
Rainville Leasing Inc..... 8940
Reed Mines Ltd. (*N.P.L.*)..... 8940
Services Atèle inc. (Les)..... 8940
Service de dessin technique Kronos ltée..... 8940
Service de radiologie de la Rive Nord inc. (*Erratum*)..... 9022
Traitement anti-rouille Canacote ltée..... 8940
Vasco & Associés inc..... 8940

Demandes d'abandon de charte

Bel-Ann Knits Inc..... 8977
Belley (Léopold) et Fils inc..... 8976
Bouillon (J.L.D.) inc..... 8976
Brome County Maple Products Ltd..... 8976
Champagne (J.) inc..... 8976
Deckelbaum Bros. Ltd..... 8976
Entreprises S.V.M. Blair inc. (Les)..... 8976
Entreprises sportives Saguenay Lac St-Jean ltée (Les)..... 8976
Franmor Development Ltd..... 8976
Gero of Paris Inc..... 8976
Maurlin Investments Limited..... 8977
Paris Canada Films (Québec) Inc..... 8977
Produits de l'érable du comté de Brome ltée..... 8976
Tricots Bel-Ann inc. (Les)..... 8977

Domicile légal (Article 30)

Agence assurances Marcel Prud'Homme inc..... 8941
Asbuco inc..... 8941
Aubé Driving School Inc..... 8942
Autos Toyota Boulevard inc..... 8941
Bédard (D.) inc..... 8941
Berthelet & Quévillon inc..... 8941
Bibeau & Bouchard inc..... 8941
Bois de construction G.F. inc..... 8941
Boulevard Toyota Auto Inc..... 8941
Brett's Discount Ltd..... 8942
Brett's Distributors Ltd..... 8942
Carrousel Packaging Inc..... 8942
Centre de danse néoclassique de Montréal inc. 8941
Chauffage Premier inc..... 8941
Cine Art Film Distributing Co. Ltd..... 8941
Clinique de St-Bruno de Montarville inc..... 8941
Comité du Québec pour la sauvegarde de Venise..... 8941
Construction Casgrain inc..... 8941
Construction Magart ltée..... 8941
Décor Action inc..... 8942
Distributeurs Brett ltée..... 8942
Ecole de conduite Aubé inc..... 8942
Electronique Jessica inc..... 8942
Elwago inc..... 8942
Emballages Carrousel inc. (Les)..... 8942
Entreprises Guy St-Amour inc. (Les)..... 8942
Entreprises Thouin inc. (Les)..... 8942
Entreprises W.D.G.S. ltée (Les)..... 8942

Domicile légal (Article 30)

(*suite*)

Equipement McCann ltée 8942
Escompte Brett ltée 8942
Fédération cycliste du Québec (La) 8942
Fédération d'escrime du Québec (La) 8942
G.F. Lumber Inc. 8941
Galeries Bromont inc. (Les) 8942
Hôpital St-Paul inc. 8942
Immeubles Samarra ltée (Les) 8942
Industries Lynx inc. 8942
Investissements Renary inc. (Les) 8943
Itacon inc. 8943
Jacmedic ltée 8943
Lachance (Léandre) & Associés inc. 8943
Lapalme (H.) Cartage, Ltd. 8943
Lapalme (H.) transport, ltée 8943
Lefèvre (Albert) ltée 8943
Lynx Industries Inc. 8942
Magart Construction Ltd. 8941
Marché Portelance inc. 8943
Marigold Shoppe Ltd. 8943
Massey, Lavoie & Associés inc. 8943
McCann Equipment Ltd. 8942
Mécanique Vega inc. 8943
Modes Morejo inc. 8943
Montreal Neoclassical Dance Centre Inc. 8941
New Style Home Decorators Ltd. 8943
Papiers Portneuf inc. (Les) 8943
Parking St-Viateur — Castrain inc. 8943
Place du Cercle inc. 8943
Place Hauteville (Québec) inc. 8943
Poulin & Bureau inc. 8943
Powell Investments Ltd. 8943
Premier Heating Inc. 8941
Productel inc. 8943
Raychamp inc. 8943
Roy (S. André) inc. 8944
St-Denis Carpet Ltd. 8944
St-Denis tapis ltée 8944
St. Viateur — Casgrain Parking Inc. 8943
Samarra Realties Ltd. 8942
Serpubli inc. 8944
Services de physiothérapie Richelieu inc. (Les) 8944
Services de réclamations Jean Hébert inc. (Les) 8944
Société de gestion Bel-Air inc. 8944
Société nouvelle de cinématographie inc. 8944
Société québécoise d'ethnographie et de folklore 8944
Terminal Pawnbrokers Company Ltd. 8944

Fusion de compagnies

Breuvages de l'Estrie inc. (Les) 8944
Club de moto-neige Bellecombe Lac Rogers inc. 8944
Corporation broderie De Luxe (La) 8944
De Luxe Embroidery Corporation 8944

Lettres patentes (1re partie)

A.K.S. Automobiles Ltd. 8946
A.M.J. Holdings Inc. 8953
Abitibi Woodcraft Ltd. 8946
Acanta Investments Inc. 8955
Accomodation Philippe Bouchard & Fils inc. 8945
Admedico Inc. 8945
Agence Compact G.L. inc. 8945
Agence d'enquête et de sécurité Le Condor inc. 8945
Agence de voyage Lessard ltée 8945
Agence Norbe ltée 8945
Albaroc inc. 8945
Alcove Restaurant & Bar Inc. 8960
Aliments Faucon ltée (Les) 8945
Aliments La Vieille Europe (Québec) ltée 8945
Aliments Wilson ltée 8945
Aluminium A & D Valcourt inc. 8945
Aluminium Transcanadien T.C.A. inc. 8945
Aménagements Front Dalhousie inc. (Les) 8945
Aménagements résidentiels S.H. ltée (Les) 8945
Amiens Auto Radio Inc. 8960
André Welding Inc. 8962
Antal Construction Inc. 8949
Arcol inc. 8946
Arel (L.) inc. 8946
Argo Leasing Inc. 8956
Artisans du bois Abitibi ltée (Les) 8946
Aspirex inc. 8946
Assurances Emilien Paré inc. 8946
Assurances Jean-Guy Lefebvre inc. 8946
Ateliers B.G. inc. (Les) 8946
Ateliers de services graphiques Gagnier inc. 8946
Aubaines Michel & Micheline inc. 8946
Automobiles A.K.S. ltée (Les) 8946
Automobile Boileau ltée 8946
Automobiles Cité du sport ltée 8946
Automobiles F. Pagé inc. 8946
Bahl (J. Marcel) & associés ltée 8946
Balatrig Restaurant Ltd. 8960
Beauchamp Scrap Iron Dealers Inc. 8952
Bélanger (Théo) Service-Station Inc. 8962
Belfu Management Inc. 8948
Benli Investments Inc. 8955
Bijouterie André Reilly inc 8946
Bijouterie Gambard inc 8946
Bijouterie Gilles inc. 8946
Bijouterie Guy Serres inc 8946
Bijouterie Raymond inc. 8947
Body Language Jazz and Dance Studio Inc. 8962
Boileau Automobile Ltd 8946
Bois-Joli (Charles) General Maintenance Limited 8951
Bourgabec inc. 8947
Boutique Chanouk inc 8947
Boutique Doubles-Mixtes inc. 8947
Boutique de sport La Carriole inc. 8947
Boutique Verlaine inc 8947
Brasserie Au Petit Baril de Houblon inc 8947
Brasserie B.C.P. inc. 8947
Brasserie K. inc. 8947
Brasserie De La Montée limitée 8947

Lettres patentes (1re partie)

(suite)

Bratt, Grossbaum & Associates Ltd. 8947
Bratt, Grossbaum & Associés ltée 8947
Briquetage G.T.B.S. inc 8947
Bromont Industrial Realties Inc. 8954
C.C.D. Direct Alarm System Inc 8962
Cablovision Maskinongé ltée 8947
Camping La Tasserie inc. 8947
Canatrans inc 8947
Carrière St-Jérôme ltée 8947
Caumartin (Claude) inc 8947
Caya (A.) & Fils ltée 8947
Centre du camion Lubri inc. 8947
Centre médical Montarville inc. 8948
Centre de la Panthère Noire inc 8948
Centre de parachutisme Métropolitain inc. 8948
Centre de traitement de l'information Fiscom inc. 8948
Château de Bois Investment Ltd 8959
Chatigny (Jean-Claude) inc. 8948
Chavelimar inc. 8948
Chemise Avant-Garde inc. (La) 8948
Cical Investments Inc. 8959
Ciné-famille Explo inc. 8948
Cinet Investments Inc. 8955
Claude & André Construction Inc. 8949
Claudeco inc. 8948
Clinique familiale M.D.M. inc. 8948
Clinique du sein Côte-des-Neiges inc. 8948
Compagnie d'administration Belfu inc. 8948
Compagnie de gestion Fresno ltée 8948
Compagnie de gestion Paulin Brodeur inc. 8948
Compagnie de jeans Gipsy ltée 8948
Compagnie de réclamations d'assurance générale (1975) ltée (La) 8948
Complan Ltd 8948
Complan ltée 8948
Composition Merco inc. 8949
Concorde Leasing Inc. 8957
Concorde Sports Inc. 8962
Construction Antal inc. 8949
Construction Claude & André inc. 8949
Constructions Emad ltée (Les) 8949
Construction H. & N. inc. 8949
Construction Koch inc. 8949
Constructions L. Thibault et Fils inc. (Les) 8949
Constructions Malibourg inc. (Les) 8949
Construction Marbent inc. 8949
Construction V.M.C. inc. 8949
Consultim inc. 8949
Consyst inc. 8949
Corporation de matelas Plus 8949
Corporation de placements Transbec ltée (La). 8949
Corrileto inc. 8949
Côté (Caroll) inc. 8949
Côté (Diane) incorporée 8949
Côte-des-Neiges Breast Clinic Inc. 8948
Couvreurs Bouchard & Frères inc. 8950
Crochets Plourde inc. (Les) 8950
Crown Precious Metals Inc. 8958
D.J. Industries Inc. 8955
Daigneault (Pierre) Enterprises Inc. 8951
Dalas Department Stores Inc. 8957
Décoration Belmar inc. 8950
Décoration St-Martin inc. 8950
Dépannage Universel Drummond inc. 8950
Dionne (Émile) & Fils inc. 8950
Disco-bar Avenue du Parc inc. 8950
Discothèque La Grange inc. 8950
Distributeurs de produits de viande Iasenza inc. 8950
Distribution d'estampes contemporaines Originales limitée 8950
Distributions Rouville ltée (Les) 8950
Dorothy Restaurant Inc. 8960
Duplessis (Jean-Guy) inc. 8950
Duval (Laurent) inc. 8950
Ebénisterie de Lanaudière inc. 8950
Ecole Viau inc. 8950
Elpa inc. 8950
Emad Construction Ltd. 8949
Emond (Léo) inc. 8950
Entreprises A. Perry ltée (Les) 8950
Entreprises André M. Poitras inc. 8950
Entreprises André Patenaude ltée (Les) 8950
Entreprises Breaultlex inc. (Les) 8951
Entreprises C.R.F. ltée 8951
Entreprises Coutu et Lemieux inc. 8951
Entreprises Directad inc. (Les) 8951
Entreprises Ga-Ja inc. (Les) 8951
Entreprises Gisèle Pomerleau inc. (Les) 8951
Entreprises immobilières J.R.M.F. ltée (Les) . 8951
Entreprises immobilières La Fête inc. (Les) .. 8951
Entreprises Jacques St-Pierre inc. (Les) 8951
Entreprises Laurent Leonard inc. (Les) 8951
Entreprises Loriquet inc. 8951
Entreprises Marpet inc. 8951
Entreprises Paul Tétrault inc. (Les) 8951
Entreprises Pierre Daigneault inc. (Les) 8951
Entreprises de plomberie et chauffage Robinet inc. (Les) 8951
Entreprises Quetzal inc. 8951
Entreprises Robert Drolet inc. (Les) 8951
Entretien général Charles Bois-Joli limitée ... 8951
Epicerie Michel Provost inc. 8952
Equipement de bureau Universel limitée 8952
Equipement de contrôle de pollution National ltée 8952
Equipement d'exercice National ltée 8952
Equipement G.H. Giguère ltée 8952
Erce International Inc. 8952
Eurypon Investments Inc. 8955
Excavations André Masse inc. 8952
Falcon Foods Ltd. 8945
Fantasia Gardens (Rive-Nord) Inc. 8956
Fellegi Taxi Ltd. 8963
Feral Metals Inc. 8958
Ferland (Antoine) inc. 8952
Ferme Chez Hervé limitée 8952
Ferme Fort Joly inc. (La) 8952

Lettres patentes (1re partie)

(*suite*)

Ferrailleurs Beauchamp inc. (Les) 8952
Festival Realties Enterprises Inc. 8951
Fillion (Gérard) ltée 8952
Finor inc. 8952
Fiscom Data Processing Center Inc. 8948
Fortin (Guy) inc. 8952
Fourrures René Laflamme inc. 8952
Foyer du matelas de Laval inc. 8952
Frali Investments Inc. 8955
Fruits S.C. Saguenay ltée 8952
Funi Gallery Inc. 8953
G.L. Compact Agency Inc. 8945
G.T.B.S. Brickwork Inc. 8947
Galerie d'art St-Jean inc. 8952
Galerie Funi inc. 8153
Galerie Parisienne (1975) inc. (La) 8953
Garage Laurent Giguère inc. 8953
Garage Réparateck ltée 8953
Garagistes Gilles & Maurice inc. (Les) 8953
Genciroc inc. 8953
General Insurance Adjusting Company (1975) Ltd. 8948
Gérard (Robert) inc. 8953
Gestion A.M.J. inc. 8953
Gestions Alice Gendreau ltée 8953
Gestion M.C.E. inc. 8953
Gestion Tashgo inc. (La) 8953
Gingras, Pépin, Piché ltée 8953
Gino Maintenance Ltd. 8957
Girard (Guy) inc. 8953
Gopo Laminating Inc. 8956
Groupe Prospec inc. (Le) 8953
Guilbault (Georges) inc. 8953
Gypsy Jean Co. Ltd. 8948
Habitation Anico inc. (Les) 8953
Habitations Boisés Tremblant inc. (Les) 8953
Habitations Kotma ltée (Les) 8953
Habitations Tardif & Fils inc. 8954
Hade (R.) Sport Inc. 8962
Heanca inc. 8954
Heja Investments Ltd. 8959
Helger inc. 8954
Henrie Towing Service Ltd. 8961
Hôtel Scotstown inc. 8954
Hybec inc. 8954
Hyper-Mode Apparel (Repentigny) Ltd. 8963
Hyper-Mode Apparel (Sorel) Ltd. 8963
Iasenza Meat Products Distributors Inc. 8950
Immeubles Des Angevins inc. 8954
Immeubles Basque limitée (Les) 8954
Immeubles Echec inc. (Les) 8954
Immeubles En Vue ltée 8954
Immeubles Gobert inc. 8954
Immeubles industriels Bromont inc. (Les) 8954
Immeubles Norvest inc. (Les) 8954
Immeubles P.S.M. inc. (Les) 8954
Immeubles P.W. inc. (Les) 8954
Immeubles R. Lépine inc. 8954
Immeubles Rucam limitée (Les) 8954
Importations J.D.S. inc. 8954
Imprimerie Ste-Julie inc. 8954
Industries Bernières inc. (Les) 8954
Industries de cuir et plastique L.M. ltée (Les) 8955
Industries D.J. inc. (Les) 8955
Industries Lancer inc. (Les) 8955
Industries Telord ltée 8955
Intérieur Aaron Sheinman inc. 8955
Investissements Acanta inc. (Les) 8955
Investissements Benli inc. (Les) 8955
Investissements Cinet inc. (Les) 8955
Investissements Eurypon inc. (Les) 8955
Investissements Frali inc. (Les) 8955
Investissements Isali inc. (Les) 8955
Investissements Jaral inc. (Les) 8955
Investissements Jera inc. (Les) 8955
Investissements Marcel Laliberté inc. (Les) 8955
Investissements Philijec inc. (Les) 8956
Investissements Rasel inc. (Les) 8956
Investissements Raymond Potvin ltée (Les) 8956
Investissements Vallinière inc. 8956
Isali Investments Inc. 8955
J.D.S. Imports Inc. 8954
Jacourt Holdings Inc. 8959
Janami inc. 8956
Jaral Investments Inc. 8955
Jardins Plantasia (Côte-St-Luc) inc. 8956
Jardins Plantasia (Rive-Nord) inc. 8956
Jardins Plantasia (Rosemère) inc. 8956
Jasmin Machining Service Inc. 8961
Jeans Pierre inc. 8956
Jera Investments Inc. 8955
Jonah Marine Ltd. 8957
Karen Ann Dress Manufacturing Ltd. 8957
Kelly (A.T.) & Associates Inc. 8956
Kelly (A.T.) & Associés inc. 8956
Kimberly Stationery Inc. 8958
Koch Construction Inc. 8949
L.G. Sports Inc. 8962
La Mancha Restaurant (1975) Inc. 8960
Labbé (Guy) & Louis Dion inc. 8956
Laboratoires Béton-Sol (1975) inc. (Les) 8956
Ladupo inc. 8956
Laminages Gopo inc. 8956
Laminage Perma ltée 8956
Lancer Industries Inc. 8955
Lapierre (R.N.) inc. (*Correction*) 9022
Le Chatelier Furniture Inc. 8958
Leclair, Riel & Dionne inc. 8956
Lessard Travel Agency Ltd. 8945
Location Argo inc. 8956
Location Concorde inc. 8957
Location Joderi inc. 8957
Locations Thériault inc. (Les) 8957
Longueuil Catering Services Ltd. 8961
Lorette Furniture Inc. 8958
Lubri Truck Center Inc. 8947
M.C.E. Holdings Inc. 8953
M.L.H. Fire Protection Limited 8959
Machinerie Trudeau & Fils inc. 8957
Maçonnerie Gatineau inc. 8957

Lettres patentes (1re partie)

(*suite*)

Magasin général des Sept Frères inc. 8957
Magasins à rayons Dalas inc. (Les) 8957
Maintenance Gino ltée 8957
Maison de décoration Morency inc. (La) 8957
Maison du steak Baubar inc. 8957
Maisonneuve Machinery Leasing Service Ltd. 8961
Manufacturier des robes Karen Ann ltée (Le) 8957
Marben Construction Inc. 8949
Marché D. & H. Ouellet inc. 8957
Marché Jean Louis Laliberté inc. 8957
Marine Jonas ltée 8957
Marpet Enterprises Inc. 8951
Maskinongé Cablovision Ltd. 8947
Menuiserie G.B.L. inc. 8957
Menuiserie Quirion ltée 8957
Métal R.M.P. inc. 8957
Métallurgiste St-Hilaire inc. 8958
Métaux Feral inc. (Les) 8958
Métaux précieux Couronne inc. 8958
Meubles Le Chatelier inc. (Les) 8958
Meubles Lorette inc. 8958
Michel & Micheline Bargains Inc. 8946
Mixed Doubles Boutique Inc. 8947
National Exercise Equipment Ltd. 8952
National Pollution Control Equipment Ltd. 8952
Norvest Realties Inc. 8954
Old Europe Foods (Québec) Ltd. 8945
Optii Ltd. 8958
Optii ltée 8958
P.M.M. Transport Inc. 8963
Pappas (A.) & Associates Ltd. 8958
Pappas (A.) & Associés ltée 8958
Papeterie Kimberley inc. 8958
Paquin (Jacques) & Associés inc. 8958
Paré (Hector) inc. 8958
Pasan inc. 8958
Pedneault (Claude) inc. 8958
Pétroles Châtelaine inc. (Les) 8958
Pétroles Denis Leclerc ltée (Les) 8958
Philijec Investments Inc. 8956
Pisciculture du lac Noir inc. (La) 8958
Placements Asdec inc. (Les) 8958
Placements Boini inc. 8958
Placements C.M. inc. 8959
Placements Château de Bois ltée (Les) 8959
Placements Clacebert inc. (Les) 8959
Placements Cical inc. 8959
Placements E.S.N.O.S. inc. 8959
Placement Ehrembold inc. 8959
Placements Eloy inc. 8959
Placements Genci inc. 8959
Placements Ginny inc. (Les) 8959
Placements Heja ltée (Les) 8959
Placements Jacourt inc. (Les) 8959
Placements Lamitex inc. (Les) 8959
Placements Prévert ltée 8959
Placements V.S.O.N. inc. 8959
Plantasia Gardens (Côte-St-Luc) Inc. 8956
Plantasia Gardens (Rosemère) Inc. 8956
Plantations St-Etienne inc. (Les) 8959
Plus Mattress Corporation 8949
Prévert Investments Ltd. 8959
Pro-Actuel inc. 8959
Productions C.H.E.Z. inc. (Les) 8959
Prospec Group Inc. 8953
Protection contre l'incendie M.L.H. limitée 8959
Publications Ensemble inc. (Les) 8960
Quetzal Enterprises Inc. 8951
Radio d'auto Amiens inc. 8960
Radios d'automobiles Alliance inc. 8960
Rahill (Simon) inc. 8960
Railalu inc. 8960
Rasel Investents Inc. 8956
Rénovation M. Tremblay limitée 8960
Rénovations R.N. de Laval inc. (Les) 8960
Résidences Champs Elysée (1975) inc. (Les) 8960
Ressorts & freins Gilbert ltée 8960
Restaurant Armando & Luigi inc. 8960
Restaurant Balatrig ltée 8960
Restaurant & bar Alcove inc. 8960
Restaurant Chez Marius inc. 8960
Restaurant De La Manche (1975) inc. 8960
Restaurant Dorothée inc. 8960
Restaurant Guiseppe inc. 8960
Restaurant Le Vieux Manoir inc. (Le) 8960
Restaurant Vieille Europe inc. 8960
Rivard, Langevin & Associates Inc. 8961
Rivard, Langevin & Associés inc. 8961
Robroc inc. 8961
Rôtisserie L.J.D. inc. 8961
Rucam Realties Limited 8954
St-Aubin (R.) inc. 8961
S.H. Residential Development Ltd. 8945
Sayers & Associates (Québec) Limited 8961
Sayers & Associés (Québec) limitée 8961
Scieries Saint-Jean inc. (Les) 8961
Services de fournisseurs Longueuil ltée (Les) 8961
Services d'hôtelleries M.B.P. ltée (Les) 8961
Service de location de machinerie Maisonneuve ltée (Le) 8961
Services de placements d'Aujourd'hui inc. (Les) 8961
Service de remorquage Henrie ltée 8961
Services sanitaires Mon Oncle inc. (Les) 8961
Services d'usinage Jasmin inc. 8961
Services Vibert inc. (Les) 8961
Seven Brothers General Store Inc. 8957
Sforza (Donato) & Fils inc. 8961
Sforza (Donato) & Son Inc. 8961
Sheinman (Aaron) Interior Inc. 8955
Société de gestions Nisyma inc. 8961
Société de gestion Xères inc. 8962
Société de recherches en tourisme et hébergement T.H.R. inc. (La) 8962
Sogroco inc. 8962
Somoloq inc. 8962
Sonicom inc. 8962
Soudure André inc. 8962
Soudure L.P.B. inc. 8962

Lettres patentes (1re partie)

(*suite*)

Spinec inc. 8962
Sport City Automobiles Ltd. 8946
Sports Concorde inc. 8962
Sports L.G. inc. 8962
Sport R. Hade inc. 8962
Sport Yves Caouette inc. 8962
Station-service Théo Bélanger inc. 8962
Studio de jazz et danse langage des corps inc. 8962
Systèmes de chauffage A.G. inc. 8962
Système direct d'alarme C.C.D. inc. 8962
Système électronique de sécurité S.S.E. inc. 8963
T.C.A. Trans-Canadien Aluminum Inc. 8945
T.H.R. Tourism and Lodging Co. Inc. 8962
Tabagie-dépanneur Concorde ltée 8963
Tashgo Holdings Inc. 8953
Taxi Fellegi ltée 8963
Technicom inc. 8963
Techniterre inc. 8963
Techno-réfrigération inc. 8963
Téléphone Montréal inc. 8963
Telord Industries Ltd. 8955
Thibault (L.) and Sons Constructions Inc. 8949
Tozzi (Michel) inc. 8963
Transbec Investments Corporation Ltd. 8949
Transport G.H. Bibeau inc. 8963
Transport P.M.M. inc. 8963
Transport R. Tessier inc. 8963
Transport Soulières inc. 8963
Trudeau & Son Machinery Inc. 8957
Typographie C.G.S. inc. 8963
Universal Office Equipment Limited 8952
Usoroc inc. 8963
Valcourt (A & D) Aluminium Inc. 8945
Verreault (G.G.) inc. 8963
Vêtements Foetus Plus inc. (Les) 8963
Vêtements Hyper-Mode (Repentigny) ltée 8963
Vêtements Hyper-Mode (Sorel) ltée 8963
Viau School Inc. 8950
Vibert Services Inc. 8961
Vigneau (Robert) inc. 8963
Vinger (Saul) inc. 8964
Wilson Foods Ltd. 8945
Zaveco Ltd. 8964
Zaveco ltée 8964

Lettres patentes (3e partie)

Amis de l'harmonie de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi inc. (Les) 8964
Artisans Le Tisserin inc. (Les) 8964
Association athlétique du parc Loyola inc. 8964
Association des citoyens de Place Citation inc. 8964
Association communautaire des travailleurs de l'Est 8964
Association des embouteilleurs d'eau du Québec (L') 8964
Association des étudiants en technique administrative de Granby inc. (L') 8964
Association de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud, Montréal, ltée 8964
Association des propriétaires de thé Birches (L') 8964
Association des sportifs de Terrebonne 8965
Association sportive Daniel Boone 8965
Association sportive des résidents de Drummondville ltée 8965
Association des techniciennes en secrétariat A.T.S. (L') 8965
Birches Property (The) 8964
Brothers to All Men Inc. 8967
Centre La Femme et Le Film Québec 8965
Centre sportif du Pont-Couvert inc 8965
Centre de travail et de transition des Iles-de-la-Madeleine 8965
Cerche des fermières Sacré-Coeur de Moisie 8965
Chorale diocésaine de Montréal (La) 8965
Cinéma d'information politique inc 8965
Club de chasse Arcamo inc. 8965
Club de chasse de Berthier inc. (Le) 8965
Club du Deuxième Age de Saint-Blaise inc. 8965
Club Gymasco d'Alma (Le) 8965
Club de l'Age d'Or de l'Ancienne-Lorette inc. 8965
Club de l'Âge d'Or de St-Pascal de Kamouraska 8965
Club de l'Age d'Or de Verchères 8965
Club de hockey Gris et Or de St-Paul-de-la-Croix incorporée (*Correction*) 9022
Club Lions St-Gabriel de Rimouski inc 8965
Club Lion St-Georges inc. 8965
Club des loisirs Christ-Roi Shawinigan inc. 8965
Club de moto Les Huns inc. 8966
Club de moto Les Rois (Hérouxville) inc. 8966
Club de motoneige Étoile de l'Est inc. (Le) 8966
Club optimiste Blainville inc 8966
Club optimiste Coteau-du-Lac inc. 8966
Club de raquetteurs, Les Dynamiques St-Cyprien 8966
Club des raquetteurs de St-Paul-de-la-Croix incorporée 8966
Club social du ministère de la Fonction Publique 8966
Club sportif L.B.A. inc. 8966
Club sportif Sacras 8966
Club de tir au pistolet de Normandin inc. 8966
Comité des citoyens de St-Jean-Eudes inc. 8966
Comité culturel de Plessisville 8966
Comité culturel des villes frontalières inc 8966
Comité des loisirs de Fassett 8966
Communication communautaire gaspésienne 8966
Conférence des arbitres du Québec (La) 8966
Corporation artisanale de la vallée du Lac Vert 8966
Corporation de bien-être de l'union des employés de commerce, local 501 8966
Corporation du centre d'art de Baie St-Paul (La) 8967
Fédération québécoise anti-pauvreté, inc. (La) 8967
Ferme A. Bujold inc. (La) 8967
Fondation Louis Talbot (La) 8967
Fondation Peladeau inc. (La) 8967

Lettres patentes (3e partie)

(suite)

Frères des hommes inc. 8967
Garderie La Sauterelle inc. 8967
Garderie St-Jean Bosco (La) 8967
Groupe de créativité rétroaction inc. 8967
Groupe La Majeur inc 8967
Huns Moto Club Inc. 8966
Laboratoire d'analyse et d'expertise en psycho-pédagogie des inadaptés au Saguenay Lac St-Jean 8967
Ligue de hockey-éponge de Granby inc. (La) 8967
Ligue de hockey midget majeur Lac St-Jean inc. 8967
Ligue de hockey mineure A du St-Laurent inc. (La) 8967
Ligue des Satellites de Châteauguay inc. (La) 8967
Loisirs du club de baseball de l'Ascension inc. 8967
Loisirs communautaires St-Daniel, inc. (Les) 8967
Loyola Park Athletic Association Inc. 8964
Maison des jeunes l'Eden inc. 8967
Montreal Diocesan Choir 8965
Montreal Historical Bottle Collectors Association 8968
Mouvement d'action des handicapés de Granby et de la Région inc. (*Correction*) 9022
Mouvement Québec Français (Le) 8967
Mouvement social St-Arsène inc. 8968
Musée Beaulne inc. 8968
Optimist Club of Blainville Inc. 8966
Ouvriers de St-François de Rôme (Les) 8968
Québec Anti-Proverty Federation, Inc. 8967
Québec Water Bottlers Association 8964
Resuscicar inc. 8968
Société de Marie, Mère de l'Église 8968
Société montréalaise des collectionneurs de bouteilles anciennes 8968
Sports et loisirs St-Edmond Abitibi inc. 8968

Lettres patentes (Avis de correction)

Carter (Ken) Enterprises Inc. 8968
Club de hockey Les Marrons de N.D.G. 8968
Electronics Supermarkets, Montreal (1975) Inc. 8962
Entreprises Ken Carter inc. 8968
N.D.G. Maroons Hockey Club 8968
Supermarchés d'électronique, Montréal (1975) inc. (Les) 8969

Lettres patentes supplémentaires

Agence de voyages du club automobile Québec ltée 8969
Allister Buying Office Ltd. 8970
Alma Mecanic Inc. 8969
Aménagement La Seigneurie du Portage Inc. 8969
B.T.M. Holding Inc. 8971
Balta Realties Ltd. 8971
Bardou limitée 8969
Beauceville Windows Ltd. 8971
Beauharnois Lodge No. 1402 Loyal Order of Moose Inc. 8969
Bendwell & Associates Ltd. 8969
Bendwell & Associés ltée 8969
Béton St-Maurice inc. 8969
Bobois Ltd. 8970
Bobois ltée 8970
Boulé (André) & Associés inc. 8970
Bourgeois (A. & J.L.) ltée 8970
Brasserie La Blainvilloise inc. 8970
Bureau d'achats Allister ltée 8970
Castor Holdings Inc. 8971
Club Aramis Asbestos inc. 8970
Collections Roger inc. (Les) 8970
Comité des loisirs du lac Breen de Ste-Sophie inc. 8970
Compagnie manufacturière London (1975) ltée (La) 8970
Confection Johanne inc. 8970
Construction F.C. inc. 8970
Constructions Rodelin inc. (Les) 8970
D.E.C. Industries Ltd. 8971
Décoloration et pressage de Montréal ltée. 8970
Déry (J.) and Associates Ltd. 8970
Déry (J.) et Associés ltée 8970
Distributions Thetfordoises inc. (Les) 8970
Dorsey Holdings Ltd. 8972
Éditions de La Seigneurie inc. (Les) 8970
Entreprises Fernand Baron inc. (Les) 8971
Entreprises Guy Letarte inc. (Les) 8971
Fenêtres Beauceville ltée 8971
Forget (A.) Rive-Sud inc. 8971
Fourrures Fernand Laflamme St-Jérôme inc. 8971
Germain & Associés, courtiers inc. 8971
Gestion B.T.M. inc. 8971
Grand Cidrier (1974) inc. (Le) 8971
Grenier (Raoul) & Frères ltée 8971
Holding Castor inc. (Le) 8971
Immeubles Balta ltée (Les) 8971
Industrial Gases & Supplies Limited 8971
Industries D.E.C. ltée (Les) 8971
Industries Jaro inc. 8971
Jaro Industries Inc. 8971
Lahoud (Maurice) inc. 8971
Laurentides automobiles (1973) inc. 8971
Laval Transmission Inc. 8972
Lehouiller (G.) inc. 8972
London Manufacturing Co. (1975) Ltd. 8970
Maison d'accueil contact Rive Sud de Longueuil inc. 8972
Maurecon inc. 8972
Mittler Bros. of Québec Ltd. 8972
Montreal Bleaching and Pressing Ltd. 8970
Parfumerie Nolin inc. 8972
Portefeuille Dorsey ltée 8972
Québec Automobile Club Travel Agency Ltd. 8969
Red Star Investments Ltd. 8972
Restaurant Sam Wong inc. 8972
St-Maurice Ready Mix inc. 8969
Sigma équipement inc. 8972

Lettres patentes supplémentaires

(*suite*)

Société des services Ozanam inc. (La) 8972
Stationnement Desjardins inc. 8972
Termaco ltée 8972
Transmission Laval inc. 8972
Vac inc. 8972

Siège social (Article 84)

Agence de sécurité Générale inc. 8973
Association des moniteurs et instructeurs en conduite automobile A.M.I.C.A. du Québec 8973
Club de karate style Shao-Line Kung Fu inc. 8973
Club social Les Aristologues 8973
Compagnie Pelquip ltée 8973
Compagnie scientifique Mandel ltée (La) 8973
Entreprises Robin inc. 8973
Executive Coffee Service Limited 8974
General Security Agency Inc. 8973
Maibec Logging Inc. 8973
Mandel Scientific Company Ltd. 8973
Marché Denis inc. 8973
Montreal Seeding Services Inc. 8973
Opérations forestières Maibec inc. 8973
Papin Shoe Imports Limited 8973
Pelquip Company Ltd. 8973
Placements Toledo inc. (Les) 8973
Robin Enterprises Inc. 8973
St. Michel Ornamental Inc. 8973
Services d'ensemencement de Montréal inc. (Les) 8973
Service de pause-café Exécutive limitée 8974
Service techno-judiciaire M.H. inc. 8974
Société de téléinformatique R.T.C. inc. 8974
Société Turlu inc. 8974
Textiles Venus inc. 8974
Toledo Holdings Inc. 8973
Vallières (Marcel) inc. 8974
Venus Textiles Ltd. 8974

DEMANDES À LA LÉGISLATURE

Compagnie de gestion de Matane inc. (La) .. 8991
Peel Sherbrooke Holdings Ltd. 8992
Succession Panfilo Pasquale 8992
Westmount, cité-city 8992

MINISTÈRES

Affaires municipales

Divers:

Drummondville, cité (*Annex*..) 8978

PROCLAMATIONS

Coming into force of the official cadastre of a part of the township of *Comtois*, situated in the registration division of Abitibi 8992
Coming into force of the official cadastre of a part of the parish of *La Visitation-de-Champlain*, situated in the registration division of Champlain 8994
Courts of Justice Act (R.S.Q. 1964, c. 20) holding at *Granby*, in the judicial district of Bedford, of the terms and sittings of the Superior Court of this district and of the judges thereof 8996
Courts of Justice Act (R.S.Q. 1964, c. 20) holding at *Fort-Georges*, in the judicial district of Mingan, of the sittings of the Court of the Sessions of the Peac 8999
Courts of Justice Act (R.S.Q. 1964, c. 20) holding at *Matagami*, in the judicial district of Abitibi, of the sittings of the Social Welfare Court 8996
Courts of Justice Act (R.S.Q. 1964, c. 20) holding at *Obedjiwan*, in the judicial district of Abitibi, of the sitting of the Court of the Sessions of the Peace 8998
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie du canton de *Comtois*, située dans la division d'enregistrement d'Abitibi 8992
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie de la paroisse de *La Visitation-de-Champlain*, située dans la division d'enregistrement de Champlain 8994
Tribunaux judiciaires (S.R.Q. 1964, c. 20) tenue à *Granby*, dans le district judiciaire de Bedford, des termes et séances de la Cour supérieure de ce district et des juges de ce tribunal 8996
Tribunaux judiciaires (S.R.Q. 1964, c. 20) tenue à *Fort-Georges*, dans le district judiciaire de Mingan, des séances de la Cour des sessions de la paix 8999
Tribunaux judiciaires (S.R.Q. 1964, c. 20) tenue à *Matagami*, dans le district judiciaire d'Abitibi, des séances de la Cour de bien-être social 8996
Tribunaux judiciaires (S.R.Q. 1964, c. 20) tenue à *Obedjiwan*, dans le district judiciaire d'Abitibi, des séances de la Cour des sessions de la paix 8998

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

Révocation de dissolution:

Barth Construction Inc. 8974
Bouchard (R.) Service Station Inc. 8974
McKinnon Auto Electric Ltd. 8975
McKinnon auto électrique ltée 8975

SOUMISSIONS

Beaconsfield, cité 8979
Chicoutimi-Nord, cité 8980
Lotbinière, c.s. 8981
Sainte-Agathe-des-Monts, ville 8981
Saint-Emile, village 8982
Saint-Jean-de-Boischatel, village 8983
Saint-Prime, munic. 8984
Saint-Rédempteur, village 8985

SOUMISSIONS

(*suite*)

Trois-Saumons, c.s. 8986
Val-David, village 8987
Weedon-Centre, village 8988

SYNDICATS PROFESSIONNELS

Syndicat professionnel de spécialistes en hygiène dentaire publique (*Const.*) 8989

VENTES

Effets non réclamés

Cie des messageries CP limitée (La) 8989
CP Express Limited 8987

Par shérifs

Hauterive

Marceau *vs* Ouellet 9000

Mingan

Bank of Montreal *vs* Roy 9001
Banque de Montréal *vs* Roy 9001
Central Mortgage and Housing Corporation *vs* McKay 9002
Produits Textiles Sept-Iles Inc. *vs* Abud 9002
Société centrale d'hypothèque et de logements (La) *vs* McKay 9002

Montréal

Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal (La) *vs* Lisson et *al.* 9004
Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal (La) *vs* Morneault 9003
Godin et *al. vs* Maharaj 9003
Gravel *vs* Amorosa 9005
Lachine, cité-city *vs* Lifeline Construction Inc. 9004
Montreal City and District Savings Bank (The) *vs* Lisson et *al.* 9004
Montreal City and District Savings Bank (The) *vs* Morneault 9003

Québec

Côte de Beaupré, c.s. *vs* Ferland 9006
Doyon *vs* Boucher 9008
Gilbert *vs* Union St-Laurent inc. 9009
Labrecque *vs* Tremblay 9008
Québec, ville–city *vs* Malenfant 9010

Terrebonne

Banque Provinciale du Canada (La) *vs* Bissonnette 9010
Provincial Bank of Canada (The) *vs* Bissonnette 9010
Société coopérative agricole de la Rivière du Nord *vs* Laiterie Jérômienne inc. 9011

Taxes

Chicoutimi-Nord, cité 9012
Chicoutimi-North, city 9012
Pincourt, ville-town 9013
St-Léonard, cité-city 9019

SOMMAIRE

Avis divers 8990

Changement de nom, Loi du 8977

Commission des transports du Québec 8875

Compagnies, Avis concernant la Loi des 8936–8976–9022

Compagnies étrangères 8978–9022

Demande à la Législature 8991

Ministères 8978

Proclamations 8992

Renseignements sur les compagnies 8974

Soumissions 8979

Syndicats professionnels 8989

Ventes:

- Effets non réclamés 8989
- Par shérifs 9000
- Pour taxes 9012

nouveautés

Assemblée nationale du Québec

Bibliothèque de la législature

Documents du comité Gauvin

Bibliographie compilée par Monique Desrochers

Québec, 1975. 119 p., 27 cm
(Bibliographie et documentation; 4)
ISBN 0-7754-2340-8
EOQ 2460, broché **$2.00**

Ministère des Communications

La documentation québécoise

Les plantes sauvages printanières

par Gisèle Lamoureux en collaboration

Québec, 1975. 247 p., ill. coul., 18 cm
(Connaissance du Québec: Sciences naturelles)
ISBN 0-7754-2352-1
EOQ 2478, broché **$3.75**

Direction générale de l'édition

L'Université et la syndicalisation de ses professeurs

(Étude spéciale no 3, réalisée pour le Conseil des universités)

par André Desgagné et Roger Miller

Québec, 1975. 192 p., 25 cm (polycopié)
ISBN 0-7754-2338-6
EOQ 2482, broché **$3.50**

Recueils de jurisprudence: Cour d'appel

Fascicule no 1; 1975 c.a. (1 à 156)

Québec, 1975. 156, XXI p.,
Tables et Index, 24 cm
EOQ 2483, broché **$4.00**

Recueils de jurisprudence: Cour supérieure

Fascicule no 1; 1975 c.s. (1 à 230)

Québec, 1975. pagination diverse,
Tables et Index, 24 cm
EOQ 2477, broché **$4.00**

Ministère des Richesses naturelles

Direction générale des mines

Région Réservoir Baskatong *Area:*
Rapport géologique / *Geological Report.*

par R.S. Jacoby

Québec, 1975. 51 p., ill., graph., 26 cm & carte
ISBN 0-7754-2353-X
EOQ 2473, broché **$1.00**

Direction générale des eaux

Annuaire hydrologique 1973

Québec, 1975. 317 p., tabl., graph., cartes, 28 cm
ISBN 0-7754-2343-2
EOQ 2465, broché **$5.00**

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

Service des communications

Québec Travail
Vol 11, no 7: octobre 1975

Québec, 1975. 40 p., ill., tabl., 28 cm
EOQ 2480, broché **$1.00**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
C.P. 12, ÉDIFICE «G»
CITÉ PARLEMENTAIRE
QUÉBEC G1R 5B3

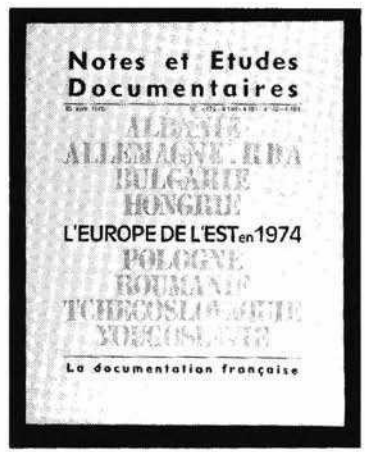
Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
Cité parlementaire, Québec
G1R 4Y7

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No. 107
Québec

L'Europe de l'est en 1974

Ce livre a pour but de réaliser une synthèse des données principales et non pas une étude approfondie et complète. Il donne donc un bref aperçu des événements politiques, diplomatiques, économiques et sociaux de l'année en Europe de l'Est.

EOQ 7514 **$4.50**



Éditeur officiel du Québec
C.P. 12
Édifice "G"
Cité parlementaire
Québec
G1R 5B3